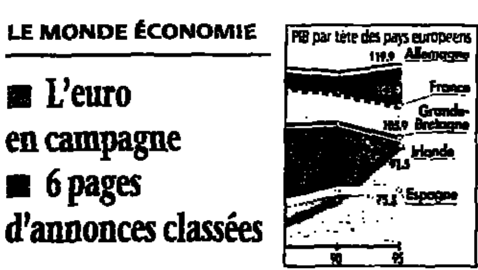
LE MONDE ÉCONOMIE
■ L'euro en campagne
■ 6 pages d'annonces classées





CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16253 – 7 F — MARDI 29 AVRIL 1997 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Juppé promet le changement en 40 jours

● Le premier ministre évoque l'aménagement du temps de travail et s'engage sur la cohésion sociale ● Lionel Jospin dénonce une « culture du cynisme » ● « Le Monde » présente le programme électoral de la droite

LE RPR ET l'UDF ont rédigé un projet commun pour la prochaine législature dont le contenu devait être avalisé et rendu public, mardi 29 avril, par le comité politique de campagne coprésidé par Alain Juppé et François Léotard. Ce texte, dont *Le Monde* révèle les grandes lignes, réaffirme la nécessité de stabiliser la dépense publique en francs constants, d'accentuer la baisse des charges sociales pour les bas salaires, de *« libérer l'initiative au service de l'emploi »* et de réussir le passage à l'euro au 1er janvier 1999. Les deux partis garantissent également le RMI. Sur le plan institutionnel, ils proposent de limiter le nombre de ministres à quinze ou vingt, et de limiter davantage le cumul des mandats. Ce programme fait une large place à la poursuite de la décentralisation, tant au profit des régions que des départements. Sur TF 1, dimanche, Alain Juppé s'est appuyé sur ce document pour présenter le calendrier des *« quarante premiers jours »* du gouvernement si la droite conserve la majorité.



Même si M. Juppé s'est appliqué à suggérer qu'une nouvelle politique économique pourrait être mise en œuvre, *« par une nouvelle équipe »*, les priorités affichées sont dans la continuité de ce que l'actuel gouvernement a entrepris, tout en empruntant, sur certains points, au discours de la gauche. Quelques pistes nouvelles sont évoquées, comme la *« réduction des droits de mutation sur les résidences principales »* ou une poursuite de *« la consolidation de notre système de retraite »*.

De son côté, Lionel Jospin, qui s'exprimait lundi sur Europe 1, a estimé que *« M. Juppé prend de grandes libertés avec la vérité »*. Pour le premier secrétaire du PS, il faut *« rompre avec la culture du cynisme »* et *« gouverner autrement »* en tenant *« un langage de vérité »*. M. Jospin a précisé que lors du sommet avec le Parti communiste, mardi, il s'agira d'élaborer *« une déclaration commune »* et non *« un accord de gouvernement »*. Il a plaidé pour la cohésion d'un gouvernement reflétant les diverses sensibilités de gauche *« sur une seule orientation politique, y compris sur l'Europe »*.

Lire pages 6 à 11 et les points de vue page 18

Zaïre : M. Kabila somme le HCR de rapatrier les réfugiés

LE CHEF des rebelles zaïrois, Laurent-Désiré Kabila, dont les troupes poursuivent leur marche sur Kinshasa, a qualifié de *« petit problème »* le drame des Hutus rwandais qui ont fui leur camp dans l'est du pays et se sont perdus dans la forêt. Niant toute implication dans cette tragédie, il a donné un délai de soixante jours au Haut-Commissariat aux réfugiés pour rapatrier au Rwanda ces dizaines de milliers de personnes. M. Kabila a aussi déclaré qu'il accepterait une rencontre avec le président zaïrois, Mobutu Sese Seko, en Zambie, sans exclure qu'elle puisse avoir lieu au Gabon. Le chercheur Jean-François Bayart s'interroge, par ailleurs, sur la *« débâcle »* de la politique française en Afrique.

Lire page 2 et l'entretien avec Jean-François Bayart page 19

L'Airbus aux ailes de géant qui ne pouvait pas voler

LE DERNIER-NÉ de la famille Airbus va-t-il enfin décoller ? La version allongée du quadrimoteur A-340 de l'avionneur européen, capable de transporter 378 passagers sur 13 500 kilomètres, aurait finalement trouvé les moteurs qui lui faisaient défaut. Ses ailes de géant étaient immobilisées sur les planches à dessin des ingénieurs de Toulouse depuis plusieurs années. Il ne lui manquait qu'une chose, le nerf de l'envol : un moteur, *« situé quelque part dans le désert des Tartares des motoristes »*, s'amusait à expliquer Jean-Paul Dufour, l'ancien président de la Snecma, auquel cet avion a d'ailleurs coûté son poste. Déterminé à souffler à General Electric les parties nobles de ce nouveau moteur, M. Dufour avait indisposé, au printemps 1996, cet ami américain de plus de vingt-cinq ans. Le gouvernement avait alors préféré nommer un président plus diplomate, capable de réchauffer une alliance industrielle à l'origine du CFM-56, moteur le plus vendu dans le monde.

Airbus avait eu sa part de responsabilité dans cette disgrâce, en signant, en mai 1996, un accord d'exclusivité de six mois avec General Electric, qui excluait le motoriste français Snecma. Mais les protagonistes, en désaccord sur le partage des risques, durent se résoudre à se séparer sur un constat d'échec. Et les 2 milliards de francs d'avances remboursables promis par l'Etat à Snecma sont restés dans les coffres du Trésor. Pire, ils ont été réaffectés à d'autres programmes et en partie escamotés par Bercy.

Airbus désespérait de faire voler rapidement la nouvelle version de son quadrimoteur, seule capable de concurrencer efficacement le bimoteur Boeing 777 (de 300 à 400 passagers). Enregistrant une croissance du marché de plus de 5 % par an, les compagnies aériennes pressent les constructeurs de concevoir des avions toujours plus gros. Airbus a bien, dans ses cartons, un projet de super-jumbo de 550 places (l'A-3XX), mais ses partenaires-actionnaires hésitent devant le coût de cet investissement colossal (près de 50 milliards de francs). En attendant, Airbus doit absolument « pousser les murs » de son plus gros avion existant.

Christian Blanc ironise sur cet *« avion qui ne vole pas »*. Le PDG d'Air France, qui avait déjà essuyé des déboires techniques avec l'A-340, met en doute les capacités techniques de la prochaine version. A tel point qu'en novembre 1996 il lui a préféré le Boeing 777, malgré les protestations véhémentes de son ministre de tutelle, Bernard Pons.

Pourtant, l'Arlésienne de la gamme d'Airbus pourrait avoir trouvé son moteur. Ou, plus exactement, trois moteurs ! Sollicité à nouveau par Airbus, après l'expiration du contrat d'exclusivité avec General Electric, le britannique Rolls Royce et l'américain Pratt & Whitney ont chacun proposé à Airbus de « pousser » des moteurs existants en y installant des pales plus grandes. Et, coup de théâtre, General Electric vient de revenir en scène, il y a quelques jours, en proposant d'étudier une version allégée de son GE-90, le plus gros moteur de l'aviation civile, développé spécialement pour le 777 de Boeing. Snecma, qui participe à hauteur de 25 % à ce programme, serait *de facto* remise en selle. Le contrôleur General Electric s'apprête à donner l'autorisation de décollage.

Christophe Jakubyszyn

Tunisie : en route pour le Mondial

PREMIÈRE ÉQUIPE africaine à avoir gagné un match lors de la phase finale de la Coupe du monde de football, en 1978, la Tunisie est quasiment qualifiée pour l'édition 1998 de cette compétition, qui doit avoir lieu en France. Grâce à une organisation rigoureuse, les joueurs, désormais entraînés par l'ancien international polonais Henri Kasperczak, ont pris le meilleur (2-0), dimanche 27 avril à Tunis, sur l'équipe du Liberia. Il ne leur reste plus qu'un point à gagner face à l'Egypte ou à la Namibie pour obtenir leur visa pour la France. Dans les autres groupes de qualification, la situation reste beaucoup plus serrée pour le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Maroc.

Lire page 24

1995-1997, d'un « coup » politique à l'autre

« LA CRITIQUE la plus radicale de notre action ne nous oppose pas une autre politique, mais une autre façon de faire de la politique. Cette contestation, je la prends au sérieux. » Alain Juppé s'exprimait ainsi dans le livre qu'il avait publié en décembre 1996, *Entre nous*. Le premier ministre et président du RPR, en veine de confidences, désignait en fait l'adversaire apparu durant la campagne pour l'élection présidentielle de 1995 et qui était parvenu alors à un résultat prometteur : Lionel Jospin.

Au-delà du rassemblement traditionnel des voix de gauche, celui qui n'était alors que le candidat du PS, et non son principal dirigeant, avait réussi à rassembler son camp parce qu'il proposait en effet une autre façon de faire de la politique. Et le comportement au pouvoir de son adversaire victorieux, Jacques Chirac, balayant au bout de cinq mois les mirages qu'il avait fait naître durant sa campagne, semblait au contraire illustrer jusqu'à la caricature une pratique de la politique banale, sans doute, mais périmée.

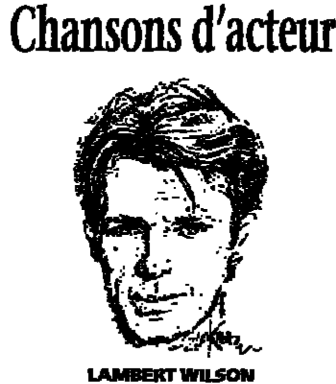
Premier secrétaire du Parti socialiste, M. Jospin a dû s'affronter à un parti vieilli, sur lequel il a exercé une méthode destinée à la fois à le rajeunir et à le neutraliser – à le neutraliser avant de le rajeunir. Au titre de la neutralisation, une série de fastidieuses conventions ont eu pour objet de permettre à tous les courants du parti, avoués ou inavoués, de s'exprimer et de trouver, dans ces documents de synthèse que ne lisent que leurs auteurs, la trace du poids qu'ils revendiquent. Le rajeunissement résidait, lui, dans le changement des candidats aux élections législatives, avec plus de la moitié de candidats nouveaux et un tiers de candidates. Le congrès de novembre aurait mis en valeur cette nouvelle génération socialiste, incarnant une modernisation de la politique avec des hommes et des femmes plus proches de la société, refusant le cumul des mandats et prêts à partir à l'assaut d'un pouvoir prématurément usé.

Prenant au sérieux cette menace, Jacques Chirac et Alain Juppé ont décidé de bousculer le calendrier. Faisant de la politique de la façon la plus classique, le chef de l'Etat a recouru à son droit constitutionnel de dissolution.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 20

Chansons d'acteur



LAMBERT WILSON

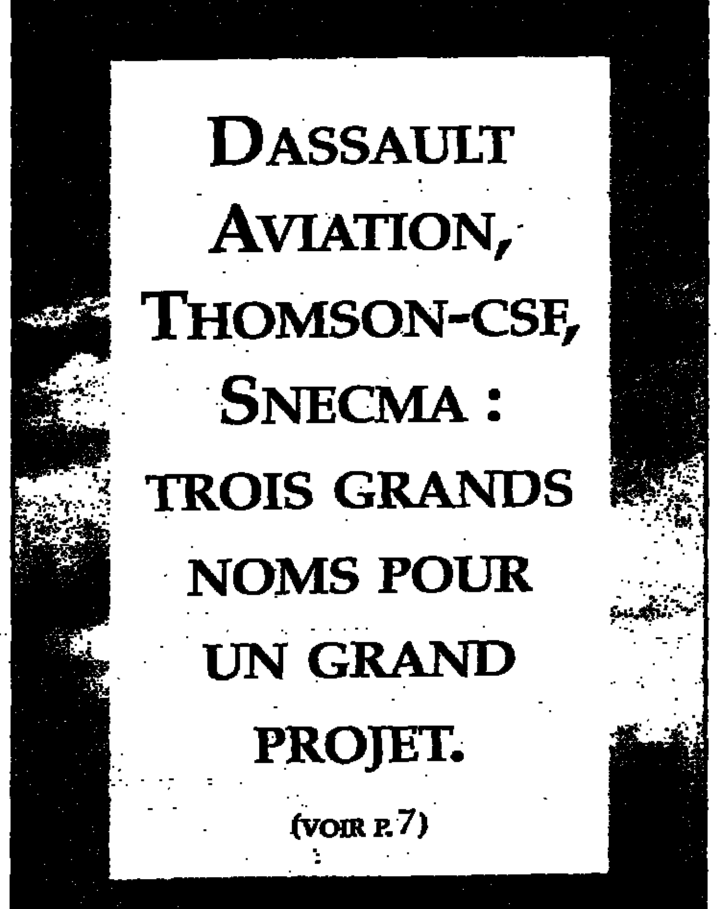
AU TOUT RÉCENT Théâtre des Abbesses, à Paris, Lambert Wilson, bel acteur, flirte, en une trentaine de chansons, avec les airs devenus mythiques du cinéma français. *Le Tourbillon* (de *Jules et Jim*), *Avanie et framboise* (de *Tirez sur le pianiste*) et bien d'autres refrains célèbrent, avec délice, les noces du grand écran et de la chanson. Un mariage consommé dès 1927, à la sortie du premier film parlant, *Le Chanteur de jazz*.

Lire page 28



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 429 - 7,00 F



ZAÏRE Le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a donné, dimanche 27 avril, « *soixante jours* » au HCR pour rapatrier les dizaines de milliers de réfugiés hutus rwandais de la région de Kisangani (Est). Le chef de l'Alliance, qui a qualifié de « *petit problème* » le drame des réfugiés, a démenti toute implication de ses troupes dans la fuite de ceux-ci, qui sont toujours perdus dans la forêt. ● SI LES AUTORITÉS de Kinshasa dénoncent l'aide apportée par l'Angola aux rebelles, elles continuent, pour leur part, à soutenir l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), le mouvement de Jonas Savimbi, rebelle au régime de Luanda. ● LES ÉTATS-UNIS, qui ne veulent pas se voir accoler l'étiquette de « parrains » de M. Kabila, dénoncent l'idée, qu'ils estiment largement répandue en France, d'un « complot » américain en Afrique centrale.

M. Kabila donne deux mois au HCR pour rapatrier les réfugiés rwandais

Le chef de l'Alliance, qui qualifie de « petit problème » le drame humain qui se déroule dans la région de Kisangani, a lancé un ultimatum aux organisations internationales pour « évacuer » les quelque 80 000 personnes dispersées dans la forêt et dont on est toujours sans nouvelles

LE CHEF de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a donné, dimanche 27 avril, soixante jours au HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) pour rapatrier les réfugiés hutus rwandais de la région de Kisangani (est). « *C'est un délai amplement suffisant. Après soixante jours, on espère qu'ils les auront évacués.* (...) *Il y a entre 30 000 et 60 000 réfugiés* », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à Kisangani.

Le coordonnateur régional du HCR, Filippo Grandi, a répondu à l'ultimatum en déclarant à l'AFP : « *C'est court, mais on va essayer.* » Interrogé, samedi, à son arrivée de Lubumbashi (sud-est) par un journaliste de la radio locale, le leader rebelle avait déclaré : « *On est là pour régler le problème des réfugiés ; on va le régler, c'est un petit problème.* »

Dimanche, M. Kabila a reçu les responsables des agences de l'ONU et l'envoyé spécial de l'Union européenne (UE), Aldo Aiello, pour les convaincre que ses troupes ne sont en rien impliquées dans la disparition la semaine dernière de leurs camps, au sud de Kisangani, de réfugiés hutus rwandais, estimés à 85 000 par certaines organisations humanitaires.

Le chef de l'Alliance a démenti toutes les allégations de massacres, parlant de « *campagne mensongère* », et acceptant même une commission d'enquête « *impartiale* » pour faire la lumière sur la fuite des réfugiés de leurs camps en début de semaine. Il a demandé des excuses personnelles du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour avoir accusé ses hommes de laisser volontairement mourir des milliers de réfugiés. De nombreuses organisations humanitaires ont aussi accusé les rebelles d'avoir poussé les réfugiés dans la forêt et donc vers une mort certaine, après avoir refusé leur rapatriement par le HCR le 18 avril dernier.

Dimanche, un survol de la région à une cinquantaine de kilomètres au sud de la capitale du Haut-Zaïre a probablement permis, pour la première fois, d'en localiser plusieurs centaines, a indiqué Ralph Gruenert, responsable des rapatriements au HCR qui a participé au survol de la région. Avant l'ultimatum de M. Kabila, trente-trois réfugiés qui avaient réussi à joindre Kisangani ont été rapatriés, dimanche, directement vers Kigali, au Rwanda, dans un avion de l'ONU.



M. Kabila s'est en outre exprimé ce même jour, pour la première fois, sur l'éventualité d'une rencontre avec M. Mobutu. Le chef de la rébellion zaïroise a proposé Lusaka (Zambie) comme lieu de cette réunion, sans exclure Libreville (Gabon), où le chef de l'Etat zaïrois avait accepté de se rendre à l'invitation du président du Gabon, Omar Bongo. « *Je n'ai pas de précisions. Je n'ai pas été invité à la rencontre. Le président Bongo m'a appelé. Je l'ai écouté, mais le problème, c'est Mobutu. J'attends qu'on prouve qu'il est prêt à y aller. En Afrique du Sud, nous* [la rébellion] *avons toujours été là. Mobutu n'est jamais venu* », a-t-il ajouté. La présidence gabonaise avait déclaré vendredi qu'une rencontre prochaine entre les deux hommes devrait se tenir à Libreville après le refus de M. Mobutu de se rendre en Afrique du Sud pour raisons de santé.

Au moment de cette annonce, les Etats-Unis accentuaient leur activité diplomatique en dépêchant sur place l'ambassadeur américain aux Nations unies, Bill Richardson. Selon des sources proches du diplomate américain, M. Richardson devrait tenter de persuader le maréchal Mobutu de quitter le pouvoir pacifiquement et essayer d'adoucir la position de M. Kabila.

A Kinshasa, lors d'un meeting du Mouvement populaire de la révolution du maréchal Mobutu (MPR, ex parti-unique) qui a réuni plus de 3 000 personnes, le coordonnateur par intérim du MPR, Mananga Dintoka Pholo, a exhorté les troupes zaïroises à « *laver l'humiliation à la République* » après les défaites successives face aux rebelles de Kabila.

Sur le plan militaire, les troupes rebelles se trouveraient à un jour de Kikwit (400 km à l'est de la capitale), la dernière ligne de défense avant la capitale zaïroise. Les rebelles avancent aussi le long d'un deuxième axe depuis le nord de la province du Bandundu, et leur troisième front est attendu autour de Matadi, à 300 kilomètres au sud-ouest de Kinshasa. – *(AFP.)*

Des milliers de soldats angolais sont massés aux frontières du Zaïre

MATADI (Bas-Zaïre)
de notre envoyé spécial

Le fleuve, une centaine de kilomètres avant de se jeter dans l'Atlantique, a des reflets majestueux sous le soleil. Il serpente vigoureusement entre le relief verdoyant. Son cours s'accélère lorsque les berges se resserrent, provoquant un spectaculaire tourbillon doré. A l'approche de Matadi, le petit bimoteur amorce sa descente. La ville apparaît à flanc de colline surplombant le port. L'appareil glisse sur son aile droite et s'aligne sur le pont Maréchal, un splendide ouvrage d'art construit par des Japonais. La courte piste d'atterrissage de Tshimpi, le petit aéroport de Matadi, se trouve dans le prolongement du pont.

Matadi est l'unique port maritime du Zaïre. Les produits importés qui ne viennent pas d'Afrique du Sud par camions et par train ou du reste du monde par avion transitent par là. L'estuaire est profond. Les navires remontent le courant sans problème. Cinq cargos sont à quai. Les grues balancent leur bras. Les dockers s'affairent. Mais, en dépit des apparences, l'activité est réduite. En temps ordinaire, dix bateaux sont à poste tandis que d'autres mouillent dans l'estuaire, attendant de pouvoir accoster pour décharger leur marchandise. La capitale du Bas-Zaïre, comme le reste du pays, est frappée de plein fouet par la guerre opposant Kinshasa aux troupes de Laurent-Désiré Kabila.

La ville est calme en dépit des rumeurs qui annoncent l'arrivée prochaine des rebelles et leur prêtent l'intention d'asphyxier Kinshasa en coupant la capitale de ses sources d'approvisionnement.

SECRET DE POLICHINELLE

Matadi et le Bas-Zaïre sont d'une importance stratégique pour les autorités gouvernementales. Un nombre considérable de produits transitent par le port, le chemin de fer et la route qui relie Matadi à Kinshasa. Un double pipe-line assure l'approvisionnement en carburant, et le barrage d'Inga, situé à une trentaine de kilomètres au nord de Matadi, fournit l'électricité. Autant de cibles potentielles pour des rebelles qui auraient l'intention d'assiéger Kinshasa.

Samedi 19 avril, de faux bruits annonçant l'arrivée de l'avant-garde rebelle ont jeté dans la ville des familles de militaires vivant habituellement dans plusieurs camps. L'ordre n'est revenu qu'en fin de journée. Le vice-amiral Liwanga, le nouveau gouverneur du Bas-Zaïre, reconnaît ce mouvement de « *panique* » et incrimine ceux qui « *ont intérêt à créer des troubles un peu partout* », sans préciser pour autant sa pensée. Il considère que « *les relations sont bonnes avec l'Angola et que les deux populations frontalières vivent en bonne entente* ». Il n'a pas été mis au courant par les autorités de Kinshasa – ou il feint de l'ignorer – que 1 400 soldats angolais lourdement armés ont envahi Iema la semaine dernière, une localité située sur la frontière du Cabinda, l'enclave angolaise enchâssée entre le Congo et le Zaïre en bordure de l'océan. *La Voix du Zaïre*, la radio nationale, a officialisé la nouvelle vendredi 25 avril, citant un communiqué de la présidence de la République.

L'implication de l'Angola aux côtés des rebelles est un secret de polichinelle. En début d'année, Luanda a dépêché auprès des troupes de l'Alliance des soldats angolais, pour la plupart fils d'anciens gendarmes katangais (*Le Monde* du 19 avril). Cinq bataillons d'infanterie et un bataillon d'artillerie ont ainsi été envoyés dans l'est du Zaïre à bord d'avions de la TAAG, la compagnie aérienne angolaise, et de la Sonangol, la société nationale pétrolière. Certains sont restés cantonnés à Bukavu, sur le lac Kivu, d'autres à Kalémie, sur le lac Tanganyika. Luanda a également envoyé à Laurent-Désiré Kabila deux de ses généraux : le général Texera, chargé de la stratégie, a travaillé avec le général Mallantz, un mercenaire belge, tandis que le général Vaz, accompagné de quarante-trois instructeurs angolais, s'est occupé de formation militaire.

UN VIEUX COMPTE À RÉGLER

L'état-major angolais a cependant rapatrié une partie de ses soldats, qui ont été déployés dans le nord-est du pays, à la frontière zaïroise. Des milliers d'hommes sont ainsi en position d'intervenir au Zaïre à partir de l'Angola ou du Cabinda, comme ils viennent de le faire à Iema ou à Tshikapa, une petite ville diamantifère du Kasaï-Occidental, qu'ils ont investies la semaine dernière pour le compte des rebelles zaïrois.

Au début de l'insurrection dans l'est du Zaïre, le président José Eduardo Dos Santos est resté insensible aux appels du régime rwandais lui demandant de soutenir l'offensive de Laurent-Désiré Kabila. Il a changé d'attitude après que son chef d'état-major lui a prouvé qu'une noria d'avions en provenance de Kinshasa continuait d'approvisionner l'Unita, le mouvement de Jonas Savimbi.

Pas moins de onze compagnies d'aviation privées ravitaillant l'Unita ont été recensées au Zaïre. Derrière les propriétaires étrangers de ces compagnies se trouvent des proches du président Mobutu Sese Seko, comme le général Nzimbi, chef de la division spéciale présidentielle (DSP), le général Barramoto, l'ancien chef de la garde civile, le général Nkulia, ancien ministre de la défense et actuel premier ministre, et l'un des fils du maréchal Mobutu. A raison d'une trentaine de vols quotidiens emportant chacun plusieurs tonnes d'armes, de matériel militaire et d'approvisionnement divers, ces compagnies ont aidé Jonas Savimbi à reconstituer son arsenal.

M. Dos Santos a finalement laissé faire son chef d'état-major, comptant régler un vieux compte avec le maréchal Mobutu, qui soutient depuis plus de vingt ans les rebelles de l'Unita et les indépendantistes du Cabinda. Les autorités de Kinshasa avaient bien essayé d'obtenir la neutralité de l'Angola en envoyant, fin novembre 1996, le ministre des affaires étrangères, Gérard Kamanda wa Kamanda, à Luanda. Celui-ci avait promis de faire cesser ces vols. Sans grand succès.

Frédéric Fritscher

Washington dénonce le mythe du « complot américain » en Afrique centrale

ANALYSE

« Kabila n'est pas notre créature. S'il ne veut pas nous entendre, il devient largement incontrôlable »

LA DIPLOMATIE de la France est comme l'esprit du pays : elle aime la cohérence. Il lui faut, derrière l'événement, aussi chaotique soit-il, trouver quelque fil conducteur : une grosse ficelle fait parfois l'affaire. Appliquée au Zaïre, cette approche donne un résultat que l'on pourrait appeler le « complot américain » : le bras musclé de l'Oncle Sam manipulerait certains des principaux acteurs du drame. C'est, en caricaturant à peine, ce que l'on peut entendre à Paris (ou à Bruxelles).

Le « raisonnement » est connu. Comme la rébellion tutsie rwandaise qui chassa les auteurs du génocide de 1994 venait d'Ouganda, un pays anglophone dont le président, Yori Museweni, est un protégé des Etats-Unis, elle ne pouvait être, elle aussi, que proche de Washington. Et comme les chefs de cette rébellion sont aujourd'hui au pouvoir à Kigali et qu'ils ont, depuis, aidé d'autres Tutsis, zaïrois, ceux-là, à se rebeller contre Mobutu, les forces qui, sous les ordres de Laurent-Désiré Kabila, marchent sur Kinshasa ne sauraient être que sous inspiration américaine. CQFD. A quoi il faut ajouter que les Etats-Unis ont enterré toute intervention humanitaire internationale, comme s'ils craignaient qu'elle freine les opérations de M. Kabila.

Interrogées à Washington, New York et Paris par *Le Monde*, des sources officielles américaines les plus variées affirment que la thèse du complot relève de la « *paranoïa* ». Elles la rejettent, tout en ne cachant pas s'inquiéter de ses effets. Les Etats-Unis n'ont aucune envie – en tout cas aujourd'hui – de se voir attacher l'étiquette de « parrains » de M. Kabila. Le risque est clair : se retrouver vis-à-vis d'un Kabila dans la position de la France vis-à-vis d'un Mobutu. Les Etats-Unis disent de plus en plus ouvertement se méfier du chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL).

« *Vous devez comprendre que Kabila n'est pas notre créature, ou notre marionnette, en dépit de ce que nos alliés européens semblent croire* », déclare une haute source américaine. « *Nous ne lui donnons rien, et n'avons donc rien à lui retirer*, ajoute-t-on ; *s'il ne veut pas nous entendre, il devient largement incontrôlable.* ». Au plus haut niveau du département d'Etat, on assure avoir appris par les journaux les contrats passés par une société américaine (en fait, à la nationalité pas si claire) avec l'AFDL. Les mêmes sources jugent que l'influence de l'Ouganda et du Rwanda sur M. Kabila est exagérée en Europe – sous-entendant, ainsi, que l'influence de l'Amérique par alliés africains interposés est, elle aussi, exagérée.

Les Américains dressent le portrait d'un Laurent-Désiré Kabila arrogant, grisé par la victoire. « *Il est dans un état d'euphorie totale, étant allé au-delà de tout ce qu'il pouvait espérer*, explique un haut diplomate en contact avec le chef de l'AFDL, *mais, ironiquement, au fil de ce parcours victorieux, il a perdu le contrôle de ses gens.* » En filigrane de ce discours, il y a la crainte que les choses se passent mal à Kinshasa. D'où la volonté, nouvelle, de tenter de peser sur le déroulement de la crise. Les Etats-Unis veulent une transition d'un pouvoir à l'autre aussi pacifique que possible.

« *Notre stratégie est de pousser Mobutu et Kabila à se rencontrer ; notre objectif est l'organisation d'élections dans un an* », explique une très haute source américaine. « *Nous ne sommes absolument pas sûrs d'y arriver. Il faut regarder les choses en face. La rébellion a le dessus et elle ne peut être incitée à négocier que si Mobutu dit qu'il est prêt à quitter le pouvoir* ». Convaincre Mobutu de se retirer et, en échange, obtenir de Kabila qu'il organise des élections avec l'opposition zaïroise : telle serait la mission confiée à l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, tout juste dépêché dans la région. Au département d'Etat, on ajoute, avec un brin d'exaspération : « *Les Français nous accusent toujours de ne pas en faire assez pour tenter de persuader Kabila de se comporter en démocrate. Mais nous, nous trouvons que la France n'a pas été assez vigoureuse dans ses efforts pour faire voir la réalité à Mobutu.* »

Si les Etats-Unis ne veulent pas surestimer l'influence de l'Ouganda et du Rwanda sur le Laurent-Désiré Kabila d'aujourd'hui, ils disent, en revanche, craindre l'intervention d'un pays puissant à ses côtés : l'Angola. L'Angola qui aurait massé chars et artillerie lourde à la frontière ; l'Angola qui a un vieux compte de guerre froide à régler avec le Zaïre de M. Mobutu. Car c'est par le Zaïre que la CIA faisait passer armes et munitions à la guérilla de Jonas Savimbi, qui tentait alors de défaire le régime de Luanda appuyé par l'URSS. En ce temps-là, si proche et si lointain déjà, on aimait bien le président Mobutu à Washington...

« HALLUCINATION »

L'impression dominante est celle d'une diplomatie américaine qui réagit à la conjoncture. La reconstruction a posteriori d'une stratégie américaine qui aurait consisté à s'appuyer sur des hommes comme le président Museveni, le vice-président rwandais Paul Kagamé et Laurent-Désiré Kabila pour étendre l'influence des Etats-Unis dans la région des Grands Lacs au détriment de la France est flatteuse, dit-on à Washington, mais relève de l'« *hallucination* ». La théorie du complot omet aussi un détail : la zone de prépondérance de Paris sur le continent africain, s'il en reste une, se trouve non pas en Afrique centrale (les intérêts commerciaux de la France au Zaïre sont presque inexistants), mais en Afrique de l'Ouest...

« *Les analystes américains des affaires africaines*, écrit le *New York Times*, *observent que, loin d'avoir délibérément pris avantage des difficultés de la France en Afrique centrale, la politique de Washington à l'égard de la région s'est faite au petit bonheur la chance et sans inspiration aucune.* » Le même article cite Herman Cohen, sous-secrétaire d'Etat chargé de l'Afrique du temps du président George Bush, qui avoue : « *J'aimerais qu'on puisse nous créditer d'une telle vision* [étendre l'influence américaine dans la région des Grands Lacs], *d'une vision aussi large et d'une politique aussi pensée, mais ce n'est pas le cas ; ce que nous faisons en Afrique, c'est au jour le jour, et il faut la paranoïa des Français pour y voir quelque grand dessein caché.* »

A moitié vraie, à moitié fausse, la théorie du complot, celle d'un scénario qui aurait été soigneusement planifié par les Etats-Unis, avec un sens quasi prophétique de l'événement ? En toute hypothèse, elle peut servir à Paris, comme à Bruxelles, à masquer les formidables erreurs d'analyse et les ratages politiques qui n'ont cessé d'être commis depuis plusieurs années dans la région dite des Grands Lacs.

Afsané Bassir Pour et Alain Frachon

Les dirigeants civils et militaires turcs continuent de s'affronter sur l'islamisme

Le premier ministre Necmettin Erbakan a obtenu un sursis

Affaiblie par la démission de deux ministres – celui de l'industrie, Yalim Erez, et celui de la santé, Yildirim Aktuna, tous deux membres du Parti de la juste voie (DYP) – à quelques heures de la réunion du Conseil national de sécurité, samedi 26 avril, la coalition dirigée par le premier ministre Necmettin Erbakan a néanmoins survécu à cette nouvelle confrontation avec le pouvoir militaire du pays.

ISTANBUL
de notre correspondante

Résistant à la pression des généraux, qui veulent clairement la chute de son gouvernement, le premier ministre Necmettin Erbakan a apparemment obtenu un sursis – de quelques jours, quelques semaines ou quelques mois ? – en acceptant d'appliquer, samedi 26 avril, les mesures jugées nécessaires par le Conseil national de sécurité pour lutter contre les *« forces de réaction »* islamistes.

Le communiqué laconique publié à l'issue d'une réunion houleuse du Conseil de sécurité, au cours de laquelle le premier ministre, généralement très bavard, s'est peu exprimé, n'était pas révélateur des tensions latentes qui opposent les dirigeants civils et militaires du pays. Portant la signature des onze participants à la réunion, le document signale que les membres du conseil se sont mis d'accord *« pour que le conseil des ministres s'active à planifier, programmer, coordonner et budgéter, à court, moyen et long terme »* l'application des mesures prises lors de la réunion du 28 février.

La réforme de l'enseignement sera le premier test de l'attitude du premier ministre. Les militaires veulent absolument porter la scolarité obligatoire à huit ans – contre cinq ans actuellement – afin d'empêcher que des centaines de milliers d'élèves ne soient inscrits par leurs parents dans des écoles religieuses dès l'âge de onze ans, lorsqu'ils sont encore très vulnérables à l'influence de leurs enseignants.

Le Parti de la prospérité (RP), et de nombreux députés religieux des partis conservateurs du centre – le DYP et l'ANAP – s'opposent catégoriquement à ce changement, arguant que les parents doivent avoir la liberté de choix. Cherchant à gagner du temps, M. Erbakan a signalé que la décision ne serait pas prise par le conseil des ministres, qui examine traditionnellement les *« recommandations »* du Conseil de sécurité, mais qu'elle serait soumise à l'approbation de l'Assemblée nationale. Pour sa part, Salih Kapusuz, qui dirige le groupe parlementaire du RP, a annoncé que, si la nouvelle loi était présentée au Parlement, son parti ferait tout ce qui est en son pouvoir pour bloquer son passage.

La guerre froide entre les dirigeants civils et militaires de Turquie, qui paralyse le gouvernement, semble donc devoir se prolonger. Contrairement à la plupart de ses prédécesseurs, qui ont rapidement cédé à la pression des militaires, Necmettin Erbakan est déterminé à manœuvrer pour rester au pouvoir le plus longtemps possible. Il calcule probablement qu'en cas d'élections générales anticipées, sa résistance lui vaudra quelques bons points aux yeux de son électorat. Il a également des échéances en vue : les vacances annuelles du Parlement, qui commenceront dans deux mois, et la traditionnelle réorganisation dans l'armée, avec la mise en retraite ou la promotion de certains généraux, qui aura lieu en août.

Les militaires, malgré leur frustration, sont obligés d'attendre. L'armée est parfaitement consciente qu'une véritable intervention aurait des conséquences au plan international et mettrait fin aux rêves d'intégration européenne de la Turquie. Au sein du RP, un petit groupe, dirigé par Aydin Menderes – dont le père, Adnan Menderes, avait été pendu après le coup d'état militaire de 1960 – souhaite mettre fin à la coalition. Mais le véritable talon d'Achille du gouvernement demeure le Parti de la juste voie. Malgré la démission de deux ministres importants, qui figuraient parmi ses alliés les plus proches, Tansu Ciller n'a pas encore été convaincue de se retirer du gouvernement, faute d'alternative viable qui lui permette d'assurer son avenir politique. Si d'autres membres du DYP décidaient de suivre l'exemple de MM. Erez et Aktuna, Mme Ciller devrait probablement revoir sa position pour ne pas risquer de perdre le soutien de son propre parti.

Nicole Pope

L'opposition a rassemblé dix mille manifestants à Minsk

Les forces de l'ordre biélorusses ont fait preuve d'une inhabituelle modération

MINSK (Biélorussie)
de notre envoyée spéciale

Le soulèvement des *« jeunes partisans »* biélorusses contre la *« dictature »* du président Alexandre Loukachenko, annoncé pour le 26 avril, lors de la 11e commémoration annuelle de la catastrophe de Tchernobyl, n'a pas eu lieu. Ce n'est que partie remise, affirment certains chefs du Front populaire biélorusse (FPB), le mouvement nationaliste dont le service d'ordre a encadré ce jour-là une manifestation de plus de dix mille sympathisants à Minsk, la capitale. A l'étonnement général, les forces spéciales de la garde présidentielle non seulement ne sont pas intervenues, mais n'étaient même pas visibles le long du parcours.

REPORTAGE
Le président perd en popularité à chaque manifestation durement réprimée

Sous la pression de Boris Eltsine, qui a paraphé le 2 avril un traité d'union avec M. Loukachenko, ce dernier aurait choisi d'éviter d'offrir une nouvelle fois au monde le spectacle de ses hommes matraquant sans discernement manifestants et passants. Le président biélorusse, en tournée au même moment au Vietnam et en Chine (les capitales occidentales lui sont fermées), attendrait le 15 mai, affirme le FPB, pour reprendre sans entraves ses habitudes répressives. C'est à cette date que doit s'achever une « discussion populaire » théoriquement menée dans les deux pays sur le statut de l'union, dont le texte révisé sera soumis aux deux Parlements. La Douma russe, dominée par les communistes, l'approuvera avec autant d'entrain que l'actuelle Chambre présidentielle de Biélorussie, qui remplace le Parlement légitime, fermé à l'automne 1996 par M. Loukachenko. Les plus actifs parmi les députés congédiés, parfois d'anciens communistes convertis à la démocratie, se réunissent depuis dans un deux-pièces de banlieue et défilent au premier rang des manifestations du FPB. A l'instar d'anciens ministres ou collaborateurs de M. Loukachenko passés à l'opposition, ils se font matraquer, arrêter et condamner, par des tribunaux aux ordres, à dix jours de prison ou à de fortes amendes, et interdire de sortie du territoire. Au même titre que les militants nationalistes ou les passants malchanceux.

Boris Eltsine aurait fini par trouver gênant d'avoir M. Loukachenko pour seul candidat à la réunification avec la Russie parmi tous les chefs d'Etats de l'ex-URSS, et ses conseils de modération ont peut-être été entendus. Mais d'autres versions circulent à Minsk pour expliquer la soudaine modération des forces de l'ordre. Elu en 1994 avec plus de 80 % des voix, M. Loukachenko reste le seul dirigeant doté de charisme dans son pays, mais sa popularité baisserait à chaque manifestation maladroitement réprimée. Il a beau tenir sous contrôle et manipuler les médias locaux, certains journaux indépendants, imprimés en Lituanie, survivent encore et deux chaînes de télévision russes sont toujours reçues, au moins à Minsk.

Dans les campagnes, l'écrasante majorité de la population soutient le président et son idée de réunification avec la Russie. Mais pour un quart ou un tiers des citadins, dont la plupart des jeunes, selon les sondages, il n'est plus que « Louka-Ourod » (Louka le petit monstre). Ces opposants n'excluent pas d'ailleurs que seule la vigilance du service d'ordre du FPB ait évité l'affrontement samedi. Une poignée de « provocateurs » ont été arrêtés par le service d'ordre alors qu'ils lançaient des pierres contre des vitres. Le soir, la télévision biélorusse montrait un gros plan de verre brisé et parlait des *« casseurs »* de l'opposition, parfois qualifiés par M. Loukachenko de *« drogués à la solde de l'OTAN »*...

INSTRUMENT DE PROPAGANDE

La marche, finalement autorisée, a été précédée de la psychose entretenue par la télévision sur de prétendues actions armées que préparerait le FPB. Ses dirigeants entretiennent cependant l'ambiguïté à ce sujet : *« Le peuple aurait tous les droits de recourir à la résistance armée »*, dit le plus radical d'entre eux, Zenon Pozniak, leur chef en exil. *« Non seulement nous n'avons pas d'armes, mais pas d'argent pour acheter un haut-parleur »*, rétorque un autre. Les nouveaux mouvements d'opposition, ex-communistes ou libéraux, semblent encore plus mal organisés, même s'ils bénéficient de divers programmes de soutien à la démocratie, lancés par les ambassades britannique, allemande et américaine (la France est peu présente sur ce front).

Un mouvement Iabloko biélorusse a tenu un premier congrès dimanche à Minsk, en présence du chef du mouvement d'opposition démocratique russe Iabloko, Grigori Iavlinski. Ce dernier a proposé de créer une Banque centrale unique dirigée de façon collégiale, en proportion des réserves versées, ce qui est aussi la position de la banque centrale russe. Mais l'opposition biélorusse, autant que M. Loukachenko, y est opposée au nom de la souveraineté du pays. L'« union » russo-biélorusse a donc toutes les chances de rester un instrument de propagande, même si des textes sont ratifiés fin mai. M. Loukachenko restera alors seul à seul avec son opposition. L'OSCE souhaite ouvrir une mission à Minsk, comme elle le fait dans les zones de tension interethnique dans l'ex-URSS, mais l'un de ses représentants de passage vient d'être interdit d'accès au procès d'un ancien député. Les ONG du type Fonds Soros ou Enfants de Tchernobyl sont asphyxiées sous les amendes et les contrôles incessants. La relative accalmie actuelle dans la répression n'est pas perçue à Minsk comme un tournant vers l'apaisement politique.

Sophie Shihab

Le pape a lancé un appel à un renouveau spirituel en République tchèque

La restitution des biens de l'Eglise n'est pas réglée

PRAGUE
de notre envoyé spécial

La messe célébrée par le pape sur l'esplanade Letna à Prague, dimanche 27 avril, a rassemblé entre 50 000 et 130 000 personnes, selon les estimations. La cérémonie n'a pas été retransmise à la télévision, et les déplacements du pape n'ont guère provoqué la curiosité des Praguois. Ce voyage de Jean Paul II, pour célébrer le millième anniversaire de la mort de saint Adalbert (*Le Monde* du 26 avril), n'a pas entraîné le sursaut espéré dans le pays le plus laïque d'Europe centrale.

La population catholique serait de 21 %, mais seulement 500 000 Tchèques fréquentent les églises le dimanche. Cette *« indifférence religieuse »*, dont le pape a parlé devant la conférence épiscopale, a été attribuée à *« quarante années de suffocation systématique de l'Eglise »*. La répression y fut plus sévère que dans les autres pays de l'Est, mais les racines de la déchristianisation sont plus anciennes. Jean Paul II a indiqué que la perte de la morale familiale s'expliquait aussi par cette *« élimination des pasteurs »*. *« Presque la moitié des couples divorcent ou se séparent, surtout en Bohême. La pratique de l'avortement, bien qu'en légère diminution, est encore parmi la plus élevée au monde »*, a t-il déploré. Il a dénoncé *« l'hédonisme qui a fait pénétrer la crise des valeurs dans la vie quotidienne (...), dont les symptômes sont l'extension de la pornographie, la prostitution et la pédophilie. »*

Pour lui, saint Adalbert offre aujourd'hui *« l'occasion de réfléchir aux problèmes de l'Eglise dans cette nation »*. Le pape est donc allé dire, samedi 26 avril, aux jeunes de Hradec Kralové, à cent kilomètres de Prague, en quoi ce saint européen, trait d'union entre les Latins et les Slaves, pouvait être une source d'inspiration à l'aube du troisième millénaire. C'est à proximité de cette ville qu'est né, en 956, celui qui était allé porter la bonne parole aux Prussiens et fut assassiné.

Interrogé dans l'avion sur le point de savoir s'il était *« déçu »* par l'évolution des pays de l'Est, le pape a répondu : *« Plutôt content, mais sans illusion. On pouvait prévoir qu'après tant d'années, tout ne pouvait pas être pour le mieux. »* Au-delà de la reconquête des âmes, il faut aussi récupérer les biens confisqués par l'Etat. Le pape a donc proposé à la conférence épiscopale la création d'une commission mixte pour ce dossier. La question se pose pour 600 des 1 800 biens d'Eglise.

Beaucoup de restitutions ont déjà été effectuées, mais pour 140 de ces confiscations la rétrocession est impossible parce ces biens ont déjà été cédés plusieurs fois, privatisés ou donnés aux communes. Reste aussi à donner un cadre juridique au retour à la nation de la cathédrale Saint-Guy, magnifique joyau de Prague où repose saint Adalbert.

Ce dossier n'a apparemment pas été évoqué lors de la rencontre entre Jean Paul II et le premier ministre Vaclav Klaus, où il fut surtout question de l'Europe. Le pape a réexprimé son souhait de faire progresser les travaux historiques en vue de la réhabilitation de Jan Hus, brûlé pour hérétisme en 1415 et qui demeure une référence pour la République tchèque.

Michel Bôle-Richard

Le fauteuil roulant de Roosevelt réhabilité

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est un petit complot historique déjoué par le *« politiquement correct »* : le président américain vient d'annoncer son intention de soumettre prochainement au Congrès une loi visant à commander une nouvelle statue pour le mémorial dédié à Franklin Delano Roosevelt (FDR), qui doit être inauguré le 2 mai, sur les rives du Potomac. La décision de Bill Clinton a été accueillie par des transports de joie au sein des associations de handicapés, et avec soulagement par les conseillers présidentiels. Les premières, qui constituent un important groupe de pression, avaient menacé de perturber le discours que le chef de la Maison Blanche doit prononcer à cette occasion.

C'est que la nouvelle statue à laquelle pense M. Clinton devra représenter FDR assis dans son fauteuil roulant. L'hommage au père du New Deal étant par ailleurs largement rendu, c'est, à vrai dire, plus la petite voiture que le 32e président des États-Unis que l'ouvrage du sculpteur a pour fonction d'exposer. Car sur les neuf sculptures présentées, aucune ne trahit l'infirmité de l'homme au fume-cigarettes. L'une d'elles campe même FDR dans une pose classique, assis, le bas du corps couvert d'une large cape qui dissimule soigneusement son fauteuil.

La vérité, certes, n'est pas niée : à l'entrée, il est rappelé au visiteur qu'en 1921 (il avait alors trente-neuf ans) Franklin Roosevelt avait contracté la poliomyélite, maladie qui devait le laisser à moitié paralysé durant les vingt-quatre dernières années de sa vie. Or, pour les millions d'Américains handicapés, FDR est doublement un héros : l'homme qui a voulu faire de l'Amérique l'*« arsenal de la démocratie »* pendant la seconde guerre mondiale incarne aussi un courage exemplaire.

La « bataille du mémorial » fait rage depuis 1978. Elle a mis aux prises les handicapés, soutenus par seize des petits-enfants de FDR, ainsi que les anciens présidents Gerald Ford, Jimmy Carter et George Bush, rejoints dernièrement par Bill Clinton, que l'on dit spécialement concerné depuis qu'il est obligé de se mouvoir avec des béquilles. Tous étaient soucieux de ne plus cacher que Franklin Roosevelt présida pendant douze ans aux destinées de l'Amérique en étant confiné dans un fauteuil roulant. Les responsables de la commission, de leur côté, voulaient surtout respecter la farouche volonté du disparu.

« La seule chose dont nous devons avoir peur, c'est de la peur elle-même » : l'auteur de cette phrase fameuse avait en effet la hantise que son infirmité soit montrée aux Américains. FDR n'apparaissait jamais en public avec des béquilles ou assis dans son fauteuil roulant. Son service de protection avait fait construire des rampes d'accès à la plupart des bâtiments officiels de Washington, afin de permettre à la voiture présidentielle d'approcher de très près l'entrée. Le président faisait les derniers mètres debout, appuyé sur le bras d'un aide, ou arrivait à l'avance à ses rendez-vous, pour qu'on ait le temps d'escamoter son fauteuil.

S'il le fallait, les photographes officiels avaient consigne de regarder ailleurs, et les amateurs, précise l'historien Hugh Gallagher, étaient priés de remettre leurs films aux agents secrets. Les Américains, estimait FDR, ne voulaient pas être confrontés au spectacle d'un président incapable de marcher seul. Les temps ont changé : aujourd'hui, les différences et les handicaps ne sont plus niés, au contraire. Le créateur de l'Etat-providence n'avait pas imaginé qu'il serait un jour trahi par le *« politiquement correct »*.

Laurent Zecchini

Les ministres des finances du G 7 s'inquiètent de la faiblesse du yen

Le sommet de Denver (Colorado), en juin, se penchera sur les pays « émergents »

Réunis ce week-end à Washington, les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés (G 7) ont discrètement fait part, dans leur communiqué, dimanche 27 avril, de l'inquiétude que leur inspire l'affaiblissement continu du yen par rapport au dollar et de leur préoccupation face au risque de gonflement des excédents commerciaux nippons que recèle ce déséquilibre des parités monétaires.

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

En cette fin avril 1997, les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés (G 7) ont relativement peu de nouvelles à donner sur leurs sujets d'intérêt traditionnels... En matière de conjoncture, la croissance continue à être forte dans le monde anglo-saxon, faible en Europe et au Japon ; en matière monétaire, ils se félicitent tous des politiques menées, meme si certains reprochent au continent européen sa trop grande rigidité ; en matière de taux de changes, c'est à Berlin, début février, que les Sept ont envoyé un signal aux marchés, estimant que les déséquilibres notoires de parités étaient corrigés et qu'il s'agissait désormais d'éviter une trop grande volatilité du cours des devises.

Les Etats-Unis s'inquiètent de la faiblesse actuelle du yen, mais il ne serait pas de bon ton de mettre trop en avant un sujet américano-nippon dans une instance multilatérale. Les Sept se sont donc contentés d'une mise en garde contre de possibles déviations de la situation actuelle, c'est-à-dire contre une appréciation rapide du dollar, et de tirer la sonnette d'alarme contre un éventuel gonflement des déséquilibres commerciaux, c'est-à-dire d'une hausse prononcée de l'excédent japonais. *« Nous avons souligné l'importance d'éviter des taux de change qui pourraient conduire à la réapparition de déséquilibres extérieurs importants »*, note le communiqué des Sept. Ou plutôt des Cinq, puisque ni Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, ni Paul Martin, le ministre des finances canadien, n'avaient fait le voyage de Washington, retenus tous deux par des impératifs électoraux.

Jean Arthuis était, lui, présent dans la capitale américaine, même si, campagne électorale oblige, il n'a fait qu'un simple aller-retour au G 7 et s'est désengagé du *« road show »* de promotion de l'euro mené par les responsables français. Aux yeux du ministre français de l'économie, les motifs de satisfaction ne manquent pas, entre la forte croissance mondiale, la situation satisfaisante des taux de change, la reconnaissance de l'euro hors des frontières de l'Union et les travaux sur la stabilité financière internationale. A ceux qui, comme le Fonds monétaire international (FMI), déplorent la faiblesse de l'investissement dans l'Hexagone, il rétorque que les hommes d'affaires se montrent généralement attentistes avant les échéances électorales et que l'investissement est généralement dopé après le scrutin. Interrogé sur la perception étrangère de l'euro, le ministre répond que *« la création de l'euro au 1er janvier 1999 est une réalité incontournable pour tous »*. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a fait preuve de la même tranquillité en affirmant que l'entrée en vigueur de l'Union monétaire *« n'aurait pas d'effet significatif, de quelque manière que ce soit »* (sur l'économie américaine), et que l'euro ne remettrait pas en cause la position du dollar comme monnaie de réserve internationale. Et tant pis si, en Europe, les économistes s'interrogent sur le calendrier et les modalités de l'Union monétaire, ou si, aux Etats-Unis, les spécialistes étudient les conséquences de l'introduction d'une nouvelle grande devise dans la constellation monétaire mondiale.

Reste à préparer le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G 7, qui se tiendra en juin, sur le territoire américain, à Denver (Colorado). Le communiqué des ministres des finances consacre de longs développements aux économies émergentes. Que ce soit sous l'angle des efforts entrepris, sous les auspices du groupe des Dix (les principales banques centrales), pour promouvoir la stabilité financière internationale ; sous celui de la lutte contre la corruption, au sujet de laquelle le G 7 a demandé la *« suppression rapide de la déductibilité des pots-de-vin »* ; sous celui de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, grâce à laquelle la charge de l'Ouganda vient d'être réduite par une initiative conjointe du FMI, de la Banque mondiale et du Club de Paris (qui regroupe les principaux Etats créditeurs) ; sous celui de la libéralisation des mouvements de capitaux, à propos de laquelle les Sept se sont prononcés en faveur d'une modification des statuts du FMI, lui permettant d'élargir ses compétences dans ce domaine ; ou encore sous celui des laissés-pour-compte de la mondialisation, principalement des Etats africains, dont une partie se trouvent actuellement enlisés dans des conflits sanglants.

Le sommet de Denver sera l'occasion d'une initiative multilatérale sur l'Afrique, sur la base des engagements pris lors du sommet des Sept en juin 1996, à Lyon. Une initiative qui paraît soudain très chère aux yeux de Washington. Denver pourrait aussi être le prétexte de l'octroi à Moscou de plusieurs concessions évoquées lors du récent sommet Clinton-Eltsine d'Helsinki : adhésion de la Russie au Club de Paris, calendrier en vue de son admission à l'Organisation mondiale du commerce. A Washington, les Sept se sont pour l'instant contentés de se féliciter de la nouvelle dynamique réformatrice de la Russie, qui se démarque de *« l'incapacité du gouvernement ukrainien à mettre en œuvre des réformes ambitieuses »*.

Françoise Lazare

Forte hausse du dollar

Le dollar s'inscrivait en forte hausse, lundi matin 28 avril, au lendemain de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7) de Washington. Il cotait 1,7392 mark, 5,8570 francs et 127,10 yens (contre 1,7150 mark, 5,79 francs et 125,60 yens vendredi 25 avril en clôture). L'absence d'appel explicite à un redressement du yen dans le communiqué final du G7 et les divergences de vue perceptibles dans les déclarations des responsables monétaires internationaux ont encouragé les opérateurs de marché à reprendre leurs achats de billets verts. Alors que le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a affirmé qu'*« une nouvelle hausse du dollar serait inappropriée »*, le ministre français, Jean Arthuis, a salué l'appréciation de la monnaie américaine, *« excellente pour la croissance en France »*. Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, enfin, s'est refusé à tout commentaire sur l'évolution du dollar souhaitée par la Maison Blanche.

M. Baker évoque un « espoir » pour le Sahara occidental

VILLAYA DE SMARA
(territoire concédé par l'Algérie)
de notre envoyée spéciale

Ils l'ont attendu avec ferveur, pendant des heures, sous le soleil blanc du désert, avec le vent de sable qui piquait les yeux des enfants agitant des colombes de la paix en papier, près des militaire stoïques et des chameaux surchargés. Ils l'ont attendu en chantant et en dansant, sous les tentes, au son des tambours, dans ce qui pouvait passer pour une fête un peu disproportionnée. Ils l'auraient attendu sans doute encore davantage si cela avait été nécessaire, tant il est vrai que, pour les Sahraouis réfugiés dans les camps près de Tindouf, dans ce territoire concédé par l'Algérie, qui les soutient sur les plans diplomatique et militaire, la venue de l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, nommé envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, était un événement presque historique. Peut-être enfin une nouvelle chance, pour le Sahara occidental, cette ancienne colonie espagnole revendiquée par le Front Polisario, mais sous contrôle militaire marocain depuis plus de vingt ans, dans laquelle un cessez-le-feu a été instauré en 1996, même si aucune paix durable n'a encore été signée.

Pourtant, en venant visiter ce camp de réfugiés, où s'entassent quelque 30 000 personnes, dimanche 27 avril, et rencontrer les autorités de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Baker n'avait a priori pour tâche que d'*« écouter, évaluer, rendre compte »*. Dans la même intention, il s'était rendu, les jours précédents, au Maroc, en Algérie et en Mauritanie. Son but, a-t-il expliqué au cours d'une brève déclaration, était double : il devait s'informer, pour juger si le plan de paix de 1988, accepté par les deux parties mais jamais entré en vigueur, est encore applicable tel quel ou, dans le cas contraire, envisager de nouvelles initiatives. M. Baker devra remettre un rapport à l'ONU avant le 31 mai, date de la fin de la mission de la Minurso, la force de l'ONU qui a cherché, sans succès, à organiser pendant plus de cinq ans un référendum d'autodétermination pour les Sahraouis.

Etait-ce assez pour répondre à l'attente des réfugiés ? Ces derniers, las de vingt ans d'exil et de lutte, et de six ans d'immobilisme diplomatique, se sentent oubliés. Certains parlent de reprendre les armes, mais tous, malgré tout, comptent sur la personnalité de M. Baker, ses appuis à Washington, et surtout sur l'intérêt nouveau des Américains pour la région pour redonner une impulsion à un processus de paix enlisé. Très prudent, M. Baker n'a pas fermé la porte à l'optimisme. *« Les entretiens ont été très productifs »*, devait-il souligner, en annonçant que, dans un geste de *« soutien à sa mission »*, le Front Polisario va libérer 85 prisonniers de guerre marocains (200 ont été déjà relâchés). Et il ajoutait : *« Le problème est très difficile à résoudre, mais il n'est pas sans espoir, sans quoi je ne serais pas ici. »*

Marie-Claude Decamps

La Ligue du Nord italienne perd la mairie de Milan

ROME. Aucun maire n'a été élu au premier tour dans les grandes villes italiennes où se déroulaient, dimanche 27 avril, des élections municipales partielles. Selon les premiers sondages diffusés par les chaînes de télévision publiques et privées, le mouvement sécessionniste italien de la Ligue du Nord perd la mairie de Milan, capitale économique de l'Italie, qu'elle détenait depuis 1993. Le maire sortant, Marco Formentini, arrive en troisième position et ne participera pas au second tour, prévu le 11 mai prochain, et qui opposera le candidat du Pôle des Libertés (centre-droit), Gabriele Albertini, arrivé nettement en tête, au candidat de centre-gauche de L'Olivier, Aldo Fumagalli. A Turin, capitale de l'industrie automobile, le maire sortant de gauche, Valentino Castellani est distancé par le candidat du Pôle des Libertés, Raffaele Costa. – *(AFP.)*

Le président allemand Roman Herzog dénonce la « paralysie » de ses compatriotes

BONN. *« Il règne en Allemagne une absence de courage (...). Un sentiment de paralysie flotte au-dessus de notre société »* : tel est le diagnostic sévère du président allemand Roman Herzog, délivré à l'occasion d'un discours prononcé à Berlin, samedi 26 avril. Tout doit être fait pour éviter un *« blocage des institutions »*, selon le chef de l'Etat allemand, qui souligne que *« les groupes de pression et les pessimistes »* dominent le débat public sur tous les grandes réformes du moment – impôts, retraites, assurance-maladie, formation, monnaie unique. Prenant pour exemple le dynamisme asiatique, le président de la République fédérale appelle ses compatriotes à un *« sursaut »* afin de ne pas manquer leur passage au XXIe siècle. Ce *« discours de Berlin »* sera tiré à 10 000 exemplaires et distribué dans les écoles, les universités et auprès de nombreux décideurs allemands. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS – UNIS : deux personnes prises en otages,** dimanche 27 avril, dans les environs de Fort Davis, au Texas occidental, par des militants armés membres d'un groupe dénommé République du Texas et partisan de l'indépendance de cet Etat, ont été relâchées, lundi 28 avril, dans la matinée. Les preneurs d'otages demandaient, outre l'organisation d'un référendum sur l'indépendance du Texas, la libération d'un des leurs arrêté par la police, quelques heures auparavant, pour infraction à la législation sur les armes. – *(AP.)*

ASIE

■ **CHINE : Pékin a ratifié la Convention sur l'interdiction des armes chimiques** le 25 avril, a annoncé, lundi 28 avril, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Elle est le 78e pays signataire. Le traité, qui n'a pas été ratifié par la Russie, prend effet le 29 avril et interdit le développement, la production, l'entreposage et l'utilisation des armes chimiques. – *(AFP.)*

■ **L'armée chinoise** a ouvert le feu, jeudi 24 avril, sur des émeutiers, faisant deux morts et sept blessés à Yining, dans la province du Xinjiang (nord-ouest), a indiqué dimanche 27 avril un quotidien de Hongkong, *Ming Pao*. Des troubles ont éclaté dans la ville à la suite de l'exécution de trois militants séparatistes jugés pour leur participation à de précédentes émeutes. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : Boris Eltsine ne compte pas assister** en juillet prochain au sommet de l'OTAN qui doit décider de l'admission dans l'Alliance atlantique de certains pays d'Europe centrale, a rapporté samedi 26 avril l'agence Interfax. *« La participation à la prochaine réunion de Madrid n'a jamais été envisagée sérieusement par la haute direction russe »*, a déclaré Sergueï Iastrjembski, porte-parole du chef de l'Etat russe. – *(Reuter.)*

■ **POLOGNE : le Sénat polonais s'est prononcé,** samedi 26 avril, par 38 voix contre 26 et quatre abstentions, pour l'abolition de la peine de mort. La Chambre basse de la Diète avait déjà voté dans le même sens le mois dernier. Un moratoire sur les exécutions était en vigueur en Pologne depuis 1988. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le transport par hélicoptères des pèlerins irakiens** depuis la frontière saoudienne vers des gouvernorats irakiens s'est achevé dimanche matin 27 avril sans incident, a indiqué l'agence officielle INA. Les hélicoptères ont ainsi violé les zones d'exclusion aériennes instaurées par les forces alliées dans le sud et le nord de l'Irak. Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils n'exerceraient pas de représailles militaires. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : les élections législatives ont été marquées,** dimanche 27 avril, par une forte participation, selon les autorités, en dépit du boycottage des socialistes. La coalition au pouvoir était presque assurée de l'emporter. Des incidents sanglants, notamment dans la province du sud d'Abyan, ont cependant fait seize morts et six blessés. – *(AFP.)*

Elections anticipées au Canada

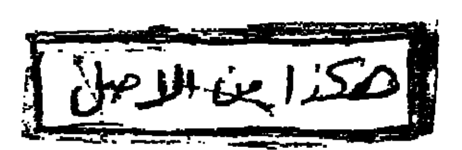
OTTAWA. Des élections générales anticipées auront lieu au Canada le 2 juin, a annoncé, le 27 avril, à Ottawa, le premier ministre canadien, Jean Chrétien. Dans un discours prononcé après l'entrevue avec le gouverneur général Roméo Leblanc, représentant de la Reine, qui venait d'accepter la dissolution de la Chambre des communes, M. Chrétien s'est félicité de ce que son gouvernement ait *« restauré la souveraineté financière du Canada »* et *« assaini les finances publiques plus rapidement et mieux que prévu »*. Il a toutefois reconnu que le chômage demeurait *« trop élevé »*. M. Chrétien pouvait attendre jusqu'en octobre 1998 avant de convoquer aux urnes les électeurs. Mais il a décidé de le faire dès à présent car son parti, en dépit d'une baisse de popularité, jouit encore d'une certain prestige, profitant, notamment, de la division de ses adversaires. Les derniers sondages accordent 42 à 50 % des voix au Parti libéral, alors qu'aucun des partis d'opposition n'atteint 20 % au niveau national. – *(AFP.)*

Le Chili va commander deux sous-marins à la France

LE CHILI doit confirmer *« dans quelques jours »*, selon Charles Millon, le ministre français de la défense qui l'a annoncé, dimanche 27 avril au Grand Jury RTL-*Le Monde*, sa commande de deux sous-marins à la France. A ce contrat de 2,5 milliards de francs est associé le chantier naval espagnol Bazan (*Le Monde* des 26-27 janvier). Déplaçant 1 570 tonnes en plongée, cette classe de sous-marins lance-torpilles a été baptisée « Scorpène ». Empruntant à la technologie des sous-marins nucléaires conçus à Cherbourg, mais propulsé de façon classique, le Scorpène peut assurer des patrouilles océaniques de longue durée et descendre à 300 mètres. Il est voué à la lutte contre des navires de surface et d'autres sous-marins. La France l'a emporté face à des propositions suédoises, britanniques, mais surtout allemandes. En principe, les Scorpène doivent remplacer deux sous-marins d'origine britannique, de la catégorie Oberon, qui sont en service dans la marine chilienne depuis plus d'une vingtaine d'années.

La marine chilienne a récemment commandé à la France des hélicoptères Cougar armés de torpilles Murène et de missiles mer-mer Exocet, qu'elle a installés sur deux anciennes frégates britanniques déplaçant 6 200 tonnes et converties, de la sorte, en puissants torpilleurs porte-hélicoptères.

Entre le Chili et la France, d'autres discussions portent actuellement sur l'achat d'une douzaine de Mirage 2000-5. L'armée de l'air chilienne possède un escadron de reconnaissance composé d'une quinzaine de Mirage 50 (une version améliorée du Mirage III français), qu'elle vient de moderniser. Face au Mirage 2000-5, le Chili a reçu des offres américaines (le F-16) et suédoises (le Gripen JAS-39). Le marché chilien est évalué à 2,5 ou 3 milliards de francs. Il est exclu que Santiago se prononce avant fin 1997. Le fait que Lockheed-Martin, le constructeur du F-16, ait été autorisé à prendre part à la compétition au Chili semble indiquer que Washington est aujourd'hui disposé à lever son embargo décrété, dans les années 70, à l'encontre de certains Etats d'Amérique latine.



هكذا من الاصل

Comment déverrouiller l'emploi des jeunes ?

Depuis plusieurs années, l'Union des Industries Métallurgiques et Minières mène des actions en faveur de l'emploi des jeunes. Cette année, pendant le premier semestre, des propositions concrètes sont élaborées au cours de cinq étapes de travail.

Décembre 1996 : les chiffres clés.
Études préparatoires, constats et premières orientations.

Janvier 1997 : sondage d'opinions sur l'emploi des jeunes.
1000 personnes représentatives de la population française y ont participé.

Février / Mars 1997 : 500 commissions départementales.
Organisées par 93 chambres syndicales territoriales de la métallurgie, ces commissions ont réuni des jeunes, des parents, des enseignants, des formateurs et des chefs d'entreprises.

23 septembre 1997 : le Forum Emploi Jeunes.
A partir des idées exprimées dans les régions, l'UIMM présentera un ensemble de propositions. Pour mieux les définir, nous vous demandons votre avis

Aujourd'hui, c'est à vous de donner votre avis.

Voici les propositions de l'UIMM

	Favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Défavorable
à l'Éducation nationale				
1 Dès l'entrée en 6ème et jusqu'à la fin des études, la mise en place d'un enseignement obligatoire pour aider les jeunes à mieux connaître le monde de l'entreprise et faire un choix professionnel.	☐	☐	☐	☐
2 La création d'un enseignement obligatoire concernant les débouchés en France et à l'étranger ainsi que la création d'entreprises.	☐	☐	☐	☐
3 Une nouvelle voie de recrutement d'enseignants, dans la limite de 20 % des postes, en engageant des femmes et des hommes issus du monde professionnel et ayant au moins dix ans d'expérience.	☐	☐	☐	☐
aux Pouvoirs publics :				
4 Le soutien au développement de l'apprentissage par la mise à disposition d'enseignants volontaires dans les centres de formation d'apprentis.	☐	☐	☐	☐
5 L'exonération de charges pour tout emploi à temps partiel occupé par un étudiant, dans la limite de 800 heures par an.	☐	☐	☐	☐
6 Permettre à tous les jeunes ayant mené leur formation initiale jusqu'à Bac +2 (maximum), de reprendre leurs études, après l'exercice d'une activité professionnelle, grâce à un chèque Education de 50 000 F.	☐	☐	☐	☐
aux Entreprises :				
7 Parrainer la création d'entreprises et l'initiative individuelle des jeunes diplômés à travers l'offre d'emplois à temps partiel et de financements sous forme de capital risque.	☐	☐	☐	☐
8 L'engagement des entreprises dans l'apprentissage pour atteindre le plus tôt possible 2 % de leurs effectifs.	☐	☐	☐	☐
9 La promotion interne par la reconnaissance des acquis professionnels plutôt que de survaloriser les diplômes.	☐	☐	☐	☐

Communiquez vos réponses en choisissant l'un des 4 moyens suivants :



Internet :
http://www.uimm.fr



Minitel :
3615 UIMM
(1,29 F la minute)



Téléphone :
N°Vert APPEL GRATUIT 0800 14 15 16



Courrier :
SANS AFFRANCHIR
UIMM / Emploi Jeunes
Libre réponse 14743-75
75851 Paris Cedex 17



UNION DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES ET MINIÈRES

Photo : Didier Guy

CAMPAGNE Alain Juppé a présenté sur TF 1, dimanche 27 avril, un programme comportant notamment une série d'engagements pour les *« quarante premiers jours »* qui suivront les élections législatives, tout en affirmant qu'il n'est *« absolument pas »* candidat à sa propre succession comme premier ministre. Les mesures qu'il a annoncées sont dans la continuité de sa politique actuelle, agrémentées de quelques emprunts à la gauche. ● **LE PROJET COMMUN** du RPR et de l'UDF, qui doit être rendu public officiellement mardi, est organisé en quatre chapitres : *« un Etat efficace au service des citoyens »*, *« libérer l'initiative au service de l'emploi »*, *« rénover notre pacte social pour mieux protéger »*, *« faire de la France le moteur d'une Europe proche du citoyen »*. ● **LES SONDAGES** confirment l'avance de la majorité sortante sur la gauche en voix et en sièges.

Alain Juppé annonce une « nouvelle étape » si la droite l'emporte

Le premier ministre a assuré qu'il n'est « absolument pas » candidat à sa propre succession comme premier ministre, mais les engagements qu'il a pris en cas de victoire de la majorité sortante sont strictement conformes à la politique qu'il mène aujourd'hui

INVITÉ, dimanche 27 avril, de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », Alain Juppé en a fait la promesse : si la majorité l'emporte aux élections législatives, commencera alors *« une nouvelle étape »*, avec *« une nouvelle équipe »*. Pour renforcer l'impression que l'heure était beaucoup plus à *« un nouvel élan »* qu'au *statu quo*, il a affirmé qu'il n'est *« absolument pas »* candidat à sa propre succession.

Vértable engagement ou simple posture de campagne ? Pour illustrer son propos, le premier ministre a détaillé, en tout cas, un programme de gouvernement qui s'apparente fort à celui qu'il comptait lui-même mettre en œuvre avant que la dissolution ne soit prononcée. Même s'il a suggéré une accélération de certaines réformes, en annonçant les mesures des *« quarante premiers jours »* de l'après-élections, il a plaidé, en réalité, pour une stricte continuité de la politique économique.

Le premier exemple est celui de la politique budgétaire. Tout en écartant un gel durable des crédits – *« ce ne serait pas réaliste »*, a-t-il dit –, M. Juppé a proposé que les dépenses de l'Etat, au cours de la prochaine législature, suivent un rythme d'évolution *« un peu moins rapide »* que celui de l'inflation. Or, cette norme est celle qui avait été annoncée par le gouvernement. Publié en annexe du projet de loi de finances pour 1997, le « Rapport économique et financier » proposait que les dépenses de l'Etat progressent de 0,75 % en valeur en 1998, puis de 1,25 % par an jusqu'en 2001. A entendre M. Juppé, on comprend donc que ce schéma serait respecté, sauf en 1998, année au cours de laquelle les crédits continueraient, comme en 1997, d'être seulement reconduits en francs courants.

MOINS DE MINISTÈRES

S'attardant sur le rôle de l'Etat, M. Juppé a certes annoncé quelques réformes nouvelles, comme la réduction à quinze du nombre des ministères, ainsi que le remplacement de l'ENA *« par autre chose »*, mais, globalement, le cap restera inchangé : après avoir rappelé que cinq mille postes de fonctionnaires avaient été supprimés dans le budget de 1997, le premier ministre a indiqué que la diminution des effectifs de la fonction publique sera poursuivie *« à peu près au même rythme »*, et cela *« encore pendant deux ou trois ans »*. Pour la politique fiscale, M. Juppé a aussi voulu donner le sentiment de vouloir en faire plus, et plus vite, mais les projets qu'il a annoncés sont dans la droite ligne de ce qui est déjà connu. Ainsi, pour l'impôt sur le revenu, s'est-il gardé d'annoncer une accélération du programme qui a été voté à l'automne par le Parlement et qui prévoit une baisse de 25 milliards de francs en 1997 et de 12,5 milliards, les quatre années suivantes. *« Ce programme de baisse de l'impôt sur le revenu doit être confirmé »*, a-t-il indiqué.

Pour les autres mesures, il en va de même. M. Juppé a notamment annoncé *« un programme de baisse supplémentaire des charges sociales sur les bas salaires dans les PME »*. Or, il s'agit, visiblement, du nouveau dispositif que le gouvernement a mis à l'étude depuis bientôt deux mois, tendant à élargir aux industries de main-d'œuvre le plan initialement prévu pour la seule industrie textile auquel la Commission européenne a opposé son véto.

Dans le cas de la TVA, M. Juppé n'a pas, non plus, dévié du discours officiel. Alors qu'il avait annoncé initialement que la majoration de deux points du taux normal, survenu le 1er août 1995, serait annulée dès que les déficits publics reviendraient à 3 % de la richesse nationale, le gouvernement suggère depuis pluseurs mois qu'il ne s'agit plus d'une priorité. Cette fois encore, M. Juppé n'a pris aucun engagement. Interrogé sur la question, il a juste fait ce constat : *« Ceci doit être intégré, bien sûr, dans le travail que nous allons faire. »* Comme on le sait depuis près d'un an, la majorité mettrait en œuvre, de plus, une réforme de la taxe professionnelle.

« LE DROIT AU TEMPS CHOISI »

Sur chaque grand dossier social, le premier ministre s'est livré au même exercice. Ainsi a-t-il créé la surprise en annonçant une *« initiative forte »* concernant *« le temps de travail »*. Que faut-il entendre par là ? La droite serait-elle déterminée à marcher sur les brisées de la gauche ? Evidemment non. S'il a chanté les louanges de la loi Robien, M. Juppé a tout aussitôt apporté ce bémol : *« Nous sommes prêts à soumettre à la nouvelle Assemblée un texte qui permettra de donner un véritable droit au temps choisi, de lutter contre certains abus du temps partiel, (...) de lutter contre l'abus d'heures supplémentaires. »* Il ne s'agit donc pas d'une réorientation de la politique gouvernementale, mais de la confirmation d'un projet sur lequel travaille depuis plusieurs mois le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot.

De même, M. Juppé a annoncé une autre *« initiative »*, consistant à avancer dans la voie de *« l'assurance-maladie universelle »*, de sorte qu'il n'y ait plus, comme actuellement *« cent mille à trois cent mille personnes »* qui n'aient *« pas de couverture maladie »*. Or, là encore, M. Barrot avait annoncé qu'un projet de loi sur ce sujet serait transmis au Parlement en juin.

Ici où là, le premier ministre a, certes, ponctué ce discours de quelques nouveautés. Et la plate-forme commune du RPR et de l'UDF, dont *Le Monde* dévoile les grandes lignes *(lire ci-dessous)*, en comprend elle-même quelques-unes. Ainsi la majorité s'est-elle mise d'accord pour proposer de *« détaxer les investissements en fonds propres dans les PME »*, de créer un *« livret-emploi »* qui *« drainera l'épargne des particuliers vers les PME »* ou encore pour *« réduire les droits de mutation sur les résidences principales »*. De même, dans une formule elliptique, la plate-forme RPR-UDF suggère une réforme qui semblait écartée depuis le mouvement de grèves de novembre et décembre 1995 : il faudra, dit-elle sans autre précision, *« poursuivre la consolidation de notre système de retraite »*.

De son côté, M. Juppé a annoncé *« un programme de baisse d'impôts en faveur de la création, du développement et de la transmission d'entreprise »*. S'agit-il, pour ce qui concerne le dernier volet de cette réforme, de rouvrir le dossier de l'impôt sur la fortune ? M. Juppé n'en a pas dit plus, mais l'allusion n'est peut-être pas anodine. Les parlementaires de la majorité, qui font campagne depuis plusieurs mois pour une refonte de l'ISF, estiment que celle-ci permettrait précisément d'améliorer la transmission des entreprises.

A ces nuance près, toutefois, pas de changement de cap ! En quelque sorte, M. Juppé s'est livré à une variation sur un thème publicitaire bien connu : la couleur d'une politique économique nouvelle, la saveur d'une politique nouvelle, mais...

Laurent Mauduit

Les 40 premiers jours de la droite

M. Juppé, qui n'est *« absolument pas candidat à sa propre succession »* a présenté, dimanche 27 avril, le programme RPR et UDF pour les *« quarante premiers jours »* de la nouvelle législature, en cas de victoire de la droite.

● **Budget** : fixer pour cinq ans le cadre de *« l'évolution des dépenses et des recettes »* de l'Etat. Après un gel des dépenses en 1998, comme en 1997, au niveau de 1996, celles-ci *« augmenteraient* [ensuite] *un peu moins que l'inflation »*.

● **Impôt** : aller *« au-delà de ce qui a été déjà réalisé »* sur les baisses d'impôts et poursuivre la baisse des charges sur les bas salaires *« à condition qu'il y ait création d'emplois »*. Elaboration d'un statut de *« la toute petite entreprise »*.

● **Ecologie** : instaurer un *« comité d'éthique de l'environnement »* composé de *« personnalités indépendantes »* qui pourrait notamment étudier la question du redémarrage de Superphénix.

● **Législations** : soumettre au Parlement, un projet sur l'aménagement du temps de travail, concernant notamment le temps choisi, le temps partiel ou les heures supplémentaires ; un projet de loi d'orientation agricole. Réinscrire le projet de loi sur la cohésion sociale, examiner le projet Toubon sur la répression des violences sexuelles sur les enfants et celui sur l'instauration de l'assurance-maladie universelle.

● **Etat** : relancer la décentralisation et la déconcentration, en réduisant, notamment, *« à quinze maximum »* le nombre des ministères et remplacer l'ENA, qui a *« vieilli »*, *« par autre chose plus proche de la réalité »*.

● **Cumul** : s'attaquer au cumul des mandats, en autorisant un *« seul mandat parlementaire »* et une *« seule fonction exécutive »*.

Le RPR et l'UDF se sont mis d'accord sur un programme commun

LE COMITÉ POLITIQUE de campagne de la majorité devait se réunir, mardi 29 avril, sous la coprésidence d'Alain Juppé et de François Léotard, pour adopter le projet commun à l'UDF et au RPR. Les deux formations de la majorité sont parvenues à se mettre d'accord, samedi 26 avril au soir, sur un texte commun de cinq pages, mis au point sous la direction de Jean-François Copé, député de Seine-et-Marne, pour le RPR, et d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, pour l'UDF. Le RPR, qui devait présenter, lundi, son propre programme, y a finalement renoncé.

Le texte commun devait encore faire l'objet d'ultimes arbitrages politiques et être « habillé » par les équipes de communication avant d'être rendu public, mardi. Il est organisé autour de quatre priorités, décalque de celles que le premier ministre avait énoncées, mardi 22 avril, dans son discours devant les parlementaires : *« Un Etat efficace au service des citoyens (...) ; libérer l'initiative au service de l'emploi ; rénover notre pacte social pour mieux protéger ; faire de la France le moteur d'une Europe proche du citoyen. »*

Au chapitre de la réforme de l'Etat, l'avant-projet reprend les grandes lignes énoncées par Jacques Chirac sur la justice. Il s'agit de *« faciliter l'accès des citoyens à la justice (...)grâce à des maisons de la justice ouvertes à tous »* et d'améliorer son efficacité par une meilleure *« procédure des flagrants délits et l'incompressibilité des peines »*.

« VALORISER L'APPRENTISSAGE »

Le texte prend acte, sans plus de précision, de la volonté de la majorité de *« stabiliser les dépenses publiques afin qu'elles ne progressent pas plus vite que les prix »*. Toutefois, une divergence d'appréciation demeure sur l'ampleur de la baisse des effectifs de la fonction publique. Alors que le chef du gouvernement a confirmé la réduction de 5 000 par an du nombre de fonctionnaires, les plus libéraux plaident pour 20 000.

Le texte manifeste la volonté de la majorité de *« restaurer la morale publique »* et de *« moderniser la vie politique »*. Dans cette optique, la majorité envisage d'*« interdire le cumul de plus de deux mandats, dont un exécutif (fonctions ministérielles comprises) »*, de limiter le nombre de ministres *« de 15 à 20 »*, de *« rendre incompatible un mandat national et la qualité de fonctionnaire à l'issue d'un premier mandat »* et de modifier le mode de scrutin régional. En revanche, le quinquennat, souhaité par l'UDF lors des discussions, n'a pas été retenu.

En matière d'éducation nationale, l'avant-projet se prononce pour une généralisation de l'aménagement des rythmes scolaires et souhaite *« valoriser l'apprentissage et les filières technologiques »*. Conformément aux propositions de M. Juppé, le projet n'oublie pas la décentralisation, qui devra *« progresser »* : il s'agit de *« généraliser l'expérimentation »* avant l'adoption des réformes, comme le souhaite depuis longtemps Pierre Méhaignerie (UDF-FD), de donner de *« nouvelles compétences en matière sociale »* aux départements, et de transférer aux régions *« la totalité de la formation professionnelle, le soutien à l'exportation pour les PME/PMI, une partie de la politique culturelle et une partie de l'aide au logement et des aides à l'emploi »*.

« UN EMPLOI OU UNE ACTIVITÉ »

Le chapitre économique, sans détailler les propositions, ouvre la porte à une réduction des charges sociales pour les bas salaires, à l'amorce d'une réforme de la taxe professionnelle et à la création d'un *« chèque emploi-charges sociales pour les très petites entreprises »*. Il annonce la poursuite des privatisations. L'UDF et le RPR ne sont pas encore parvenus à préciser les modalités de la baisse des charges sur les bas salaires. Pour la confédération, il faudrait instituer une franchise de 1 500 francs à 2 000 francs sur les salaires, tandis que le RPR veut limiter cette mesure aux plus bas salaires. Sur le terrain social, l'avant-projet évoque une *« grande loi sur la santé publique »* et la poursuite de *« la consolidation »* du système de retraite. Le RMI est *« garanti »*, le SAMU social serait étendu aux grandes villes, et une *« aide alimentaire »* apportée aux enfants des familles en difficulté. La politique de la famille passe par un relèvement de l'âge limite du versement des prestations familiales et le développement de *« toutes les formules d'emploi, de travail à la carte »* destinées aux parents. La droite s'engagerait à *« donner à chacun un emploi ou une activité »* et à *« garantir l'accès aux soins et au logement »*.

Enfin, un dernier chapitre est consacré à l'Europe. Il y est réaffirmé que l'objectif demeure de *« réussir le passage à l'euro au 1er janvier 1999 »*, mais aussi d'instaurer *« une véritable Europe sociale qui évite la concurrence déloyale entre les pays européens »*.

Cécile Chambraud

Les maires ruraux constatent que « les gens n'y croient plus »

BEAUNE (Côte-d'Or)
de notre envoyée spéciale

VU PAR

Les épouses, aussi, sont venues. Le sac à main vissé sur le manteau, le parapluie à fleurs prêt à être dégainé, elles écoutent sagement, devant le comptoir qui leur est réservé, l'hôtesse d'accueil qui leur explique le programme : circuit, en car, dans la ville et visite guidée des Hospices de Beaune. Pendant ce temps, les hommes et leurs quelques collègues féminines, tous maires de communes rurales – moins de deux mille habitants –, s'engouffrent dans la salle du Palais des congrès qui accueille, samedi 26 avril, les quelque quatre cents participants à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération nationale des maires ruraux (FNMR).

Il a fallu commencer tôt et bousculer un peu le programme des discours. François Paour, président de la FNMR, a, en effet, fait l'objet de multiples sollicitations. Campagne électorale oblige, tout ce que la région compte de notables locaux en mal de réélection à l'Assemblée nationale a tenu à venir se montrer au congrès et, si possible, à y prendre la parole. Dominique Perben est là, bien sûr, en ses multiples qualités de ministre de la décentralisation, de maire (RPR) de la ville voisine de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et de candidat aux législatives. Il défend son bilan ministériel – *« Ce que j'ai beaucoup aimé dans mes fonctions, j'en parle au passé, car les gouvernements sont éphémères... »* –, il tente prudemment de tracer quelques perspectives – *« Les domaines dans lesquels je... euh... souhaiterais avancer très vite »* –, et se retire dès la fin de son intervention. *« Les ministres et les députés, c'est toujours pareil,* maugrée un maire. *Ils commencent invariablement leur discours par "Pardonnez-moi d'être arrivé en retard" et ils le terminent toujours en disant : "Excusez-moi de devoir partir si tôt !" »*

La campagne électorale, la dissolution ? La réaction est unanime : *« On s'en fout ! On n'attend rien. De toute façon, on a été autant déçus par les promesses des gouvernements de droite que par celles des gouvernements de gauche »*, constate M. Paour, tout en se revendiquant *« barriste fidèle »*. *« Ce qui me fait peur,* continue-t-il, *c'est le désintérêt de la population. J'ai l'impression de revivre aujourd'hui l'antiparlementarisme des années 50-56. Et pourtant, dans nos petits villages, les gens sont consciencieux, ils vont voter. Mais là... »*

Son adjoint, Gérard Pelletier, de sensibilité rocardienne, confirme : *« Dans ma commune, cette semaine, on m'a parlé des ordures ménagères et on m'a demandé quand se termineraient les travaux dans la rue. Le reste, ils s'en fichent, car ils ont l'impression que tout leur échappe. Le premier parti de France risque bien d'être celui des pêcheurs à la ligne. Il y a une trop grande déconnexion entre l'appareil d'Etat, dans lequel je mets le Parlement, et le local. »* Bien sûr, lui, il ira voter – *« Je suis maire, c'est mon devoir »* –, mais, *« pour la première fois,* confie-t-il, *je ne vais pas voter PS. On prend les mêmes politiques et on recommence. C'est ça qui me fait voter ailleurs. Je crois que je vais voter communiste. »*

Andrée Rebilloud, maire d'un village de l'Isère, reconduira, elle, sans hésiter le député sortant. *« Il a bien fait son travail, il est de toutes les manifestations locales, il est connu. Moi, il me convient »*, explique-t-elle, avant de passer rapidement à un autre sujet. Elu d'une commune de cent cinquante habitants dans l'Ain, François Mimeur constate, placide : *« Oh, tout ça, c'est un calcul politique. Ça va bénéficier au gouvernement actuel mais, dans le village, vraiment, ce n'est pas leur souci. »* A côté de lui, son collègue ajoute : *« Moi, j'avais réunion de conseil, hier. Des élections, on n'en a parlé que pour organiser les tours de permanence à la mairie, le 25 mai. On a déjà des réunions électorales annoncées, personne n'a envie d'y aller. Pourtant, on est sympa, on paie l'apéro, mais les gens, ils n'y croient plus. »*

LES « POLYTECHNARQUES »

Dans la salle du Palais des congrès, les débats ont repris, après une rapide pause café. Les couloirs sont vides et le public, attentif, écoute et applaudit les maires qui se succèdent à la tribune pour dire leur désarroi. Face à la crise, à la déshérence des campagnes, à la mise en cause de la responsabilité pénale des élus, à *« l'incompétence parisienne des "polytechnarques" »*, aux budgets communaux périlleux. Ils participent avec la même attention à une table ronde sur *« la ruralité, projet de citoyenneté »*, en présence du chercheur Jacques Voisard, spécialiste des questions d'aménagement du territoire, et du sociologue Bertrand Hervieu.

On raconte longuement l'histoire mêlée et parfois tendue des communes de France et de la République. On applaudit Gambetta et Tocqueville, Bernanos et Raymond Lacombe, ancien président de la Fnsea (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). On parle de cette démocratie de proximité *« qui seule nous permettra de conserver notre idéal républicain »*, des jeunes *« qui ne savent plus assez ce qu'est la République et qui sont attirés par les extrêmes qui la menacent »*, de la cohésion sociale *« que les communes rurales doivent aider à préserver »* face au *« dangereux repli de la population sur elle-même »*, ou encore de la nécessaire *« suppression du cumul des mandats »*.

On évoque aussi l'Europe à construire, *« pas une Europe technocratique, mais une Europe dans laquelle la France doit apporter ses valeurs »*. On applaudit enfin, ravi, la conclusion d'un maire allemand, invité du congrès, qui lance : *« Nous, dans le monde rural, on est les plus forts pour préserver la démocratie. »* L'après-midi est déjà entamée, le déjeuner attend depuis longtemps, mais les débats se prolongent. La République, la cohésion sociale, l'Europe, de tout cela, oui, on veut encore parler.

Pascale Robert-Diard

Entre 40 et 100 sièges d'avance pour la droite

	RAPPEL LÉGISLATIVES 1993	INTENTIONS DE VOTE DE PREMIER TOUR EN %		
EXTRÊME GAUCHE	1,8	2	2,5	2
PC	9,1	10	9	10
PS	17,4	26 (PS + divers gauche)	28	28 (PS + divers gauche)
DIVERS GAUCHE	2,5		1,5	
ÉCOLOGISTES	11,1	6,5	5	7
UDF / RPR	39,7	37	35	39 (UDF + RPR + divers droite)
DIVERS DROITE	4,4	2,5	5	
FRONT NATIONAL	12,7	16	14	14

Projection moyenne et fourchette en nombre de sièges

Partis politiques : PC – PS & ECOLOGISTES – UDF-RPR – FN

SOFRES : 23 ; 202 projection moyenne (186 à 217) fourchette ; 329 (308 à 350) ; 1 (0 à 2)

BVA : 18 ; 249 (216 à 264) ; 296 (267 à 305) ; 1 (0 à 2)

L'Ifop ne rend publique que des fourchettes de résultats

IFOP : (19 à 25) ; (200 à 220) ; (311 à 331) ; (0 à 3)

L'enquête de l'Ifop a été réalisée le 25 avril auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes et publiée par le *Journal du dimanche* (daté 27 avril). L'enquête de la Sofres, réalisée auprès de 1 000 personnes, les 25 et 26 avril, a été publiée par *Le Figaro* (daté 28 avril) et celle de BVA pour Europe 1 et *Paris Match* (daté 29 avril) a été effectuée auprès d'un échantillon de 1 030 personnes entre le 24 et le 26 avril. La marge d'erreur sur un échantillon de 1 000 personnes est de 2 à 3 points.

Quand le premier ministre s'accommode des chiffres

LES CAMPAGNES sont propices aux approximations, même si elles sont enveloppées dans l'apparente rigueur des chiffres. Alain Juppé en a donné une belle illustration, dimanche 27 avril, à « 7 sur 7 » sur TF 1, en accusant les socialistes d'être les seuls responsables de l'explosion de la dette de l'Etat, d'avoir accru le nombre des chômeurs et de vouloir taxer les retraités. Qu'en est-il réellement ?

Le premier ministre affirme qu'entre fin 1988 et fin 1993, *« il y a eu 723 100 chômeurs de plus »*, alors que leur nombre ne se serait accru que de 3 300 entre 1994 et 1996. Que valent les comparaisons en valeur absolue, puisque le mode de calcul a été modifié en juin 1995, excluant du baromètre officiel les quelque 300 000 demandeurs d'emploi (340 000 aujourd'hui) qui avaient alors travaillé plus de 78 heures dans le mois. Pour comparer des choses comparables, il faut donc réintégrer ces chômeurs, aujourd'hui rangés dans une autre catégorie.

Or, si l'on retient l'ancien mode de calcul, le nombre de chômeurs est passé de 3 233 000 en juin 1995 à 3 454 400 en février 1997, soit 221 000 de plus. Le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), qui sert aux comparaisons internationales, n'a cessé d'augmenter : de 1989 à 1992, il est passé de 9,4 % à 10,4 % de la population active. Quand M. Juppé a été nommé premier ministre, il atteignait 11,5 % ; en février, il était de 12,8 %. La différence la plus sensible, entre la gauche et la droite, porte sur la nature de leur politique, la première insistant sur le traitement social, la seconde privilégiant un traitement économique à travers une baisse des charges sociales sur les bas salaires.

M. Juppé affirme également que le nombre d'emplois a reculé de 18 600 entre 1988 et 1993, mais qu'il a progressé de 243 600 entre 1994 et 1996. S'il est vrai que sur ces trois dernières années, l'économie a généré de l'ordre de 250 000 emplois supplémentaires dans le secteur marchand non agricole, elle le doit moins à sa gestion qu'à la reprise forte et éphémère dont a bénéficié Edouard Balladur en 1994, les créations se concentrant sur la période qui va de mi-1994 à mi-1995. Selon les dernières données (INSEE, Dares, UNEDIC), le nombre d'emplois salariés (non agricoles), qui était de 13 335 000 en juin 1995, s'établissait à 13 322 400 en décembre 1996. *« L'emploi est revenu au niveau de l'été 1995 »*, notait récemment le service statistique du ministère du travail.

Le président du RPR a encore accusé les socialistes d'avoir alourdi la dette de l'Etat. La gauche n'a pas été un modèle de rigueur en matière de gestion des deniers publics, mais l'explosion de la dette date de M. Balladur, qui avait notamment décidé d'y inscrire les déficits cumulés de la Sécurité sociale et d'anticiper le remboursement de la TVA aux entreprises. Entre fin 1993 et fin 1997, son encours devrait passer de 2 462 milliards de francs à 3 800 milliards de francs. En juin 1995, M. Juppé jugeait que le bilan de M. Balladur était *« calamiteux »* sur les déficits publics qui alimentent justement la dette.

Enfin, il a reproché au PS de vouloir créer 700 000 emplois publics – alors qu'il s'agit en fait de 350 000 emplois – et de préparer une mesure pénalisante pour les retraités, en remplaçant la cotisation maladie des salariés par la CSG (avec abattement à la base de 2 000 francs). Ce transfert *« apportera un avantage social pour la très grande majorité des retraités »*, souligne Pierre Moscovici, secrétaire national aux études du PS. Un retraité ayant une pension égale au Smic brut paierait moins qu'aujourd'hui, assure-t-il. Afin de ne pas pénaliser les retraités non imposables, le PS a prévu *« une majoration spéciale »* de pensions pour compenser ce prélèvement, à laquelle s'ajouterait une hausse de 0,9 % de pouvoir d'achat. Seuls les 5 % de ceux qui ont les pensions les plus élevées supporteraient une hausse de cotisation.

Jean-Michel Bezat

LE SONDAGE DU JOUR

Plus d'un Français sur trois reste indécis

LES PREMIERS JOURS de la campagne électorale, au lendemain de l'annonce de la dissolution, n'ont pas provoqué d'onde de choc dans l'opinion publique. Selon les trois derniers sondages, réalisés entre le 24 et le 26 avril par l'Ifop, la Sofres et BVA, le rapport des forces entre les deux grandes coalitions de droite et de gauche, qui polarisent le débat, est globalement stable par rapport aux enquêtes réalisées avant la décision présidentielle.

D'une part, il est frappant de constater la stabilité – entre 39 % et 40 % des intentions de vote des personnes interrogées – de la majorité sortante (RPR-UDF-divers droite) qui bénéficie, sans doute, du poids de ses quelque 460 députés. La prime aux sortants est d'autant plus sensible que les instituts commencent à interroger les Français sur leurs intentions de vote en fonction du nom des candidats réels dans leur circonscription, et non plus seulement en fonction d'étiquettes politiques. Comme le remarque, Jean-Luc Parodi, conseiller pour les études politiques de l'IFOP, dans *Le Journal du dimanche* (daté 27 avril), *« avec 26 %, le PS (et les divers gauche) fait moins bien, mesuré sur le nom de ses candidats que dans les enquêtes réalisées jusqu'ici sur le nom du parti, et l'UDF-RPR plutôt mieux grâce, probablement, à ses très nombreux députés sortants »*.

Quant à la gauche socialiste et communiste, avec 38 % à 38,5 % des intentions de vote, elle est également stable pour la Sofres et BVA, par rapport aux enquêtes réalisées par ces deux instituts à la veille de l'annonce de la dissolution (*Le Monde* du 23 avril). De manière très symptomatique, le souhait des Français n'a jamais été aussi partagé : selon la Sofres, 44 % des personnes interrogées expriment le désir d'une victoire de l'actuelle majorité et 42 % d'un succès de la gauche.

D'autre part, une proportion toujours aussi importante d'électeurs potentiels restent, à ce jour, dans l'expectative. L'annonce de la dissolution n'a pas déclenché une mobilisation beaucoup plus forte : début avril, 72 % des personnes interrogées par BVA se disaient tout à fait certaines d'aller voter ; elles sont aujourd'hui 75 %. Quant aux électeurs décidés à aller voter, ils sont encore nombreux – 36 % selon la Sofres et 38 % selon BVA – à déclarer qu'ils peuvent encore changer d'avis, d'ici au premier tour, par rapport au choix qu'ils affichent aujourd'hui.

Compte tenu du faible écart des intentions de vote en faveur de la majorité sortante ou de l'opposition de gauche, ces nombreux indécis vont constituer un enjeu décisif.

G. C.

Des voix aux sièges

LES RÉSULTATS des sondages peuvent paraître déroutants. A partir d'intentions de vote de premier tour très proches, les différents instituts obtiennent de nettes différences dans leurs projections en sièges. La traduction en sièges des intentions de vote affichées aujourd'hui par les Français est, en effet, un exercice délicat.

Plusieurs paramètres entrent dans ce calcul de probabilité. Le premier est évidemment le niveau national d'intentions de vote du premier tour. Les sondeurs partent de l'hypothèse qu'il y a un lien relativement stable, globalement, entre les résultats nationaux et les résultats de chaque circonscription. Sur la base des intentions de vote de premier tour et des résultats du précédent scrutin législatif de 1993, ils calculent donc les résultats probables dans chaque circonscription. Si, par exemple, un candidat socialiste a obtenu, en mars 1993, 10 points de mieux que le score national du PS, il sera crédité de 10 points de mieux que le niveau d'intentions de vote recueilli aujourd'hui par le PS.

Des correctifs – primes ou décotes – sont ensuite introduits en fonction de l'évolution récente de chaque circonscription. Par exemple, un député RPR, élu en 1993, qui n'a pu conquérir une mairie de ville de plus de neuf mille habitants en juin 1995, aura une décote de l'ordre de 1 à 3 points ; à l'inverse, un député socialiste, battu en 1993 et qui a conservé ou, plus encore, conquis une mairie en 1995, aura une prime. Ces premiers calculs permettent de préciser, dans les grandes lignes, la typologie du second tour, circonscription par circonscription, le nombre de candidats en mesure de se maintenir et l'ordre dans lequel ils devraient se situer au soir du premier tour. Le niveau de participation au scrutin peut jouer un rôle important, notamment quant au nombre de circonscriptions où le candidat du Front national serait en mesure de se maintenir et de provoquer des « triangulaires ». Les instituts, pour l'instant, retiennent le niveau de participation de 1993.

Les sondeurs établissent, ensuite, des *« matrices de report de voix »* entre les deux tours. Ils disposent, pour cela, de la connaissance des précédents scrutins, mais, surtout, ils actualisent ces données en demandant aux personnes qu'ils interrogent aujourd'hui, et dont ils connaissent la circonscription, quel sera leur comportement dans différents types de situation (désistements, duels, triangulaires, etc.).

Niveau de participation, reports de voix, primes locales sont autant d'éléments aléatoires. D'autant que, chaque institut le souligne, le mode de scrutin amplifie de façon très sensible la moindre évolution d'intentions de vote. Selon l'estimation générale, une variation d'un point d'intentions de vote fait bouger, dans un sens ou dans un autre, de trente à quarante sièges.

Gérard Courtois

Lionel Jospin accuse Alain Juppé de « prendre de grandes libertés avec la vérité »

Le premier secrétaire du PS, qui poursuit sa campagne lundi à Tours, veut « rompre avec la culture du cynisme » et « gouverner autrement ». Jugeant peu crédible que le premier ministre ne soit pas candidat à sa succession, il écarte un « accord de gouvernement » avec le PCF

Intervenant sur Europe 1, lundi 28 avril, Lionel Jospin, qui tient un nouveau meeting ce même jour à Tours, a répondu point par point aux déclarations faites la veille par Alain Juppé. Le premier secrétaire du PS a accusé le premier ministre de prendre *« de grandes libertés avec la vérité »*, en tentant de refaire l'exercice de la campagne de 1995 qui s'était traduit par *« un leurre »* et une *« mystification »* pour les Français. Sur le gouvernement restreint, le non-cumul des mandats, la conditionnalité des aides aux entreprises, le temps de travail et même... les cantines scolaires, M. Juppé s'est livré, selon M. Jospin, à une *« vampirisation du programme socialiste »*. *« Il faut gouverner autrement en tenant un langage de vérité »*, a souligné l'ancien candidat à l'élection présidentielle, qui veut *« rompre avec la culture du cynisme »* et avoir *« une culture de la vérité »*. Commentant les derniers sondages, M. Jospin a noté que *« c'est déjà un changement d'état d'esprit, et peut-être d'intention, que la droite ne soit plus assurée de sa victoire »*.

LIONEL JOSPIN n'est pas dupe de la volonté affichée par Alain Juppé de ne pas être candidat à sa succession. Sur Europe 1, lundi 28 avril, il s'est montré pugnace en réagissant aux déclarations du premier ministre : *« Il a dit au fond*, a déclaré le premier secrétaire du PS, *qu'il était impopulaire et qu'il n'était pas forcément le meilleur objet de désir pour les Français. Il a été jusqu'à dire* "votez pour nous, puisque je ne serai peut-être pas là", *c'est vous dire où ils en sont dans l'utilisation des arguments »*. *« Comment pouvait-on dire à la fois je ne suis pas candidat à ma succession et proposer un programme de 40 jours ? Et qu'est-ce qui se passe après ces 40 jours ? »* a interrogé le dirigeant socialiste.

A propos du sommet avec le Parti communiste, le 29 avril, M. Jospin a précisé qu'il s'agirait d'une *« déclaration commune »*. *« Ce n'est pas un accord de gouvernement »*, a-t-il averti en relevant que, dans cette hypothèse, le gouvernement refléterait les diverses sensibilités de cette *« majorité de progrès »* (socialistes, communistes, Mouvement des citoyens, radicaux, écologistes). L'hypothèse d'un refus de ministres communistes par Jacques Chirac lui apparaît comme *« une plaisanterie »*. En revanche, un engagement accru du président de la République ne lui pose pas de problème, même si *« le degré de son engagement mesure son degré de responsabilité »*. M. Jospin a également assuré qu'il ne voulait pas *« renégocier Maastricht »* ni même les critères de convergence pour l'euro. *« Je ne veux pas dissoudre la France dans l'Europe. Je veux une France qui pèse dans l'Europe »*, a-t-il conclu en assurant qu'en poursuivant sur le cours actuel *« on tuera l'idée européenne chez les peuples »*.

« ARGUMENTAIRES 1997 »

Les socialistes abordent la deuxième semaine de campagne dans l'unité. A première vue, l'harmonie règne entre Laurent Fabius et Lionel Jospin. La brièveté de la campagne a eu raison des états d'âme de ceux qui, au-delà des fabiusiens, doutaient après le grand flottement de février – défaite de Vitrolles et loi Debré – de la capacité et même de la volonté de M. Jospin de gagner. Le 23 mars encore, devant les candidats aux législatives, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale lançait, sous forme d'avertissement : *« On ne gagne pas si on n'en a pas la farouche volonté. »*

Aujourd'hui M. Jospin a mis au point son dispositif en concertation avec le groupe et son président. M. Fabius et certains de ses lieutenants figurent parmi les 60 personnes de *« l'équipe nationale de campagne »*. La coordination politique est assurée par Daniel Vaillant, fidèle des fidèles de M. Jospin, et par Alain Claeys, trésorier, secrétaire national chargé de l'organisation et fabiusien. Pour ne pas se démarquer, les fabiusiens ont renoncé à tenir le 27 avril un séminaire sur la région. M. Fabius sera aussi dans la délégation qui rencontrera mardi le PCF.

Alors qu'il avait mis en garde, lors de l'adoption du projet économique du PS en décembre 1996, contre le risque de charger *« trop la barque »*, en invitant les socialistes à bâtir un projet de société, M. Fabius se retrouve dans le choix *« de civilisation »* prôné par M. Jospin. L'évolution du discours sur l'Europe, amorcée depuis six mois, lui convient d'autant mieux qu'il estime avoir été le précurseur d'une telle démarche. Sur le terrain, le groupe se montre, à première vue, plus efficace que le parti dans le service aux candidats, en faxant quotidiennement, voire deux fois par jour, un document appelé *« Argumentaires 1997 »*.

Si, en début de campagne, et notamment le 23 avril sur France 2, l'ancien premier ministre semblait se livrer au service minimum, il s'engage de plus en plus. Samedi 26 avril à Arles (Bouches-du-Rhône), huit cents sympathisants ont accueilli M. Fabius et les candidats des seize circonscriptions du département à un banquet républicain prévu de longue date. Le climat de réconciliation contrastait avec les durs affrontements qu'avait connus la fédération dans la dernière période. Dans son discours, M. Fabius a longuement insisté sur les valeurs de *« laïcité, égalité, liberté »* et a décrit un peu *« le projet, le dessein, l'espérance »*. M. Fabius a aussi évoqué *« quatre séries de décisions »* en cas de victoire : un gouvernement de gauche avec toutes les forces de progrès ; les priorités budgétaires ; une discussion avec les partenaires européens ; et une *« conférence nationale des salaires du travail et de l'emploi »*, *« proposée par Lionel »*, a-t-il tenu à rappeler.

Michel Noblecourt avec Michel Samson à Arles



Les formations à la gauche du PS restent divisées

WEEK-END « spécial investitures » pour les petites formations à la gauche du Parti socialiste. Des Verts au Mouvement des citoyens, chacun a procédé, ce week-end, au bouclage final de ses listes électorales et donné le ton de sa campagne de premier tour. Le calendrier précipité des ces élections législatives a eu, pour le PS, une vertu immense : le modèle du rassemblement réussi à Gardanne, en octobre 1996, par le député communiste Roger Meï, semble définitivement – et plus vite que prévu – oublié.

Très tôt, le PS s'est méfié de sa gauche. Pour Jean-Christophe Cambadélis, fervent défenseur d'une grande gauche à l'anglaise, les Assises de la transformation sociale, lancées en 1992, devaient éviter que *« la crise du mitterrandisme »*, puis *« la nouvelle radicalité »*, ne confortent la gauche non socialiste. L'élection de Roger Meï vient confirmer le danger. Au lendemain de Gardanne, alors que les refondateurs communistes célèbrent les vertus du *« pôle de radicalité »*, le PS accélère l'allure pour tisser des accords *ad hoc*.

Le Parti radical-socialiste, où Bernard Kouchner, président délégué, vient favoriser les rapprochements avec le PS, est aujourd'hui dans son giron : quarante candidats communs, trois seulement où un PRS s'opposera à un socialiste et un discours européen qui a du mal à se faire entendre. A peine si M. Kouchner s'est inquiété ce week-end *« de certaines incohérences de la gauche qui, j'espère, seront levées dans la campagne »*.

Les Verts, qui ont conclu un accord électoral permettant le soutien du PS à 31 de leurs candidats, jouent gros. Malgré les 404 candidats investis ce week-end, la formation de Dominique Voynet prend en effet le risque d'être à la fois inféodée tout en n'ayant aucun élu dans la nouvelle assemblée. Les Verts mènent leur campagne sur l'environnement, la réduction des temps de travail et la démocratie, plus que sur le droit de vote des immigrés. *« Pour les écologistes, les résultats seront très instructifs »*, commente Geneviève Andueza, secrétaire nationale du Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter : *« Les écolos sauront enfin si l'alliance paie, ou non. »*

« PÔLE DE RADICALITÉ »

Le MDC, qui compte déjà quatre sortants, présentera moins de 200 candidats, 171 ayant été désignés ce week-end. Soucieux de leur indépendance, les amis de Jean-Pierre Chevènement ont préféré nouer un accord privilégié avec le Parti communiste. Ils soutiendront un candidat PCF dans vingt-huit circonscriptions et le PCF fera de même avec le MDC dans vingt autres circonscriptions. Avec le PS, les accords sont *a minima* : aucun candidat, de part et d'autre, contre les sortants. Mais la marge de manœuvre est faible. D'autant plus faible que la gauche se dit, depuis quelques jours, qu'une victoire n'est pas impossible.

« Les Français sont sur leurs gardes, et la gauche n'est nullement défaite. Elle est en très bonne forme », a estimé M. Chevènement, lundi 28 avril. Comme Robert Hue, il a renvoyé la question de la participation de ministres non socialistes à *« juin »*, ce qui ne peut qu'arranger les socialistes. Sur TF 1, le député de Belfort a ensuite estimé – sans réticences – que *« le PS évolue dans une direction positive »*.

Seule la Ligue communiste révolutionnaire, qui a investi dimanche ses 150 candidats *« 100 % à gauche »*, refuse donc désormais le cadre de Maastricht. *« Dans ce contexte de coup de force de la droite et de situation sociale très tendue, se trouver à l'écart fait très peur »*, commente sobrement Christian Picquet, membre du bureau politique de la Ligue. Son porte-parole, Alain Krivine, se présentera dans la 2e circonscription de Seine-Saint-Denis, avec un suppléant MDC et le soutien de l'AREV (Alternative rouge et verte). Pour ce fervent défenseur d'un *« pôle de radicalité »*, *« cette expérience incomplète »* de rassemblement *« de la gauche anti-maastrichtienne »* figure ce qui *« aurait pu se faire »* ailleurs.

Ariane Chemin

Robert Hue lance le « cahier citoyen »

C'EST dans la démarche d'un nouveau député du tiers-état, allant à la rencontre des électeurs et de leurs réclamations, que Robert Hue a inscrit sa candidature, samedi 26 avril, à Argenteuil (Val-d'Oise). Pas de grand meeting national de lancement de campagne pour le secrétaire national du Parti communiste, mais une première *« rencontre citoyenne »*, de *« proximité »*. Candidat *« citoyen »* et *« interactif »*, M. Hue a le souci d'être à l'écoute des Français, d'établir avec eux un dialogue et de faire remonter leurs aspirations.

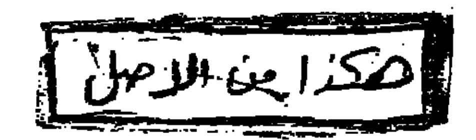
Pendant cette campagne éclair, tout au long des déplacements qu'il fera à travers la France et dans sa circonscription, Robert Hue emportera, donc, avec lui un *« cahier citoyen »*, véritable cahier de doléances moderne, dans lequel seront consignées toutes les questions, remarques et attentes des personnes rencontrées. Plusieurs secrétaires étaient déjà commis d'office comme *« écrivains publics »*, avec pour mission de recueillir cette manne d'avis et d'opinions.

Deux cents à deux cent cinquante personnes attendaient patiemment, samedi, à partir de 17 heures, le candidat communiste, sur l'esplanade Salvador Allende, au cœur d'une cité HLM d'Argenteuil. En raison d'une pluie persistante, un double chapiteau bleu et blanc avait été dressé, au milieu de la place de béton gris. Accompagné du maire communiste de la ville, Roger Ouvrard, qui préside son comité de soutien, Robert Hue avait au préalable salué des commerçants de l'avenue Gabriel-Péri, croisant l'architecte Roland Castro, venu spécialement à sa rencontre.

D'emblée, Robert Hue exprima le souhait d'être bref, désireux de s'effacer devant le parterre réuni, afin de nouer *« un dialogue interactif »*. Une première intervention d'un jeune beur, sans domicile fixe, provoqua une légère confusion. Aussitôt encadré par le service d'ordre, il put expliquer son problème à Robert Hue. Puis ce fut au tour du candidat local de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) de regretter l'absence d'*« un vrai rapport de force à gauche »*. Un troisième intervenant prit enfin la parole pour que *« le Parti communiste aille au fond du débat et revienne à la lutte prolétarienne »*.

Passé ces ratés de départ, la réunion publique put prendre son cours normal. M. Hue testa les différentes revendications mises en avant par le Parti communiste. Il rappela que le PC *« pèsera pour la construction d'une alternative progressiste »* qui soit *« sans ambiguïté, un vrai projet de gauche »*.

Alain Beuve-Méry





PUBLI-INFORMATION / ENVIRONNEMENT



Février 1996, les centres E.Leclerc s'engagent dans la lutte contre la pollution en innovant dans le domaine des sacs de sortie de caisse.

1 an après, qu'en est-il ?



1996, l'ensemble des hypermarchés et supermarchés diffuse 17 milliards de sacs de sortie de caisse...

dont 1 milliard dans les centres E.Leclerc, soit l'équivalent de 6 500 tonnes de plastique non récupérées et souvent dispersées dans la nature.

1997, plus de 50% d'économie de matières premières.

Grâce au nouveau système de consigne et aux nouveaux sacs recyclables, grâce aussi à l'adhésion des consommateurs, **aujourd'hui**, nous distribuons **seulement** 62 millions de nouveaux sacs. **3 000 tonnes** de plastique sont ainsi **récupérées** en partie et **recyclées, d'où une économie de 50%.**

Les centres E.Leclerc récupèrent vos sacs abîmés et les échangent gratuitement.

1. Vos sacs abîmés sont chargés dans des camions. **2.** Ils sont transportés vers l'usine de retraitement. **3.** Ils sont lavés, broyés et séchés. **4.** La matière première -polyéthylène- qui composait vos sacs est alors restituée sous forme de copeaux. **5.** Les copeaux sont fondus et récupérés sous forme de granulés. **6.** Ces granulés sont utilisés pour fabriquer de nouveaux produits, entre autres, des sacs poubelle à la marque Elembal, labellisés NF environnement que l'on trouve chez E.Leclerc.

Les centres E.Leclerc s'engagent à vos côtés, dans cette démarche écologique.

Nous sommes toujours à vos côtés pour vous aider et vous proposons un sac recyclable, toujours plus pratique et plus fonctionnel ; également des solutions de remplacement. En cas d'oubli, par exemple, nous vous prêtons un grand sac cabas contre une caution de 10 F et nous vous la remboursons dès que vous nous rendez ce sac et quel que soit son état. Enfin, si vous n'utilisez pas tous vos sacs, ramenez-les, nous vous les remboursons.

Les centres E.Leclerc s'engagent dans des initiatives locales en faveur de l'environnement.

Les centres E.Leclerc s'associent à des actions et à des programmes d'intérêt général.
Ainsi par exemple en 1996, de nombreux magasins se sont engagés dans des programmes aussi divers que le nettoyage "de printemps" organisé par le Ministère de l'Environnement, le nettoyage de plages ou de lieux publics avec des municipalités, un projet de réhabilitation de pâturages avec une Ecole d'Ingénieurs, de sensibilisation à l'environnement par le dessin avec des élèves d'écoles primaires, de distribution de matériel ou de fleurs à des écoles pour améliorer le cadre de vie, et bien d'autres initiatives encore.

AUJOURD'HUI, les centres E.Leclerc ont devancé ce qui demain sera une obligation pour tous.

Les règlements européens et nationaux, l'augmentation permanente du volume des déchets, rendront à court terme indispensables des actions de réduction des déchets à la source. Les entreprises devront prendre leurs responsabilités.
C'est en pensant à demain, que les centres E.Leclerc ont innové et anticipé ce mouvement.

DEMAIN, avec les centres E.Leclerc l'engagement continue.

Vous avez été plus de 5000 à nous témoigner vos encouragements et à manifester votre solidarité pour mener vous aussi des actions. Sachez que dans votre région aussi, il y a des associations qui mettent en œuvre des projets attractifs. Ainsi par exemple, les clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature) auxquels E.Leclerc apporte depuis cette année, un soutien attentif dans toute la France.



POUR MÉMOIRE

1 F = 1 sac échangeable à vie

Le nouveau sac E.Leclerc, c'est :

Un sac plus grand (contenance 30 litres) et plus solide,

Un sac échangeable à vie, utilisable de nombreuses fois et pendant plusieurs mois,

Un sac plus esthétique,

Mais aussi et surtout un sac recyclable et recyclé, qui participe ainsi à une meilleure gestion des ressources en énergie fossile non renouvelable.



Ensemble, agissons pour protéger l'environnement.

E.LECLERC

Proximité

Béatrice Marre, mitterrandienne discrète, défie Jean-François Mancel dans son fief de l'Oise

L'ancien chef de cabinet de l'Elysée n'a qu'un mois pour se faire connaître

Beauvais, dimanche 27 avril : grâce au bouche à oreille, une vingtaine de femmes d'origine africaine du quartier Saint-Jean sont venues se plaindre de l'attitude des policiers devant Béatrice Marre. C'est aussi pour s'opposer à une certaine forme de racisme que l'ancien chef de cabinet de François Mitterrand, candidate du Parti socialiste dans la deuxième circonscription de l'Oise, souhaite que *« la gauche reprenne le pouvoir »*.

BEAUVAIS
de notre envoyée spéciale

« Béatrice qui ?... Marre, ça s'écrit comment ? », demandent encore bien des Beauvaisiens lorsque l'on prononce le nom de la candidate du Parti socialiste dans la deuxième circonscription de l'Oise. Bien que Béatrice Marre ait longtemps travaillé au cœur de l'appareil d'Etat, comme chef de cabinet de François Mitterrand, sa notoriété ne s'est pas imposée au-delà des grilles de l'Elysée. Elle pensait disposer d'un an pour faire campagne. La dissolution de l'Assemblée nationale ne lui laisse qu'un mois. Ni ses affiches, ni sa profession de foi, ni sa permanence ne sont prêtes.

PORTRAIT

« C'est pour elle qu'il faut voter le 25 mai ; elle a travaillé avec François Mitterrand

Heureusement, il lui reste le réseau des militants. Au nom de l'amitié qu'il entretenait avec François Mitterrand, Walter Amsallem, maire socialiste inamovible de Beauvais depuis 1977, parraine cette jeune femme qui n'avait guère mis les pieds dans l'Oise avant cette campagne. Dimanche, il l'a prise par le bras pour arpenter le marché de Voisinlieu, l'un des quartiers de sa ville dont il connaît tout le monde. *« Voici Béatrice Marre »*, explique-t-il à un artisan chauffeur de taxi qui achète des légumes : » *« Oui, c'est même à Beauvais que j'ai organisé le premier meeting de sa campagne en 1981 ! »*, ajoute la candidate, ce qui a l'air d'impressionner son interlocuteur.

Le virus de la politique a saisi Béatrice Marre dès l'âge de douze ans : *« Je me souviens avoir écouté toute seule dans le noir à la radio »* les résultats des élections de 1965, qui opposaient le « candidat unique de la gauche », François Mitterrand, au général de Gaulle. Après un diplôme de sciences politiques et des licences variées en sciences humaines, elle entre dans une banque tout en militant au Parti socialiste. En 1977, François Mitterrand lui offre un poste de permanente. Elle suivra alors un chemin parcouru par bien des fidèles de la première heure, de l'organisation des campagnes au poste de sous-préfet de l'arrondissement fétiche de Château-Chinon ; puis, au cabinet de la présidence de la République, elle gère le courrier et remet en état le palais, avant de devenir chef de ce cabinet après la réélection de 1988. Il lui faut alors tenir l'agenda présidentiel, faire le tri dans les demandes de décorations...

CADEAU EMPOISONNÉ ?

Béatrice Marre est même du tout petit nombre qui reste près de François Mitterrand lorsque celui-ci quitte l'Elysée ; c'est elle, enfin, qui organisera les funérailles de Jarnac.

Tant de fidélité méritait une récompense, surtant au moment où les socialistes tenaient à présenter le plus de femmes possible. Mais lui offrir la 2e circonscription, où Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise et secrétaire général du RPR, est solidement implanté depuis 1986, était peut-être un cadeau empoisonné. S'amusant du manque de notoriété de sa concurrente, M. Mancel n'hésite pas à dire qu'il n'a *« pas d'adversaire »*.

En février 1997, quand les investitures ont été distribuées, cette circonscription paraissait *« jouable »* pour de nombreux socialistes. M. Mancel était en fâcheuse posture, tant les magistrats paraissaient s'intéresser à la façon dont il gérait son assemblée départementale. Mais le parquet semble s'orienter aujourd'hui vers un classement.

« Cette circonscription, on ne me l'a pas donnée, je l'ai choisie, rectifie Béatrice Marre. *Le PS m'en a offert une demi-douzaine, mais je voulais un endroit proche de Paris. »* Et puis, *« comme François Mitterrand, j'aime à la fois la ville et la campagne, ce qui est le cas ici, avec 175 communes et des milliers de hameaux »*. Ultime hommage à celui à qui elle doit sa carrière.

Rafaële Rivais

Entre étals et charrettes, les candidats partent à l'assaut des marchés

« Mille cinq cents à deux mille mains à l'heure »



RÉCIT

PAS MOYEN d'être tranquille ! Le cabas qui ballotte dans les jambes, ces satanées charrettes à roulettes qui se croient tout permis, la liste des courses d'une main et au pire, de l'autre, un loupiot qui piaille pour une glace, un croissant ou déjà une rondelle de saucisson : et voilà les tracteurs du dimanche qui se mêlent de compliquer encore un peu la tâche du slalomeur de marché ! Mais là où ça se complique, c'est quand arrive une star politique. La circulation se bloque, les vendeuses délaissent leurs tomates dans la balance, et les mômes se précipitent dès qu'ils aperçoivent les caméras.

Ce matin-là, dans le 3e arrondissement de Paris, c'est Lionel Jospin, qui vient soutenir la candidate socialiste (et fabiusienne) Dominique Bertinotti, mais c'est Pierre Aidenbaum, le maire socialiste (et fabiusien) de l'arrondissement, qui lui fait les honneurs du quartier : empêché de se présenter car la circonscription était « réservée femme », le maire, malgré les rancœurs, pousse les portes des cafés, tape dans le dos des copains, se remémore les riches heures de la lutte pour la survie du marché des Enfants rouges.

Le candidat-star complimente Gaël, onze ans, pour l'élégance de sa tenue, blouson de jean, chemise blanche et cravate, embrasse la petite fille du boucher, et répond à une électrice de gauche qui aimerait que les socialistes exposent enfin leur programme plutôt que de ratiociner sur le thème dissolution-manipulation.

Sur le trottoir d'en face, Laurent Dominati, le député sortant (UDF-PPDF) fait pâle figure : pas un micro, pas une caméra pour lui, et les vendeurs de journaux de SDF qui lui font, à la sortie du supermarché, une sévère concurrence.

Dans le 13e arrondissement, un peu plus tôt, la gauche et la droite s'étaient parlé ou, du moins, avaient essayé. Venu soutenir Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris et candidat dans la neuvième circonscription, M. Jospin s'était retrouvé nez à nez avec Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi et candidate RPR. *« Ravie de vous accueillir ! »*, ironisait la dame à l'adresse du premier secrétaire du PS. *« C'est Jean-Marie Le Guen qui m'accueille ! »* répliquait aussitôt, piqué, M. Jospin, avant de briser là.

Il faut sourire, et sourire encore : c'est le jeu, le rite, qui peut se transformer en petit bonheur quand on entend au passage un habitant du quartier qui relève que *« lui, au moins, n'a pas de casserole aux fesses... »*

ÉVITER LA POLÉMIQUE

Combien de mains serrées, de petites phrases que l'on cherche pertinentes, originales, chaleureuses ? Que l'on vienne soutenir ses amis, comme M. Jospin à Paris, ou que l'on roule pour soi, comme M. Jospin *bis* au pays de Lauragais, où il tente de reconquérir le siège perdu en 1993, le candidat doit se montrer humain, disponible.

A Bordeaux, Alain Juppé s'y essaie : mais ce n'est pas son fort. Il arrive en retard à la fête des associations du quartier Saint-Augustin, un repaire d'instituteurs socialistes. Il sort un discours imprimé, et ne passe pas deux minutes au buffet. Sa cravate ornée de nœuds-papillon jaunes et bleus n'arrive pas à lui donner l'air guilleret : pas facile de forcer sa nature. Apostrophé par un jeune homme qui lui demande s'il pourrait vivre *« avec 2 500 francs par mois »*, il ne peut que répondre : *« Quez voulez-vous que je vous dise ? Evidemment non... »*

Bien sûr, il y a ceux qui ont la manière. *« 1 : le sourire. 2 : choper le regard. 3 : voir où est la main de la personne. 4 : éviter la polémique : l'important est de distribuer le maximum de papelards. »* Candidat dans la douzième circonscription de Seine-Saint-Denis, Eric Raoult dispose d'un savoir-faire acquis de longue date : le ministre délégué à la ville et à l'intégration a « fait » ses premiers marchés pour la campagne des législatives de 1973, il avait dix-sept ans.

« C'était l'époque épique. On avait gagné ras-les-fesses contre les communistes. » Si la discussion s'enlise, le remède est dans la poche droite de son veston, où se trouve un paquet de cartons à en-tête du ministère. Il ajoute les coordonnées de sa permanence, et conseille au bavard de le rappeler. Quelques heures plus tard, M. Raoult fait le bilan : *« Deux tiers de sourires, un tiers de regards fuyants. »*

REGARDS NARQUOIS

Eviter les sujets qui fâchent n'est pas toujours tâche aisée. Rue Mouffetard, dans le 5e arrondissement de Paris, une pluie fine tombe sur le caban bleu marine de Xavière Tiberi. Ce n'est pas ça qui va l'empêcher de sourire. Elle a relevé sa capuche, mais pas trop, car il faut tout de même qu'on la reconnaisse. C'est l'heure de la sortie de la messe. Jean est là, qui sourit lui aussi. Tout le temps et à tout le monde. Il serre les mains qui se tendent, fait mine de ne pas voir les regards narquois. Les militants socialistes, qui avaient envahi la rue Mouffetard pour distribuer leurs tracts, ne manquent pas de raconter que la permanence de la candidate socialiste, Lyne Cohen-Solal, installée depuis la veille à deux pas, rue Monge, a été saccagée dans la nuit.

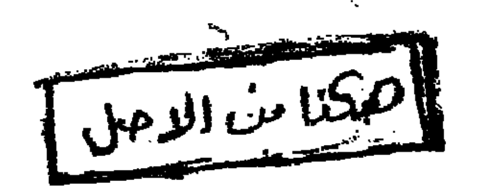
Dans le sud profond du 16e arrondisement, sur le marché de l'avenue de Versailles, on chercherait vainement trace du combat fratricide entre le député sortant, Georges Mesmin (UDF), et le candidat investi par la majorité, Claude Goasguen (UDF-FD). Les partisans du premier, déjà candidat sauvage, et battu, aux municipales de 1995, sont invisibles alors que le second, éphémère ministre du premier gouvernement Juppé, quadrille le marché avec ses militants.

M. Mesmin compte-t-il sur sa notoriété pour bouder ainsi le chaland, le premier dimanche d'après-dissolution ? *« Il aurait tort »*, estime M. Goasguen. Le Front national a envoyé sur place une brigade du troisième âge postée à l'entrée du marché. Deux militants des Verts sont « au contact ». On communique par slogans. *« Pour le vote des étrangers qui ont libéré la France et qu'on veut foutre dehors »*, clame un écologiste. En face, une dame qui vend *Le National* bat en retraite, offusquée.

Il y a aussi « les bleus », aussi à l'aise que les débutantes à leur premier bal et qui tentent de donner le change. Corinne Lepage, ministre de l'environnement, n'a eu que tout récemment confirmation de son investiture dans la septième circonscription de Paris, délaissée par Alain Devaquet (RPR) qui a choisi de ne pas se représenter. Il s'agit donc de se faire connaître. Dimanche matin, elle est au marché du boulevard Richard-Lenoir, aux confins de sa circonscription et de celle de Georges Sarre (MDC).

« Faire le marché, c'est l'activité la plus rentable en campagne. En moyenne, on peut serrer mille cinq cents à deux mille mains à l'heure. » Mme le ministre serre donc des mains et se présente à chacun. Un homme lit le tract que tendent ses partisans : *« Baisse des impôts pour tous ? C'est bien, mais en quoi vous vous distinguez des autres ? Tout le monde veut baisser les impôts ! »*, lui demande-t-il. *« La question n'est pas de savoir si je suis économiste : je suis candidate à la députation. Et puis, j'ai un bilan, jugez-le ! »*, finit-elle par répondre, de guerre lasse. L'homme hoche la tête : *« J'aime bien la politique, mais ils ne sont pas très clairs. »*

Récit du service France avec nos correspondants





Dix mille manifestants réunis à Montbéliard contre le projet de canal Rhin-Rhône

Des députés de la majorité ont rejoint le camp des opposants rassemblés dans le Doubs

La manifestation contre le projet de canal Rhin-Rhône a connu un grand succès à Montbéliard (Doubs), dimanche 27 avril. Le collectif d'opposants, rassemblant 200 associations, a recueilli le soutien d'élus de toutes tendances. La défense de l'environnement est aussi au centre du débat politique à Saint-Etienne (Loire), contre un projet d'autoroute, et dans le Val-d'Oise, à propos de l'extension envisagée pour l'aéroport de Roissy.

MONTBÉLIARD
de notre envoyé spécial

En défilant trois heures durant, dimanche 27 avril, à travers les rues de Montbéliard (Doubs), dix mille opposants au canal Rhin-Rhône ont, d'une certaine manière, voté avec leurs pieds. *« Pas une voix pour les partisans du canal »* : sur les pancartes et les affichettes, le slogan était explicite.

Malgré une averse torrentielle, c'est dans une atmosphère conviviale, presque familiale – tracteurs, masques, ballons, danseurs, tambours et dinosaure géant –, que s'est déroulée la grande manifestation de printemps contre le canal. Pour autant, la détermination des opposants à un projet qualifié, selon l'humeur, d'*« absurde »*, de *« dément »*, de *« pharaonique »*, voire d'*« hystérique »*, n'est jamais apparue aussi forte ni l'enjeu politique et électoral aussi évident.

Ce n'est pas un hasard si, pour le meeting d'avant défilé, dans la halle polyvalente, le collectif « Saône et Doubs vivants, Sundgau vivant, WWF », qui fédère quelque 200 associations, et qui était l'organisateur de la manifestation, avait distribué avec rigueur et parcimonie (trois minutes) les temps de parole à la dizaine d'intervenants, associatifs mais aussi politiques. Ces derniers représentaient les *« différentes sensibilités du mouvement anti-canal »* et, du même coup, un très large échantillonnage de l'échiquier politique.

« Les élections constituent un formidable accélérateur de la prise de conscience anti-canal, pourtant ce n'est pas nous qui avons demandé la dissolution », plaisanta d'entrée un responsable du collectif, dénonçant dans la foulée l'*« inutilité publique »*, le *« massacre annoncé »*, l'*« énorme gaspillage »* que représenterait, à ses yeux, la construction de la liaison fluviale à grand gabarit de 229 kilomètres, dont 169 dans la vallée du Doubs, comportant 24 écluses pour un coût évalué au minimum à 23 milliards de francs.

CONTESTATION « TRANSPARTIS »

La contestation du projet – pour lequel les acquisitions foncières ont été lancées – est de plus en plus large et s'appuie désormais sur des analyses économiques, financières, sociales, et plus seulement écologiques. Elle est ainsi devenue tellement « porteuse » qu'elle entraîne une mobilisation transcourants et transpartis. Ainsi, à quatre semaines du premier tour, les transfuges n'ont jamais été si nombreux. Dans une interview commune à *L'Est républicain*, les deux députés sortants de Besançon, Claude Girard (RPR) et Michel Jacquemin (UDF-FD), ont annoncé leur ralliement au camp des opposants, faute d'avoir obtenu des *« informations rassurantes »*.

Le maire de Montbéliard et sénateur (RPR), Louis Souvet, avait lui-même précédemment franchi le rubicon après une longue hésitation. Retenu par la « Journée de la déportation » et un état de santé précaire, M. Souvet avait chargé deux de ses adjoints (RPR) de proclamer à la tribune qu'il *« ferait tout pour que le canal ne se fasse pas »*.

En tant que membre fondateur du collectif d'opposition au canal et pour avoir *« mené bataille »* au sein du conseil régional, Dominique Voynet, bien que candidate des Verts et des socialistes à Dole pour les législatives, ne risquait pas de se voir accuser d'opportunisme. Elle évoqua *« la dernière ligne droite »* et sa conviction d'une victoire *« par abrogation de la déclaration d'utilité publique, ou par KO de la Compagnie nationale du Rhône* [chargée, avec EDF, de mettre en œuvre le projet] *en juin 1998 »*. Elle pouvait même se permettre de souhaiter, sans trop d'ironie, la bienvenue aux *« ouvriers de la dernière heure »*.

Christian Proust, président (MDC) du conseil général du Territoire de Belfort, département unanimement et de longue date opposé au canal, vint redire la conviction de l'assemblée qu'il préside et de son parti, le Mouvement des citoyens, qui militent avec une ferveur égale pour un TGV Rhin-Rhône.

Enfin, persuadé que, *« pour aller de Rotterdam à Marseille, le plus bref chemin restera Gibraltar »*, Pierre Moscovici, conseiller général (PS) de Sochaux et député européen, tenta de faire oublier son « parachutage » relativement récent sur la région, où il brigue un siège de député. Après Lionel Jospin, il prit l'engagement solennel que, si la gauche revenait au pouvoir, elle abrogerait *« la déclaration d'utilité publique et la partie de la loi Pasqua prévoyant le financement du canal »*.

Durant la réunion, beaucoup d'orateurs se sont employés à dénoncer, avec une rare fermeté, les *« grands travaux surtout utiles pour financer des partis politiques »*, les *« manœuvres occultes des lobbies »*, ainsi qu'un *« ras-le-bol »* citoyen vis-à-vis *« des affaires, des pressions et des chantages »*. Le Front national, qui, localement, s'affiche contre le canal mais que les organisateurs souhaitaient tenir à l'écart, *« refusant à l'avance toute tentative de récupération par ceux qui prêchent la haine et la xénophobie »*, ne s'est pas fait remarquer durant la manifestation. En revanche, les pêcheurs, trop souvent présentés comme des abstentionnistes archétypiques, étaient bien présents et, si l'on ose dire, en première ligne.

Robert Belleret

Défilé à Saint-Etienne contre la future A 45

Plus d'un millier de personnes selon les organisateurs, 750 selon la police, ont manifesté samedi 26 avril à Saint-Etienne (Loire) contre le projet d'autoroute A 45, qui doit relier cette ville à Lyon d'ici une dizaine d'années. Les manifestants répondaient à l'appel de deux collectifs d'associations (la Sauvegarde des coteaux du Jarez, dans la Loire, et la Sauvegarde des coteaux du Lyonnais, dans le Rhône). Les opposants, pour la plupart des habitants des communes concernées par la future autoroute, brandissaient des pancartes où l'on pouvait notamment lire *« 25 mai-1er juin, non à l'A 45 »*.

L'extension de Roissy au cœur du débat électoral dans le Val-d'Oise

PONTOISE
de notre correspondante

Quatre cents riverains de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle ont manifesté dimanche 27 avril contre son extension, et ont planté des arbres sur l'emplacement de l'une des deux futures pistes. Les élus d'une vingtaine de communes s'étaient auparavant réunis à Goussainville (Val-d'Oise). Robert Hue, secrétaire national du PCF, était venu leur apporter son soutien.

L'extension de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est au cœur du débat électoral dans la 9e circonscription du Val-d'Oise, qui englobe une grande partie de la plate-forme aéroportuaire. Le 25 septembre 1994, les élus – de tous bords politiques – avaient manifesté leur opposition au projet d'agrandissement, avec, en tête du cortège, les neuf députés et le président du conseil général, tous membres de l'actuelle majorité. Depuis, les choses ont changé et le député sortant, Marcel Porcher (RPR), conseiller municipal de Gonesse, ainsi que ses amis parlementaires ne remettent plus en cause les deux pistes supplémentaires.

On se satisfait, semble-t-il, au sein de la majorité départementale, des engagements ministériels : les deux nouvelles pistes seront construites plus à l'est, elles ne serviront qu'à l'atterrissage, et une institution indépendante sera chargée de contrôler le bruit.

A gauche, le candidat socialiste, Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse, s'est toujours affirmé contre le projet. Il vient de s'associer à François Gayet (Rad.), maire de Saint-Leu-la-Forêt, pour présenter un recours en Conseil d'Etat. Le candidat communiste, Michel Toumazet, conseiller général et maire de Goussainville, devrait les rejoindre. Mais les élus communistes et socialistes ne sont pas tous aussi formels : les emplois créés par l'aéroport pèsent lourd dans la balance.

Frédérique Lombard

La gauche conserve le canton de Venaco (Haute-Corse)

HAUTE-CORSE
Canton de Venaco (second tour).
I., 1 673 ; V., 1 335 ; A., 20,20 % ; E., 1 243.
Paul Giacobbi, PRS, m., 774 (62,26 %) ... ÉLU
Jean-Marc Cermolacce, RPR, 469 (37,73 %).

[Paul Giacobbi (Parti radical socialiste), maire de Venaco, conseiller exécutif de Corse, est élu sans surprise au siège de conseiller général de Venaco laissé vacant à la suite du décès de son père, le sénateur RDSE François Giacobbi. Le nouveau conseiller général a bénéficié d'un report suffisant des suffrages communistes du premier tour. Paul Giacobbi atteint ainsi le même score que son père qui, en 1992, avait affronté le même adversaire. Jean-Marc Cermolacce (RPR) totalise le même nombre de voix qu'il y a cinq ans.
20 avril 1997 : I., 1 973 ; V., 1 327 ; A., 32,74 % ; E., 1 286. Paul Giacobbi, PRS, 585 (45,49 %) ; Jean-Marc Cermolacce, RPR, 406 (31,57 %) ; Paul Perfettini, PCF, m., 245 (19,05 %) ; Jean Poli, UPC, 50 (3,88 %).
29 mars 1992 : I., 1 595 ; V., 1 415 ; A., 11,28 % ; E., 1 261. François Giacobbi, MRG, 782 (62,01 %) ; Jean-Marc Cermolacce, div. d., 479 (37,98 %).]

MARNE
Canton d'Esternay (premier tour).
I., 3 683 ; V., 2 385 ; A., 35,24 % ; E., 2 309.
Patrice Valentin, div. d., 778 (33,69 %) ; Albert Michon, div. d., 551 (23,86 %) ; Jean-Pierre Tandin, div. g., 331 (14,33 %) ; Michel Jacquard, div., 306 (13,25 %) ; Ferdinand Le Beherec, FN, 238 (10,30 %) ; Philippe Peuchot, PCF, 105 (4,54 %)... BALLOTTAGE.

[Patrice Valentin (div.d.), soutenu par la majorité UDF-RPR, arrive en tête de cette cantonale organisée à la suite du décès d'Henri Saignes (UDF-PR). Au second tour, il sera opposé à un élu local, Albert Michon (div. d.). Jean-Pierre Tandin (div. g.), ancien maire du chef-lieu de canton, n'arrive qu'en 3e position. Le Front national perd plus de 5 % des voix par rapport à la cantonale de 1994.
20 mars 1994 : I., 3 670 ; V., 2 273 ; A., 38,06 % ; E., 2 104. Henri Saignes, UDF-PR, 1 423 (67,63 %) ; Sylvie Legrand, FN, 324 (15,39 %) ; Philippe Peuchot, PC, 240 (11,40 %) ; Benoît Martel, AP, 117 (5,56 %).

ÉLECTIONS

■ **BALLADUR :** *« **Toute la question est de savoir** comment la France va sortir des difficultés actuelles »*, a déclaré Edouard Balladur (RPR), dimanche 27 avril, sur FR 3. L'ancien premier ministre a plaidé pour *« davantage de libertés dans tous les domaines »*. Interrogé sur la réglementation de la durée du travail, M. Balladur a estimé que ce n'était *« pas à l'Etat de réglementer la durée du travail »*.

■ **PARIS : Michel Bulté, adjoint RPR au maire de Paris** et candidat dans la 20e circonscription de la capitale, a mis en cause, dimanche 27 avril, les retours de cartes électorales dans deux arrondissements détenus par les socialistes. A la suite des polémiques sur des électeurs qui seraient illégalement inscrits dans le 5e arrondissement, fief de Jean Tiberi, M. Bulté *« s'interroge »* sur les 20 700 retours de cartes dans le 18e, dont le maire est le numéro 2 du PS, Daniel Vaillant, et sur les *« près de 13 000 »* retours dans le 19e arrondissement dont le maire est le socialiste Roger Madec.

■ **ÉCOLOGISTES : Brice Lalonde, président de Génération Ecologie (GE)** a lancé le 26 avril à Paris sa campagne pour les élections législatives qui aura trois priorités : *« la santé de l'environnement »*, *« la propreté de la politique »* et *« le travail pour tous »*. Il a présenté une liste de 400 candidats. Au sujet de l'accord PS-Verts, M. Lalonde a dénoncé le *« hold-up tenté par les socialistes sur les écologistes »*.

■ **DOMINATI : Philippe Dominati, conseiller UDF-PR de Paris,** a annoncé son soutien à Gabriel Kaspereit (RPR-diss.), dont il devrait être le suppléant dans la 4e circonscription de Paris (8e et 9e arrondissements), face au candidat investi par le RPR, Pierre Lellouche. Fils aîné de Jacques Dominati, patron de l'UDF à Paris, Philippe Dominati avait espéré être le suppléant de M. Lellouche, qui lui a préféré un élu RPR. Laurent Dominati (UDF-PR), son cadet, se représente dans la 1re circonscription, avec comme suppléant Jean-François Legaret (RPR), proche de Jean Tiberi.

■ **HAUTS-DE-SEINE : Isabelle Balkany,** vice-présidente RPR du conseil général des Hauts-de-Seine et épouse de Patrick Balkany, député sortant de la 5e circonscription, a indiqué, samedi 26 avril, qu'elle est candidate à la succession de son mari. Condamné, notamment, à deux ans d'inéligibilité pour *« prise illégale d'intérêt »*, Patrick Balkany a décidé de ne pas se représenter. C'est le maire RPR de Levallois, Olivier de Chazeaux, qui a obtenu l'investiture de la majorité.

■ **CÔTE-D'OR : Yves Japiot,** ancien membre du comité directeur du Parti républicain, vice-président du conseil régional de Bourgogne, a annoncé qu'il était candidat dans la 1re circonscription de Côte-d'Or où la majorité a réinvestit le député (RPR) sortant, Robert Poujade.

■ **VAL-DE-MARNE : Charles Pasqua (RPR), et Philippe de Villiers,** président du Mouvement pour la France, ont annoncé, vendredi 25 avril, qu'ils soutenaient le député sortant (UDF-PR) de la 8e circonscription du Val-de-Marne, Alain Griotteray, qui se représente sans l'investiture de la majorité qui lui a préféré Michel Herbillon (UDF-FD), maire de Maisons-Alfort.

■ **PATRON : Didier Pineau-Valencienne, président de Schneider** et vice-président du CNPF, estime dans une interview publié par le *Journal du dimanche* du 27 avril qu'une victoire législative de Lionel Jospin *« serait un dangereux retour en arrière »*.

DÉPÊCHES

■ **INSEE : les perspectives, générales et personnelles, des chefs d'entreprise** interrogés par l'Insee au mois d'avril se replient un peu, tout en restant assez favorables. L'activité dans l'industrie devrait donc être plutôt soutenue au cours des prochains mois, mais les perspectives quant aux prix demeurent peu optimistes, selon l'Insee.

■ **BÉRÉGOVOY : Gilberte Bérégovoy a mis en doute,** le 28 avril, sur RTL la thèse du suicide de son mari, quatre ans après la mort de l'ancien premier ministre socialiste. Elle s'est étonné que l'on n'ait pas retrouvé l'agenda de son mari et que celui-ci n'ait laissé aucune lettre d'explication. *« Je me dis que si quelqu'un a pris son agenda, la même personne a pu prendre la lettre expliquant son suicide »*, ajoute-t-elle.

JUSTICE L'indemnisation par la collectivité des victimes d'accidents, d'infractions ou d'attentats a longtemps éludé leur prise en charge psychologique. Au sein de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem), créé en 1986, seuls une trentaine des cent cinquante services d'aide aux victimes emploient un psychologue. ● DÈS 1992, UN RAPPORT rédigé, pour le ministère de la justice, par Jean Gortais, maître de conférences à l'université Paris-VII, dénonçait l'insuffisance des structures spécialisées. Son auteur précise, dans un entretien au *Monde*, que *« cette carence institutionnelle »* perdure et *« concerne beaucoup plus encore les adultes que les enfants »*. ● LA FAMILLE Bureau n'a jamais été suivie ni conseillée sur le plan psychologique. Didier Gentil et Francis Heaulme, accusés d'avoir assassiné leur fils, ont été acquittés.

L'aide psychologique aux victimes souffre de graves carences

Chaque année, des dizaines de milliers de personnes accidentées ou agressées ne bénéficient d'aucun suivi sur le plan psychique. Les associations, les psychiatres et les psychologues en appellent au ministère de la santé pour combler le retard français

LA FRANCE a le meilleur système d'indemnisation des victimes. C'est en tout cas ce que prétendent les personnes généralement bien au fait de ces questions. Les mêmes rappellent, pourtant, qu'en matière de prise en charge psychologique des victimes, notre pays est considérablement en retard par rapport, notamment, aux Etats-Unis, au Canada ou à la Grande-Bretagne.

Le temps n'est plus où l'on enseignait à l'Ecole nationale de la magistrature que *« la seule vertu de la victime est de révéler l'infraction à l'action publique »*. Le combat des féministes dans les années 70, le lobbying de diverses associations ont permis d'obtenir la reconnaissance juridique de la victime grâce à un important arsenal législatif : loi sur l'indemnisation des victimes d'infractions pénales (1977) ; texte instaurant la prise en charge des victimes contaminées par le virus du sida par voie transfusionnelle (1992) ; dispositions relatives au statut des victimes d'attentats (1990)...

Paradoxalement, cette prise en charge financière a abouti à éluder la question du traumatisme psychique et de son traitement. Dès 1992, un rapport rédigé pour le ministère de la justice par Jean Gortais, maître de conférences à l'université Paris-VII, dénonçait l'insuffisance de structures adaptées à la prise en charge de la souffrance psychique. Il aura fallu qu'à plusieurs reprises des attentats ensanglantent les rues de la capitale pour que les pouvoirs publics, le monde judiciaire et une partie du corps médical admettent que la France avait, en ce domaine, accumulé un retard certain.

Après la vague d'attentats de l'été 1995, le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire avait mis sur pied une cellule d'urgence médicopsychologique au sein de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Cette structure, qui a montré toute son efficacité lors de l'attentat du RER Port-Royal en décembre 1996, demeure cependant très spécifique, alors que, chaque année, des dizaines de milliers de victimes, moins médiatisées, ne peuvent accéder à un soutien psychologique.

MANQUE DE MOYENS

La création, en 1986, de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem) a constitué un pas dans le bon sens. Mais, faute de moyens, les associations qu'il fédère, et qui reçoivent chaque année environ 90 000 victimes, disposent d'une marge de manœuvre limitée. Selon des chiffres récents, seuls une trentaine des cent cinquante Services d'aide aux victimes (SAV) qui maillent le territoire emploient un psychologue... Pas toujours salarié et pas nécessairement à temps complet.

« Nous ne sommes pas des magiciens, reconnaît Carole Damiani, psychologue au sein du SAV Paris aide aux victimes. *Mais en trois ou quatre entretiens, nous pouvons aider la victime à surmonter certaines angoisses. Il n'y a pas de structures de relais pour les cas les plus lourds. »* Les unités médico-judiciaires installées dans les services d'urgence de quelques grands hôpitaux, souvent les premiers en contact avec la victime, n'emploient aucun psychiatre à temps plein.

« Tout se passe comme si personne ne voulait voir que l'absence de prise en charge de la souffrance psychologique peut avoir des conséquences néfastes pour l'individu, mais aussi pour la collectivité, explique Gérard Lopez, psychiatre. *Les pouvoirs publics s'en lavent les mains, estimant avoir fait leur devoir en portant leurs efforts sur l'indemnisation. »* Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1996, les sommes allouées au fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et autres infractions, créé par une loi du 6 juillet 1990, ont atteint 710 millions de francs, tandis que les diverses subventions accordées aux cent cinquante SAV ont représenté à peine 30 millions de francs.

« C'est l'ensemble des dispositifs d'assistance aux victimes qui est mal loti, estime Jean-Luc Domenech, directeur de l'Inavem. *Il faudrait une vision plus globale du problème, qui doit devenir une préoccupation interministérielle. Rien de concret ne sera fait tant que cette question ne sera pas considérée comme suffisamment politique. »*

Les victimes elles-mêmes ont pris conscience des retards. Alain Boulay, président de l'association des parents d'enfants victimes (APEV), admet qu'*« il faut à chaque fois une démarche volontaire de la victime, qui n'est pas toujours suffisamment informée et n'a pas toujours envie d'être aidée »*. *« Au-delà du traumatisme initial qu'il faut soigner,* précise M. Boulay, *les victimes sont déboussolées par l'accueil des magistrats, des policiers, parfois même des avocats. C'est pourtant par une écoute plus attentive que commence la reconstruction. Des choses simples, comme l'explication des procédures judiciaires, peuvent aider plus qu'on ne le pense. »*

LA PRESSION DES MAGISTRATS

Serge Portelli, juge d'instruction à Créteil et président de la commission d'indemnisation des victimes d'infractions, reconnaît que les relations magistrats-victimes ne sont pas toujours faciles. *« Notre fonction, c'est de mettre en doute la parole du suspect,* explique-t-il, *mais aussi celle de la victime. Cela, elle ne le supporte pas. Notre seule grille est judiciaire, pas psychologique. Il faudrait, sans doute, réinventer notre façon de mener une audition. »*

Confrontées à ce qu'elles prennent parfois pour de l'incompréhension, certaines victimes ont préféré se prendre en charge au sein du monde associatif, en créant des groupes de parole. *« Souvent, cela permet de briser l'isolement dans lequel on peut très vite s'enfermer »*, ajoute Alain Boulay. L'association SOS-Attentats est allée plus loin encore, en créant sa propre cellule d'accueil psychologique. Françoise Rudetzki, la présidente de l'association, ne cache pas sa volonté d'assurer le relais des structures d'urgence. *« Les victimes d'attentats ont leur spécificité,* dit-elle, *et elles doivent être soignées dans une unité spécialisée. Des assistantes sociales intervenaient déjà chez nous, il nous a semblé logique de faire appel à des psychologues. »*

Les psychiatres et les psychologues-cliniciens qui, depuis plusieurs années, travaillent avec des victimes, militent au contraire pour la création d'un réseau de centres de psychothérapie capables d'assurer une prise en charge à long terme de l'ensemble des victimes. Aujourd'hui, entre l'écoute proposée par certains services d'aide associatifs et l'hospitalisation en psychiatrie pour les cas lourds, il n'existe rien. Pour pallier ce manque, des psychologues bénévoles ont créé à Paris le premier centre de psychothérapie des victimes.

« Les mentalités sont prêtes pour la constitution d'un réseau d'envergure nationale », lance Gérard Lopez, fondateur du centre parisien. Du côté des associations de victimes, on espère que ces lieux d'accueil ne se développeront pas en dehors de tout contrôle. *« Les victimes ne doivent pas devenir des cobayes »*, avertit Françoise Rudetzki. *« C'est au ministère de la santé de prendre ses responsabilités et de s'investir dans ces projets »*, estime, pour sa part, Carole Damiani. La meilleure manière, sans doute, d'en assurer une évaluation et un contrôle sérieux.

A. Pe.

Une nouvelle branche de la criminologie

Historiquement rattachée à la science criminologique, la victimologie, qui se donne pour objectif *« l'analyse des processus et des causes par lesquelles un individu devient victime et des conséquences que cela induit, ainsi que les droits auxquels il peut prétendre »*, a élargi son champ d'action pour intégrer les aspects psychologiques de la victimisation. En 1994, une Société française de victimologie a vu le jour en France. Parallèlement, plusieurs universités se sont dotées d'un diplôme de victimologie. Une chaire de *« gestion des crises humaines »* à l'Unesco, essentiellement dédiée à la science « victimologique », devrait être prochainement créée. Les éditions Dalloz viennent de faire paraître *Victimologie*, un ouvrage de référence signé Gérard Lopez (264 pages, 130 F). Carole Damiani, psychologue, a publié en janvier *Les Victimes* (Bayard éditions, 278 pages, 120 F).

Les structures d'accueil

● **INAVEM** : créé en 1986, l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation coordonne les activités de plus de 150 services d'aide répartis sur le territoire. Ces associations accompagnent la victime tout au long de la procédure judiciaire et dans ses démarches pour obtenir une indemnisation. Faute de moyens, l'aide psychologique y est peu développée. 4-14, rue Ferrus, Paris 14e. Tél. : 01-45-88-94-02.

● **CIVI** : les commissions d'indemnisation des victimes d'infraction, installées dans chaque tribunal d'instance, sont chargées d'examiner les demandes d'indemnisation de victimes ayant subi un dommage.

● **CPV** : le Centre de psychothérapie des victimes a ouvert ses portes, en 1996, à Paris. Son objectif : assurer un suivi psychothérapique des victimes. 18, rue Jean-Leclaire, Paris 17e. Tél. : 01-40-25-04-04.

● **SOS-ATTENTATS** : l'association a créé sa propre cellule d'accueil psychologique où interviennent six psychologues bénévoles. 6, bd des Invalides, Paris 7e. Tél. : 01-47-04-20-00.

Les onze ans de deuil impossible de la famille Bureau

COMPREIGNAC (Haute-Vienne)
de notre envoyé spécial

Denise et Daniel Bureau ont tellement attendu le procès qu'ils n'y croyaient plus. Depuis la mort de leur fils Laurent, en mai 1986, dans un gymnase de Périgueux (Dordogne), où il avait été retrouvé roué de coups, le crâne défoncé, ils en avaient presque oublié qu'il y avait des coupables. Pour un peu, ils auraient même fini par admettre ce que beaucoup leur susurraient et qu'ils avaient toujours refusé d'entendre : *« Le seul coupable, c'est le destin. »* Ce procès qu'ils attendaient pour le début du mois d'avril venait réveiller des douleurs enfouies. Ils étaient prêts tous deux à les revivre, si c'était là la seule manière d'accomplir leur deuil. Le 5 avril, lorsque les jurés sont revenus dans la salle des assises de la Dordogne après avoir délibéré, Denise et Daniel ont compris que jamais plus ils ne retrouveraient la sérénité : les deux accusés, Didier Gentil et Francis Heaulme, étaient acquittés.

REPORTAGE
La seule préoccupation des enquêteurs était de savoir « si Laurent était homosexuel »

Meurtris, Denise et Daniel Bureau ont repris la route de Compreignac pour rejoindre, dans leur maison posée sur les collines boisées des environs de Limoges, leur deuxième fils Stéphane, aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans, et grand-mère « Bubu ». Malgré le soutien jamais démenti de leurs amis et voisins, les Bureau se retrouvaient de nouveau seuls avec leur chagrin, comme ils l'avaient été pendant près de onze ans. *« A la disparition de Laurent, nous pensions que nous n'avions besoin de l'aide de personne,* se souvient Denise. *Notre famille s'est soudée plus que jamais. Ensemble, nous finirions bien par nous en sortir. »*

Agé de dix-neuf ans lorsque la mort l'a fauché alors qu'il retournait au 5e régiment de chasseurs de Périgueux où il effectuait son service national, Laurent était un jeune homme ouvert, *« qui remuait beaucoup »*, un modèle pour son jeune frère plus introverti et qu'*« il poussait fréquemment à le suivre lorsqu'il partait faire du sport »*. Sans Laurent, Stéphane s'est encore plus refermé sur lui-même. Aujourd'hui encore il a du mal à exprimer sa douleur. *« Tout s'est écroulé »*, avoue-t-il pudiquement. *« J'étais tellement déboussolée,* raconte Denise, *que j'avais fait abstraction de Stéphane. Il n'existait, pour ainsi dire, plus. Il m'a fallu plusieurs mois pour me reprendre, sortir de ce cauchemar, me rendre compte que Stéphane était là et qu'il avait besoin de nous. »*

RECOMMENCER À ZÉRO

Seul le médecin de famille assurait, autant que possible, un semblant de soutien moral. *« A aucun moment, les policiers, le magistrat instructeur ou notre avocat ne nous ont conseillé de faire appel à une aide extérieure, un psychologue ou un psychiatre qui aurait au moins pu soutenir Stéphane, l'aider à sortir de son enfermement »*, se désole Daniel. A écouter Denise se souvenir des circonstances qui ont entouré l'annonce de l'assassinat, bien peu de gens faisaient cas de leur souffrance : *« La seule question qui intéressait les enquêteurs lorsqu'ils nous ont rendu visite le lendemain, c'était de savoir si Laurent était homosexuel. Leur premier souhait, c'était de fouiller sa chambre pour tenter d'y trouver un indice. »*

Puis il fallut bien reprendre une vie à peu près normale, partir en vacances *« comme tout le monde »*. Denise et Daniel ont changé d'emploi, parce qu'il fallait tout recommencer à zéro. *« J'avais besoin de changer d'air,* explique Denise, *ne plus revoir tous les matins mes collègues de travail. Leur compassion était sincère, mais elle me pesait. »* *« A un moment nous avons même envisagé de vendre la maison »*, raconte Daniel. Plusieurs années après le drame, il a entrepris avec l'aide de Stéphane de vider la chambre de Laurent pour la transformer en salon. *« Je n'ai pas voulu assister au déménagement »*, avoue Denise.

Stéphane rêvait de travailler dans un métier de l'environnement. Il a raté son bac commercial et trouvé un emploi dans un centre de retraitement de déchets ménagers. Entre-temps, il avait reçu sa convocation pour les trois jours. Bien sûr, pour Denise, il était hors de question que son deuxième fils effectue son service militaire. L'assistante sociale du centre de recrutement ne l'entendait pas de cette oreille : *« S'il est apte, il n'y a aucune raison pour qu'il soit exempté. Ça ne pourra que lui faire du bien »*. C'est le psychologue du centre qui, informé de la situation, appuiera leur demande. Jamais plus Stéphane n'évoquera l'assassinat de son frère. *« On n'en parlait pas entre nous,* regrette Denise. *A chaque tentative de notre part, il fermait la porte. »* Même auprès de Cyrille, sa petite amie, il ne s'épanchera pas.

L'enquête, pendant ce temps, a suivi son cours. Après un premier non-lieu, la gendarmerie a repris les investigations. *« Jamais le magistrat n'a souhaité nous entendre ou nous tenir au courant des avancées,* reprend Daniel. *Il s'est contenté de nous envoyer les rapports psychiatriques des deux suspects. Les quelques bribes d'informations que nous obtenions nous étaient données par les gendarmes. »*

Un jour, enfin, la famille Bureau reçoit l'arrêt de renvoi devant les assises. *« Pour nous c'était un soulagement, la libération que nous attendions depuis dix ans,* se souvient Denise. *On allait reconnaître notre souffrance. »* Le lendemain du verdict, Daniel n'ose pas sortir de chez lui : *« J'avais honte, comme si de victimes nous étions devenus coupables. Nous avions eu un gosse et nous avions eu tort. »* *« Nous avons vécu quatre jours de torture,* conclut Denise, *et maintenant on va traîner ce boulet pour toujours. »*

A. Pe.

Jean Gortais, psychanalyste et maître de conférences à l'université Paris-VII

« Il y a là un enjeu d'humanisation de notre société »

« Vous avez rédigé, en 1992, pour le ministère de la justice un rapport dans lequel vous pointiez les faiblesses françaises sur l'aide psychologique aux victimes. Vos propositions ont-elles été prises en compte ?

– La situation a peu évolué. La création, en 1995, d'une cellule de crise, mobilisable immédiatement en cas d'attentat ou de catastrophe et incluant des psychiatres et des psychologues, correspondait incontestablement à une nécessité. La question de l'aide psychologique aux victimes a commencé à être intégrée dans quelques formations universitaires et, dans une certaine mesure, dans celle des magistrats et des policiers. Ceci ne peut que participer à une prise de conscience. Mais il existe toujours en France un déficit majeur de structures thérapeutiques spécialisées et de personnels – psychologues cliniciens et psychiatres – pour proposer une aide psychothérapique à des milliers de personnes qui sont victimes de violence.

» Cette carence institutionnelle concerne beaucoup plus encore les adultes que les enfants. Il existe des lieux spécialisés, mais la situation demeure globalement très difficile. Il ne faudrait pas que la création d'une cellule de crise dans le cadre du secrétariat d'Etat à l'action humanitaire donne bonne conscience aux pouvoirs publics, et tout particulièrement au ministère de la santé, qui est singulièrement absent.

» Sur le fond, je crois qu'il y a là un enjeu d'humanisation de notre société. Les soins médicaux sont assurés avec la plus grande compétence. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne la souffrance psychique d'un grand nombre de victimes et parfois de leur entourage le plus proche. Cela traduit une méconnaissance de l'importance des traumatologies et des symptomatologies consécutives à des violences subies. Cela exprime aussi une sous-estimation du coût social de ces pathologies qui risquent de s'aggraver et de peser, à terme, sur les dépenses de santé.

– Que faudrait-il faire, selon vous, pour que les choses évoluent positivement ?

– L'ensemble des propositions que j'avais formulées dans mon rapport de 1992 demeurent fondées. Il est nécessaire, notamment, de créer des structures thérapeutiques spécialisées permettant de proposer de véritables suivis psychothérapiques. Il est également très important d'assurer un accueil psychologique permanent dans les services d'urgences hospitalières, qui jouent un rôle fondamental d'écoute et d'orientation en cas de crise. Toutes les équipes des associations d'aide aux victimes dans les grands centres urbains devraient comporter un emploi de psychologue clinicien. Il est indispensable de favoriser la formation et la recherche universitaires. Il est très souhaitable que la psychanalyse s'ouvre encore plus à ces problématiques.

– N'y a-t-il pas un risque à vouloir mettre du psychologique là où parfois un simple soutien moral suffirait ?

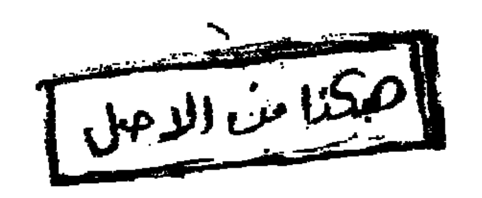
– La notion de soutien moral peut à la fois masquer une ignorance de la complexité des processus traumatiques et servir à la justification d'une logique d'économies humainement dommageables.

» Bien qu'il y ait une gradation certaine des besoins et des demandes des victimes, elles attendent d'être accueillies, écoutées et aidées.

» Tout travail, quelle qu'en soit la durée, nécessite la présence de thérapeutes formés à ces pratiques. Le souci de l'intégrité psychique des personnes victimes d'événements traumatisants implique une connaissance approfondie de la psychopathologie. »

Propos recueillis par Acacio Pereira





Le Syndicat de la magistrature dénonce le maintien en poste d'Olivier Foll

Le directeur de la police judiciaire parisienne avait été sanctionné dans l'affaire Tiberi

Dans un courrier adressé, le 17 avril, au procureur général de Paris, le président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) s'étonne que le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, ait été maintenu à son poste malgré la sévère sanction de la chambre d'accusation de Paris. Le 21 juin 1996, M. Foll avait ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen lors d'une perquisition chez Jean Tiberi.

LA POLICE JUDICIAIRE parisienne est dirigée, depuis plus de deux mois, par un homme qui a été privé par la justice de l'un des symboles de sa mission : l'habilitation *« officier de police judiciaire »* (OPJ). Dans une lettre adressée, le 17 avril, au procureur général de Paris, le Syndicat de la magistrature s'étonne qu'Olivier Foll ait, malgré tout, été maintenu à son poste. *« Il nous paraît inconcevable que les plus hautes autorités de l'Etat, en l'espèce le ministre de l'intérieur, ait apporté un soutien public et renouvelé à son subordonné, puis ait annoncé, non moins publiquement, qu'il ne serait tenu aucun compte de la décision de la Cour de cassation,* note son président, Jean-Pierre Boucher. *Comment, dans ces conditions, convaincre les citoyens que les décisions de justice, une fois définitives, doivent s'appliquer dans toute leur rigueur à l'encontre de tout justiciable quel qu'il soit ? »*

Le 27 juin 1996, Olivier Foll avait ordonné à trois policiers de ne pas assister le juge Eric Halphen, chargé du dossier des fausses factures des HLM parisiennes, lors d'une perquisition au domicile des époux Tiberi. Prévenu au dernier moment que l'opération se déroulait chez le maire de Paris, les policiers avaient immédiatement averti leur hiérarchie en appelant d'un portable. *« On n'y va pas – ordre du directeur –, tu ne participes pas, attendez en bas »*, avait alors déclaré, selon la chambre d'accusation, le sous-directeur des affaires économiques et financières. Les policiers avaient donc attendu dans la rue, au pied de l'immeuble, pendant que le magistrat procédait aux opérations en compagnie d'un représentant du parquet et d'une greffière.

« SITUATION INTOLÉRABLE »

Chargé de *« contrôler »* la police judiciaire, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait sévèrement critiqué l'attitude d'Olivier Foll. *« Il apparaît, en réalité, que le directeur de la police judiciaire a agi avec précipitation et sans discernement,* notait-elle le 21 octobre 1996. *(...) L'ordre qu'il a donné de ne pas assister le juge, alors que le directeur du 8e cabinet de délégations judiciaires assisté de trois OPJ était sur place, et que l'opération commençait, n'a aucune justification légale. »* Estimant que M. Foll avait *« failli à ses devoirs d'OPJ »*, la chambre d'accusation avait suspendu l'habilitation OPJ du directeur pendant six mois dans le ressort de la cour d'appel de Paris. Cette décision a été confirmée le 28 février par la Cour de cassation.

Malgré cette sanction, Olivier Foll, qui a reçu à plusieurs reprises le soutien appuyé du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a été maintenu à son poste. *« Il semble qu'à ce jour cette décision, qui a sanctionné un acte tout à fait illégal, à savoir le refus d'exécuter la commission rogatoire d'une juge d'instruction, soit restée sans effet,* note le président du Syndicat de la magistrature dans le courrier qu'il a adressé au procureur général de Paris. *Cette situation nous paraît intolérable. »* Rappellant que le procureur général est chargé de la *« surveillance »* de la police judiciaire, Jean-Pierre Boucher demande à Alexandre Benmakhlouf quelles sont les *« mesures qu'il a prises pour rendre effective la sanction judiciaire définitivement prononcée »*.

La situation actuelle pourrait, en effet, poser des problèmes juridiques. Lorsqu'un juge d'instruction rédige une commission rogatoire ou lorsqu'un parquet envoit un soit-transmis à la police judiciaire, il mentionne parfois, à la rubrique du destinataire, le *« directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris »*. Bien que les missions ne soient pas exercées directement par le directeur privé de son habilitation OPJ, mais par les policiers de la préfecture, ces documents pourraient, selon le Syndicat de la magistrature, être frappés de nullité. *« Une telle situation,* note M. Boucher, *risque fort de générer un contentieux important, les avocats de la défense pouvant parfaitement soutenir la nullité de ces procédures établies pendant la période de six mois où s'exécute la sanction frappant M. Foll. »*

Dans sa réponse, le procureur général de Paris, Alexandre Benmakhlouf, souligne que le parquet général est attaché *« à ce que les procédures judiciaires ne soient affectées d'aucune irrégularité »*. *« Je vous précise qu'en l'état il ne m'a pas été signalé que des irrégularités aient pu entacher l'exécution de commissions rogatoires ou de demandes d'enquêtes préliminaires par le service de police judiciaire concerné »*, ajoute-t-il dans cette lettre datée du 22 avril. M. Benmakhlouf rappelle que la notification de la sanction, puis de l'arrêt de la Cour de cassation, a *« naturellement »* été effectuée en son temps. Pour le reste, c'est-à-dire le maintien en fonction du directeur, le procureur général renvoit implicitement aux autorités politiques. *« Telles sont les mesures qui ont été prises, dans la sphère de compétence qui, en la matière, est celle du procureur général »*, conclut-il.

Anne Chemin

Plainte de la famille d'une infirmière tuée par un malade mental

LA FAMILLE d'une infirmière tuée par un de ses malades, dimanche 6 avril à Pessac (Gironde), a décidé de se constituer partie civile et de porter plainte pour homicide involontaire. Une association de soutien, regroupant amis, sympatisants et syndicats du secteur hospitalier psychiatrique s'est constituée, samedi 26 avril à Bordeaux. Infirmière salariée de l'association Rénovation, spécialisée dans la réinsertion des malades mentaux, Denise Laplace travaillait depuis 1980 dans une maison de Pessac, où étaient soignées, en milieu ouvert, une douzaine de personnes. L'un des pensionnaires l'a assommée et poignardée pour une raison inexpliquée, alors qu'elle était seule en charge de la maison. Selon sa famille, Denise Laplace était opposée aux pratiques de ce type d'établissement. Elle avait souvent dénoncé des méthodes trop laxistes qui avaient donné lieu à des incidents répétés. L'association de soutien dénonce une *« démédicalisation outrancière et une promiscuité dangereuse »*. *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RELIGION : des catholiques partisans de Mgr Lefebvre,** conduits par l'abbé Paul Aulagnier, ancien responsable pour la France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, ont occupé une église à Chamblac (Eure) et célébré la messe, dimanche 27 avril, devant une centaine de fidèles, selon l'ancien rite de Saint-Pie V. Le conflit avec l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques David, dure depuis le décès, en 1996, de l'abbé Montgomery-Wright, un ancien prêtre anglican converti au catholicisme qui officiait dans cette église selon l'ancien rite.

■ **CORSE : un employé municipal de Bastia a été assassiné** de deux décharges de fusil de chasse par un homme cagoulé qui s'est enfui, dimanche soir 27 avril à San-Martino-di-Lota (Haute-Corse). La victime, âgée de cinquante-trois ans, avait déjà été la cible d'une tentative d'assassinat le 7 janvier sur la place du marche de Bastia. Selon les premiers éléments de l'enquête confiée à la police judiciaire, l'assassinat du 27 avril n'aurait pas de lien avec les milieux nationalistes.

■ **RODÉO : les gendarmes du Haut-Rhin ont dû intervenir pour mettre fin à un rodéo sauvage** de voitures particulières qui avait réuni 3 000 spectateurs, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 avril, à Kingersheim. Selon les gendarmes, les voitures roulaient à grande vitesse et se livraient à des démonstrations acrobatiques autour d'un rond-point, se mêlant à la circulation normale.

■ **VAUDOU : des fouilles ont été entreprises,** vendredi 25 avril, dans le jardin et le sous-sol d'un pavillon d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) loué par un prêtre vaudou français d'origine haïtienne, où des crânes humains et divers ossements avaient été découverts la veille par la police. Placé en garde à vue, Ilco Charles a affirmé n'avoir jamais fait de sacrifice humain lors de ses rituels mais avoir utilisé des animaux. Sous l'enseigne du cabinet « vaudou-guérisseur », il proposait des envoûtements ou des guérisons, notamment sur Minitel.

Quand la dalaï-mania saisit le village de la Rochette, en Savoie...

Sous un chapiteau en toile tibétaine, le chef spirituel dispense les « enseignements » du bouddhisme

LA ROCHETTE (Savoie)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Avec des « mots simples », il fait vibrer et sourire six mille fidèles

Faut-il en parler comme d'une « dalaï-mania » ? On a refusé des centaines de places sous le chapiteau de La Rochette (Savoie), petite commune transformée en village de toile tibétain où, depuis samedi 26 avril et pour cinq jours, près de six mille fidèles assistent aux « enseignements » du chef spirituel du bouddhisme. A quelques kilomètres de là, hérissé de son stupa et de ses drapeaux de prière, le monastère de Karma-Ling, installé sur l'ancienne grande-chartreuse de Saint-Hugon, est devenu, sous l'autorité du lama Denis Teundroup, l'un des principaux centres bouddhiques de France.

Entouré d'une nuée de moines et de lamas en robe rouge et safran qui se prosternent, mains jointes, devant lui à chaque instant, assis sur un coussin devant son trône, le dalaï-lama fait sourire ou vibrer son public, attentif et recueilli des heures durant d'un discours « marathonien », parfois hermétique et monotone, en anglais ou en tibétain, traduit par Mathieu Ricard.

Et quand, à la fin de l'enseignement, il propose une séance de méditation sur la *« compassion »* ou l'*« impermanence »*, alors, d'un seul mouvement, les milliers de fidèles ajustent leur coussin et se mettent en position du lotus. Les paupières closes, les paumes des mains ouvertes, ils s'exécutent et méditent, des minutes entières, en silence, avant d'éclater en applaudissements.

Par petits groupes, ces initiés ou simples curieux du bouddhisme vont prolonger la méditation ou commenter l'enseignement de la journée. *« Souffrance, guérison, paix intérieure : les mots du dalaï-lama sont toujours simples, directs, compréhensibles. Ils rejoignent nos préoccupations, et c'est ce qui fait son succès »*, confie une pratiquante, représentative d'un public majoritairement féminin, cultivé, familier des ouvrages de spiritualité ou de psychanalyse, bien inséré socialement, mais en grande recherche spirituelle.

En robe noire et blanche, un maître zen se dit aussi impressionné par son célèbre confrère tibétain. Un autre participant tente une comparaison, sans agressivité : *« Les enseignements du dalaï-lama n'ont rien à voir avec les rassemblements du pape où le public prie et chante. Ici, on vient seulement pour écouter et, intérieurement, je me sens très touché »*.

Qu'est donc venu dire le dalaï-lama sur les hauteurs savoyardes qui lui rappellent celles du Tibet ? Dès ses premiers contacts en France, devant la presse, la foule et tous les notables et élus locaux venus le saluer à Karma-Ling, il met les choses au point. Il ne sillonne pas l'Occident pour faire du prosélytisme. *« Toute démarche cherchant à imposer le bouddhisme, à s'en faire l'avocat ou à démontrer sa supériorité n'est pas souhaitable »*, ajoute t-il. Il invite au contraire ses auditeurs à rester dans leur tradition d'origine, à l'approfondir, à éviter même de *« critiquer la religion majoritaire de* [leur] *pays »*. Le bouddhisme lui-même n'est pas à l'abri des *« faux gourous »*, des *« sectarismes »*, admet-il. Seul un *« dialogue »* entre les religions est capable d'éviter l'intolérance et le fanatisme qui, à chaque occasion, le font frémir.

« L'AIR D'UNE MARIONNETTE ? »

Pour le reste, le dalaï-lama décline les grands principes du bouddhisme, notamment « Les quatre nobles vérités », thème de son enseignement : la *« souffrance »* intérieure doit être *« reconnue »*. Sa *« cause »* doit être isolée des *« images mentales négatives »*, et *« éliminée »*. La *« cessation »* de cette douleur doit toujours être *« actualisée »* et la *« voie »* qui y mène, longuement *« méditée »*. Echapper à la souffrance, vaincre l'ignorance, trouver la paix intérieure : autant de mots qui atteignent un public déjà habitué, fréquentant des stages de *« perfectionnement »*, en milieu bouddhique ou non, conforté par l'assurance et l'enseignement du *« saint homme »*.

Une visite exclusivement *« pastorale »*, avait-il prévenu. Voire. Trois jours après sa rencontre avec Bill Clinton à la Maison Blanche et deux semaines avant la visite en Chine de Jacques Chirac, il était difficile au dalaï-lama, en France, de ne pas souffler mot de politique. Devant les journalistes, il a donc exprimé à nouveau son souhait d'un *« puissant soutien extérieur »*, pour défendre *« la véritable autonomie culturelle et spirituelle du peuple tibétain »*, à distinguer d'une *« indépendance »* politique qu'il ne réclame plus. *« Ai-je l'air d'une marionnette ? »*, lance t-il ensuite, dans un grand éclat de rire, en réponse à un officiel chinois qui l'avait accusé, il y a quelques jours, d'être le jouet des gouvernements occidentaux.

Dans le temple de Karma-Ling, samedi 26, le chef tibétain a reçu Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes et président de conseil général de Savoie. Il a bien compris, devait-il lui indiquer, que les intérêts de la France ne lui avaient pas permis de défendre la récente résolution de la commission des droits de l'homme des Nations unies condamnant la Chine. Aussi a t-il confirmé son amitié pour Jacques Chirac, à qui il adressera un message avant sa visite à Pékin.

Un seul incident a troublé la fête bouddhiste et tibétaine de La Rochette : la présence de banderoles *« Clinton-dalaï-lama, même combat »* ; *« La religion est l'opium du peuple »* ; *« Vive le Tibet communiste »*. Une mini-manifestation d'opposition qui a plutôt fait sourire les opposants à la vue d'un drapeau rouge planté au milieu d'un tas de fumier !

Henri Tincq

L'association France Plus mise en liquidation judiciaire

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a prononcé, vendredi 25 avril, la liquidation judiciaire de France Plus. Cette association de défense des droits des enfants d'immigrés, longtemps concurrente de SOS-Racisme, n'est pas parvenue à rééquilibrer des finances depuis longtemps dans un état critique. Le jugement précise que son président, Arezki Dahmani, attendait le versement d'une subvention du ministère des DOM-TOM, qui aurait pu lui assurer sa trésorerie dans les trois mois à venir. Mais, constatant que cette manne pourrait bien ne jamais venir, les magistrats ont souhaité limiter le risque de création d'un nouveau passif.

Ainsi s'achèvent douze années d'une aventure mêlant politique et finance, batailles de principe et intrigues de couloirs. Lorsqu'en 1985 une poignée de militants beurs, agacés par le succès de SOS-Racisme, fondent, avec le soutien du PS, l'association France Plus, le succès est immédiat. Au droit à la différence, ils préfèrent le *« droit à la ressemblance »* et l'*« intégration républicaine »*. Aux grands concerts et aux discours enflammés sur le droit de vote des étrangers, ils répondent par des campagnes invitant les jeunes issus de l'immigration à s'inscrire sur les listes électorales. Entre la droite et la gauche, son président, le jeune maître de conférence en économie Arezki Dahmani, ne veut pas trancher.

Tout le monde courtise l'association : Philippe Séguin et Claude Malhuret, ministres de 1986 et 1988, séduits par le discours assimilationniste ; Michel Rocard, de 1988 à 1992, ravi de trouver un contrepoids à SOS-Racisme, jugé trop proche des fabiusiens ; Charles Pasqua enfin, qui, en 1993, peut difficilement bouder des beurs favorables aux lois que le ministre d'Etat vient de faire voter.

Ce soutien aux pouvoirs successifs sera grassement récompensé. Fonds d'action sociale (FAS), ministère de l'éducation nationale, ministère du travail, ministère des DOM-TOM : les subventions alimentent à elles seules un budget qui enfle jusqu'à 4,2 millions de francs en 1991. Déjà pourtant, l'association fait l'objet de sérieux soupçons. A l'intérieur, des militants dénoncent l'autoritarisme d'Arezki Dahmani. A l'extérieur, la gestion de l'association suscite des inquiétudes.

En juillet 1992, un rapport de la commission spéciale du FAS marque le début de la fin. *« Location régulière de Renault 25 »*, dépenses personnelles *« dont le lien avec l'objet de l'association n'est pas évident »* – notamment l'achat de costumes de luxe, les nuits dans des palaces –, carte de crédit au nom du président... Le FAS décide de ramener la subvention annuelle de l'association de 1,8 million à 450 000 francs. Ce triste bilan n'empêchera pas Arezki Dahmani de garder l'oreille des gouvernants. Depuis deux ans, toutefois, France Plus paraissait moribonde. En 1995, une partie des responsables avaient tenté d'écarter Arezki Dahmani de la direction. En vain. Le 17 janvier, enfin, l'association avait été placée en redressement judiciaire.

Nathaniel Herzberg

ENVIRONNEMENT Le parc naturel régional du Verdon, à cheval sur les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, a été créé le 3 mars 1997. Il couvre le territoire de 44 communes et doit permettre de protéger un site exceptionnel. ● UN PROJET de construction de ligne à haute tension qui le traverserait de part en part vient d'être découvert, provoquant la fureur des élus locaux. ● CETTE LIGNE ÉLECTRIQUE de 400 000 volts s'étendrait sur une longueur de 110 kilomètres, avec des pylônes de 70 mètres de haut. Cette infrastructure est jugée par les défenseurs du parc peu compatible avec un espace protégé. Ils s'étonnent par ailleurs que ce projet naisse moins de deux mois après la création du label. ● EDF le justifie par la nécessité d'approvisionner la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont la consommation énergétique augmente de 5 % par an.

Une ligne à haute tension pourrait défigurer le parc naturel du Verdon

Au grand étonnement des élus locaux et de la population, le ministère de l'industrie et EDF ont l'intention de construire 110 kilomètres de ligne électrique avec des pylônes hauts de 70 mètres dans un site remarquable. Celui-ci venait juste d'être classé pour faciliter sa protection

TOULON
de notre correspondant

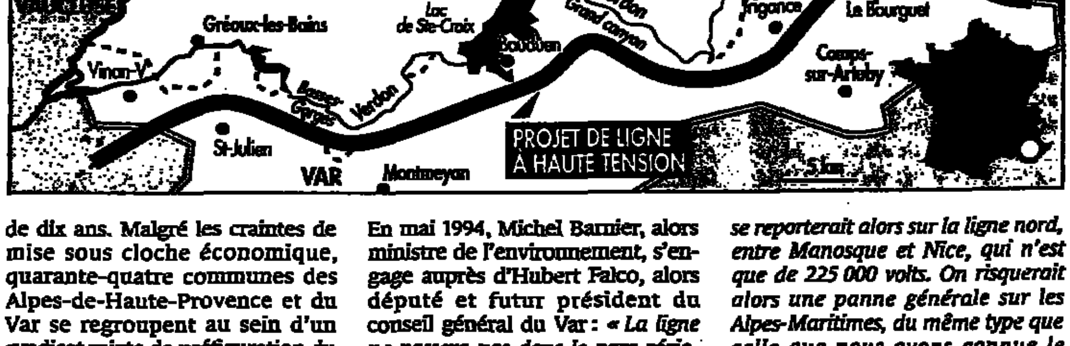
« Une guirlande de 400 000 volts pour égayer le Verdon… On n'en demandait pas tant », ironise Jean-Pierre Clair, avec un rien d'amertume, en évoquant le projet d'EDF de construire une ligne à très haute tension, qui doit traverser de part en part le tout récent parc naturel régional du Verdon, entre Boutre et Carros. Le maire de Rougon, petit village de cinquante habitants accroché à un piton des Alpes, est l'un des fers de lance de la contestation. Et il n'est pas le seul. Le 1er avril, les élus du parc, regroupant le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils généraux du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que quarante-quatre communes des deux départements concernés par le parc, ont *« réaffirmé leur opposition à tout projet d'une telle ligne qui porterait atteinte à l'intégrité paysagère et écologique de leur territoire et ce, en parfaite contradiction avec la politique exemplaire qu'ils comptent mener en matière de paysage »*.

Situées entre Castellane et le lac de Sainte-Croix, les gorges du Verdon constituent une frontière naturelle entre le Var et les Alpes-de-Haute-Provence. Site géologique et touristique unique en Europe, elles s'ouvrent, se referment, se heurtent en chaos de roches grises et ocre. Pitons et arêtes forment un grand canyon émeraude protégeant une rivière qui coule au pied d'un aplomb atteignant à certains endroits 700 mètres. Au sein de cette nature sauvage, quelques villages s'arriment aux rochers dont ils épousent les couleurs. Cette « cathédrale verte » de la Provence est un havre de paix pour les promeneurs, mais également pour les aigles, les chevreuils ou les chamois qui évoluent parmi hêtres, buis, sorbiers, érables et pistachiers, térébinthes ou fougères rares comme l'asphénium.

De toute évidence, la préservation de ce site était impérative. Dès 1989, quatre communes varoises sollicitent la création d'un parc. L'idée fait son chemin durant près de dix ans. Malgré les craintes de mise sous cloche économique, quarante-quatre communes des Alpes-de-Haute-Provence et du Var se regroupent au sein d'un syndicat mixte de préfiguration du parc régional et, le 3 mars 1997, est signé le décret de création de ce parc naturel du Verdon, qui couvre 177 000 hectares, pour une population permanente de 23 000 habitants.

Cependant, des élus découvrent inopinément le projet d'un tracé de ligne électrique à très haute tension à travers le futur parc. Le syndicat de préfiguration s'y oppose immédiatement. *« Nous étions d'autant plus hostiles,* explique Jean-Pierre Clair, *que six autres projets nous avaient été présentés au cours des dix années précédentes ; ils passaient au nord et au sud des limites du futur parc et une vague concertation avait été engagée avant que les choses ne s'étiolent. »*

En mai 1994, Michel Barnier, alors ministre de l'environnement, s'engage auprès d'Hubert Falco, alors député et futur président du conseil général du Var : *« La ligne ne passera pas dans le parc régional. »* Cela ne suffira pas.



Destination Italie ?

Les soupçons sont dans toutes les conversations des élus locaux et des défenseurs du parc : la ligne à haute tension ne serait pas destinée à assurer la sécurité en approvisionnement de la région PACA – qui produit moins de la moitié de ce qu'elle consomme en électricité –, mais à exporter du courant en Italie. Le projet de ligne n'aboutit-il pas à la frontière, alors qu'EDF ne cache pas sa volonté d'intensifier ses exportations d'électricité afin de rentabiliser le parc nucléaire ? La direction de l'entreprise dément catégoriquement cette hypothèse : *« Cette ligne ne nous permettra pas de vendre un volt aux Italiens »*, affirme Mme Claude Nahon, responsable du projet.

« CONSULTATION POPULAIRE »

Campée dans son rôle de service public, EDF n'a jamais varié dans son analyse, que son responsable régional, Ghislin Weissrock, qualifie de *« situation à fort risque »*. L'entreprise explique que, face à la croissance de sa consommation (5 % par an) et à son déficit en production, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est énergétiquement fragile. Elle est actuellement alimentée par la seule vallée du Rhône grâce à un réseau en boucle entre Avignon, Manosque, Nice, Draguignan, Toulon, Marseille et Avignon. Ce réseau est fragile car, *« en cas de coupure, toute la charge se reporterait alors sur la ligne nord, entre Manosque et Nice, qui n'est que de 225 000 volts. On risquerait alors une panne générale sur les Alpes-Maritimes, du même type que celle que nous avons connue le 19 décembre 1978 »*. Pour pallier ce risque, *« le ministère de l'industrie a lancé le projet de cette ligne. Elle augmenterait le volume d'énergie transportée et garantirait la sécurité de l'alimentation de l'ensemble de la région »*.

Cent dix kilomètres de ligne avec des pylones de 72 mètres de haut et une saignée de 60 mètres de large, voilà qui provoque la révolte de bien des élus. Charles-Antoine Mordelet, le bouillant maire RPR d'Aiguines (Var), n'est pas le dernier à manifester son hostilité face *« à ce mauvais coup de sabot. Cette sinistre farce écologique au sein de laquelle Corine Lepage brille par un étrange silence. Nous refusons ce tracé et, si nécessaire, nous demanderons une consultation populaire »*.

Une fois n'est pas coutume, élus et associations, comme celle des Amis du parc naturel régional, présidée par Jean-Claude Noblet, marchent ensemble et demandent *« une véritable concertation et l'étude de solutions alternatives durables au lieu de ce curieux tracé louvoyant entre les sites classés, les villages et les installations militaires »*. De son côté, Ghislin Weissrock affirme *« déployer un maximum d'efforts pour rapprocher les points de vue et trouver les solutions d'aménagement »* sur un tracé dont la mise en procédure administrative est programmée pour le dernier trimestre 1997 et la mise en service en 2002. EDF, se voulant rassurante, annonce que, dans le cadre de ce chantier de 900 millions de francs, 5 % des investissements seront mis à disposition des communes… pour des travaux d'enfouissement des lignes aériennes !

Les turbulents maires de Rougon et d'Aiguines n'apprécient guère ce genre d'humour. Charles-Antoine Mordelet menace même de se retirer du parc : *« Six autres communes au moins sont prêtes à en faire autant. Vous savez, ici, on se souvient de la blessure de 1973, quand EDF a noyé le village des Salles pour construire son barrage. C'était utile, mais la cloche du village englouti sonne encore dans les mémoires… »*

José Lenzini

Le Chemin des Dames va retrouver la mémoire

LAON
de notre correspondant

Le Chemin des Dames, théâtre d'affrontements meurtriers lors de la première guerre mondiale, a longtemps semblé victime d'une pesante malédiction. Le conseil général de l'Aisne tente de la conjurer depuis quelques années en lançant un programme de valorisation touristique et culturelle de ce site. Cette aire a accueilli, au cours des siècles, le lent cortège des guerres. S'étendant sur une vingtaine de kilomètres entre Lens et Soissons, le Chemin des Dames constitue une barrière naturelle sur la route des invasions. Jules César y livra bataille, tout comme Napoléon ou de Gaulle. Ce chemin doit son nom aux promenades bucoliques des filles de Louis XV rendant visite à une de leurs gouvernantes.

Longtemps, l'Etat oublia ces lieux, qui apparaissent encore comme violés par les conflits. Comme à Verdun, des villages ont été complètement détruits par les obus. Le Chemin des Dames pouvait devenir le temple de l'héroïsme dans la mémoire collective ; il demeure le symbole d'un massacre inutile et de mutineries, après l'offensive Nivelle du 16 avril 1917. Près de 100 000 morts ou blessés français en quelques jours…

L'EUROPE INTÉRESSÉE

C'est l'Europe qui témoigne aujourd'hui de l'intérêt pour ce chemin où moururent tant de ses enfants, sans oublier les soldats africains puisés dans les anciennes colonies. Elle soutient financièrement le programme qui vient d'être défini par le conseil général de l'Aisne, présidé par Paul Girod (UDF, adhérent direct). Sur les 25 millions de francs prévus, l'Europe devrait en fournir la moitié, l'Etat et la région Picardie 15 % chacun, et le département de l'Aisne 20 %.

La caverne du Dragon, une grotte souterraine, abrita lors de la première guerre mondiale jusqu'à six mille soldats français et allemands. Déjà transformée en musée, elle sera réaménagée. Prolongé par un nouveau bâtiment, cet espace privilégie l'art rupestre des combattants à travers la présentation des moulages et de quelques œuvres originales très prisées des pilleurs. Cette exposition témoignera de l'extraordinaire et poignante volonté des combattants de laisser une dernière trace de leur passage dans un contexte où la mort était omniprésente. Deux itinéraires de découverte vont aussi être balisés et un jalonnement sera mis en place pour mettre en valeur huit hauts lieux du Chemin des Dames, tous marqués du sceau de la souffrance et du deuil.

En découvrant le site, lors du 80e anniversaire de l'offensive Nivelle, célébré le samedi 26 avril, René Monory, président du Sénat, n'a pas caché son émotion. Comme la sienne, de nombreuses familles ont eu un des leurs qui s'est battu ici. Des soldats français et allemands ont participé côte à côte à ces cérémonies. Sur les casquettes allemandes figurait un petit insigne – un drapeau représentant chacun des deux pays jadis en guerre, avec un mot : « réconciliation ».

Thierry de Lestang-Parade

Les pompes funèbres parisiennes vont être transformées en SEM

L'ORGANISATION des pompes funèbres parisiennes va être transformée à partir du 1er janvier 1998, avec la création d'une société d'économie mixte (SEM) qui remplacera l'ancien service municipal. Il y a 20 000 décès en moyenne par an à Paris. Ce projet devait être débattu lundi 28 avril au Conseil de Paris. Il s'appuie sur la loi du 8 janvier 1993 supprimant le monopole communal sur les pompes funèbres et fixant à janvier 1998 la fin de la période transitoire.
Ce service était assuré jusqu'à présent, à Paris, par une régie municipale employant 160 personnes, indique Alain Destrem, adjoint (UDF) chargé de l'administration générale. Elle avait le monopole de la fourniture des cercueils, du portage des corps et de la mise à disposition de corbillards. La future SEM, a noté le maire, Jean Tiberi (RPR), devra développer un service d'accueil. Un comité d'éthique sera créé.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : le nombre de demandeurs d'emplois est** *« en légère diminution »*, a indiqué, vendredi 25 avril, Jean Tiberi. *« Le taux de chômage parisien, qui dépassait le taux national depuis plusieurs années, est revenu à ce niveau (12,7 %), mais c'est encore trop,* a noté le maire de Paris. *Le résultat le plus encourageant est enregistré chez les jeunes, où le chômage a diminué de 9,4 % en 1996 par rapport à 1995. »*

■ **ALPES-MARITIMES : les visiteurs du parc national du Mercantour n'encourent pas de risque radioactif**, a indiqué la préfecture des Alpes-Maritimes, samedi 26 avril, précisant que le rapport de 1995 *« à l'origine de cette information »* a été examiné par le conseil d'administration du parc, le 16 décembre 1996. *« Il conclut que (…) aucun scénario ne peut raisonnablement conduire à des expositions significatives. »*

■ **SAÔNE-ET-LOIRE : une usine de la Compagnie générale des eaux du Creusot serait responsable d'une pollution** du lac Leduc, qui aurait provoqué la mort de plusieurs tonnes de poissons ces dernières années. Un garde national du Conseil supérieur de la pêche a pu établir que la chaux déversée dans le lac provenait de l'usine de traitement d'eau potable de la CGE. Une plainte a été déposée par la société locale de pêche et une enquête a été ouverte jeudi 24 avril.

DISPARITIONS

Edmond Buchet

Un éditeur de conviction

L'ÉDITEUR suisse Edmond Buchet, fondateur des éditions Buchet-Chastel, est mort, mardi 8 avril à Genève, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Né en Suisse en 1902, avocat de formation, angliciste, musicien et musicologue, Edmond Buchet, associé à Jean Chastel, est appelé par Roberto Corrêa, en 1935, à prendre la direction des éditions du même nom, qui deviendront, en 1958, les éditions Buchet-Chastel. Dix ans plus tard, lorsque son père et Jean Chastel cessent leur activité, Guy Buchet devient directeur de la maison. Enfin, au début de 1995, Pierre Zech, éditeur spécialisé dans les livres pratiques et religieux, prend le contrôle de Buchet-Chastel.

Ami de Charles du Bos, qui parraina la création des éditions Corrêa en 1929, de Ramuz et de Blaise Cendrars, auteur de plusieurs ouvrages de musicologie (notamment sur Beethoven et Bach), Edmond Buchet était l'une des grandes figures de l'édition indépendante. C'est *« ce travail de prospection du génie, de spéculation sur le talent encore ignoré, qui constitue pour moi le côté le plus passionnant de notre métier »*, écrivait-il dans son journal, *Les Auteurs de ma vie* (Buchet-Chastel, 1969). Plus qu'une ligne éditoriale ou une « doctrine » littéraire, Edmond Buchet, qui se définissait comme un éditeur *« de conviction »*, cultivait un certain éclectisme.

Si Charles Plisnier (Prix Goncourt 1937 pour *Faux passeports*) ne représente pas, dans la production de la maison, la part la plus novatrice, d'autres auteurs, français (Roger Vailland, Maurice Sachs, Marcel Moreau) ou étrangers, en ont fait le prestige.

Au début des années 50, Edmond Buchet appelle auprès de lui de jeunes critiques, comme François Erval et Maurice Nadeau. C'est dans la collection de ce dernier, « Chemin de vie », que paraîtront *Au-dessous du volcan*, de Malcom Lowry, *La Crucifixion en rose*, de Henry Miller, et *Le Quatuor d'Alexandrie*, de Lawrence Durrell. François Erval publia de son côté *Les Ragazzi*, de Pier Paolo Pasolini. Edmond Buchet a également poussé à écrire le professeur Jean Bernard et créé la collection « Musique », dans laquelle figurent les plus prestigieux musiciens, comme Yehudi Menuhin, Alfred Brendel, Jean Guillou, Dietrich Fischer-Dieskau ou José Van Dam. Enfin, il fut l'éditeur de Jung et de Krishnamurti.

A plusieurs reprises, Edmond Buchet avait vertement dénoncé le système français des prix littéraires, jugeant même artificiel le bienfait financier qu'ils pouvaient apporter aux éditeurs.

Patrick Kéchichian

Jean Louis

Le couturier des stars d'Hollywood

LE COUTURIER Jean Louis, qui dessina les costumes de plus de soixante films, est décédé, dimanche 20 avril, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Palm Springs, à l'est de Los Angeles.

Son nom restera associé à tout le glamour de l'âge d'or du cinéma hollywoodien, dont le fourreau de satin de Rita Hayworth dans *Gilda (Put the blame on Mame)* demeure l'emblème. *« Tout le monde se demande encore comment une robe peut se tenir en place sur son corps pendant qu'elle chante et qu'elle danse... »*, aimait à dire Jean Louis, qui savait, en expert, mouler un buste, trouver des ruses invisibles. On lui doit les plus beaux *gowns* du septième art, des robes de Judy Garland dans *A star is Born* (1953) au corps de mousseline chair et de faux diamants tout scintillant d'illusions pour Marlène Dietrich, apparue, au club The Sahara, à Las Vegas, en décembre 1953.

Né le 5 octobre 1907, ce *frenchy* d'Hollywood avait commencé sa carrière à Paris, sa ville natale. Diplômé de l'Ecole des arts décoratifs, il avait fait ses débuts comme dessinateur chez Drecoll, une maison de couture. Un bras cassé l'oblige à interrompre son travail. En vacances à New York, en 1935, il soumet des dessins à une maison de couture de Manhattan, qui l'engage immédiatement. Ses premières clientes ont pour nom la duchesse de Windsor, Irene Dunn, qui lui sera fidèle toute sa vie.

En 1944, il arrive à Hollywood, responsable des costumes pour Harry Cohn, fondateur des studios Columbia. Jean Louis fut, sous son règne, le seul costumier dont le nom figurait au générique des films. Sélectionné à quatorze reprises pour l'Oscar des meilleurs costumes, il l'obtient en 1956 pour *The Solid Gold Cadillac*, avec Judy Holliday. Il aura compté parmi ses clientes Deborah Kerr, Joan Crawford, Kim Novak, Shirley McLaine, Julie Andrews, et même Nancy Reagan, ex-actrice, arborant une de ses robes le soir de 1981 où son mari fut élu président des Etats-Unis.

Mais c'est une autre qui sut immortaliser le talent de Jean Louis : Marilyn, arrivée en retard pour chanter *Happy Birthday Mr Président* lors d'un anniversaire de John F. Kennedy. Jean Louis avait épousé en 1993 – à l'âge de quatre-vingt-cinq ans –, Loretta Young, pour laquelle il avait créé des costumes quarante ans plus tôt.

Laurence Benaïm

■ **BRIAN MAY**, compositeur australien, vient de mourir à l'âge de soixante-trois ans. Il a signé la musique d'une trentaine de films, parmi lesquels *Mad Max* et *Gallipoli*.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Le docteur
Paulette Arezki-Fredenucci,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Me Amokrane AREZKI,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier du barreau de Sétif,

survenu à Marseille, le 24 avril 1997.

E4 La Rouvière,
13009 Marseille.

– Mme Renée Cala,
son épouse,
M. et Mme Czarnecki,
M. et Mme Cala,
M. et Mme Brunel,
ses enfants et leurs conjoints,
Clélia, Marc-Olivier, Fabrice, Sylvère, Florian,
ses petits-enfants,
Sacha,
son arrière-petit-fils,
ont le regret de faire part du décès de

M. Abram CALA,

survenu le 24 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée de Normandie,
résidence de Grignon,
94320 Thiais.

– Le docteur et Mme Franck Guillet
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine de Margerie,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie Guillet, Xavière,
M. et Mme Georges Argemi
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Guillet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Guillet
et leurs enfants,
Catherine Guillet
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Francis GUILLET,

survenu le mercredi 23 avril 1997.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 avril, dans l'intimité familiale.

– Mme Maurice Katz,
son épouse,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Maurice KATZ,
ingénieur IET,

survenu le 24 avril 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

71, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Germaine Roche,
son épouse,
Françoise et Maryvonne,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude ROCHE,
ingénieur civil de l'aéronautique
ENSA, promotion 1941,
diplômé de l'IAE,

survenu le 24 avril 1997, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité ce lundi 28 avril, à Saint-Firmin-des-Bois.

Saint-Firmin-des-Bois,
45220 Châteaurenard.
16, rue Milton,
75009 Paris.
14, rue Beauvoir,
41000 Blois.

– Rémi Lacombe
et sa fille Emma,
Sylvie et Bruno Jarry,
Chloé, Olivier et Nicolas,
Marie-Thérèse et Raymond Lacombe
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Laure LACOMBE,
née JARRY,

le 25 avril 1997, à Paris.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, le 29 avril, à 15 heures.

125, rue des Dames,
75017 Paris.
11, rue Saint-Vincent,
75018 Paris.
Noyès,
12160 Camboulazet.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Anne Marie SARMONT,
née CARABALONA,

survenu le 24 avril 1997, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 avril 1997, en l'église Saint-Saturnin, 132, grande-rue Charles-de-Gaulle, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), où l'on se réunira à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

Priez pour elle.

De la part de
M. Jean Sarmont,
son époux,
Michel et Pascale Sarmont,
ses enfants,
Agathe,
sa petite-fille,
Ses frère et sœurs,
Et de toute la famille.

46, avenue de la Belle-Gabrielle,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Daniel et Jeanne Sée,
Pascal et Nic Mazodier,
ses enfants,
Jacques et Carole Sée,
Catherine Mazodier et Pascal Régis,
Hélène Sée et Arnaud Peyroles,
Eric et Frédérique Thervet,
ses petits-enfants,
Théo, Vincent, Cécile et Nicolas,
ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Yvonne-Germain SÉE
Yvonne VINEUIL

survenu le 22 avril 1997.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 25 avril, au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine en cette douloureuse circonstance.

– Mme Geneviève Martin,
M. et Mme Robert Trocmé,
Mme François Trocmé,
Les familles Trocmé, Rist et Schaller,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Marianne TROCMÉ,

survenue le 19 avril 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année, à Rouen.

« Celui qui est fidèle dans les petites choses l'est aussi dans les plus grandes. »
Luc, XVI, 10.

M. R. Trocmé,
7, avenue du Château,
78620 L'Etang-la-Ville.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Hélène Cixous : **« Poétique de la différence sexuelle : essais de zèles II. Zèle de famille ».**
26 avril, 3 et 10 mai, 9 h 30-15 h 30, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Maria-Letizia Cravetto : **« Der Wegwerfmensch : l'homme jetable. Formes et représentations de l'exclusion ».**
30 avril, 14 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane Arguillère : **« Atelier de traduction : introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine ».**
7 et 21 mai, 17 heures-19 heures, annexe Ve section EPHE, bât. Crous, 29, rue Daviel, Paris.

Jean-Claude Milner : **« De la République française comme singularité politique ».**
28 avril et 5 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Antonio Negri, Anne Querrien, Jean-Marie Vincent : **« Problèmes de la cité postmoderne ».**
5, 12 et 26 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Gérald Sfez : **« Les villes du politique ».**
30 avril et 21 mai, 19 heures-21 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Michèle Sinapi : **« Dispositifs institutionnels, « montages, référentiels ».**
6 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Balmes : **« Du Père à l'Autre. Dieu dans la psychanalyse (II) ».**
26 avril, 24 mai, 10 h 30-12 h 30, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Paul Braffort et Josiane Joncquel-Patris : **« Des correspondances : les arts, les sens, les sciences ».**
30 avril : « Ecrivains et correspondances : de Baudelaire à Calvino », 7 mai : « Les bases neurophysiologiques des correspondances », 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Conférence de Jacques Derrida**
Histoire du mensonge. Prolégomènes
28 avril, 19 heures-21 heures, amphi Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

● **Journée d'études**
La nuit
sous la responsabilité de P. Bonnefis, D. Djidzek-Lyotard, P. Wald Lasowski avec P. Bonnefis, P. Malandain, P. Janssens, J.-F. Lyotard, B. Chaouat, J. Cotin, R. Wald Lasowski, P. Yana, G. Farasse, F. Sylos, L. Mattiussi, P. Wald Lasowski, M. Ott, D. Djidzek-Lyotard.
5 et 6 mai, 9 h 30-18 heures, maison de la Recherche, 9, quai de la Citadelle, Dunkerque.

● **Samedi autour d'un livre**
La République en questions, de Catherine Kintzler
avec Régis Debray, Catherine Kintzler, Jean-Pierre Marcos, Jean-Claude Milner, Hadi Rizk.
3 mai, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Anniversaires de décès

– Dix ans, déjà.

Vous qui l'avez connu et estimé, souvenez-vous, avec moi, de

Georges BLANC,

vaincu par le cancer au temps des glycines et des lilas en 1987, le 29 avril.

« Où sont des morts
les phrases familières,
L'art personnel, les âmes singulières ? »
Paul Valéry.

Le temps qui passe ne m'a pas apporté de réponse.

Marthe Castellan-Blanc,
17, rue Emile-Combes,
83149 Bras.

– Pour le treizième anniversaire du décès de

Jean FALCONNIER,

une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

01350 Culoz.

– Il y a un an,

Joseph REVOL

nous quittait.

Une pensée toute particulière est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Manifestations du souvenir

– L'union régionale Force ouvrière d'Ile-de-France,
Et la Société des amis de

Léon JOUHAUX,
(1879-1954),
Prix nobel de la paix,
fondateur de Force ouvrière,

déposeront une gerbe sur sa tombe au Père-Lachaise, le mercredi 30 avril 1997, à 17 heures, en présence de Mme Jouhaux.

Débats

– A la veille du quarante-neuvième anniversaire de l'indépendance de l'Etat d'Israël, l'*Association des amis de « Passages »* et la revue *PASSAGES* organisent une soirée-débat sur le thème :

« Israël et la diaspora »

Le mardi 29 avril 1997, 20 heures, dans les locaux de la revue *PASSAGES*.

Autour d'**Emile Malet** et de la rédaction de *PASSAGES*, avec les professeurs **Jean Tulard, Francis Kaplan, Robert Misrahi, Philippe Lazar, Doris Bensimon et Olivier Stirn**, ancien ministre, ainsi que les journalistes **Guidéon Koutz, Bernard Ullmann, Nadine Epstain, Hazem Foda, Ronald Koven, Arlette Marchal...**

Réservations et inscriptions au :

Tél. : 01-45-86-30-02.

Fax : 01-44-23-98-24.

La revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, Paris-13e.

(Accès par le 79/83, avenue d'Ivry, Paris-13e).

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

ENQUÊTE

L'Angleterre des nouveaux riches

Les privatisations et la déréglementation instaurées par les conservateurs ont stimulé l'économie britannique et fait prospérer les affaires. Tout le monde ne trouve pas son compte dans cette Grande-Bretagne du chacun pour soi mais quelques « happy few » ont su à merveille en tirer profit

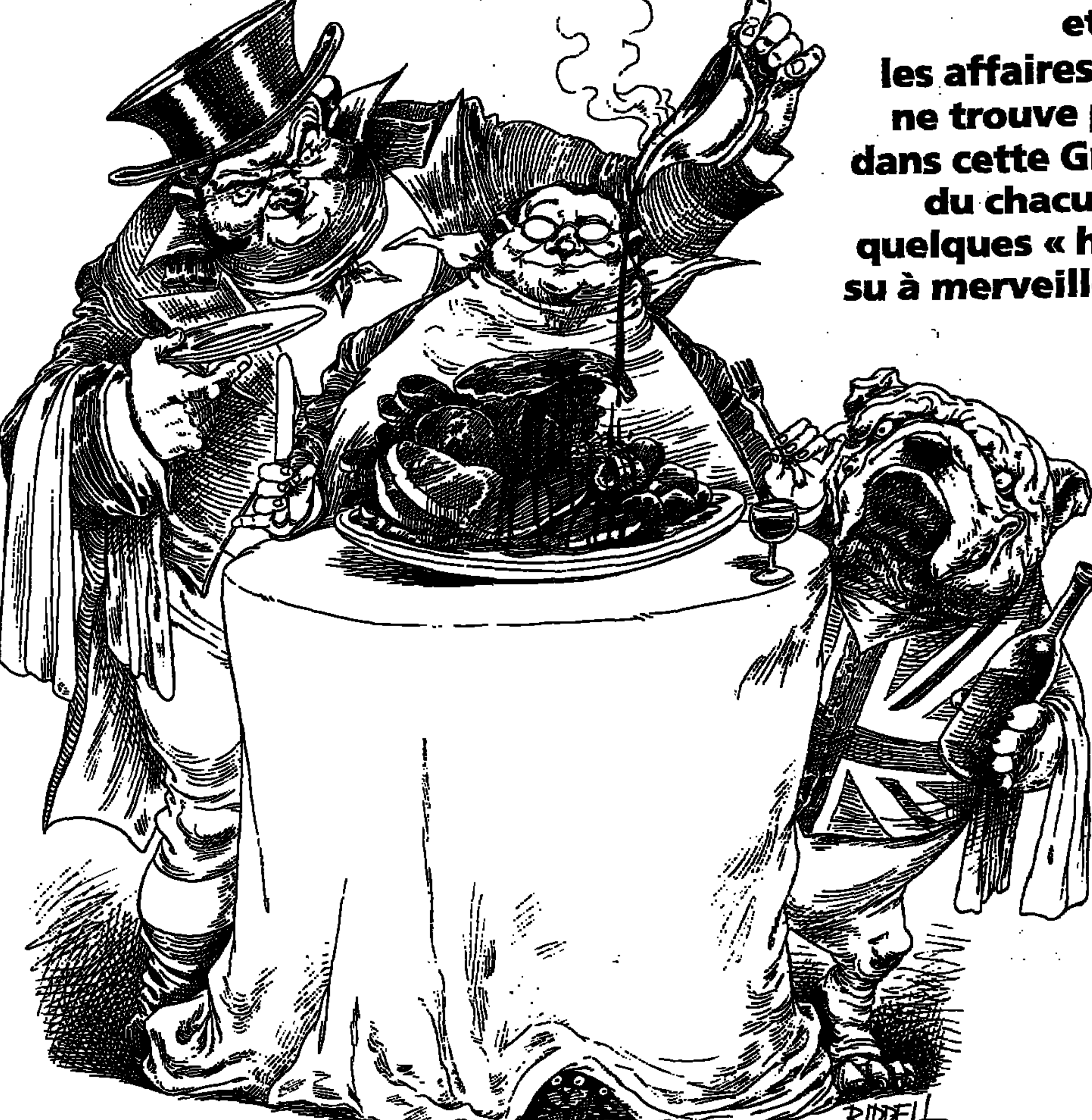
LE nombre de membres du très sélect club des milliardaires en livres sterling (1 livre = 9,40 francs) est passé en un an de dix à seize, selon les calculs du *Sunday Times*. Le « miracle thatchérien » est-il en passe d'être éclipsé par un « miracle majorien » ? Le premier ministre britannique, John Major, est-il en train de damer le pion à « Maggie » en offrant à la Grande-Bretagne une prospérité oubliée depuis des lustres au moment même où ses jours paraissent comptés ? Alors que les travaillistes de Tony Blair semblent prêts à lui ravir le pouvoir en ce jour symbolique du 1er mai, « Honest John » peut se targuer d'avoir créé encore *plus de milliardaires que son* redoutable prédécesseur. Même si la richesse des uns ne fait pas le bonheur des autres, bien au contraire, dans cette Angleterre du chacun pour soi.

Pour ce qui est des millionnaires, jamais ils n'ont battu autant de records de prospérité. La richesse des cinq cents personnes les plus fortunées a grimpé de *23 % en un an*. Pour faire partie des deux cents *happy few*, il fallait posséder 20 mil*lions de livres en 1989, 60* en 1995 et 95 aujourd'hui. Les nouveaux riches ont chassé le *« vieil argent »* de la gentry foncière : parmi les 500 les mieux dotés, 155 seulement ont hérité de leur famille. L'ex-Beatle sir Paul McCartney – anobli récemment par la reine – les a rejoints avec 420 millions. En une semaine d'avril, cinq patrons ont crevé le plafond du million de revenu annuel. Les envolées de la Bourse et de l'immobilier y sont pour quelque chose dans une économie qui, après une crise terrible, connaît une embellie enviée. Mais l'arrivée atten*due du Parti travailliste (Labour) et* la déplorable image donnée par les revenus extravagants des *fat cats* – gros bonnets tels que l'ex-PDG de British Gas, Cedric Brown –, vomis par la presse et l'opinion pour s'être outrageusement rempli les poches, expliquent que ces nouveaux riches soient plus discrets que leurs prédécesseurs du premier boom thatchérien. Et qu'ils n'aiment plus guère s'exposer au regard critique du public.

La mode des golden boys de la City qui affichaient leurs bonus, paradaient en Porsche est révolue. Même si ces bonus continuent à être juteux, tels les 19 millions empochés en 1996 par un *« executive »* de la banque d'affaires Salomon Brothers, Shigeru Myojin. Le *Times* décrit ce quadragénaire surnommé « Sugar » conduisant une Ferrari dans les rues... et un vélo dans la salle des marchés, et dont les doigts d'or ont permis d'arrondir un salaire de 320 000 livres par toute une série de primes.

Mais le « miracle » n'aurait pas eu un tel impact sur la Grande-Bretagne et n'aurait pas propulsé la Dame de fer sur un piédestal de déesse du profit s'il s'était limité à quelques centaines de millionnaires et de spéculateurs. Toute une pléiade de banquiers, d'hommes d'affaires ainsi que d'hommes de loi, ont également prospéré, et fait prospérer ces affaires. Des publicitaires, comme les frères Saatchi – qui ont si bien « vendu » l'image du thatchérisme –, des cabinets d'avocats et d'audit ont fait leur beurre grâce aux complexes et pro*fitables processus de privatisations.* En ont également bénéficié certains politiciens conservateurs qui les avaient menés à terme et qui sont passés de leur bureau de ministre à un fauteuil doré dans un conseil d'administration.

La City est, sans aucun doute, le quartier de Londres qui s'est le plus épanoui grâce au coup de fouet donné par la compétition, la déréglementation, les privatisations, l'ouverture internationale des marchés et le big-bang. Pour suivre cet enrichissement, mieux valait s'adresser à un vieux briscard de la City qu'à un jeune financier aux dents longues et à la mémoire courte. Sir Sydney Lipworth était l'homme tout indiqué. Ce vice-président du NatWest Group, la grosse banque britannique, reçoit dans un petit bureau orné de tableaux classiques. Le hall de la banque est transformé en salon de peinture moderne car la NatWest patronne le concours du meilleur jeune artiste. A travers sa longue carrière commencée comme avocat en *Afrique du Sud, sir Sydney a touché* à nombre de domaines : assurances, régulation des services publics privatisés en tant que président de la MMC (Commission des monopoles et fusions), finance, etc.



« Londres est devenue la première place financière au monde. Banques et organismes financiers ont pu étendre leurs activités dans tous les domaines ; et ceux-ci ont été ouverts à qui voulait y participer », explique-t-il. Ainsi, de banque comme les autres, *« la NatWest est devenue une institution financière globale »*, tandis que *« les* building societies [sociétés d'investissement et de crédit immobilier] *se sont également lancées dans les assurances et la banque »*. Les fonds de pension ont connu un développement spectaculaire, pour le plus grand bien de leurs dirigeants et actionnaires, et sont devenus des puissances financières. Malgré des accidents de parcours – comme le scandale des pensions vendues à tort et à travers à la fin des années 80 –, *« le business britannique est enfin devenu plus efficace »*. *« Notre marché interne est important, certes, mais il ne suffisait pas à lui seul à faire de la City le centre international qu'elle est devenue sous Mme Thatcher,* ajoute sir Sydney. *Notre économie avait été faible pendant si longtemps qu'elle avait besoin d'un coup de fouet. »* Aujourd'hui, la City et ceux qui la font marcher ne sont plus à plaindre, loin de là. Après les édifices imposants de la City, quoi de plus beau que la campagne anglaise au printemps, quand le soleil brille sur une végétation verdoyante ? Petits villages aux pubs pittoresques parsèment cet univers qui respire le bien vivre et la prospérité. Au coeur de cette Angleterre profonde, Newbury n'est pas une de ces villes nouvelles sorties des champs, où employés mal payés et cadres prospères cohabitent dans une laideur architecturale. Traditionnel marché rural, région d'élevage de chevaux et de *concours hippiques* à mi-chemin entre Londres et Bath, Newbury a des statistiques enviables, avec la plus grande concentration de millionnaires et de voitures par habitant du pays ! La ville a toutefois survécu à l'urbanisme en folie des années 80, sans doute grâce à la vigilance des gentlemen-farmers des environs, explique son jeune maire barbu, Garry Poulson : si sa population a doublé pour atteindre 30 000 habitants, aucune cité-satellite de HLM ne la défigure.

> « Ce que le gouvernement conservateur a fait de mieux a été de se retirer du jeu, de supprimer les obstacles pour rendre flexible le recrutement et le licenciement du personnel »

Au contraire, le premier employeur du coin, Vodaphone – entreprise-phare du téléphone portable –, s'est fort bien inséré dans le centre-ville, occupant une cinquantaine de petits bâtiments anciens et modernes où travaillent 2 500 employés (moyenne d'âge, vingt-neuf ans). Comme Vodaphone, Christopher Gent, son tout nouveau PDG, est un des enfants chéris de la révolution thatchérienne. Pas étonnant que l'on ait surnommé Newbury « Vodabury », « Thatchertown » ou bien « mini Silicon Valley ».

Vodaphone est une success-story dont le développement spectaculaire doit beaucoup à la privatisation, *« mot hideux mais concept génial »*, comme le dit M. Gent. Quand la Dame de fer a libéralisé *les télécommunications*, Racal, un spécialiste de l'électronique de défense, s'était mis sur les rangs, créant Vodaphone. *« Nous étions plus ambitieux que les autres et que British Telecom : nos plans prévoyaient de 300 000 à 500 000 portables d'ici à 1990 et BT la moitié. En fait, nous nous sommes grossièrement trompés : il y avait 2 millions de portables en 1990 et il y en a 7 millions aujourd'hui, dont 2.9 pour Vodaphone ! »* De 150 personnes au 1er *janvier 1985, le personnel* est passé à 7 500 ; de 1988 à 1996, le chiffre d'affaires a crû de 1,7 à 8,5 milliards de livres. Vodaphone a pris son indépendance de Racal, est cotée en Bourse, devenant la vingt-quatrième société et le dixième contribuable du pays.

« Si le Labour était passé en 1979, nous n'existerions pas », ajoute Chris Gent, quarante-neuf ans, chemise rayée et bretelles rouges. Ce manager, qui n'est pas passé par l'université, a été recruté par Vodaphone dès le début, puis a franchi les échelons. Il vit confortablement dans *une gentilhommière des environs* avec sa femme, juge de paix, et ses deux filles, férues de cheval. Il a un faible pour le bordeaux, en particulier le château lynch-bages, et ne cache pas son engagement conservateur. Pour la petite histoire, il raconte que lorsqu'il présidait les jeunes tories, au début des années 70, il a connu un obscur militant nommé John Major, qui s'était fait battre par la jeune Mme Gent pour un poste au bureau londonien du parti. S'il avait été élu, la face de la Grande-Bretagne en aurait peut-être été changée !

CHRIS GENT se plaint de la manière dont la presse conservatrice maltraite M. Major et dénigre les succès du thatchérisme. Il voit dans les attaques contre les *fat cats* un complot médiatique, regrettant que *« même le* Daily Telegraph *s'en mêle »*. *« Moi, j'ai grimpé à la force du poignet, je paie beaucoup d'impôts. Vodaphone a été un fabuleux succès pour ses actionnaires. Ces accusations sont injustes : il ne s'agit que de générer de la prospérité et d'offrir une juste rémunération. Mais les Britanniques ont toujours eu tendance à débiner ceux qui réussissent. »*

Dans un country-club voisin, sir Peter Michael est intarissable quand on l'interroge sur le vignoble qu'il s'est offert en Californie et auquel il a donné son nom. C'est un homme d'affaires qui a fait carrière dans l'électronique en créant sa firme, Quantel, qu'il a revendue en 1989, et Classic-FM, *« la radio musicale commerciale la plus rentable au monde »*. Il appartient à une famille allergique au Labour : *« Quand les socialistes ont fait monter le taux maximal d'imposition à 98 %, mes parents se sont réfugiés en France. »* Cet homme élégant se souvient avec horreur des grandes grèves des années 70 et 80. *« Il fallait briser à jamais le pouvoir des syndicats. Mme Thatcher l'a fait. Après, on a pu libérer les forces du marché. Ce que le gouvernement conservateur a fait de mieux a été de se retirer du jeu, de supprimer les obstacles pour rendre flexibles le recrutement et le licenciement du personnel. »*

Et de comparer la situation au Royaume-Uni avec celle de ses filiales dans une France dont il dénonce le *« coût social »*, *« les préjugés anti-business de l'administration »* et *« la politisation des décisions »*. *« Ici, on peut faire tout ce qu'on veut sans que le gouvernement s'en mêle ; parfois même, il vous aide un petit peu !,* ajoute sir Peter. *Ma philosophie, c'est la liberté : fournir plus de services aux gens sans ingérence réglementaire. Moi, j'ai commencé à Quantel avec six personnes et 250 000 livres ; je l'ai revendue pour 500 millions. Je suis par nature un bâtisseur. Je construis des entreprises, des bâtiments, des contacts. J'ai entamé au moins un nouveau business par an. »* Aujourd'hui, il est dans la technologie à l'échelle internationale, tout en restant solidement attaché à son jardin anglais. Ce qui ne l'empêche pas de s'en prendre au *short-termism* de la City et de condamner le pire échec des années Thatcher-Major : l'éducation.

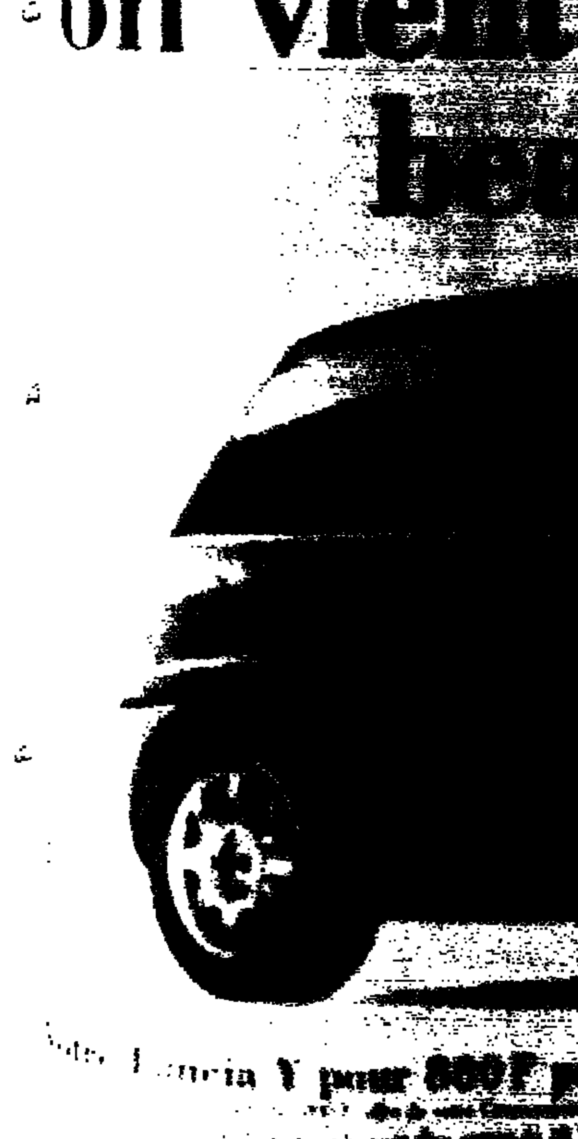
NÉANMOINS, Sir Peter est réaliste et semble s'être résigné à voir ses amis politiques quitter le 10, Downing Street. *« Pour un homme d'affaires, il n'y a guère de différences entre le programme des deux partis. Mais cette charte sociale nous inquiète beaucoup ; Bruxelles c'est un nid de socialisme, de protection sociale. Voilà la principale différence entre tories et Labour. Tout le reste est marginal. »* D'ailleurs, s'il a ses convictions, il ne fait plus de politique. Il préfère jeter un coup d'oeil sur ses vignes ou aider sa femme à gérer ses 400 hectares d'élevage et de céréales.

Newbury, qui semble la circonscription idéale, un réservoir de voix conservatrices pour les jours difficiles, a pourtant un conseil municipal d'opposition (libéral-démocrate). Une élection partielle a permis à un autre *« lib-dem »* de conquérir le siège de député face à un jeune banquier arrogant venu en conquérant de la City.

Aujourd'hui, les sondages locaux *ne sont pas très favorables* à Richard Benyon, l'agriculteur qui défend les couleurs tories. La crise qui a secoué la région entre deux booms – encore plus brutalement qu'ailleurs, assure le maire – a également entamé la confiance des électeurs. Newbury prospère à nouveau, se développe allègrement, attire de nouvelles entreprises de hi-tech, mais le coeur ne semble plus y être. Usure du pouvoir, lassitude devant les chamailleries permanentes au sein du Parti conservateur, regret des jours heureux où la Dame de fer décidait de tout pour leur plus grande *prospérité* ? En tout cas, à Newbury, beaucoup d'enfants de « Maggie » sont également des déçus du thatchérisme. D'autant plus que, pour eux, la solution de rechange n'est pas rouge-Labour mais jaune, la couleur moins compromettante des *« lib-dém »* (libéraux-démocrates).

Patrice de Beer
Illustration : Chris Riddell, dessinateur britannique

Prochain article :
L'envers du « miracle » Thatcher



Les cabinets d'avocats ne sont pas des sanctuaires !

par Pierre Kramer

SUBREPTICEMENT, selon l'analyse même du garde des sceaux, dans une atmosphère de fin de législature et, semble-t-il, dans l'indifférence générale, le Parlement a définitivement adopté le 7 avril 1997 une loi dont même l'intitulé est trompeur.

En effet, à l'occasion de l'examen d'un texte destiné, après cinq ans de difficultés d'application, à gommer les imperfections de la réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, a été voté un amendement, complètement étranger au sujet discuté, dont l'effet serait d'ériger les cabinets d'avocat en autant de sanctuaires.

A l'initiative de quelques députés, dont certains se trouvent par ailleurs avoir exercé la profession d'avocat, ce texte étendrait considérablement le bénéfice du secret professionnel qui ne couvrait jusqu'à présent, ce qui était élémentaire dans un Etat de droit, que la relation entre un avocat et la personne qu'il défend en matière pénale. Seraient désormais également couvertes par le secret professionnel, *« en toutes matières, que ce soit dans le domaine du conseil ou dans celui de la défense, les consultations adressées par un avocat à son client, ou destinées à celui-ci, (...) les notes d'entretien et, plus généralement, toutes les pièces du dossier »*.

Malgré, ou grâce à la timide opposition du ministre de la justice, qui fit valoir au cours des débats qu'il souhaitait, pour mettre les auteurs de cette proposition en face de leurs responsabilités, qu'on lui dise dans l'hémicycle *« que l'indivisibilité des droits de la défense peut conduire à s'opposer de manière absolue à la conduite d'une information judiciaire »* – ce qui fut aussitôt fait sans vergogne –, ce texte fut donc adopté.

On ne dira certes jamais assez que la relation du défenseur avec la personne qui fait l'objet de poursuites pénales doit être impérativement mise à l'abri de toute investigation de la part des autorités de poursuite. Il est donc légitime que, dans ce domaine, le secret professionnel soit absolu.

Mais hormis ce domaine bien délimité, rien ne peut justifier qu'un régime de faveur, une véritable immunité, en particulier à l'occasion de perquisitions, soit opposée aux enquêteurs en ce qui concerne les autres secteurs d'activité des avocats, surtout depuis la fusion avec la profession de conseil juridique. Sinon, ce serait faire preuve d'une grande naïveté que de croire que la première précaution de ceux qui se livrent au blanchiment de l'argent de la drogue, par exemple, ou à des actions terroristes, ou encore souhaitent monter un nouveau circuit de fausses factures, ne serait pas de tenter de dissimuler les traces de leur activité dans un cabinet d'avocat complaisant afin de mettre à l'abri de toute curiosité les preuves de leurs agissements sous le couvert du voile opaque du secret professionnel. Les victimes apprécieront ce type de facilité accordée aux délinquants organisés...

Belle vitrine pour une profession soucieuse de son image et parmi les plus honorables. Le drapeau servant à protéger la veuve et l'orphelin pourrait ainsi servir à masquer les montages les plus douteux. Ce n'est pas autrement que l'on risque de jeter le discrédit sur une profession. Heureusement, l'efficacité de ce genre de fausse habilité n'est généralement que de courte durée et, comme ce fut le cas après la loi d'amnistie votée sous la gauche, le procédé finit toujours par se retourner contre ses initiateurs.

Dans le conflit entre la recherche de la vérité et le secret professionnel, la ligne de partage semble pourtant claire et passe par la définition du domaine de l'exercice des droits de la défense pénale. En revanche, étendre à l'activité de conseil des avocats en toutes matières le privilège du secret professionnel absolu propre à la défense pénale, c'est le galvauder, et surtout affaiblir, sans aucun fondement éthique, l'efficacité de la lutte contre le crime organisé.

Cultiver la confusion sur le sujet du secret professionnel des avocats, c'est espérer un retour à des immunités d'une autre époque et vouloir renforcer les privilèges des plus puissants

Il faut espérer que, face à la confusion obtenue entre ces deux formes de secret qu'un lobby d'avocats d'affaires a fini par arracher à un garde des sceaux pas assez combatif ou attentif aux risques d'un tel texte, les *« gardiens des promesses »* républicaines, pour reprendre le titre du beau livre d'Antoine Garapon, sauront trouver les réponses juridiques pour maintenir l'équilibre entre les droits légitimes des citoyens, fussent-ils délinquants, et la défense de la société et de l'Etat de droit.

Il appartiendra donc aux juges d'interpréter la loi, comme c'est leur mission, et de faire le partage entre, d'une part, le secret absolu dont seul doit bénéficier l'exercice de la défense pénale et, d'autre part, le secret professionnel relatif.

Ce dernier a pour fonction de protéger à l'égard des tiers un secret de droit commun, comme celui dû à la protection de la vie privée ou aux relations commerciales. Il s'agit donc d'un secret relatif, qui cède devant la nécessité de la recherche de la vérité lorsque des infractions sont commises. D'où la possibilité pour un magistrat chargé d'investigations de procéder à des perquisitions et des saisies en tous lieux, selon certaines conditions, cependant, définies par le code de procédure pénale, comme la présence par exemple du bâtonnier de l'ordre des avocats, lorsqu'il s'agit du cabinet ou même du domicile d'un avocat.

L'autre type de secret, celui des droits de la défense pénale, n'est absolu que parce qu'il vise à protéger la relation, avec son défenseur, de la personne qui fait l'objet d'une enquête ou de poursuites pénales.

Cultiver la confusion sur le sujet du secret professionnel des avocats, c'est espérer un retour à des immunités d'une autre époque, vouloir renforcer les privilèges des plus puissants et entretenir l'idée que certains s'efforceraient d'entraver la recherche de la vérité dans des affaires sensibles.

Pierre Kramer *est substitut général au parquet de la cour d'appel de Paris.*

Une fatwa contre les massacres en Algérie

par Latifa Ben Mansour

COMBIEN de centaines de milliers d'Algériennes et d'Algériens doivent-ils périr au nom d'une idée perverse de l'islam pour que les docteurs de la loi d'Al Azhar, les muftis des mosquées de La Mecque et de Médine s'émeuvent et émettent une fatwa condamnant fermement les massacres qui ont lieu en Algérie ?

Leur silence, alors qu'ils sont si prompts à approuver une fatwa lancée contre un écrivain britannique qui n'a tué ni égorgé personne, ou contre des écrivains, des cinéastes, des metteurs en scène, me laisse comme Algérienne, comme femme, comme mère, comme citoyenne des droits de l'homme, appartenant à la civilisation musulmane et la défendant, perplexe. Dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 avril, une trentaine de personnes ont été égorgées dans un petit village près de Blida. Parmi les victimes, seize femmes, deux fillettes, trois adolescents, un vieillard de soixante-quinze ans et dix hommes.

Trois femmes enceintes ont été éventrées, les cordons ombilicaux sectionnés et les fœtus extraits et piétinés. Cette horreur est commise au nom de l'islam. J'appelle les docteurs de la loi d'Al Azhar et les muftis de La Mecque et de Médine à réagir fermement et à dénoncer publiquement les abominations qui se déroulent en Algérie.

Je les appelle à prendre leurs responsabilités devant Dieu, le prophète Mohammad et le message coranique et à dire de quoi sont coupables ces femmes enceintes éventrées, ces enfants et ces vieillards égorgés. Je les appelle à faire respecter ce qui est le fondement même de la parole du Prophète de l'islam : *« Trois choses de votre monde, parmi tout ce qu'il contient de triple, me furent rendues dignes d'amour, à savoir les femmes, les parfums et la prière, qui procure la consolation à mes yeux. »*

J'attends de ces mêmes docteurs de la loi et des muftis qu'ils émettent une fatwa déclarant comme hérétiques à la parole prophétique ceux qui pervertissent et instrumentalisent le message de l'aimé de Dieu. Qu'ils déclarent publiquement que ceux qui se servent et s'autorisent du message coranique pour assassiner sauvagement les citoyens algériens n'appartiennent pas à la communauté des musulmans, communauté en majorité tolérante, travailleuse, paisible, généreuse, fraternelle et raisonnable.

De quoi sont coupables ces femmes enceintes éventrées, ces enfants et ces vieillards égorgés ?

Que ces docteurs de la loi et ces muftis formulent donc cette fatwa et déclarent fermement à la face du monde entier que ceux qui, au nom de l'islam, égorgent, éventrent, mutilent, décapitent, violent, dépècent des citoyens algériens aux mains nues, sont en train de souiller et de déshonorer l'islam et ses représentants, y compris les grandes références morales, les docteurs de la loi d'Al Azhar, et les grands muftis des Minbars de La Mecque et de Médine.

Latifa Ben Mansour, *écrivain algérienne, enseigne à Paris.*

Ce que dissoudre veut dire

par Paul Bacot

A cinq reprises en cent onze ans, la dissolution de la Chambre basse de la République française a été présentée et vécue comme la réponse à un hiatus entre les orientations de l'exécutif et celles du législatif.

Divergence attestée, une fois, dans chacune des trois Républiques concernées : Edme de Mac Mahon sanctionne, en 1877, une Chambre des députés élue un an plus tôt et hostile, puisque républicaine. Edgar Faure punit, en 1955, une Assemblée nationale qui venait de renverser son ministère. Charles de Gaulle congédie, en 1962, une Assemblée nationale qui avait osé censurer le gouvernement bénéficiant de sa confiance.

Divergence anticipée, deux fois, dans la période la plus récente : François Mitterrand, nouvellement élu en 1981, puis réélu en 1988, met fin aux mandats des députés appartenant majoritairement à l'autre camp.

Dans ces cinq occurrences, l'auteur de la dissolution – chef de l'Etat ou chef du gouvernement selon les règles constitutionnelles en vigueur – espère résoudre à son avantage le conflit entre les deux institutions, en choisissant le moment (les semaines qui suivent) et le terrain (le suffrage universel) de l'affrontement.

Un sixième cas est apparemment tout différent. En 1968 en effet, le gouvernement n'a pas été renversé. Un nouveau président n'a pas non plus été élu contre le Parlement. Exécutif et législatif représentent la même orientation politique. Mais il s'agit alors de résoudre une crise sociale d'une tout autre ampleur, en opérant un spectaculaire changement des conditions de la bataille.

L'appel aux urnes fait que seuls vont se prononcer les nationaux *majeurs de vingt et un ans* – et non pas les étudiants et travailleurs de tous âges et de toutes nationalités des seuls grands centres universitaires et industriels –, regroupés en circonscriptions sans lien avec les *« événements »* – et non plus réunis en assemblées générales sur leur lieu de travail.

Pour l'essentiel, ce n'est pas l'Assemblée qui est dissoute et les députés qui sont renvoyés devant leurs électeurs ; c'est le peuple tel qu'il se manifeste en mai qui est dissous, et les travailleurs et les étudiants qui sont renvoyés devant le corps électoral.

Pourtant, s'il annonce le 30 mai à la radio : *« Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale »*, le général de Gaulle peut ajouter le 7 juin à la télévision face à Michel Droit : *« De toute manière, il fallait dissoudre. »* Il est vrai que la majorité parlementaire sortie des urnes un an plus tôt est des plus mince. On retrouve bien alors une dissolution-réponse – réponse à une assemblée majoritairement hostile, sinon dans la réalité immédiate, du moins dans un avenir probable.

Dissoudre l'Assemblée, c'est tenter de maîtriser le temps et l'espace politiques : le temps, en modifiant à son profit les conditions de la « bataille de l'agenda » ; l'espace, en tentant d'imposer ou de requalifier un clivage politique

Vingt-neuf ans plus tard, le cas de figure semble être d'une tout autre nature. L'anticipation, inhérente à toute dissolution, caractérise bien encore l'instrument utilisé. Mais l'autre dimension n'est plus là : on ne répond à aucune crise, même potentielle, entre exécutif et législatif.

Maîtriser le temps paraît être ici la seule considération qui vaille – qu'on ait en tête l'évolution des sondages, le calendrier européen, les prévisions économiques, les données financières ou les pronostics judiciaires. Ce recours – stigmatisé comme de pure opportunité – *à l'arme de la dissolution*, pourrait être qualifié d'anglo-saxon.

Pourtant, à y regarder de plus près, l'originalité n'est criante que si l'on oublie l'essentiel : dissoudre l'Assemblée, c'est tenter de maîtriser le temps et l'espace politiques.

Tenter de maîtriser l'espace politique, c'est tenter d'imposer ou de requalifier un clivage politique. Certaines caractéristiques de cette procédure peuvent y aider. Elle introduit en effet un *élément* d'autorité et d'inégalité. Les différents partis et politiciens en lice ne se trouvent pas soumis ensemble à un calendrier qui s'impose à eux, comme au rythme des saisons. Au contraire, c'est l'un des camps qui déclenche les hostilités, à son heure. Il le fait en usant d'une solennité qui – normalement – en impose, et d'une dramatisation qui – là encore si tout va bien – donne à penser.

De plus, la campagne se trouvant singulièrement abrégée, le temps manque aux adversaires pour tenter de rétablir l'équilibre. Ce sont les conditions de ce qu'on a pu appeler la « bataille de l'agenda », mais pas seulement d'elle, qui sont modifiées, au bénéfice de l'initiateur de la dissolution. Et c'est bien là le plus important : si l'on admet que la lutte politique est essentiellement une lutte symbolique pour l'imposition d'une représentation politisée du monde, une concurrence entre des visions globalisantes de la conflictualité sociale, on comprend ce qui est d'abord attendu de la dissolution.

C'est un instrument de choix pour redessiner le clivage politique principal ou, à tout le moins, pour *lui donner une nouvelle signification*. On pourrait presque aller jusqu'à dire que, plus que les élections anticipées, c'est l'acte de dissolution lui-même qui importe, à travers la mise en scène qu'il permet.

En ce printemps 1997, pour la coalition RPR-UDF – ou du moins pour ceux qui ont en son nom présenté la décision de dissolution –, on peut penser qu'il s'agit, en renonçant à l'incertain clivage de la dernière élection présidentielle et plus généralement à une certaine image *« gaulliste »*, de revenir au clivage gauche-droite dans sa variante socio-économique la plus classique : *« étatisme »* versus *« libéralisme »*.

Sans doute entend-on ainsi submerger la variante nationaliste du même clivage, notamment sous sa forme social-raciste. En se voyant proposer comme adversaire principal, de la façon la plus traditionnelle, le fonctionnaire budgétivore – ce qu'on n'osait plus vraiment faire ces dernières années –, une partie de l'électorat frontiste est invitée à oublier l'autre bouc émissaire : l'immigré.

Sans doute aussi juge-t-on, au vu des sondages, que le rapport des forces entre droite et gauche dans l'opinion est actuellement favorable au pouvoir sortant. Mais on peut imaginer que les socialistes et leurs alliés sauront profiter de ce renouveau du clivage gauche-droite pour tenter de récupérer les fractions populaires tant de l'électorat frontiste que de l'électorat chiraquien, auxquelles sera offerte une troisième cible : les privilégiés de la fortune.

En fait, il en va d'une dissolution comme d'un mode de scrutin. A chaque fois, elle se construit dans l'interaction d'acteurs multiples, eux-mêmes socialement construits, au milieu de nombreux aléas. Elle ne se réduit pas à ce que son auteur officiel veut en faire. Les camps en présence ne sont ni figés ni homogènes, mais composés d'individus eux-mêmes complexes. Les acteurs concernés – politiciens, électeurs, commentateurs... – ne sont pas pure rationalité, mais aussi culture et émotion.

L'application de l'article 12 n'est que le début d'un processus social dont seuls les ignorants et les propagandistes peuvent prétendre connaître l'aboutissement. D'ailleurs, tout ne sera pas joué le 1er juin au soir.

Paul Bacot *est professeur de sciences politiques à l'université Paris-XII et à l'institut d'études politiques de Lyon.*

L'enjeu national

par Philippe de Villiers

DISSOUDRE le débat sur l'euro, c'est-à-dire sur les grandes décisions qui ne manqueront pas d'intervenir à l'automne et au printemps prochains, tel était le but de la dissolution.

C'est pourtant le débat essentiel, car il contient tous les autres ; il les englobe, il les précède. Certes, *l'enjeu libéral* – la baisse des prélèvements – et *l'enjeu moral* – le rétablissement de l'honnêteté politique – constituent eux aussi des enjeux décisifs si nous voulons éloigner notre pays des récifs dangereux de la dérision et de l'extrémisme, au moment où tant de gens sont, hélas, tentés par un vote de vindicte.

Cependant, l'enjeu essentiel, aujourd'hui, c'est *l'enjeu national* : en effet, ou bien la France s'engage dans la voie irréversible de l'euro, c'est-à-dire de l'Europe intégrée, fédérale, dirigée depuis Francfort et Berlin ; ou bien la France décide de construire « une autre Europe » dans laquelle elle choisit de ne pas abdiquer sa souveraineté.

En d'autres termes, ou bien la France glisse vers le statut précaire et subalterne d'une province de RMistes, où tout se décide ailleurs – sécurité, choix monétaires, fiscalité, normes nationales. Dans ce cas-là, rien ne changera vraiment, tout s'aggravera. Nous serons pris dans la spirale infernale des critères de convergence qui portent le chômage comme la nuée porte l'orage parce que ce paradigme européen conduit précisément, selon l'expression même de son concepteur, M. Tietmeyer, *« à faire de l'emploi une variable d'ajustement »*.

Ou bien la France se reprend et choisit de retrouver son statut de grande puissance pour faire avec l'Allemagne et tous les autres pays européens une véritable « Europe des nations ».

Alors nous pourrons combattre le chômage, alors nous pourrons sauver l'Europe, aujourd'hui menacée par un renversement de perspective et une véritable inversion des valeurs : la monnaie avant les hommes, la stabilité des prix avant la croissance, le libre-échange avant l'emploi, le commerce avant la production, les experts cooptés et les banquiers gestionnaires avant le peuple, tenu à bonne distance des intentions et des procédures de plus en plus secrètes.

Il n'y a pas de débat plus important que celui-là. C'est le seul qui compte pour M. Kohl et donc pour Jacques Chirac. On veut nous faire avaler la pilule de l'euro. Et pourtant, il ne faut pas être grand clerc pour apercevoir la formidable contradiction entre cette parodie de campagne – *« faire l'euro »* – et la réalité quotidienne d'une société française guettée par l'implosion.

Au cœur de cette contradiction, il y a un virus idéologique : l'euro est une idéologie, une sorte de mixage de l'internationalisme qui veut la fin des nations et de l'ultralibéralisme qui ne croit ni aux racines, ni au travail, ni aux valeurs autres que le commerce spéculatif.

Choisir de sacrifier la nation à l'euro, c'est perdre la nation et récolter l'eurochômage

Et c'est ainsi que la Bourse monte et danse de joie quand on annonce cinq mille licenciements à Vilvorde ; que l'excédent commercial de la France atteint un « record historique » *(sic)* quand le chômage explose dans un mouvement d'ensemble d'une synchronisatioin parfaite : que la « stabilité des prix » est le principe moteur exclusif de toute la politique économique de l'Europe alors qu'il n'y a plus du tout d'inflation. Et M. Juppé nous rassure avec la bonne conscience du brancardier qui choisit de faire une transfusion à un blessé victime d'une hémorragie : *« Nos indices sont bons, nos fondamentaux sont sains »* ; autrement dit, l'économie française est en bonne santé, nous allons mourir guéris.

Alors, que faire ? Abandonner la course aux critères de Maastricht, renverser la perspective, tourner l'Europe vers l'emploi et non plus vers la monnaie ; sauver « l'Europe des nations » en rejetant l'utopie de la monnaie unique et du fédéralisme ; faire de l'Europe une union douanière qui protège ses salariés, c'est-à-dire une véritable communauté de producteurs et de consommateurs.

Les eurofédéralistes voudraient nous faire croire qu'il faut faire le choix suivant : *la nation* souveraine ou *l'emploi*, l'emploi grâce à l'euro. Les citoyens français doivent savoir ceci : ceux qui choisiraient de sacrifier la nation à l'euro perdraient ce bien précieux, la nation, et récolteraient l'eurochômage. Je ne veux ni de la fin de la France ni de la fin de l'Europe. La question nationale, la question européenne sont bien le cœur du cœur de l'élection à venir.

A quoi servirait-il d'élire, au printemps 1997, les représentants du peuple souverain pour accepter subrepticement, au printemps 1998, le transfert de ladite souveraineté ?

Philippe de Villiers *est président du Mouvement pour la France.*

Vers une société du savoir ?

par Max Milner

J'AI entendu, au cours du débat de France 2 qui a suivi l'intervention du président de la République, Alain Madelin annoncer que nous n'étions plus – ou ne serions plus à brève échéance – dans une civilisation de l'usine, mais dans une civilisation du savoir.

Cette annonce m'a fait plaisir, car j'ai passé toute ma vie professionnelle à essayer de diffuser du savoir et de le faire avancer quelque peu. J'en ai donc conclu que les étudiants que j'ai formés et que mes collègues continuent à former vont trouver facilement du travail dans la société dont M. Madelin et ceux qui partagent ses idées proclament l'avènement.

J'en ai conclu aussi que le nombre des enseignants – ceux précisément que je formais et les autres – va augmenter dans des proportions considérables.

Si l'usine ne fournit plus de travail à ceux qui en vivaient, il va falloir les recycler pour leur donner accès à ce savoir dont dépend leur survie. Il va falloir aussi faire un effort énorme pour que la formation des jeunes – à quelque degré et à quelque filière d'enseignement qu'ils appartiennent, et quelle que soit leur origine sociale ou ethnique – leur permette d'entrer dans ce paradis du savoir, qui ne doit plus être un paradis, mais le lot de tout un chacun.

Et si, d'aventure, l'évolution démographique fait que telle fraction de cette jeunesse diminue en nombre, on en profitera pour améliorer son encadrement (condition sine qua non pour que les moins favorisés rejoignent le peloton) et non pour diminuer le nombre des maîtres.

J'avoue que mes doutes ont commencé à partir du moment où je me suis demandé comment la formule magique du *« moins d'Etat »* allait permettre cette évolution.

Prétendre que l'enseignement privé prendra la relève (ce que, je crois, personne ne fait) serait une plaisanterie, puisque celui-ci est largement subventionné par l'Etat et devrait l'être plus encore dans ces conditions. Faut-il donc penser que ce sont les entreprises, qui, fortes du formidable développement que leur apportera la libération de leurs entraves, vont procurer à la masse des citoyens l'accès au savoir ? Outre qu'elles ne sont pas équipées pour cela, en dehors de cas assez limités, je me demande comment cet accroissement de leurs charges sera compatible avec leur compétitivité.

Mes doutes se sont accrus lorsque je me suis mis à réfléchir sur la situation du savoir dans ces pays anglo-saxons dont M. Madelin nous donnait en exemple la rapide croissance économique.

Chacun sait que la situation de l'enseignement n'est enviable ni en Angleterre ni aux Etats-Unis, sauf pour une toute petite élite. Je ne crois pas que la multiplication, outre-Atlantique, des cireurs de chaussures, des ouvreurs de portières, des vigiles d'immeubles, des serveurs de fast-foods, des promeneurs de chiens, etc., si elle constitue une modeste solution aux problèmes du chômage, soit le signe d'un accroissement considérable du partage du savoir.

Je connais moins bien la situation en Angleterre, mais il ne me semble pas, d'après les films que j'ai vus, et dont on m'assure qu'ils reflètent assez bien la réalité, que le savoir soit en passe de régner dans les banlieues de Manchester et de Liverpool.

Il est vrai que cette fracture sociale ne risque pas de prendre chez nous de telles proportions, puisque le gouvernement actuel et futur s'apprête à la réduire... A moins qu'une nouvelle dissolution n'arrête de nouveau un si bel élan...

Max Milner *est professeur émérite à l'université de la Sorbonne-Nouvelle.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES MAGISTRATS FACE AU POUVOIR

Que la magistrature soit soumise au pouvoir politique n'est ni une révélation ni un scandale, mais une logique : les lois dépendant du politique et les magistrats dépendant des lois, ceux-ci dépendront toujours du politique, la notion de justice étant notion politique par excellence.

Par la force des convictions politiques des individus au pouvoir, la justice d'un Etat socialiste ne sera pas celle d'un Etat libéral, pas plus que la justice d'un Etat libéral ne sera celle d'un Etat d'exception. Ainsi, ce qui était légal hier ne l'est plus aujourd' hui, et ce qui est illégal aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain, mais, dans n'importe quel cas de figure, c'est le politique qui décidera et, ce, parce que c'est le politique, et non le magistrat, qui représente la démocratie.

Une politique qui ne pèserait pas sur les options de la justice entraînerait la décomposition et de sa politique et de la justice. Le problème n'est donc pas de savoir si les magistrats sont soumis au pouvoir politique, mais s'ils le sont dans le cadre de la légalité.

Jean Loubry,
Ciney (Belgique)

QUELLE CRÉDIBILITÉ ?

Dans tous les débats qui nous agitent actuellement, (...) quelle est la crédibilité de tous ceux qui avancent opinions, projets, programmes, conseils ?

Quelle écoute peuvent avoir les experts économiques de l'OCDE, experts internationaux payés 50 000 F et plus par mois, quand ils préconisent la baisse des indemnités chômage et du RMI ?

Quelle crédibilité, nos économistes, sociologues, technocrates, quand ils proposent un partage du travail et une diminution du temps de travail, alors qu'eux-mêmes travaillent soixante à soixante-dix heures par semaine, et n'ont aucune envie de partager ces heures ?

Quelle crédibilité, ces grands patrons, quand ils réclament une plus grande flexibilité et s'accordent des contrats en « béton » avec des salaires mirobolants ? (...)

Quelle crédibilité, ces politiques qui plaident pour un Etat modeste et usent et abusent des privilèges de la République ? (...)

Jean-François Claverie,
Mauriac (Gironde)

SOLIDARITÉ CONTRE LE CHÔMAGE

Le 4 avril, dans la page "Débats" du *Monde*, Michel Rocard et Lionel Stoléru traitent du chômage. Pour tous deux, il faut réduire le temps de travail, *« une réduction contractuelle, négociée, réversible »*, dit Lionel Stoléru. Tout à fait d'accord, ce peut être un remède à court terme... associé au dynamisme des entreprises. Mais ensuite, nous disent-ils, cette réduction doit se faire sans baisse de salaire. Là, je ne suis pas d'accord !

Si la réduction du temps de travail doit se traduire par une augmentation du coût du travail, ce sera raté ! Il y aura des fermetures d'entreprises, une mécanisation plus forte et le chômage augmentera. Beau gâchis... Une forte amélioration de l'emploi améliorerait les ressources de l'Etat et l'équilibre des régimes sociaux qui baisseraient leurs cotisations. Une baisse de 15 % du temps de travail pourrait nécessiter, par exemple, une réduction des salaires de 5 %, si l'on veut conserver identique le coût du travail. Ces baisses de salaires sont exclues, disent les hommes politiques, les Français *« n'accepteront jamais... »*, dit Michel Rocard. Et si les Français étaient vraiment solidaires, prêts à faire un sacrifice pour que l'emploi revienne, pour les jeunes en particulier ?

François de Solan,
Saint-Michel (Charente)

L'ÉCONOMISME TRIOMPHANT

Droite ou gauche : les mots ont-ils encore un sens à l'heure de la mondialisation économique ? Curieux monde que celui où un gouvernement de droite admoneste un PDG « de gauche » d'une entreprise fraîchement privatisée pour – compétitivité oblige – avoir brutalement, et sans scrupule, jeté au chômage trois mille salariés belges surnuméraires.

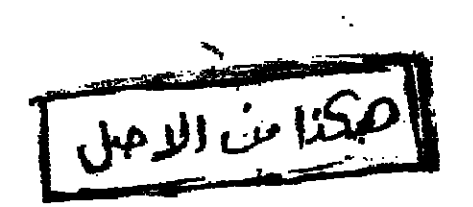
Curieux monde que celui du capitalisme triomphant, où la politique est réduite et subordonnée à l'économie érigée en religion. Curieux monde que celui des marchés financiers totalement autonomes, désincarnés et donc imperméables aux crises sociales. Curieux monde que celui d'une Bourse *qui flambe* au rythme des vagues de licenciements massifs.

Quelle est la place de l'homme dans cette civilisation post-industrielle qui marginalise le travail humain, dans une société qui produit de plus en plus de richesses avec de moins en moins d'hommes ? L'homme, simple moyen au service d'une fin : le marché, devenu l'horizon indépassable de notre temps.

Le « capital humain » – la sémantique en dit long – ne pèse souvent pas lourd dans les arbitrages économiques de nos décideurs. Mais les sociétés fracturées, en France, en Belgique ou en Corée, se soulèvent contre l'incurie et le cynisme de nos gouvernants. Las de subir les ravages du libéralisme et de la mondialisation de l'économie, l'esprit de révolte souffle, et un peu partout, des mouvements sociaux se constituent.

Ces frondes sociales, ces appels au respect et à la dignité humaine, ont, pour l'instant, été contenus. Jusqu'à quand ?

Jacques Aragones,
Paris



Jean-Pierre Faye, philosophe

Merab Mamardachvili a trouvé en Descartes « la puissance de la liberté »

Le penseur français nous invite à découvrir un philosophe géorgien de langue russe, mort en 1990, qui a porté un regard neuf sur Descartes

C'EST en quelque sorte une rencontre entre trois philosophes, par-delà le temps et l'espace. Jean-Pierre Faye parle de Descartes à l'occasion de la publication en français de l'un des séminaires (*Méditations cartésiennes*, traduit du russe par Tanya Page et Luba Jurgenson, à paraître chez Solin) qu'un autre philosophe, le Géorgien Merab Mamardachvili, donna à Moscou à la fin des années 70 et au début des années 80, quand Descartes sentait encore le soufre dans une Union soviétique où seule la vulgate marxiste-léniniste avait droit de cité.

Au moment de la dissolution de l'Union soviétique, Merab Mamardachvili prit fait et cause pour l'indépendance du peuple géorgien, qu'il avait défendue contre le totalitarisme soviétique. Mais rien ne lui répugnait plus que le nationalisme étroit. « *Mon combat n'est pas pour la langue géorgienne*, disait-il, *mais pour ce qui se dit dans cette langue.* » Aux antipodes de ces intellectuels des anciens pays de l'Est ou des Balkans qui ont alimenté la haine de l'autre, Merab Mamardachvili, comme Descartes, découvre en lui-même ce que Jean-Pierre Faye appelle « *cette puissance inépuisable qu'est la liberté* ».

« *Le passé est l'ennemi le plus redoutable de la pensée* », affirme Merab Mamardachvili dans ses *Méditations cartésiennes*. Est-ce vraiment le cas à une époque où l'histoire joue un rôle de plus en plus important dans la politique, alors que les intellectuels eux-mêmes s'appuient sur le passé pour justifier les politiques les plus sanguinaires ?

– Le passé prend parfois la forme d'une immense carapace, comme il y en a eu sur les pays dits soviétiques. Lorsque l'on soulève la carapace, on voit surgir des passés qui traînent avec eux la « *bouteille* », pour reprendre la métaphore de Wittgenstein, à laquelle se réfère Merab : la mouche qui sort de la bouteille doit sortir sans s'embarrasser de la bouteille. Mais voilà que ces malheureux qui sortaient de la bouteille soviétique emportent avec eux des mini-bouteilles nationales, et Merab lui-même devient victime de ce à quoi il avait aspiré le plus, la liberté pour son pays natal, la Géorgie. Mais sans pour autant que la rupture soit complète, par exemple avec la langue russe, qu'il n'aimait pas même s'il la maniait merveilleusement – ce qui lui a permis d'être le philosophe nouveau de la langue russe. Cela sort du dilemme précédent des Russes : il y avait d'un côté Netchaïev et de l'autre Soloviev, la Russie semblait prise dans ce binôme du révolutionnaire ardent et du mystique merveilleux ; puis, tout à coup, il arrive une fraîcheur extraordinaire, c'est ce que Merab voulait pour la Géorgie.

» Quand la Géorgie se libère de sa carapace, Mamardachvili est élu député et, dès les premiers jours, se retrouve la cible de la folie nouvelle ; il meurt quelque temps après : coïncidence frappante. C'est un peu comme s'il racontait de nouveau cette mort de Descartes, il dit si bien, « *comme une mort de Socrate ironique* » parce que Socrate, comme chacun sait, fait naître la philosophie en se faisant condamner à mort, presque à plaisir, par sa chère cité d'Athènes. De même Descartes est mis à mort par la reine qu'il aime, puisqu'elle l'oblige à se lever à 4 heures du matin dans un pays froid, et, pour lui qui se levait à midi et écrivait dans son lit depuis son enfance, cela équivaut à le condamner à la ciguë. Mais il feignait d'obéir à ces règles avec docilité.

– Merab Mamardachvili note que Descartes ne pouvait pas être un réformateur social. Qu'est-ce que cela veut dire ?

– A l'intérieur du jeu social, il y a cette souveraineté généreuse qui fait que l'on peut se jouer des rois en feignant de leur tirer son chapeau, on peut aussi tirer son épée, le cas échéant, si les passeurs sur le fleuve veulent vous jeter dans l'eau, comme cela est arrivé à Descartes. Merab montre un gentilhomme souverain qui choisit les armées dans lesquelles il va voyager, tantôt les protestants, tantôt les catholiques. Il sera intéressant de rappeler cela l'an prochain, lors de la commémoration de la proclamation de l'édit de Nantes, en 1598. Voilà un homme qui a porté avec lui son édit de Nantes à travers l'Europe, entre Henri IV et Louis XIV, sans se soucier de ce qu'en disaient les rois ou les princes. Merab, de la même manière, dans les années les plus tristes et marécageuses de l'histoire soviétique, fait des séminaires sur Descartes, après en avoir fait sur Nietzsche, Proust ou Kant.



DESSIN JEAN-PIERRE GAÛZÈRE

Le séminaire sur Descartes a eu quelque chose de particulièrement vivifiant : il est annoncé par les Russes « pensants » comme le livre qui transforme le champ philosophique et même le champ du regard.

– Qu'est-ce que la liberté dans un système totalitaire ?

– C'est la liberté d'avoir un passeport. Merab va à Rome en voyage commandé en 1966 et puis s'échappe, va à Paris. On lui enlève donc son passeport pendant les vingt années qui suivent. Cela va être très difficile pour lui ; il avait ses Français préférés : Proust, Descartes, Montaigne et Fourier, qui est d'ailleurs le seul permis à l'époque puisqu'il est nommé par Engels. Etant venu voir ses Français préférés, il va être mis dans la bouteille avec la mouche. Descartes me fait penser à cela quand il quitte la France au moment où commence le siège de La Rochelle, il me semble que son silence sur La Rochelle en dit très long, cela veut dire : « *La guerre de religion recommence en France, celle qu'a connue Montaigne, alors je m'en vais.* » Il part au Pays-Bas, où il n'est pas parfaitement à l'aise d'ailleurs, puisqu'il est en butte à des soupçons théologiques : on l'accuse d'être pélagien, athée. Il a quelque chose de commun avec saint Augustin – qu'il aime, bien qu'il se trouve aux antipodes – mais il suit le chemin inverse, c'est-à-dire non pas l'attente de la grâce, mais au contraire la découverte en soi de la puissance inépuisable qu'est la liberté. En même temps, il dit que dans cette puissance inépuisable il y a quelque chose d'infini qui ne peut pas être engendré par moi-même ; mais Dieu n'existe pas avant son effet, dans la découverte qui en est faite. On imagine la stupeur du KGB, qui devait suivre assidûment le séminaire sur Proust ou Descartes, et qui devait écrire dans son rapport que Merab n'avait parlé que de Dieu, mais en affirmant que Dieu n'existe pas avant son effet : cela veut-il dire que Dieu existe ou qu'il n'existe pas ? Je crois que là Merab déjouait, à plaisir, ses espions. Cela lui donnait une ironie supplémentaire ; c'est pourquoi son Descartes est si ironique.

– Merab dit que Descartes a choisi volontairement Amsterdam parce qu'il n'en connaissait pas la langue. Etait-il d'autant plus libre qu'il ne savait pas ce qui se passait autour de lui ?

– Il fut un frelon égaré dans une merveilleuse ruche pleine d'abeilles, le fait de ne pas comprendre ce qui se disait lui donnait une liberté supplémentaire. Merab a dû être comme cela lorsqu'il était à Paris, même si lui savait le français, qu'il avait appris en lisant Proust, Montesquieu et Montaigne. Il est une leçon de fraîcheur dans la liberté, qui donne à sa parole la valeur d'une écriture qui s'invente, qui n'est jamais révérentielle ni même référentielle.

– « *Je doute donc je suis* » est exactement le contraire de la pensée totalitaire. N'est-ce pas une attitude inverse à celle des intellectuels en Yougoslavie, aux Balkans ou en Géorgie, qui se sont mis au service de la pensée nationaliste ?

– De Montaigne à Nietzsche, des philosophes se sont mis à prendre le crayon des guerriers pour tracer des frontières avec le crayon-couteau, et il y a toujours eu un général pour dire que les frontières sont toujours tracées dans le sang, comme le général Mladic, le jour même où il est entré dans Srebrenica pour assassiner la population de la façon que nous savons. Descartes est le franchisseur de frontières, il s'en va hiberner à Ulm, puis aux Pays-Bas.

– Il y a une idée qui revient chez Mamardachvili à propos de Descartes : celle du philosophe qui ne se plaint jamais, qui refuse la mélancolie...

– Il cite un poète français du XVIIIe siècle, Lanoux : « *Faire grand bruit, c'est l'affaire d'un fat, se plaindre celle d'un imbécile. Un honnête homme, quand on le trompe, s'en va sans mot dire.* » Le généreux ne se plaint pas, il est un rebelle sans fatuité, sans ostentation. J'ai entendu parler de Merab pour la première fois lors d'un voyage à Oujgorod, en Ukraine, qui était encore soviétique à cette date. Quand je rencontre un Russe, un Ukrainien, un ex-Soviétique, je lui demande : « *Connaissez-vous Merab ?* », car c'est finalement son prénom qui l'emporte : on dit Merab comme on dit Jean-Jacques, lui-même dit René, car il aime le prénom de Descartes qui veut dire « deux fois né ».

– Que veut-il dire lorsqu'il affirme que Descartes, est « mystérieux » ?

– Il dit que c'est le plus mystérieux des philosophes, le mystère en pleine lumière et qu'il y a des blocs obscurs impénétrables au milieu de sa pensée. Ce n'est pas la vision traditionnelle de la clarté cartésienne, il y a des exemples de phrases de Descartes qui sont extraordinairement retournées sur elles-mêmes : « *Dieu est celui qui décide de ce qu'il va rendre possible parce que précisément il a le pouvoir de rendre cela impossible.* » Dieu peut dire que deux et deux ne font pas quatre, mais il peut décider que c'est impossible de ne pas dire que deux et deux font quatre. La pensée cartésienne est en fait une pensée très enchevêtrée avec une langue qui est encore très fraîche, qui a une charge très proche de celle de Montaigne.

» Je pense que le travail qui se fait en France ou dans d'autres pays occidentaux à propos de Descartes tirera un grand bénéfice de ce livre, complètement délivré de la charge de rendre compte de tout le passé. Merab peut se le permettre du fait que personne ne lui demande de parler de Descartes ; au contraire, on lui demande de ne pas en parler, donc c'est un gêneur dans le régime de Brejnev. Merab cite Boulgakov : « *La première fraîcheur est aussi la dernière fraîcheur* » (*Le Maître et Marguerite*). L'esturgeon de Boulgakov et le Dieu de Descartes sont tous les deux de première fraîcheur. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres et Daniel Vernet

Un spécialiste du totalitarisme



JEAN-PIERRE FAYE

PHILOSOPHE, historien et romancier, Jean-Pierre Faye est né en 1925. Il a obtenu le prix Renaudot en 1964 pour son roman *L'Ecluse*. Auteur d'une quinzaine de livres, il s'est particulièrement intéressé au phénomène totalitaire, développant la thèse selon laquelle le discours utilisé par ce type de régime n'est pas une simple conséquence de ce dernier, mais le rend possible. Tel est l'objet de *Langages totalitaires, Critique de la raison et de l'économie narrative* (Hermann 1972). Jean-Pierre Faye est revenu à plusieurs reprises sur la question des liens unissant la pensée de Heidegger au nazisme, notamment dans *Le Piège* (Balland, 1990).

Un Socrate géorgien

MERAB MAMARDACHVILI est né en 1930 à Gori, en Géorgie, la ville natale de Staline. Il y a de l'ironie dans cette coïncidence, comme le soulignait volontiers ce philosophe, qui avait fait de cette tournure d'esprit l'une de ses armes préférées contre le système soviétique au sein duquel il a passé la plus grande partie de sa vie. Son père était un militaire de carrière, qui eut la chance de se trouver en 1936 à l'académie militaire de Leningrad, au moment où tous les officiers présents à Tbilissi, en Géorgie, furent fusillés sur ordre de Staline.

Après des études de philosophie à l'université de Moscou, Merab Mamardachvili entre en 1957 à la revue *Questions de philosophie*. Il est envoyé en mission à Prague, de 1961 à 1966, comme collaborateur de la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*. Il rencontre alors des intellectuels communistes étrangers, notamment français et italiens. Il est autorisé à se rendre en Italie en 1966, mais en profite pour visiter la France, ce qui lui vaut à son retour en URSS d'être interdit de voyage à l'étranger.

Professeur de philosophie à l'université de Moscou, il subit de multiples tracasseries des autorités soviétiques. Il retourne en 1979 en Géorgie, où il jouit d'une plus grande liberté en tant que professeur de philosophie à l'université de Tbilissi, tout en retournant régulièrement à Moscou pour des séminaires : ses leçons, dispensées oralement selon la meilleure tradition socratique, attirent une foule composite, qui peut enfin entendre une parole libre.

Merab Mamardachvili est mort, victime d'une crise cardiaque, un soir de novembre 1990, alors que de Moscou il regagnait Tbilissi, après une altercation avec quelques-uns de ses compatriotes qui lui reprochaient de garder une distance ironique par rapport aux débordements du nationalisme sauvage.

Jean-François Bayart, directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI)

« La France n'a plus grand-chose à dire aux Africains d'aujourd'hui »

La politique de visas menée par Paris menace à terme, selon le politologue, l'« influence culturelle, économique et technologique » française

« Avec la disparition de Jacques Foccart et la déchéance prochaine du président zaïrois Mobutu, l'heure n'est-elle pas venue d'une nouvelle politique de la France en Afrique ?

– On peut en douter, car la classe politique française, toutes familles confondues, paraît tenir pour légitime le foccartisme comme conception des relations franco-africaines, donnant la primauté à la politique des réseaux et à la confusion entre l'action paradiplomatique et les affaires privées. Il est improbable que la France renonce au foccartisme, pourtant responsable du fiasco de la politique africaine de notre pays. Tous les partis continuent d'y trouver leur compte, notamment en matière de financement des campagnes électorales.

– N'a-t-on pas eu tendance à exagérer le rôle que jouait Jacques Foccart au cours de ces dernières années ?

– Foccart était âgé et malade. Néanmoins, son influence a été décisive à trois reprises au moins : en 1994, lorsque Paris a pris la décision surréaliste de restaurer Mobutu comme pacificateur de la région des Grands Lacs, au lendemain du génocide des Tutsis au Rwanda ; en 1995, lorsqu'il est parvenu à faire nommer ministre de la coopération Jacques Godfrain, un homme à lui, et à faire avorter la réforme de notre aide au développement ; en 1996, enfin, en obtenant que Paris persiste à jouer la carte d'un Mobutu mourant et discrédité. Mais Foccart était un peu comme ces vieux fétiches des royaumes africains que l'on sort pour les grandes occasions. Des hommes de l'ombre, proches de lui, plus jeunes, avaient pris le relais depuis longtemps.

» Il faut en outre s'interroger sur les relations d'alliance ou de conflit entre les réseaux néo-foccartiens : Jean-Christophe Mitterrand semble volontiers travailler avec Pierre Pasqua, le fils de Charles Pasqua, cependant que les opérateurs de la Mairie de Paris n'en finissent pas de régler des comptes de la bataille présidentielle de 1995, par exemple à Bangui.

– L'Afrique est-elle aujourd'hui « malade » de la France ?

– Les conflits qui l'endeuillent ne relèvent pas de la pathologie. Méfions-nous de cette vision des choses. C'est parce que nous avons prétendu que Mobutu était le dernier garant de l'unité du Zaïre, qu'il était le dernier rempart contre un chaos dont on ne voulait pas voir qu'il en était le principal organisateur, que nous l'avons soutenu jusqu'au bout. Or ces crises africaines sont souvent des crises de formation de l'Etat, plutôt qu'elles ne remettent en cause celui-ci. Elles sont comparables à ce que les sociétés politiques européennes ont longtemps connu : les historiens savent que l'Etat, en Occident, est né de la guerre.

» En revanche, la France est malade de l'Afrique. Nous avons été complices, au Rwanda, de la préparation d'un génocide. Nous avons organisé, voire financé, l'envoi au Zaïre de criminels de guerre serbes comme mercenaires, pour défendre une des dictatures les plus consternantes de la guerre froide. Tout indique, en outre, que le désastre de notre politique dans les Grands Lacs et au Zaïre, et les graves exactions qui l'ont accompagnée à Kisangani, resteront sans sanction.

– Assiste-t-on à un déclin de la France au sud du Sahara ?

– A un déclin, mais aussi à un rejet de la France. La cause première en est notre politique de visas, dont la mise en oeuvre est très mal ressentie et se traduit par une réorientation rapide des flux de voyageurs à notre détriment. De facto interdits d'accès au territoire français, les étudiants et les intellectuels francophones se tournent désormais vers le Canada et les Etats-Unis. A terme, c'est notre influence, non seulement culturelle, mais encore économique et technologique qui se trouve condamnée. De même, les commerçants africains vont maintenant acheter des marchandises à Istanbul ou à Dubaï, faute de pouvoir obtenir des visas dans des conditions décentes. Ce basculement de l'Afrique vers le Moyen-Orient ou l'Extrême-Orient est accéléré par la dévaluation du franc CFA, qui a rendu nos produits encore moins compétitifs. Plus profondément, la France n'a plus grand-chose à dire aux Africains d'aujourd'hui. Son message d'universalité s'est étiolé. Ne restent que les contrôles policiers et les expulsions. Cet aspect est plus important que la prétendue volonté des Etats-Unis de nous supplanter au sud du Sahara, même si les compagnies pétrolières ou minières américaines se montrent très normalement agressives, ou si l'administration Clinton a pris une grave responsabilité en soutenant en sous-main l'intervention du Rwanda et de l'Ouganda au Zaïre. Il est à craindre que la crédibilité de la France ne soit pour longtemps ruinée par la débâcle de sa politique en Afrique centrale. »

Propos recueillis par Eric Fottorino

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Blair plutôt que Major

COMME toujours avec nos voisins d'outre-Manche, l'affaire est complexe. Dix-neuf années de thatchérisme ne se résument pas facilement, qu'il s'agisse de la version originale ou de celle, édulcorée, qu'incarna John Major. La durée même de ce long règne conservateur justifierait largement, à elle seule, la bouffée d'air frais que serait l'arrivée des travaillistes de Tony Blair au pouvoir. Mais se satisfaire de cet argument-là, aussi justifié soit-il, serait esquiver la vraie question : quel est le bilan du thatchérisme ?

La Grande-Bretagne est un pays qui a retrouvé la croissance, un dynamisme industriel et financier, une créativité artistique et commerciale qui rappelle les années 60, et des niveaux d'emploi que lui envient nombre de ses voisins du continent. Ce n'est pas rien.

Mais la mariée n'est pas si belle que la vitrine de quelques bons indicateurs macroéconomiques et l'atmosphère du Swinging London d'aujourd'hui pourraient le laisser penser. Derrière, il y a, pour une bonne partie, des recalés du modèle, des salaires qu'on accepterait ni en Allemagne ni en France ; des salariés qui ont été dépossédés de nombre de leurs droits sociaux et syndicaux, un système scolaire à deux vitesses, bref, in fine, une société qui est la plus inégalitaire de toute l'Europe de l'Ouest.

Pour autant, c'est une société qui paraît majoritairement attachée à nombre d'aspects positifs du libéralisme thatchérien. Les Britanniques ne veulent pas revenir à la vieille cuisine travailliste des années 70 ; un secteur public obèse, paralysé par des monopoles syndicaux bien peu démocratiques, le tout s'appuyant sur une fiscalité à terrasser la classe moyenne.

D'où le « blairisme », version la plus ultra-libérale d'un projet social-démocrate jamais présenté en Europe de l'Ouest. Le « blairisme », c'est, selon son inventeur, le brillant (trop brillant ?) Tony Blair, chef du New Labour, le prix à payer – en termes d'*aggiornamento* idéologique – pour qu'une grande formation socialiste européenne revienne au pouvoir en ces temps de mondialisation économique.

En ce sens, le « blairisme » intéresse le PS français et son homologue allemand au premier chef. Il pose comme principe que la globalisation, réalité unique, comporte, pour la Grande-Bretagne plus d'aspects positifs que négatifs, et qu'il faut trouver, dans ce contexte, un succédané à l'Etat-Providence vieille manière. C'est-à-dire imaginer de retisser un filet de protection sociale sans peser en aucune façon sur le dynamisme et la compétitivité du secteur privé.

John Major pense que le marché est le meilleur régulateur de tout. Tony Blair croit profondément dans les vertus du marché, mais aussi dans l'absolue nécessité de préserver un espace d'intervention publique qui maintienne la cohésion sociale. En ce sens, son projet est plus prometteur que le conservatisme terne de M. Major.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Désordres et débats sur l'art contemporain

« L'ART CONTEMPORAIN, ordres et désordres ». Organisé sur ce thème par le ministère de la culture, avec le concours du *Monde* et de France-Culture, le colloque qui a eu lieu samedi 26 avril à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts à Paris, a surtout permis d'illustrer le second terme de l'alternative, les désordres !

Monté au front devant *« l'ampleur de l'offensive contre l'art contemporain »*, Jean-François de Canchy, pointait d'emblée le risque que des *« maîtres-censeurs deviennent des apprentis-sorciers »*. *« Populisme, intégrisme, totalitarisme »* : avec le délégué aux arts plastiques, la campagne nationale des « Dix jours de l'art contemporain » allait prendre d'emblée une tonalité politique.

On avait bien lu « campagne ». Il y avait « bataille ». Elle serait relayée par une salle comble et passionnée, et trancherait sur l'atonie de l'autre campagne, électorale. Le colloque deviendrait meeting, largement contradictoire, frôlant parfois le happening contenu, ponctué d'attaques *ad hominem*. Loin de la sérénité souhaitée, il manifesterait une inquiétude générale. L'un des mots les plus souvent entendus ne serait-il pas celui de *« malaise »* ? Celui, dira la plasticienne Sylvie Blocher, d'une *« société qui somatise, n'ayant jamais affronté sa mémoire et la réglant par l'arrogance ou la soumission »*.

On le répéta, on l'asséna : cette polémique était franco-française, médiatico-médiatique, interne à une caste de fonctionnaires s'interrogeant sur son propre rôle et son propre pouvoir. Elle était un signe supplémentaire à inscrire au débit d'un mal français, une impuissance à s'imposer sur la scène internationale, entretenue par le *« masochisme »* des milieux de l'art. Une expression reprise par notre collaborateur Philippe Dagen soulignant combien *« ces querelles hexagonales ont pour premier effet d'appuyer le mépris dans lequel les artistes français sont tenus à l'étranger »*.

La publication en un tir groupé de textes et d'entretiens hostiles à l'art contemporain dans une revue intimement liée à la droite extrême, *Krisis*, au moment précis d'un sursaut national contre le Front national, devait largement focaliser les débats. L'hypothèque jetée sur les propos de Jean Clair, directeur du Musée Picasso, cible privilégiée des attaques et soutenu par une « claque » visiblement concertée, ouvrait, non sans excès, aux risques d'amalgame entre des discours de nature différente.

PARALLÈLE AVEC LES ANNÉES 30

Nombreux furent les intervenants à inscrire leurs analyses dans un parallèle avec les années 30. Pour des conclusions diamétralement opposées à celles du peintre Gottfried Honegger : *« On déclare l'art mort, comme dans les années 30. Alors que nous vivons dans une époque de renaissance sans précédent, une véritable* Aufklärung : *jamais autant de gens n'ont trouvé d'espoir dans l'art. »*

L'historienne Laurence Bertrand-Dorléac rejeta la théorie *« spenglerienne »* d'une *« Histoire cyclique »*. Si elle relevait *« le mode guerrier du débat »*, elle l'estimait *« sans xénophobie »*, moins violent qu'à l'époque de l'innommable *« Buren-Buchenwald »* inscrit au Palais-Royal. Selon elle, *« le discours contre l'art contemporain a toujours été présent. Latent en période de calme démocratique, il surgit en temps de crise de la société. Il est le produit d'une contamination. Il transgresse l'ordre politique et demeure hétérogène : traquer la barbarie ou le racisme chez ses contempteurs est aberrant »*. Elle n'en alertait pas moins sur le possible *« retour du mal »*, et la nécessité d'*« imaginer d'autres solutions pour éviter la catastrophe »*.

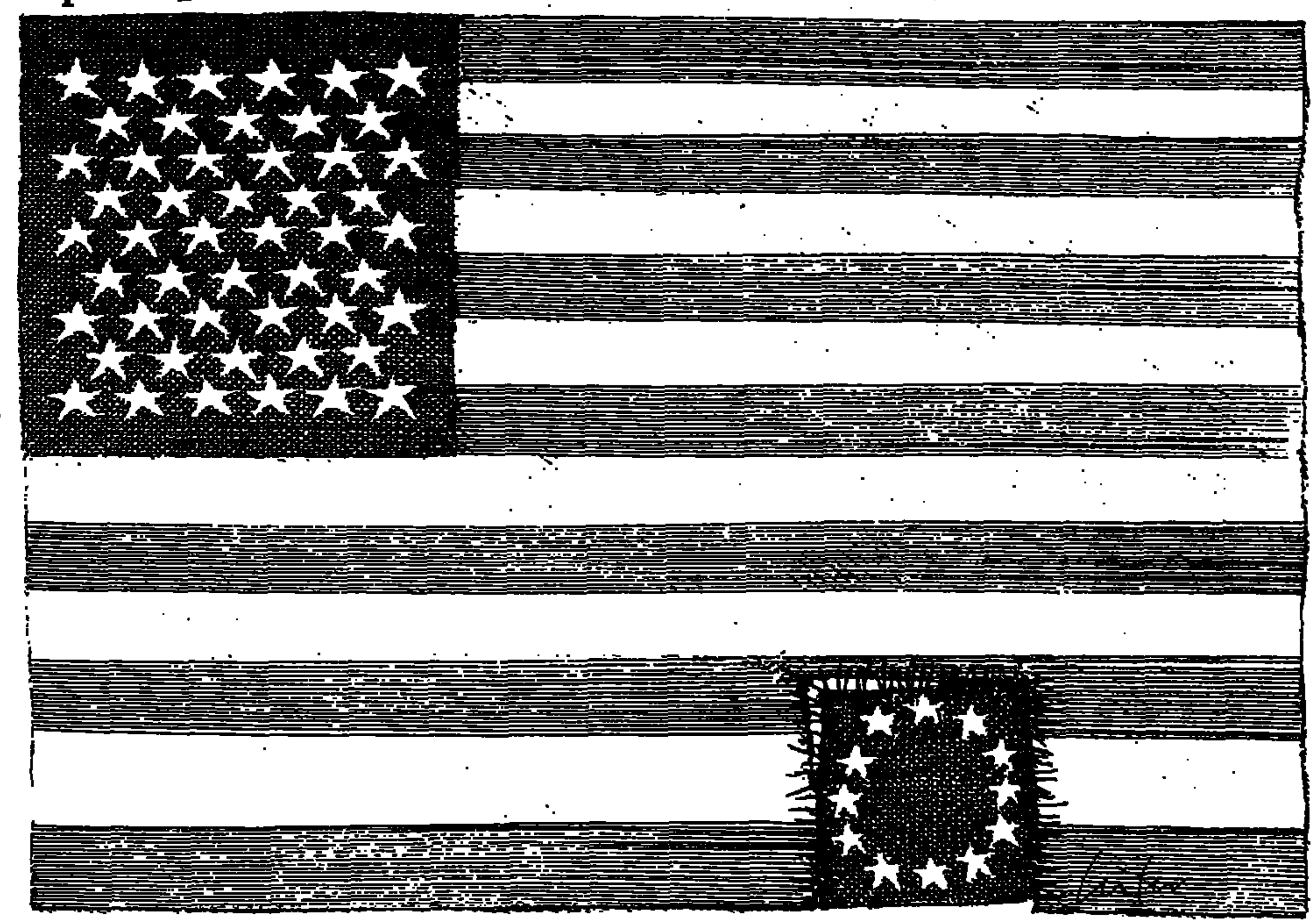
On n'avait pas manqué de s'interroger sur l'absence des artistes dans la polémique. Il est vrai qu'ils n'avaient guère paru éprouver le besoin de se manifester publiquement, comme si la contestation de leur travail émanait d'une sphère qui en était doublement coupée.

Ils étaient pourtant venus nombreux à l'Ecole des beaux-arts. Attentifs, meurtris par l'accusation de *« nullité »* qui leur avait été collectivement faite, soucieux de retrouver une *« solidarité »* évoquée par le plasticien Jean-Marc Bustamante, qui regrettait un certain *« manque d'ouverture »*.

Certes, les plasticiens étaient venus, mais en ordre dispersé, contestant de fait la bipolarisation d'un débat qu'ils souhaitaient multipolaire, à l'image de leurs pratiques – multiples, contradictoires – et de leurs voix, différentes. Du solitaire Jean-Pierre Raynaud (*« Je n'attends rien de la société »*), refusant de *« mélanger des choses qui n'ont rien à voir »*, et pour qui *« Le propre de l'art, c'est ce que nous ne comprenons pas »*, jusqu'à Jochen Gerz, stigmatisant *« ceux qui veulent des chefs-d'œuvres d'art contemporain qui ressemblent à ceux d'antan »*, et interrogeant ironiquement : *« A la fin de ce siècle, est-ce qu'on va enfin sauter dans le XIX[e] ? »*

Jean-Louis Perrier

Reprise *par Leiter*



Il y a 50 ans, dans Le Monde

Vincent Auriol en Guinée

LE PRÉSIDENT Vincent Auriol a passé une deuxième journée, samedi, à Conakry. Le matin, après la cérémonie des couleurs, il a visité les installations portuaires et les ateliers du chemin de fer qui, de Conakry à Kankan, dessert le territoire sur une longueur de 600 kilomètres.

Il s'est ensuite rendu à l'école régionale, dans la cour de laquelle étaient groupés les enfants des établissements d'enseignement public et confessionnel. Entrant dans les classes, le président de la République examina les cahiers, posant des questions aux écoliers et écolières, qui lui répondirent sans embarras. Il félicita les maîtres, laïcs et religieux, et remit les Palmes académiques à plusieurs d'entre eux, notamment à deux religieuses qui instruisent les fillettes de la Guinée depuis près de cinquante ans.

A 17 heures, une grande fête folklorique se déroula au stade Marius-Moutet, installé au bord de la mer. M. Vincent Auriol remercia la population de son accueil. *« Je suis ici*, ajouta-t-il, *pour confirmer l'existence de l'Union française, la représenter au-dessus de toute controverse politique, et pour exprimer notre fierté patriotique d'un passé commun et notre foi dans l'avenir. »*

Le discours de M. Vincent Auriol a été suivi de danses extrêmement pittoresques, telles que celle des hommes-oiseaux montés sur des échasses, avec accompagnement de tam-tams, de taras, de kélés et autres instruments de musique exotiques. L'attraction la plus sensationnelle fut celle des danseurs du feu, sautant dans des brasiers et se frottant le corps avec des brandons incandescents. Pour terminer, les xylophones jouèrent *La Marseillaise*.

(29 avril 1947.)

1995-1997, d'un « coup » politique à l'autre

Suite de la première page

Cette dissolution vise à surprendre M. Jospin à mi-parcours et à l'obliger à se réfugier précipitamment dans un rôle, lui aussi classique, de chef de la gauche tentant d'additionner les mécontentements. Le danger était que la manœuvre soit trop voyante, qu'elle laisse indifférents une partie des électeurs de la droite et que l'impopularité de M. Juppé transforme ces élections « référendaires » en plébiscite contre le premier ministre. Le président de la République et le chef du gouvernement peuvent considérer à ce jour que certains de ces dangers sont écartés et qu'ils ont paré à d'autres.

La manœuvre est certes flagrante, mais M. Chirac a mis dans son jeu les électeurs de la majorité sortante. A l'exception de Philippe de Villiers, qui se plaint avec raison d'être privé de la possibilité de mener un combat contre l'Europe de Maastricht, la droite est unie derrière l'initiative de l'exécutif. Les électeurs du RPR souhaitent évidemment que leur parti conserve le pouvoir. Ceux de l'UDF sont incités par leurs dirigeants à appuyer la démarche présidentielle, puisqu'elle a pour but d'appliquer leur programme – l'Europe – et puisqu'elle ouvre la voie à une réduction des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires, ce qui plaît aux libéraux, mais sans le dire trop ouvertement, ce qui rassure les centristes.

Les ferments de division de la droite, attestés ces dernières années, sont effacés. M. Chirac fait mieux que prendre le train de l'Europe puisqu'il se propose d'en devenir l'un des principaux dirigeants. Quant au risque de confiscation de l'Etat, mis en avant par M. Jospin et qui, en 1988, avait dissuadé une partie des électeurs de Raymond Barre de voter pour M. Chirac au second tour, il est éludé aujourd'hui par l'engagement de l'UDF aux côtés du chef de l'Etat et du premier ministre.

L'UDF N'A PAS LE CHOIX

Quoi qu'ils en pensent peut-être, François Léotard et François Bayrou n'ont pas le choix. Il leur reste l'espoir d'accroître leur poids relatif dans la majorité future, si la droite l'emporte, et d'obliger alors les « moines-soldats » du RPR à tenir compte davantage de leurs alliés.

Le risque de démobilisation de l'électorat de droite n'est pas évacué pour autant, mais son importance est fonction du comportement de l'électorat de gauche. Or, des deux côtés, la détermination à aller voter est équivalente, selon les sondages, les quatre cinquièmes des électeurs se disant résolus à répondre à l'appel des urnes. Le taux d'indécision se situe lui aussi au même niveau à droite et à gauche (de l'ordre de 30 %).

Rien n'indique par conséquent, à ce jour, que le pouvoir puisse redouter un surplus de combativité à gauche. Si un vote-sanction prend forme de ce côté-là, il est équilibré par une volonté égale, de l'autre côté, de confirmer la condamnation prononcée contre la gauche en 1993. Pour « archaïque » qu'il soit, l'argument de l'archaïsme, brandi par MM. Juppé et Léotard contre la résurrection de l'union de la gauche, ne s'en révèle pas moins efficace.

Il ne suffit pas, cependant, à mettre M. Juppé à l'abri d'un rejet. Les acrobaties amorcées depuis quelques jours pour donner à croire que le premier ministre en place, président du RPR et chef de la campagne de la droite, pourrait ne pas être reconduit dans ses fonctions à la tête du gouvernement après les élections donnent la mesure du « sérieux » avec lequel MM. Chirac et Juppé apprécient ce risque.

La manière dont le second a entrepris de l'éviter, dimanche 27 avril, sur TF 1, ne doit pas grand-chose, en revanche, au souci d'une *« autre façon de faire de la politique »*. Elle doit tout à la méthode employée par M. Chirac en 1995 : emprunter au programme de l'adversaire ce qui pourrait y être populaire, faire entendre une musique dont on se garde d'articuler les paroles.

Ainsi le « futur premier ministre », dont M. Juppé ne sait pas qui il sera, pourra-t-il considérer comme *« terminée »* la période du *« redressement »* commencée en 1993 avec... Edouard Balladur, affublé pourtant d'un bilan *« calamiteux »* par le même M. Juppé en 1995.

Il n'importe ! Le « futur » premier ministre pourra se consacrer à une *« nouvelle étape »* occupée par des tâches autrement moins austères et autrement plus gratifiantes : développer l'aménagement du temps de travail, mettre fin au cumul des mandats, réétudier pour la énième fois le redémarrage du réacteur Superphénix et même supprimer l'ENA.

ENRÔLEMENT

Ces chapitres du programme socialiste – ou, dans le cas de l'ENA, du discours de certains socialistes, en l'occurrence Laurent Fabius – une fois annexés à celui de la droite, M. Juppé a adressé aux électeurs de celle-ci d'insistants signaux libéraux en expliquant que *« l'excès des dépenses publiques »* est *« l'une des raisons profondes du chômage en France »*.

Voilà donc Philippe Séguin d'un côté, Alain Madelin de l'autre, enrôlés malgré eux au service du futur premier ministre. D'un « coup » – celui de la campagne chiraquienne de 1995 – à l'autre – celui de la dissolution –, ni les instrumentistes, ni la partition ne changent.

Patrick Jarreau

FINANCE Trop atomisé, peu rentable et alourdi par des sureffectifs, le secteur bancaire italien doit se restructurer pour affronter ses concurrents européens dans la perspective de l'Union monétaire. ● DEPUIS DIX ANS, l'industrie bancaire italienne a déjà beaucoup évolué. Les gouvernements ont lancé la privatisation d'un secteur qui, en 1988, était à 80 % public. Les prochaines privatisations concerneront San Paolo di Torino, première banque du pays, et la Cariplo, la principale caisse d'épargne. ● L'AUTRE RÉFORME MAJEURE est la modification de la loi sur les fondations. Structures à vocation caritative, elles ont trois ans pour devenir privées. Les banques détenues par des fondations, comme San Paolo, Banca di Roma, Monte dei Paschi di Siena, n'ont pas de culture de rentabilité. ● L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE de San Paolo (qui porte sur 25 % du capital) débutera le 19 mai.

Les banques italiennes se restructurent pour aborder l'Union monétaire

Une poignée de groupes solides est sur le point de se constituer pour concurrencer les établissements étrangers. Privatisations et concentrations vont permettre au secteur de s'affranchir des fondations

MILAN
de notre envoyée spéciale

Le mouvement de restructuration de l'industrie bancaire italienne est irréversible. Même si l'Italie ne fait pas partie du premier cercle des pays qui intégreront l'Union monétaire au 1er janvier 1999, il ne se ralentira pas pour autant. L'ensemble des banques italiennes et leurs autorités de tutelle sont convaincues que, dans son état actuel, le secteur ne peut aborder l'Union monétaire sans être écrasé par ses concurrents. Ainsi, la première banque du pays, San Paolo, ne se situe qu'au vingt-cinquième rang européen et au quarante-cinquième rang mondial.

Trop atomisé – il existe plus de mille banques dans le pays contre 600 en France –, peu rentable – la rentabilité moyenne est de l'ordre de 2 % contre une rentabilité à deux chiffres pour les banques britanniques –, alourdi par des effectifs trop nombreux – au point que le gouverneur de la banque d'Italie, Antonio Fazio, déclare officiellement qu'une réduction drastique est indispensable –, le secteur bancaire italien est contraint à une mutation brutale.

COMPÉTITION EXACERBÉE

Pour Carlo Salvatori, directeur général de la plus importante caisse d'épargne italienne, la Cariplo (Cassa di Risparmio de la Provincia de Lombarda), « *il faut que l'Italie aborde l'Union monétaire avec deux ou trois groupes bancaires forts, de dimension européenne pour pouvoir rivaliser avec les autres banques* ». Le constat est le même de la part de Corrado Passera, directeur général de la banque Ambroveneto – dont le Crédit agricole détient 30 %. Plus pessimiste, il estime que la crise de l'industrie bancaire italienne va s'accentuer, en raison d'une compétition accrue entre les banques elles-mêmes et entre les banques et les nouveaux acteurs (compagnies d'assurances, grands magasins, banque directe), de la pression de plus en plus forte des mouvements de consommateurs, de la convergence des taux d'intérêt au niveau européen et de la stagnation de l'économie italienne.

Une faible rentabilité

En milliards de lires (1 000 lires = 3,35 francs)	Résultat net en 1996		Rentabilité (sur fonds propres)
SAN PAOLO DI TORINO	603	+36,4 %	7,23 %
COMIT	378	+3,5 %	4,31 %
CREDITO ITALIANO	282	+43,5 %	4,54 %
AMBROVENETO	190	+5 %	7,71 %
CARIPLO	100	–69 %	0,86 %
BANCA NAZIONALE DEL LAVORO	89	+15 %	1,54 %

Promouvoir quelques groupes bancaires, réduire les coûts, privatiser les caisses d'épargne et les groupes publics, assainir le système bancaire du Mezzogiorno, tel est le programme d'ici à la fin du siècle.

En dix ans, le paysage bancaire italien a pourtant déjà profondément changé. Les gouvernements successifs ont privatisé le secteur qui, jusqu'en 1988 était encore à 80 % entre les mains de l'Etat. Parmi les grands établissements bancaires, seuls la Banco Nazionale de Lavoro (BNL) pour les banques commerciales et l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI) pour les banques d'affaires sont encore sous sa tutelle.

La réforme suivante a été la modification de la loi sur les fondations, ces structures à vocation caritative. Elles ont aujourd'hui trois ans pour devenir privées et y sont incitées par des avantages fiscaux. Les banques détenues par des fondations – c'est encore le cas des banques San Paolo di Torino, Banca di Roma, Monte dei Paschi di Siena, pour ne citer que les plus importantes – n'ont pas une culture de rentabilité. Comme les caisses d'épargne françaises, elles n'ont pas d'actionnaires identifiés, si ce n'est les fameuses fondations qui, elles, n'appartiennent à personne. Le faible dividende qu'elles servent leur permet de réduire leur marge, faussant ainsi la concurrence, au grand dam des banques privées.

Le véritable coup d'envoi de la restructuration a été donné, il y a trois ans, avec le retour au privé de la Comit et du Credito Italiano. Les pouvoirs publics ont également fusionné trois banques : le Banco di Roma, la Caisse d'épargne de Rome et la Banca de Santo Spiritu, donnant naissance à la Banca di Roma. Cette dernière a pris, en février 1995, le contrôle de la Banca nazionale dell'Agricoltura (BNA), favorisant l'émergence d'un groupe de 285 milliards de francs, l'un des premiers d'Italie. Le groupe milanais Credito Italiano (Credit) a acheté le Credito Romagnolo de Bologne. A l'automne, le Banco di Napoli, en faillite, a été racheté conjointement par le Banco nationale di Lavoro, (BNL) et par le groupe d'assurances partiellement privé INA. A moyen terme, les deux banques devraient fusionner.

La deuxième étape importante interviendra en mai avec la privatisation de la plus grande banque du pays, San Paolo di Torino. La troisième sera la privatisation de la Cariplo. Si San Paolo a décidé de faire route seule en recourant au marché, la Cariplo cherche un partenaire avec qui fusionner. La banque Ambroveneto ne cache pas son intérêt pour une prise de participation majoritaire dans la caisse d'épargne la plus puissante d'Italie. La Cariplo a certes vu son résultat baisser de près de 70 % en 1996. Mais c'est à ce prix qu'elle a pu nettoyer ses comptes et absorber un plan de réduction du personnel de 700 personnes (sur 14 500). Un rapprochement avec Ambroveneto répondrait à une logique industrielle puisque les deux réseaux se complètent parfaitement. Mais un rapprochement avec la Comit n'est pas totalement exclu par la direction de Cariplo. La stratégie de développement qui sera définie dans les prochaines années devrait faire pencher la balance vers l'une ou l'autre solution.

L'évolution des rapports entre la Comit et la banque d'affaires Mediobanca pourrait avoir une influence sur cette décision. Les rumeurs de rapprochement entre les deux banques – la première détient déjà 8 % de la seconde – avaient, il y a quinze jours, fait bondir leurs titres à la Bourse de Milan. Elles ont été démenties. Mais le projet n'est pas à écarter pour autant. Enrico Cuccia, le fondateur de Mediobanca, a aujourd'hui près de 90 ans. La banque, pivot de ce qu'il est convenu d'appeler la « Galaxie du Nord » a pendant trente ans façonné un capitalisme à l'italienne, fondé sur des liens extrêmement étroits avec les grands groupes industriels familiaux. Mediobanca est en perte de vitesse, et la disparition de M. Cuccia lui porterait un coup. Un rapprochement avec la Comit, qui mettrait l'ensemble sous haute influence du groupe Fiat, pourrait lui donner un second souffle. Resteront les cas de l'IMI et de Monte dei Paschi. La première est publique, mais Cariplo, San Paolo et Monte dei Paschi détiennent chacune 10 % de son capital. Elle doit se trouver une stratégie. La seconde ne semble pas privatisable à court terme tant la fondation fait corps avec l'ensemble des collectivités locales et les élus de Sienne et donne lieu à des luttes d'influence inextricables.

A la suite des bouleversements que provoqueront les privatisations de de San Paolo et de Cariplo, de multiples rectifications de frontières devraient avoir lieu. Parmi elles, le changement de propriétaire du Credito Bergamasco, que le Crédit lyonnais a officiellement mis en vente.

Le pari d'un secteur bancaire italien solide est loin d'être gagné. Pour Corrado Passera, « *l'Italie doit se décider à promouvoir l'émergence de grands groupes ou se résigner à devenir un terrain de chasse pour les puissantes banques étrangères* ».

Babette Stern

San Paolo di Torino sera privatisée en mai

TURIN
de notre envoyée spéciale

Personne ne peut ignorer aujourd'hui en Italie que la banque San Paolo di Torino, avec ses 4 millions de clients, sa présence dans trente pays et ses performances dans la gestion de l'épargne, est la première banque commerciale de la Péninsule. Pour 350 millions de lires (1 million de francs), et pour les besoins d'un spot de publicité, l'acteur Vittorio Gassmann a remonté le temps jusqu'en 1563, date de la création de la banque, et s'est grimé en Nostradamus pour prédire, de son XVIe siècle, l'avenir du groupe bancaire.

Celui-ci est à l'aube de sa privatisation totale. Déjà 35 % sont dans le public. Quelque 40 % supplémentaires vont être soumis à une offre publique de vente (OPV) qui débutera le 19 mai. Le calendrier de l'opération a été avancé pour éviter un engorgement de la Bourse de Milan du fait de la privatisation de nombreux secteurs d'activités (autoroutes, électricité, télécommunications) à l'automne.

C'est un pan entier de l'industrie bancaire qui va basculer dans le secteur privé. C'est aussi la première fois qu'une banque s'affranchit de la tutelle de sa Fondation.

Structure faîtière, la Fondation détenait jusqu'à présent 100 % du Gruppo bancario San Paolo, holding qui, elle-même, possède 65,58 % de la banque. La holding conservera uniquement 20 % du capital, dont 5 % seulement auront un droit de vote.

Le président de la banque, Gianni Zandano, a préparé l'opération en privilégiant le retour total au privé sans pour autant ôter à la banque sa spécificité turinoise. Pour éviter une mainmise d'un investisseur étranger, un noyau d'actionnaires stable a été constitué : il regroupe, pour 5 % chacun, l'IMI (Istituto mobiliare italiano), le Banco de Santander, l'Ifi (Fiat) et la Fondation, et, pour 3 % chacun, Banca Monte dei Paschi di Siena et Reale mutua assicurazioni.

Un autre groupe sera constitué par des investisseurs institutionnels : Hanover Bank, l'assureur Ina, le groupe franco-belge Dexia (présent à hauteur de 40 % dans la filiale Crediop de San Paolo), le fonds d'entreprise, devraient participer à hauteur de 1 %. La banque belge Kredietbank s'est déclarée prête à prendre 2 %. Au total, ce sont entre 18 % et 20 % qui seront cédés au public à un prix qui sera fixé un ou deux jours après le début de l'OPV. Celle-ci durera jusqu'au 23 mai.

La mise en vente d'une partie de sa participation devrait procurer quelque 4 000 milliards de lires à la Fondation, qui viendront s'ajouter aux dividendes que lui sert sa banque. Cette somme énorme devra trouver à se placer. Seuls les dividendes peuvent être utilisés pour des œuvres.

Ba. S.

Daimler-Benz pourrait supprimer 23 000 emplois d'ici à 1999

WALTER RIESTER, vice-président du syndicat IG Metall et membre du conseil de surveillance de Daimler-Benz, a affirmé dans un entretien au quotidien *Berliner Zeitung* du lundi 28 avril que le numéro un de l'industrie allemande va supprimer au moins 23 000 emplois d'ici à 1999. Un chiffre plutôt en baisse par rapport aux restructurations musclées de ces trois dernières années.

Daimler-Benz emploie aujourd'hui 290 000 personnes, dont une majorité (223 000) en Allemagne. Depuis 1993, 70 000 emplois ont été supprimés par le groupe, dont 21 000 en 1996, tant en raison de programmes de réduction d'effectifs que de cessions d'activités. Après s'être débarrassé de ses gros foyers de pertes, Daimler-Benz a renoué avec les bénéfices en 1996.

DÉPÊCHES

■ **TELEPHONE : le département américain de la justice** a approuvé, vendredi 25 avril, le projet de fusion des deux compagnies régionales américaines de téléphone Nynex et Bell Atlantic. Ces dernières attendent désormais le feu vert de la Commission fédérale des communications (FCC).

■ **MICRO-ORDINATEURS : les ventes mondiales** ont progressé de 16 % à 18,26 millions d'unités au premier trimestre 1997, selon la société d'études IDC.

■ **US AIRWAYS** : la compagnie aérienne, qui emploie 42 000 salariés, procédera à des licenciements, notamment de pilotes, à partir du 30 juin si elle ne parvient pas à un accord avec ses personnels navigants pour réduire les coûts, selon le *Washington Post* du dimanche 27 avril. Une telle décision remettrait en cause les ambitions mondiales de la firme et, probablement, une commande de 400 nouveaux appareils (pour 14 milliards de dollars) passés à Airbus Industries.

■ **BOEING : le constructeur aéronautique américain** et le groupe britannico-norvégien d'ingénierie Kvaerner ont été retenus par les services de recherche de la marine américaine pour développer une base aérienne flottante avec une piste de 1 600 mètres de long. Ce projet de base offshore est évalué à 5 milliards de dollars.

■ **ELF : quelque 1 200 personnes ont manifesté**, samedi 26 avril, à Gisors (Eure) pour protester contre la suppression de la moitié des 220 emplois de l'usine AtoHaas, une filiale à 51 % d'Elf, spécialisée dans la fabrication du plexiglas.

■ **NICKEL : la convention du FLNKS** (Front de libération nationale kanak socialiste), réunie samedi 26 avril à Koné (province nord de la Nouvelle-Calédonie), a constaté *« des avancées significatives »* sur le dossier de l'exploitation du nickel. Rendez-vous a été pris pour le 2 mai avec les différents partenaires, dont le groupe minier Eramet, concernés par le projet indépendantiste de construire une usine de nickel dans le nord de l'île.

■ **SHISEIDO : le groupe japonais de cosmétiques** a annoncé, lundi 28 avril, l'acquisition d'Helene Curtis Japan. Cette petite filiale du groupe anglo-néerlandais Unilever, spécialisée dans les colorations pour cheveux, emploie quelque 120 salariés et a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars (233 millions de francs).

■ **LA BLANCHE PORTE : la direction de la filiale des Trois Suisses** va présenter, mercredi 30 avril, au comité central d'entreprise un plan prévoyant la suppression de 110 emplois (sur 900).

En Allemagne, l'allongement des horaires d'ouverture des magasins ne parvient pas à doper les ventes

Six mois après l'entrée en vigueur de la réforme, les résultats tardent à se faire sentir sur l'emploi

Depuis six mois, les magasins allemands peuvent rester ouverts jusqu'à 20 heures en semaine, et une partie du samedi. La plupart d'entre eux ont profité de cette nouvelle possibilité, mais les résultats économiques tardent à venir. Très contestée lors de sa discussion, la réforme n'a pas relancé l'activité comme prévu. Deux ans seraient nécessaires pour que les nouveaux horaires entrent dans les mœurs.

COLOGNE
correspondance

L'initiative devait révolutionner les habitudes des consommateurs allemands. Six mois après son entrée en vigueur, la réforme des horaires d'ouverture des magasins fait l'objet de commentaires contrastés. Depuis le 1er novembre 1996, les commerces sont autorisés à ouvrir jusqu'à 20 heures en semaine – contre 18 heures auparavant – et 16 heures tous les samedis, au lieu de 14 heures. En adoptant une nouvelle législation, l'Allemagne comptait dynamiser le secteur de la distribution et accélérer sa mutation vers les activités de services.

REGAIN D'ANIMATION

Le compromis adopté après des années de polémique dans un pays très conservateur en la matière reste pourtant fragile. Pour les syndicats, l'expérience a tourné au « flop », et ils demandent le retour aux horaires d'autrefois. Le président de la fédération du commerce de détail (HDE), longtemps opposé au projet, note que les affaires vont *« plutôt moins bien »*. Le ministre de l'économie parle au contraire d'un *« succès »*, tout en demandant un peu de patience aux professionnels.

Les nouveaux horaires entrent petit à petit dans les mœurs. Selon une étude du HDE réalisée auprès de 2 500 établissements, près de neuf commerces sur dix ont modifié leurs heures d'ouverture dans le cadre prévu par la loi. Les grandes surfaces ainsi que les boutiques situées dans les zones urbaines ont été les plus ouvertes au changement. La réforme a provoqué un incontestable regain d'animation dans des centres-villes traditionnellement déserts après la fermeture des magasins.

Les Allemands apprennent à flâner le samedi, et apprécient de pouvoir acheter du pain frais le dimanche matin, autre entorse à la tradition permise par la réforme, qui accorde (aux seules boulangeries) le droit d'ouvrir le jour du Seigneur. Selon les sondages, plus de la moitié des consommateurs auraient déjà utilisé les nouveaux horaires, un client sur cinq en profiterait même souvent. Les jeunes actifs et les professions libérales semblent les plus concernés, alors que la quasi-totalité des personnes âgées n'ont pas encore franchi le pas.

Pourtant, la prudence domine. Le HDE estime que, *« quelle que soit leur taille, peu d'entreprises ont enregistré une augmentation de leur chiffre d'affaires »* et évoque un *« bilan plutôt modeste »* dans un contexte difficile. Les grandes surfaces et les magasins situés dans des galeries marchandes ou les zones piétonnes des grandes villes tireraient leur épingle du jeu, mais pas les petits commerçants. La réforme aurait surtout creusé le fossé entre les grandes chaînes de distribution et le commerce de proximité, d'autant que l'allongement des horaires provoque des surcoûts importants.

Le bilan en terme d'emplois semble en-deçà des attentes. A peine 15 % des établissements, selon le HDE, auraient embauché du personnel supplémentaire. Les nouveaux horaires auraient surtout permis d'enrayer les suppressions de postes. Le surplus d'activité est assuré par le développement du travail à temps partiel.

Pour l'instant cependant, peu de commerces sont revenus en arrière, même si beaucoup de petites enseignes l'envisagent. *« Ce serait une catastrophe »*, estime-t-on au HDE. *« Le danger serait de perdre des clients pour toujours. »* On rappelle qu'un tel changement peut prendre deux ans avant d'entrer dans les habitudes. Les pouvoirs publics comme les professionnels se donnent donc encore un peu de temps avant d'évaluer définitivement les conséquences de la loi. La mauvaise conjoncture et l'hiver, peu propice aux achats en soirée, n'ont pas été favorables. Ce printemps sera sans doute déterminant.

Philippe Ricard

La libéralisation du gaz européen bloquée par les législatives

« LA DISSOLUTION de l'Assemblée nationale française rend impossible tout accord sur la future directive européenne du gaz », a expliqué au *Monde* Claude Desama, socialiste belge, député européen, et rapporteur au Parlement de la directive du gaz. Dans un mois, lundi 26 mai, les quinze ministres de l'énergie doivent se retrouver pour faire avancer le projet d'ouverture de ce secteur à la concurrence. Prévue de longue date, cette réunion se tient au lendemain du premier tour des élections législatives françaises. Une échéance qui, selon M. Desama, exclut pour les Français toute décision, sachant qu'un nouveau gouvernement sera constitué quelques jours plus tard.

« De toute façon, la dernière proposition de compromis présentée par les Néerlandais limite les perspectives d'adhésion de l'ensemble des partenaires », reconnaît M. Desama. Les discussions pour créer un marché intérieur du gaz naturel ont débuté au mois de décembre 1996. L'objectif est de fournir aux entreprises une énergie moins chère en développant la concurrence. Les intérêts sont cependant divergents entre les producteurs de gaz, Pays-Bas et Grande-Bretagne, et les acheteurs que sont l'ensemble des autres Etats. Chez les clients, les positions varient entre ceux qui ont un réseau développé de distribution, comme la France ou l'Allemagne, et ceux chez qui l'usage du gaz ne s'est pas encore généralisé comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal, la Suède ou la Finlande.

Un premier projet a été remis le 9 janvier aux membres de l'Union. Réalisé par la présidence néerlandaise, il s'avère favorable aux producteurs. Devant les critiques, des aménagements ont été effectués et une proposition de compromis a été remise à Bruxelles le 20 mars. La nouvelle version d'une trentaine de pages présente encore quelques points d'achoppement sur les contrats de gaz à long terme, appelés *« take or pay »*, sur le stockage de cette énergie et sur la séparation comptable des différents types d'activités réalisées dans une même entreprise (stockage, transport, distribution).

OUVERTURE IMMÉDIATE

Concernant le calendrier, le document propose une ouverture immédiate du marché égale à 30 % au moins de la consommation annuelle de chaque pays. *« Ce pourcentage sera porté à 40 % cinq années après l'entrée en vigueur de la présente directive et à 50 % dix années après »*, précise le texte. *« C'est trop et trop vite*, souligne le rapporteur, *les Néerlandais ont mis la barre trop haut. »* Les Pays-Bas ont sans aucun doute profité de leur présidence pour inclure leurs priorités, espérant qu'il en restera une partie à la fin des discussions. *« L'accord devrait intervenir dans les prochains mois, peut-être sous la présidence luxembourgeoise »*, pronostique M. Desama. S'il a fallu sept ans pour parvenir à un accord sur l'électricité, les Quinze espèrent aller beaucoup plus vite sur le gaz. A moins d'un renversement de majorité en France, qui retarderait l'extension du libéralisme à de nouveaux secteurs.

Dominique Gallois

Poursuite des perturbations à l'ex-Air Inter

L'EX-AIR INTER (Groupe Air France) continuait d'être affecté, lundi 28 avril, par le mouvement de grève de ses pilotes. Les syndicats USPNT, SNPNAC et SPAF ont décidé la reconduction du mouvement au cours du week-end, alors que seul le SNPL (35 % des voix) a appelé ses adhérents à *« faire une pause »*. Les pilotes devaient se réunir en assemblée générale au cours de la journée de lundi. Air France prévoyait d'assurer *« au moins 60 % »* de l'ensemble de ses vols domestiques pour la journée de lundi. Les vols entre les villes de province, ceux au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle et la desserte de la Corse au départ d'Orly-Ouest devaient être assurés normalement (renseignements au 01-44-08-55-55 et au 08-02-80-28-02). Comme leurs collègues de TAT-Air Liberté, également en cours de fusion, les pilotes de l'ex-Air Inter protestent contre les modalités de leur intégration au groupe Air France. *« La méthode du passage en force va bientôt montrer ses limites et faire la preuve de l'incapacité de Christian Blanc à empêcher une explosion sociale »*, a prévenu dimanche le SPAF.

● **Air Liberté et TAT**, les deux filiales françaises de British Airways, devaient retrouver progressivement un trafic normal. Après ceux d'Air Liberté, les pilotes de TAT ont voté la reprise du travail, samedi 26 avril, à l'issue de dix-sept jours de conflit. Si les pilotes d'Air Liberté ont finalement obtenu quelques améliorations (versement du 13e mois sur deux ans, 48 heures de repos hebdomadaires), ceux de TAT, qui en bénéficiaient déjà, estiment être les perdants du conflit. Les hôtesses et stewards de TAT et Air Liberté sont toujours en *« grève illimitée »*, chiffrant à 96 % le taux de participation à ce mouvement.

La direction de TAT-Air Liberté compte assurer un programme *« proche de la normale »* pour lundi, sans toutefois être en mesure de donner un pourcentage des vols maintenus. Les passagers peuvent se renseigner au 08-03-09-09-09 pour Air Liberté et au 08-03-80-58-05 pour TAT European Airlines.

● **Le trafic à la SNCF** devait redevenir complètement normal après la grève déclenchée jeudi 24 avril par les contrôleurs. La plupart des assemblées générales avaient voté la reprise du travail dès vendredi, en attendant de nouvelles négociations avec la direction, mercredi 30 avril. Mais plusieurs poches de résistance à la reprise du travail, prônée par les principales centrales syndicales, s'étaient maintenues au cours du week-end. Le dernier bastion en Midi-Pyrénées est tombé, dimanche matin, autorisant le retour à la normale des TER en région toulousaine.

C. J.

Le retour d'Air Algérie à Roissy fait des vagues

Le retour d'Air Algérie, vendredi 25 avril, sur l'aéroport de Roissy a provoqué une vive réaction de British Airways. Samedi, la compagnie britannique a détourné une partie de ses passagers sur Orly et le train Eurostar. Dimanche, elle a fermé ses comptoirs d'embarquement durant l'enregistrement des vols d'Air Algérie. Jugeant insuffisante la sécurité lors de l'embarquement des passagers, British Airways a porté l'affaire devant la justice *« afin de s'assurer »* qu'Aéroports de Paris (ADP) *« mette en place les mesures appropriées »*.

***« Les vols d'Air Algérie ont un traitement de vols sensibles normaux avec d'importantes précautions »*, a indiqué la direction d'ADP, soulignant que *« ce sont des policiers et non des agents des ADP qui sont chargés de la sécurité »*. Pour le ministère français des transports, *« toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la sécurité des vols d'Air Algérie et des compagnies aériennes partageant le même terminal »*.**

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 28 AVRIL

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,01 %
CAC 40 : 2536,60

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1010		—	+ 5,42
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	900	—	+ 10,42
Renault (T.P.)	1669	1665	- 0,23	+ 4,86
Rhone Poulenc(T.P)	2135	2135	—	+ 12,95
Saint Gobain(T.P.)	1325		—	+ 4,57
Thomson S.A (T.P)	1030	1038	+ 0,77	+ 7,26
Accor	835	831	- 0,47	+ 26,48
AGF-Ass.Gen.France	184	184	—	+ 9,85
Air Liquide	833	837	+ 0,48	+ 3,33
Alcatel Alsthom	634	629	- 0,78	+ 50,91
Axa	352,90	353,70	+ 0,22	+ 7,18
Axime	715	710	- 0,69	+ 18,83
Bail Investis.	820	825	+ 0,60	+ 11,35
Bancaire (Cie)	755	768	+ 1,72	+ 25,88
Bazar Hot. Ville	632	633	+ 0,15	+ 42,59
Bertrand Faure	274,40	273,10	- 0,47	+ 35,13
BIC	852	863	+ 1,29	+ 10,92
BIS	495	491	- 0,80	- 7,87
B.N.P.	236,80	233,10	- 1,56	+ 16,08
Bollore Techno.	715	725	+ 1,39	+ 27,19
Bongrain	2195	2200	+ 0,22	+ 9,61
Bouygues	521	529	+ 1,53	- 1,67
Bouygues Offs.	152	149,80	- 1,44	+ 12,63
Canal +	1045	1031	- 1,33	- 10,03
Cap Gemini	357	358,50	+ 0,42	+ 42,88
Carbone Lorraine	1410	1407	- 0,21	+ 43,27
Carrefour	■ 3410	3436	+ 0,76	+ 3,71
Casino Guichard	257,50	265	+ 2,91	+ 5,68
Casino Guich.ADP	217	221	+ 1,84	+ 16,37
Castorama Dub.(Li)	874	869	- 0,57	- 3,86
C.C.F.	251	252,20	+ 0,47	+ 5,98
Cegid (Ly)	729	724	- 0,68	+ 21,88
Cerus Europ.Reun	34,10	34,10	—	+ 5,83
Cetelem	655	662	+ 1,06	+ 10,38
CGIP	1770	1770	—	+ 23,68
Chargeurs Intl	342	342	—	+ 33,07
Christian Dalloz	2220	2220	—	+ 19,35
Christian Dior	852	852	—	+ 3,79
Ciments Fr.Priv.B	209,80	210	+ 0,09	+ 38,99
Cipe France Ly #	787	780	- 0,88	+ 26,21
Clarins	712	715	+ 0,42	- 6,04
CLF-Dexia France	533	540	+ 1,31	+ 19,96
Club Mediterranee	450	446	- 0,88	+ 32,42
Coflexip	317	312	- 1,57	+ 13,85
Colas	785	787	+ 0,25	+ 4,83
Comptoir Entrep.	10,85	10,90	+ 0,46	+ 21,54
Comptoirs Mod.	2675	2650	- 0,93	+ 5,35
CPR	465,40	466,90	+ 0,32	+ 12,83
Cred.Fon.France	65,20	65,20	—	- 3,40
Credit Lyonnais CI	195,50	197,50	+ 1,02	+ 48,69
Credit National	319,70	321	+ 0,40	+ 7,42
CS Signaux(CSEE)	272	271	- 0,36	+ 15,36
Damart	4800	4850	+ 1,04	+ 36,86
Danone	839	840	+ 0,11	+ 16,38
Dassault-Aviation	1310	1315	+ 0,38	+ 12,39
Dassault Electro	642	654	+ 1,86	+ 46,96
Dassault Systemes	351	350	- 0,28	+ 46,25
De Dietrich	264	262	- 0,75	+ 34,01
Degremont	460	465	+ 1,08	+ 20,77
Deveaux(Ly)#	870	855	- 1,72	+ 18,75
Dev.R.N-P.Cal Li #	49,10	50	+ 1,83	+ 14,94
DMC (Dollfus Mi)	130	129,80	- 0,15	+ 3,37
Dynaction	141,90	142,80	+ 0,63	+ 16,95
Eaux (Gle des)	775	771	- 0,51	+ 19,90
Eiffage	321	315	- 1,86	+ 53,65
Elf Aquitaine	554	551	- 0,54	+ 16,60
Eramet	295	292,10	- 0,98	+ 7,28
Eridania Beghin	840	830	- 1,19	- 0,59
Essilor Intl	1612	1612	—	+ 2,34
Essilor Intl.ADP	1430	1439	+ 0,62	+ 10,68
Esso	523	524	+ 0,19	- 1,50
Eurafrance	2505	2510	+ 0,19	+ 11,95
Euro Disney	9,85	9,80	- 0,50	- 4,85
Europe 1	1200	1175	- 2,08	+ 4,81
Eurotunnel	6,65	6,60	- 0,75	- 3,64
Filipacchi Medias	1345	1318	- 2	+ 14,12
Fimalac SA	540	540	—	+ 42,83
Finextel	110,50	109,10	- 1,26	+ 36,08
Fives-Lille	462	462	—	- 5,71
Fromageries Bel	4335	4340	+ 0,11	+ 0,97
Galeries Lafayette	2300	2298	- 0,08	+ 24,48
GAN	153,40	149,50	- 2,54	+ 42,38
Gascogne (B)	498	493	- 1	+ 7,87
Gaumont #	379	379	—	+ 11,86
Gaz et Eaux	2548	2555	+ 0,27	+ 28,85
Geophysique	491,90	490	- 0,38	+ 36,11
G.F.C.	540	530	- 1,85	+ 12,88
Groupe Andre S.A.	471	475	+ 0,84	+ 19,04
Gr.Zannier (Ly) #	159	156	- 1,88	+ 33,10
GTM-Entrepose	329,90	337	+ 2,15	+ 30,43
Guilbert	923	920	- 0,32	- 9,35
Guyenne Gascogne	1810	1810	—	+ 32,34
Havas	406,50	407	+ 0,12	+ 11,03
Havas Advertising	667	663	- 0,59	+ 15,30
Imetal	810	807	- 0,37	+ 5,35
Immeubl.France	359,90	359	- 0,25	+ 17,32
Infogrames Enter.	765	773	+ 1,04	+ 105,89
Ingenico	120,50	121,20	+ 0,58	+ 39,31
Interbail	220	222	+ 0,90	- 2,15
Intertechnique	1474	1440	- 2,30	+ 35,80
Jean Lefebvre	329	317,30	- 3,56	+ 15,15
Klepierre	813	815	+ 0,24	+ 17,43
Labinal	1475	1495	+ 1,35	+ 50,85
Lafarge	355,70	360,40	+ 1,32	+ 15,72
Lagardere	170,80	174	+ 1,87	+ 22,19
Lapeyre	347	347	—	+ 16,46
Lebon	225	224,70	- 0,13	+ 31,22
Legrand	937	948	+ 1,17	+ 7,23
Legrand ADP	670	670	—	+ 16,72
Legris indust.	265,50	274	+ 3,20	+ 25,48
Locindus	830	833	+ 0,36	+ 4,74
L'Oreal	1947	1951	+ 0,20	- 0,15
LVMH Moet Hen.	1335	1341	+ 0,44	- 7,45
Lyonnaise Eaux	521	522	+ 0,19	+ 8,09
Marine Wendel	610	608	- 0,32	+ 27,73
Metaleurop	71,50	72	+ 0,69	+ 70,81
Metrologie Inter.	17,60	18	+ 2,27	+ 14,28
Michelin	327,50	325	- 0,76	+ 16,02
Moulinex	127	128	+ 0,78	+ 13,34
Nord-Est	134	134	—	+ 3,79
Nordon (Ny)	425	425	—	+ 15,88
NRJ #	885	886	+ 0,11	+ 34,65
OLIPAR	83,50	83,90	+ 0,47	+ 1,45
Paribas	362	364,50	+ 0,69	+ 3,87
Pathe	1340	1340	—	+ 7,20
Pechiney	218	218	—	+ 0,27
Pernod-Ricard	293,40	293,40	—	+ 2,22
Peugeot	562	565	+ 0,53	- 3,25
Pinault-Print.Red.	2303	2325	+ 0,95	+ 12,97
Plastic-Omn.(Ly)	509	508	- 0,19	+ 20,95
Primagaz	564	563	- 0,17	- 7,85
Promodes	1868	1879	+ 0,58	+ 28,25
Publicis	562	585	+ 4,09	+ 29,42
Remy Cointreau	149,90	149	- 0,60	+ 1,36
Renault	130,20	130,20	—	+ 16,77
Rexel	1580	1583	+ 0,18	+ 0,50
Rhone Poulenc A	184	182,30	- 0,92	+ 3,05
Rochette (La)	25,90	26	+ 0,38	+ 0,58
Rue Imperiale(Ly)	6000	6000	—	+ 17,64
Sade (Ny)	204	204	—	+ 8,62
Sagem SA	2965	2965	—	- 5,27
Saint-Gobain	762	765	+ 0,39	+ 4,22
Saint-Louis	1345	1338	- 0,52	+ 3,56
Salomon (Ly)	425	431	+ 1,41	- 3,14
Salvepar (Ny)	416	410	- 1,44	+ 2,39
Sanofi	530	531	+ 0,18	+ 2,80
Sat	1708	1690	- 1,05	+ 9,38
Saupiquet (Ns)	732	730	- 0,27	—
Schneider SA	318,70	320	+ 0,40	+ 33,38
SCOR	230	230	—	+ 26,02
S.E.B.	1009	1018	+ 0,89	+ 0,09
Sefimeg	449,30	454	+ 1,04	+ 28,74
SEITA	202	200,10	- 0,94	- 7,78
Selectibanque	77,50	75,40	- 2,70	+ 3,28
SFIM	1068	1060	- 0,74	+ 2,91
SGE	135,50	135,50	—	+ 20,98
Sidel	420,20	419,20	- 0,23	+ 17,42
Silic CA	919	919	—	+ 23,68
Simco	493,50	493,50	—	+ 8,94
S.I.T.A	1070	1075	+ 0,46	- 2,27
Skis Rossignol	133,40	134,90	+ 1,12	+ 6,12
Societe Generale	622	622	—	+ 10,87
Sodexho Alliance	2680	2708	+ 1,04	+ 6,29
Sommer-Allibert	206	206	—	+ 32,90
Sophia	234	234,30	+ 0,12	+ 23,31
Spir Communication	510	520	+ 1,96	+ 5,28
Strafor Facom	442	449	+ 1,58	+ 16,93
Suez	278,50	278,70	+ 0,07	+ 26,33
Synthelabo	670	680	+ 1,49	+ 21,21
Technip	620	618	- 0,32	+ 26,89
Thomson-CSF	176,70	177,10	+ 0,22	+ 5,22
Total	463,60	462,30	- 0,28	+ 9,54
U.A.P.(Compagnie)	140,80	141,20	+ 0,28	+ 1,94
UFB Locabail	528	517	- 2,08	+ 8,98
UIC	32,10	[illegible]	—	+ 62,57
UIF	457,90	453,50	- 0,96	+ 7,08
UIS	213,80	210	- 1,77	+ 20
Unibail	570	570	—	+ 10,46
Union Assur.Fdal	694	701	+ 1	+ 9,53
Usinor Sacilor	85,40	85,50	+ 0,11	+ 13,24
Valeo	346,50	342	- 1,29	+ 6,87
Vallourec	322,10	325,10	+ 0,93	+ 18,21
Via Banque	191,30	181,10	- 5,33	- 5,29
Worms & Cie	349	343,70	- 1,51	+ 9,28
Zodiac ex.dt divid	1482	1470	- 0,80	- 7,31
Elf Gabon	1700	1700	—	+ 26,30

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	396,90	397,40	+ 0,12	+ 16,23
Adecco S.A.	1907	1895	- 0,62	+ 44,32
Adidas AG #	605	606	+ 0,16	+ 34,72
American Express	364,80	358,60	- 1,69	+ 16,80
Anglo American #	360	364,90	+ 1,36	+ 28,93
Amgold #	390	391,50	+ 0,38	+ 0,38
Arjo Wiggins App.	17,50	17,50	—	+ 12,17
A.T.T. #	180,60	181,30	+ 0,38	- 16,48
Banco Santander #	410,40	409,60	- 0,19	+ 22,67
Barrick Gold #	126	129,10	+ 0,85	- 13,06
B.A.S.F. #	223	222,90	- 0,04	+ 11,50
Bayer #	229,30	231	+ 0,74	+ 9,47
Cordiant PLC	12,75	12,05	- 5,49	+ 45,45
Crown Cork ord.#	313,10	—	—	- 7,96
Crown Cork PF CV#	296,90	—	—	+ 15,07
Daimler Benz #	432	434,70	+ 0,62	+ 20,44
De Beers #	209	209,90	+ 0,43	+ 39,93
Deutsche Bank #	297,80	300	+ 0,73	+ 24,27
Dresdner Bank #	185	186	+ 0,54	+ 19,61
Driefontein #	50,50	50,40	- 0,19	- 8,36
Du Pont Nemours #	595	606	+ 1,64	+ 23,42
Eastman Kodak #	462	464	+ 0,43	+ 7,98
East Rand #	2,37	2,39	+ 0,84	+ 33,51
Echo Bay Mines #	32,75	33	+ 0,76	- 4,48
Electrolux #	362,10	363,70	+ 0,44	+ 27,79
Ericsson #	186,50	180,50	- 3,21	+ 12,11
Ford Motor #	198,70	201	+ 1,15	+ 19,64
Freegold #	39,40	39,90	+ 1,26	+ 0,75
Gencor Limited #	23,85	24	+ 0,62	+ 32,59
General Elect. #	622	624	+ 0,32	+ 20
General Motors #	320,40	322,90	+ 0,78	+ 10,96
Gle Belgique #	506	504	- 0,39	+ 25,96
Grd Metropolitan	47,05	48	+ 2,01	+ 28
Guinness Plc #	49,90	50,90	+ 2	+ 27,25
Hanson PLC reg	27,55	27,55	—	—
Harmony Gold #	42	42	—	+ 2,68
Hitachi #	52,20	52,30	+ 0,19	+ 8,95
Hoechst #	224	227,50	+ 1,56	- 6,68
I.B.M #	879	876	- 0,11	+ 9,75
I.C.I #	69,90	69,90	—	+ 9,21
Ito Yokado #	278,90	277,30	- 0,57	+ 20,09
Matsushita #	92	93,50	+ 1,63	+ 11,90
Mc Donald's #	297,20	297,30	+ 0,03	+ 24,39
Merck and Co #	504	510	+ 1,19	+ 20,85
Mitsubishi Corp.#	54,10	—	—	+ 2,46
Mobil Corporat.#	720	720	—	+ 11,62
Morgan J.P. #	557	557	—	+ 6,50
Nestle SA Nom. #	6920	7000	+ 1,15	+ 25,67
Nipp. MeatPacker #	57,60	59,10	+ 2,60	- 9,07
Nokia A	345	341,80	- 0,92	+ 13,55
Norsk Hydro #	281,60	281	- 0,21	+ 0,75
Petrofina #	2025	2031	+ 0,29	+ 23,46
Philip Morris #	237	231,90	- 2,15	+ 15,48
Philips N.V #	295	296,60	+ 0,54	+ 41,91
Placer Dome Inc #	92,90	94	+ 1,18	- 21,07
Procter Gamble #	702	712	+ 1,42	+ 24,04
Quilmes	300	300	—	+ 4,34
Randfontein #	22,40	22,65	+ 1,11	- 16,11
Rhone Poul.Rorer #	414,30	417,90	+ 0,86	+ 5
Royal Dutch #	1023	1028	+ 0,46	+ 14,56
R T Z #	91,95	91	- 1,03	+ 12,06
Sega Enterprises	147,60	—	—	- 23,91
Saint-Helena #	30,05	30,50	+ 1,49	+ 1,66
Schlumberger #	653	647	- 0,91	+ 20,93
SGS Thomson Micro.	394	401	+ 1,77	+ 9,26
Shell Transport #	103,60	101,70	- 1,83	+ 10,54
Siemens #	305,90	303,10	- 0,91	+ 25,81
Sony Corp. #	420,10	421,10	+ 0,23	+ 23,85
Sumitomo Bank #	64,10	65	+ 1,40	- 10,34
T.D.K #	419,40	420	+ 0,14	+ 23,52
Telefonica #	147,20	147,90	+ 0,47	+ 20,73
Toshiba #	32,15	32,05	- 0,31	+ 0,31
Unilever #	1116	1120	+ 0,35	+ 22,94
United Technol. #	452	439	- 2,87	+ 23,66
Vaal Reefs #	363,10	364	+ 0,24	+ 7,37
Volkswagen A.G #	3625	3706	+ 2,23	+ 70,78
Volvo (act.B) #	■ 146,70	145,80	- 0,61	+ 34,87
Western Deep #	153	153	—	- 4,37
Yamanouchi #	121,50	120,50	- 0,82	+ 14,76
Zambia Copper	14,95	15,30	+ 2,34	+ 150,81

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,50	4,614
CEPME 8,5% 88-97CA	100,72	7,805
CEPME 9% 89-99 CA#	110,44	6,312 d
CEPME 9% 92-06 TSR	120,90	7,718
CFD 9,7% 90-03 CB	122,30	2,285
CFD 8,6% 92-05 CB	118,25	1,908
CFF 10% 88-98 CA#	108,21	5,260
CFF 9% 88-97 CA#	102,02	5,203 o
CFF 10,25%90-01CB#	118,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,83	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,80	2,219
CNA 9% 4/92-07	122,05	8,958
CRH 8,6% 92/94-03	116,58	7,233
CRH 8,5% 10/87-88#	108,01	1,251
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,13	1,791
EDF 8,6% 92-04 #	117,75	0,548 d
Emp.Etat 6%93-97 #	100,53	4,767
Finansder 9%91-06#	121,86	3,071
Finansd.8,6%92-02#	115,73	2,258
Flora9,75% 90-99#	111,79	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,74	7,243
OAT 88-98 TME CA#	101,20	2,385
OAT 9/85-98 TRA	101	9,388
OAT 9,50%88-98 CA#	106,45	8,085
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	8,862 d
OAT 8,125% 89-99 #	108,34	7,805
OAT 8,50%90/00 CA#	111,63	4,015
OAT 85/00 TRA CA#	106,80	4,139
OAT 10%5/85-00 CA#	116,23	9,313
OAT 89-01 TME CA#	104,80	1,319
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,70	3,679
OAT 8,50% 89-19 #	122,60	4,401
OAT 8,50%92-23 CA#	123,36	0,163 o
SNCF 8,8% 87-94CA	107,80	2,146
Lyon.Eaux 6,5%90CV	939	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		68	68
Baccarat (Ny)	◆	545	545
Bains C.Monaco		561	561
Bque Transatlant.	◆	173,90	173,90
B.N.P.Intercont.	◆	588	588
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		430	450
Champex (Ny)	◆	27,50	27,50
CIC Un.Euro.CIP		346	349
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1711	1711
Concorde-Ass Risq		1098	1094
Continental Ass.Ly		430,10	430,10
Darblay	◆	415	374,60 o
Didot Bottin		850	851
Eaux Bassin Vichy	◆	3655	3655
Ecia		900	900
Ent.Mag. Paris	◆	1949	1760 o
Fichet Bauche	◆	88	88
Fidei		37,60	37,20
Finalens		363	360
F.I.P.P.	◆	298	298
Fonciere (Cie)		589	598
Fonc. Lyonnaise #		763	765
Foncina #		485,10	485,20
Francarep		282,20	295
France I.A.R.D.	◆	1006	1086
France S.A.	◆	1220	1220
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		1080	1069
G.T.I (Transport)		238	238
Immobail		147	147
Immobanque		677	680
Locamion (Ly)	◆	481	481
Lucia		56	56,10
Monoprix		245	245
Metal Deploye	◆	420	420
Mors #		8,20	8,15
Navigation (Nle)	◆	89,40	89,40
Optorg		340	345
Paluel-Marmont		300	299
Exa.Clairefont(Ny)	◆	947	947
Parfinance		256	255
Paris Orleans		274,80	274,80
Promodes (CI)		1495	1450
PSB Industries Ly		397,70	394,90
Rougier #		385	380
Saga		94,75	90
Salins du Midi	●	614	614
S.I.P.H.	◆	260	234,70 o
Sofal	◆	39	39
Sofragi		4560	4512
Taittinger		2050	2100
Tour Eiffel		290	290
Vicat		496	502
Caves Roquefort		1904	1610
Elyo		312	316
Finaxa		299	299
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	180	180
Gd Moul.Strasbourg	◆	1721	1721
Hotel Lutetia	◆	239	239

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		43	47,95
Adecco Trav.Tem.Ly	◆	460	460
AFE #		549	567
Aigle #		249	249
Albert S.A (Ns)	◆	136,50	136,50
Altran Techno. #		2020	1983
Arkopharma #		355	345,10
Montaignes P.Gest.	◆	2105	2105
Assystem #		458	458
Bque Picardie (Li)	◆	745	745
Bque Tarneaud(B)#		321,10	321,10
Bque Vernes		111,10	109,80
Beneteau #		859	854
B I M P		80	80
Jacques Bogart #		165	176,20
Boiron (Ly) #		667	651
Boisset (Ly)#		480	500
But S.A.		309	300
Cardif SA		729	730
C.E.E #		175	175
CFPI #		435	435
Change Bourse (M)		274	271
CNIM CA#		225	223,10
Codetour		373	374
Comp.Euro.Tele-CET		455	469
Confiandey S.A.		299	305
C.A.Haute Normand.		320	320
C.A. Paris IDF		839	839
C.A.Ille & Vilaine		332	332
C.A.Morbihan (Ns)		311	313,90
C.A.du Nord (Li)		510	511
C.A. Oise CCI		295,10	292,20
Creeks		70	70
Devanlay		526	525
Devernois (Ly)		600	599
Ducros Serv.Rapide	◆	66,10	66,10
Europ.Extinc.(Ly)#		385	385
Expand s.a		495	500
Factorem		690	690
Faiveley #		300	299
Finacor		76,50	77,10
Fininfo		725	730
Fructivie		660	659
Gautier France #		266,80	265
Gel 2000		56	58
GFI Industries #		929	935
Girodet (Ly) #	◆	35	35
GLM S.A.		315,10	315,10
Grandoptic.Photo #		853	860
Gpe Guillin # Ly		183,50	175
Kindy #		147,10	148,50
Guerbet		270	270
Hermes Internat.1#		1530	1542
Hurel Dubois		590	584
ICBT Groupe #		233	234
I.C.C.		137,50	137,50
ICOM Informatique		385	385
Idianova	◆	72	72
Int. Computer #		106	107
IPBM		68	69,35
M6-Metropole TV		630	619
Manitou #		720	720
Manutan		441	441
Marie Brizard #		975	975
Maxi-Livres/Profr.		124,10	125
Mecelec (Ly)	◆	69,90	69,90
MGI Coutier		279	280
Monneret Jouet Ly#		127,90	126
Naf-Naf #		65	65
NSC Schlum. Ny		743	743
Onet #		1070	1080
Paul Predault #		200	192
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	92	92
Phyto-Lierac #		401	409
Pochet		851	857
Poujoulat Ets (Ns)	◆	225	225
Radiall #		699	690
Robertet #		1118	1110
Rouleau-Guichard		365	365
Securidev #		115	115
Smoby (Ly)#		648	634
Sofco (Ly)	◆	56	50,55
Sofibus	◆	370	378
Sogepag #	◆	190	190
Sogeparc (Fin)		849	839
Sopra		500	485
Steph.Kelian #		114	117
Sylea		500	500
Teisseire-France	◆	185	185
TF1-1		574	568
Thermador Hold(Ly)		300	300
Trouvay Cauvin #		117,50	117
Unilog		731	735
Union Fin.France		656	654
Viel et Cie #		138	136,20
Vilmorin et Cie #		465	466,50
Virbac		580	584

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		56	56
Belvedere		705	695
BVRP		205	211
Coil		215	220
Electronique D2		850	840
FDM Pharma n.		222	205
Genset	◆	284	284
Guyanor action B	◆	20,80	20,80
High Co.		154	145
Infonie		153,80	154,80
Joliez-Regol	◆	84	84
Mille Amis		108,20	108,20
Naturex		105	105
Olitec		1488	1475
Picogiga	◆	285	285
Proxidis		32	32,05
R21 Santé		320	316
Stelax	◆	4,45	4,45

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 28 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	787	787
Crédit Gén.Ind.	◆	8	8
Générale Occidentale	◆	195	195
Mumm	◆	1060	1060
Sté lecteurs du Monde	◆	163,70	163,70

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		133,02	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◇	2407,85	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		879254	[illegible]
Natio Court Terme		14121	[illegible]
Natio Court Terme2		383480	[illegible]
Natio Epargne		2278,75	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16767,52	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2812,17	[illegible]
Natio Ep. Obligations		220,25	[illegible]
Natio Epargne Retraite		156,54	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11149,57	[illegible]
Natio Epargne Valeur		631,36	[illegible]
Natio Immobilier		1354,94	[illegible]
Natio Inter		2067,42	[illegible]
Natio Opportunités		193,04	[illegible]
Natio Patrimoine		1627,26	[illegible]
Natio Perspectives		1462,48	[illegible]
Natio Placements C/D		78333,84	[illegible]
Natio Revenus		1115,37	[illegible]
Natio Sécurité		11391,17	[illegible]
Natio Valeurs		1242,22	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91846,96	[illegible]
Oblig. tres caté.		259,46	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◇	752,06	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	◇	1004,69	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2446,30	[illegible]
Patrimoine Retraite C	◇	309,62	[illegible]
Sicav Associations C	◇	2412,89	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C	◇	19539,02	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19144,50	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D	◇	251,66	[illegible]
Ecur. Capicourt C	◇	232,29	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	◇	245,56	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	◇	10188,38	[illegible]
Ecur. Expansion C	◇	82239,42	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	◇	3315,56	[illegible]
Ecur. Investis. D	◇	205,43	[illegible]
Ecur. Monépremière	◇	11262,28	[illegible]
Ecur. Monétaire C	◇	12978,96	[illegible]
Ecur. Monétaire D	◇	12360,81	[illegible]
Ecur. Trésorerie C	◇	318,90	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	◇	2009,89	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	◇	191,10	[illegible]
Géoptim C	◇	12428,56	[illegible]
Géoptim D	◇	12095,42	[illegible]
Horizon C	◇	2063,52	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	◇	101,92	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C	◇	11900,80	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	◇	11894,31	[illegible]
CNCA (Crédit Agricole)			
Amplia	◇	119042,06	[illegible]
Atout Amérique		161,10	[illegible]
Atout Asie		102,85	[illegible]
Atout Futur C		732,13	[illegible]
Atout Futur D		689,20	[illegible]
Coexis		1933,11	[illegible]
Dieze		2107,83	[illegible]
Elicash	◇	944590,27	944590,27
Epargne-Unie		195,45	[illegible]
Eurodyn		2360,21	[illegible]
Indicia	◆	1542,66	[illegible]
Moné.JC	◇	11898,06	[illegible]
Moné.JD	◇	11519,82	[illegible]
Oblifutur C		535,60	[illegible]
Oblifutur D		513,23	[illegible]
Oraction		1753,53	[illegible]
Revenu-Vert		1202,77	[illegible]
Sévéa	◆	116,17	[illegible]
Synthésis		17588,76	[illegible]
Uni Association	◇	120,24	120,24
Uni Foncier		1383,67	[illegible]
Uni France		784,85	[illegible]
Uni Garantie C		1851,86	[illegible]
Uni Garantie D		1416,38	[illegible]
Uni Régions		1825,73	[illegible]
Univar C	◇	308,23	[illegible]
Univar D	◇	302,38	[illegible]
Univers Actions		223,12	[illegible]
Univers-Obligations		237,41	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		685,77	[illegible]
Francic Pierre		135,21	[illegible]
Francic Régions		1959,02	[illegible]
CIC PARIS			
Associc		1114,40	1114,40
Cicamonde		1501,93	[illegible]
Converticic		385,75	[illegible]
Ecocic		1597,31	[illegible]
Mensuelcic		10241,32	[illegible]
Oblicic Mondial		3750,09	[illegible]
Oblicic Régions		1206,60	[illegible]
Rentacic		167,25	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1358,14	[illegible]
Lion 20000 C		17091,24	17091,24
Lion 20000 D		16395,07	[illegible]
Lion Association		10970,09	10970,09
Lion Court Terme C		26269,80	[illegible]
Lion Court Terme D		23819,80	[illegible]
Lion Plus C		1533,68	[illegible]
Lion Plus D		1463	[illegible]
Lion Trésor		2386,90	[illegible]
Oblilion		2033,66	[illegible]
Sicav 5000		671,25	[illegible]
Slivafrance		1134,02	[illegible]
Slivam		536,67	[illegible]
Slivarente		248,05	[illegible]
Slivinter		697,92	[illegible]
Trilion		5220,30	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2267,35	[illegible]
CM Option Equilibre		256,57	249,70
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		157,60	153,38
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		911,87	911,87
Créd.Mut.Ep.Ind.C		126,09	123,73
Créd.Mut.Ep.J		22842,05	22842,05
Créd.Mut.Ep.Monde		1499,10	1454,98
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1850,37	1814,09
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1107,71	1085,99
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		822,10	796,70
Saint-Honoré Capital		19422,40	18856,70
St-Honoré March. Emer.		833	797,13
St-Honoré Pacifique		720,41	699,39
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1825,65	1825,65
Stratégie Actions		1033,99	998,22
Stratégie Rendement		1922,33	1861,82
LA POSTE			
Amplitude Monde C	◇	949,57	926,41
Amplitude Monde D	◇	905,90	883,80
Amplitude Europe C/D	◇	144,99	141,46
Elanciel D	◇	162,70	158,73
Emergence Poste D	◇	138,34	138,34
Géobilys C	◇	641,69	633,78
Géobilys D	◇	612,45	604,91
Intensys C	◇	117,33	117,15
Intensys D	◇	110,27	110,10
Latitude C	◇	147,84	147,84
Latitude D	◇	134,69	134,69
Oblitys D	◇	608,54	[illegible]
Plénitude D	◇	187,26	[illegible]
Poste Gestion C	◇	14781,91	[illegible]
Revenus Trimestr. D	◇	5293,41	[illegible]
Solstice D	◇	2359,64	[illegible]
Thésora C	◇	971,78	[illegible]
Thésora D	◇	860,62	852,30
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37822,27	37822,27
Actimonétaire D		30797,72	30797,72
Cadence 1 D		1070,96	1060,36
Cadence 2 D		1075,13	1064,49
Cadence 3 D		1061,63	1051,12
Capimonétaire C		408,51	408,51
Capimonétaire D		379,56	379,56
Sogeoblig C/D		9088,50	[illegible]
Interoblig C		7171,10	[illegible]
Intersélection France D		670,61	[illegible]
S.G. France opport. C		1968,59	[illegible]
S.G. France opport. D		1879,27	[illegible]
Sogenfrance C		1705,68	[illegible]
Sogenfrance D		1559,08	[illegible]
Sogépargne D		309,76	[illegible]
Soginter C		2184,85	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1470	[illegible]
Sogelance D	◆	1725,18	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	185,05	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

FOOTBALL Devant les 40 000 spectateurs du stade El Menzah de Tunis, l'équipe de Tunisie a battu le Liberia (2-0), dimanche 27 avril, lors d'un match qualificatif au Mondial 98. ● CETTE VICTOIRE ouvre quasiment les portes de la phase finale de la compétition, qui aura lieu en France, aux joueurs d'Henri Kasperczak, ancien entraîneur à succès du Racing, de Metz, Saint-Etienne et Montpellier. ● LA TUNISIE n'a pas disputé de Coupe du Monde depuis 1978. ● A BARCELONE, les stars de l'Association internationale des footballeurs professionnels (AIFP) d'Eric Cantona et Diego Maradona ont disputé, dimanche 27 avril, leur premier match de gala, qui a vu la victoire de l'équipe du « reste du monde » sur l'Europe (4-3). ● EN CHAMPIONNAT de France, la victoire de Paris Saint-Germain face à Nice (5-0), dimanche 27 avril, permet aux Parisiens d'occuper la deuxième place du classement.

La sélection tunisienne rêve de la Coupe du monde en France

En battant le Liberia (2-0) dimanche 27 avril à Tunis, la formation entraînée par le Franco-Polonais Henri Kasperczak a aligné sa quatrième victoire en quatre matches de qualification. La phase finale est proche...

TUNIS
de notre envoyé spécial

Le soleil s'est couché depuis longtemps, mais, en cette soirée chaude et moite du dimanche 27 avril, le centre-ville de Tunis est pris de folie. Des centaines de voitures remplies de supporteurs arborant des drapeaux tunisiens sont bloquées par des milliers de piétons euphoriques. Un concert assourdissant de sifflets, tambours, klaxons et chants donne à l'avenue Bourguiba des allures de Champs-Elysées un soir de 31 décembre. Quelques heures auparavant, ils étaient plus de 40 000 dans les tribunes du stade El Menzah à faire la fête. Leurs favoris n'avaient pas développé un jeu particulièrement brillant, mais, comme d'habitude, la sélection tunisienne s'était tirée d'affaire, l'emportant 2-0 face au Liberia de George Weah grâce à des buts inscrits en seconde période par Adel Sellimi, l'habituel joueur du FC Nantes, et Khaled Badra, défenseur de l'Espérance, le club le plus riche du pays.


FOOTBALL

Froid, posé, rigoureux, introverti, le jeu de la sélection tunisienne est à l'image de son entraîneur, le Franco-Polonais Henri Kasperczak. Et si cette victoire sans gloire a été fêtée de cette manière par tout un peuple, c'est que ce quatrième succès d'affilée permet aux Tunisiens de se rapprocher un peu plus de la France, où aura lieu la phase finale du Mondial 98. Avec un petit point à prendre lors de leurs deux derniers matches, au Caire puis à domicile face à la Namibie, les Tunisiens sont déja pratiquement assurés du voyage français. Et avec cette mine de chien battu qu'il affiche en toutes circonstances, Kasperczak déclarait après ce nouveau succès : *« Nous sommes presques qualifiés. Maintenant, nous avons fait un pari entre nous : terminer cette phase de qualification invaincus. C'est un beau challenge... »*

Cela fait vingt ans que les Tunisiens attendent de voir leur sélection disputer une phase finale de Coupe du monde. En 1978, lors du Mundial argentin, leur équipe était entrée dans la légende, la Tunisie devenant le premier pays africain à emporter une victoire en phase finale de la compétition la plus prestigieuse de la planète. Le succès obtenu face au Mexique (3-1) avait été suivi d'une courte défaite devant la Pologne d'un certain Henri Kasperczak (0-1), puis d'un méritoire match nul face à la République fédérale d'Allemagne (0-0). A l'époque, la sélection était emmenée par Temime, Agrebi et Tarek, des joueurs d'exception.

Aujourd'hui, voilà la Tunisie en passe de se qualifier à nouveau. Le mérite en revient d'abord à Henri Kasperczak. Cet ancien international polonais (63 sélections) est devenu entraîneur à succès en France après une belle carrière de joueur. A son palmarès de technicien, on note une Coupe de France gagnée avec le FC Metz (1984), une remontée en première division avec l'AS Saint-Etienne en 1986, une finale de Coupe de France perdue à la tête du Racing Paris I en 1990 et une place de quart-de- finaliste de la Coupe des coupes avec Montpellier en 1991.

UNE NOUVELLE AVENTURE

L'homme est compétent, exigeant, ambitieux. Il aurait aimé recevoir une offre d'un grand club français, mais elle n'est pas venue. Alors Kasperczak a décidé de tenter une nouvelle aventure. Lui qui ne connaissait rien du football africain commence par découvrir cet univers très spécial en Côte-d'Ivoire, où il va passer cinq mois. Le temps de découvrir un football doué mais manquant cruellement de structures solides. Son destin prend un tournant décisif lorsque, le 1er juin 1994, il signe un contrat de quatre ans avec les responsables du football tunisien, qui veulent redonrer le blason d'une sélection à la dérive. *« J'avais un double objectif très clair : qualifier la Tunisie pour la Coupe d'Afrique des nations 1996, ce que nous avons fait avant d'atteindre à la surprise générale la finale, puis aller en phase finale de la Coupe du monde 1998 »*, se rappelle celui qui, détail significatif, ne se contente pas d'être sélectionneur mais porte également la casquette de directeur technique national. Dans un pays fou de football mais manquant de résultats depuis de longues années, le travail est colossal pour retrouver le haut niveau.

Il faut faire évoluer les mentalités de joueurs doués mais manquant parfois de volonté. Il faut surtout moderniser et développer les structures. S'appuyant sur le potentiel des grands clubs du pays comme l'Espérance à Tunis, l'Etoile du Sahel à Sousse ou le CS Sfax, Kasperczak donne leur chance aux jeunes. Parallèlement, en accord avec les responsables du sport tunisien, le DTN franco-polonais obtient les pleins pouvoirs, privilège rare pour un technicien étranger travaillant en Afrique. Fervent partisan d'une professionnalisation à tous les niveaux du foot tunisien, Kasperczak supervise la mise en place progressive des structures. Un plan étalé sur cinq ans.

Aujourd'hui, le championnat local, composé de quatorze équipes, est « non amateurs » à défaut d'être déja totalement professionnel. Le règlement stipule que les clubs doivent posséder au moins quatre joueurs professionnels dans leur effectif. En réalité, les grands clubs comme l'Espérance en possèdent une quinzaine. Et qui dit professionnalisme dit argent. Si les primes en sélection sont conséquentes (chaque international recevra 200 000 francs français pour la qualification au Mondial 98), les salaires en première division ne sont pas encore mirobolants. Mais, là encore, si le joueur à la chance d'évoluer dans un des trois grands clubs du championnat, sa situation est enviable par rapport aux réalités économiques d'un pays où le salaire minimum avoisine les 160 dollars mensuels. A l'Espérance, le salaire minimum est de 550 dollars, sans compter les primes de match (500 dollars pour une victoire).

« Depuis mon arrivée ici, beaucoup de choses ont évolué. Le foot tunisien assimile bien sa première année de professionnalisme. Cinq centres de formation, gérés par le gouvernement, ont été lancés, et le centre technique national de Borj-Cedria, près de Tunis, est désormais opérationnel pour les stages de jeunes. Le travail en profondeur est réel, le potentiel aussi », explique Kasperczak. Traditionnellement tourné vers l'Italie et son *calcio*, le football tunisien d'aujourd'hui a adopté la rigueur défensive à l'italienne. Les amateurs de beau jeu en sont pour leurs frais, mais, comme l'avoue le « Nantais » Adel Sellimi, l'un des deux mercenaires évoluant à l'étranger avec le « Marseillais » Mahdi Ben Slimane : *« Notre jeu est basé sur la rigueur et le réalisme. »* Un réalisme qui permet aujourd'hui à cette équipe tunisienne solide et sérieuse à défaut d'être brillante de rêver à la phase finale de Coupe du monde.

Alain Constant

Le Maroc et le Nigeria sur les traces de la Tunisie

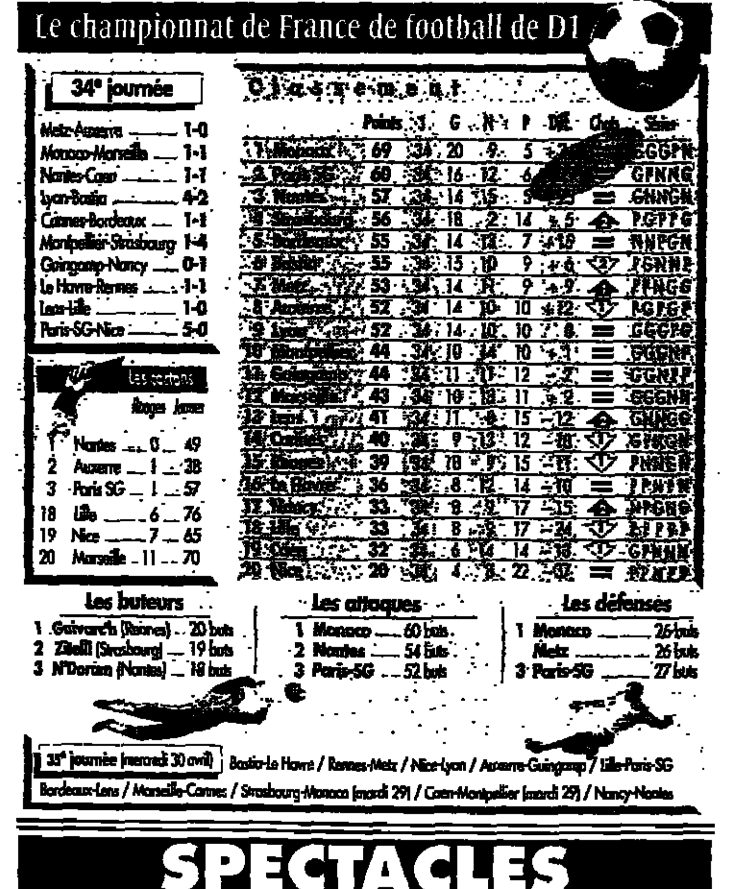
Si la Tunisie (groupe 2) a presque gagné, dimanche 27 avril, son billet pour la phase finale du Mondial 98, qui aura lieu en France, la situation est plus confuse dans les quatre autres groupes africains. Dans le groupe 1, le Nigeria a pris une sérieuse option sur le voyage avec sa victoire (2-1) devant le Burkina Faso. Mais le succès du Kenya (1-0), deuxième à trois points, face à la Guinée laisse place au suspense. Dans le groupe 3, la défaite du Congo (3-0) en Zambie relance l'Afrique du Sud, désormais première du classement grâce à sa victoire (2-1) au Zaïre. De plus, les Bafana-bafana joueront leurs deux derniers matches à domicile. Dans le groupe 4, le Cameroun, vainqueur (2-0) du Togo, possède désormais deux points d'avance sur l'Angola, auteur d'un nul (0-0) au Zimbabwe. La rencontre Angola-Cameroun du 8 juin sera sans doute décisive. Dans le groupe 5, la victoire du Maroc en Sierra-Leone (1-0) permet aux joueurs entraînés par Henri Michel d'envisager la suite des événements avec sérénité, puisqu'un match nul face au Ghana (qui a battu le Gabon 3-0), le 8 juin également, leur suffira pour rejoindre la Tunisie.

Monaco peine à conquérir le titre, Nice tombe en deuxième division

A QUATRE journées de la fin du championnat de France de première division, le titre n'est pas encore assuré pour l'AS Monaco. Le match nul concédé face à Marseille, samedi 26 avril, au stade Louis-II par les joueurs de la Principauté rend une surprise toujours possible, en théorie. L'avance du club, qui fait la course en tête depuis le 21 décembre 1996, n'est plus que de neuf points, l'équivalent de trois défaites. Un coup de théâtre est cependant peu probable en dépit de l'énorme confiance qui semble animer les joueurs du Paris-Saint-Germain après leur deuxième qualification consécutive pour une finale de Coupe des coupes.

Dimanche, les Parisiens, seuls deuxièmes du championnat, ont sévèrement étrillé Nice, la lanterne rouge, et se sont ainsi assuré une place en Ligue des champions, la seule compétition européenne qui vaille pour un club aux ambitions renouvelées. Pour la première fois depuis ses débuts professionnels, Patrice Loko a marqué quatre buts en un match. Quatre buts plus une reprise victorieuse de Benoît Cauet et voilà qui font cinq. De quoi alimenter un goal-average qui peut s'avérer décisif en fin de saison. Et de quoi précipiter le naufrage de l'Olympique gymnaste club de Nice, définitivement condamné à évoluer en deuxième division la saison prochaine.

Avec seulement 20 points au compteur et 12 de retard sur son prédécesseur immédiat (Caen), l'OGC Nice ne nourri plus aucune illusion. Pour sauver leur saison, les joueurs de Sylvester Takac ne comptent plus que sur la Coupe de France, dont ils disputeront la finale le 10 mai face à l'En-Avant Guingamp. Paradoxe ou contagion, toujours est-il que les Bretons ont également été battus – mais chez eux – par Nancy, pourtant en position de relégable. Dans la course aux places européennes, les Nantais ont bien trébuché et concédé leur première défaite depuis longtemps. Un penalty de Jocelyn Gourvennec à dix minutes de la fin du temps réglementaire a permis au FC Nantes d'éviter une humiliante déconvenue sur son terrain face à Caen. Sur la lancée de sa victoire dans la Coupe de la Ligue, Strasbourg, et surtout Pascal Nouma, auteur luiaussi de quatre buts, a fait merveille à Montpellier. Bordeaux, tenu en échec à Cannes, marque le pas. Et Metz a réussi à passer devant l'AJ Auxerre grâce à une victoire, à domicile, devant les hommes de Guy Roux.



Le championnat de France de football de D1

34e journée

Metz-Auxerre	1-0
Monaco-Marseille	1-1
Nantes-Caen	1-1
Lyon-Bastia	4-2
Cannes-Bordeaux	1-1
Montpellier-Strasbourg	1-4
Guingamp-Nancy	0-1
Le Havre-Rennes	1-1
Lens-Lille	1-0
Paris-SG-Nice	5-0

Classement

	Points	J.	G	N	P	Dif.	Chgt	Série
1 Monaco	69	34	20	9	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Paris SG	60	34	16	12	6	[illegible]	[illegible]	GPNNG
3 Nantes	57	34	14	15	5	[illegible]	=	GNNGN
4 Strasbourg	56	34	18	2	14	+5	↑	PGPPG
5 Bordeaux	55	34	14	13	7	+19	=	NNPGN
6 Bastia	55	34	15	10	9	+6	↓	PGNNP
7 Metz	53	34	14	11	9	+9	↑	PPNGG
8 Auxerre	52	34	14	10	10	+12	↓	PGPGP
9 Lyon	52	34	14	10	10	+8	=	GGGPG
10 Montpellier	44	34	10	14	10	+1	=	[illegible]
11 Guingamp	44	34	11	11	12	-2	=	[illegible]
12 Marseille	43	34	10	13	11	+2	=	[illegible]
13 Lens	41	34	11	8	15	-12	↑	GNNGG
14 Cannes	40	34	9	13	12	-18	↓	[illegible]
15 Rennes	39	34	10	9	15	-11	↓	[illegible]
16 Le Havre	36	34	8	12	14	-10	=	[illegible]
17 Nancy	33	34	8	9	17	-15	↑	[illegible]
18 Lille	33	34	8	9	17	-24	↓	[illegible]
19 Caen	32	34	6	14	14	-18	↓	[illegible]
20 Nice	20	34	4	8	22	-42	=	[illegible]

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	49
2	Auxerre	1	38
3	Paris SG	1	57
18	Lille	6	76
19	Nice	7	65
20	Marseille	11	70

Les buteurs
1 Guivarc'h (Rennes) .. 20 buts
2 Zitelli (Strasbourg) .. 19 buts
3 N'Doram (Nantes) .. 18 buts

Les attaques
1 Monaco .. 60 buts
2 Nantes .. 54 buts
3 Paris-SG .. 52 buts

Les défenses
1 Monaco .. 26 buts
Metz .. 26 buts
3 Paris-SG .. 27 buts

35e journée (mercredi 30 avril) : Bastia-Le Havre / Rennes-Metz / Nice-Lyon / Auxerre-Guingamp / Lille-Paris-SG / Bordeaux-Lens / Marseille-Cannes / Strasbourg-Monaco (mardi 29) / Caen-Montpellier (mardi 29) / Nancy-Nantes

Démonstration à Barcelone

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Diego Armando Maradona est descendu de sa limousine, portant lunettes noires, accompagné de sa femme et de sa fille. Un escadron de photographes et de cameramen l'encadraient. L'Argentin et son cortège ont retrouvé dans les couloirs Eric Cantona qui sirotait une boisson gazeuse à l'orange. Lui-même était entouré d'une cour d'admirateurs et serrait des mains à la volée. Les deux hommes se sont salués dans le crépitement des flashes.

Les autres camarades étaient déjà là : l'Italien Gianluca Vialli, le Bulgare Hristo Stoïtchkov, le Néerlandais Ronald Koeman, le Colombien René Higuita, le Brésilien Branco, Laurent Blanc et une trentaine de sympathisants, tous très sollicités par les chasseurs d'autographes. Il y avait des jeunes convaincus par la cause comme le Néerlandais Jordi Cruyff ou Christian Karembeu. Il y avait également de vieux militants comme l'Argentin Alfredo Di Stefano, Just Fontaine, les Brésiliens Carlos Moser et Socrates. Australiens, Marocains, Nigérians, Suédois, Bosniaques, Ghanéens, Péruviens, ils étaient tous là. La réunion syndicale pouvait débuter.

INSTRUMENT D'ÉMANCIPATION

Vedettes de tous les pays, unissez-vous. Les dieux du stade voulaient être écoutés. Alors, ils ont lancé un syndicat. L'Association internationale des footballeurs professionnels (AIFP) est née en 1995. Elle est devenue leur instrument d'émancipation. Elle organisait, dimanche 27 avril, dans le stade olympique de Montjuïc, à Barcelone, son premier match, histoire de collecter des fonds pour son fonctionnement et de soutenir quelques causes humanitaires – il devait dans un premier temps être dédié à Jean-Marc Bosmann.

La rencontre opposait une sélection d'Europe au reste du (beau) monde. Elle ne restera pas dans les annales par ses qualités footballistiques. Maradona, qui n'avait pas joué un match depuis août 1996, a largement pu suivre le rythme malgré ses trente-sept ans. C'est dire. Robert Wurtz et ses deux assesseurs, sortis de leur retraite pour l'occasion, n'eurent pas trop de peine à arbitrer les débats. On n'était à l'évidence pas là pour se faire des misères entre compagnons de route. Pour la petite histoire, notre continent s'est fait battre 3-4.

« Le plus important match de notre carrière, celui de la dignité », proclamait le T-shirt de cette journée. Le slogan était un rien sentencieux, mais reflétait bien le sentiment de ceux qui ont participé à la soirée. *« C'était très, très important*, expliquait Karembeu. *Il fallait prouver que nous comptions, que nous avions des idées et des vérités à faire passer. »*

En Catalogne, dimanche, des étoiles du football ont joué de leur seul gré. Elles n'étaient pas envoyées là par leur club, ne participaient pas à une compétition officielle d'un de leurs organismes de tutelle. Au contraire, ces dernières ont tout fait pour empêcher cette rencontre (*le Monde* du 16 avril). Ceux qui firent par trois fois annulermatch souriront de leur propre entêtement en apprenant que cet aréopage n'aura réuni que 5 200 spectateurs. Le choix de Barcelone, habituée au déferlement de vedettes, n'était peut-être pas des plus judicieux pour un rassemblement de pur prestige. Le décor somptueux d'un stade olympique cadre mal avec l'idée que l'on se fait d'un meeting.

Même révoltée, une star reste une star. Maradona avait d'abord décidé de ne pas jouer avant de se raviser deux heures avant le coup d'envoi. Comme il était arrivé sans son fourniment, il a fallu lui dénicher une paire de chaussures (taille 7), un dimanche à 19 heures. Tous étaient là bénévolement, mais il a été nécessaire d'arranger le déplacement de ce panthéon en culottes courtes dans les moindres détails. Une extrême lassitude se lisait sur le visage de Didier Roustan, journaliste télé devenu factotum de l'AIFP. Mais, à tout seigneur tout honneur, c'est à Cantona qu'est revenu le mot de la fin. *« Bien, bien. Où est-ce qu'on mange maintenant ? »*

Benoît Hopquin



Pour gagner son premier Grand Prix, Heinz-Harald Frentzen a dû ménager ses freins

Sur le circuit d'Imola, le pilote de l'écurie Williams-Renault a pris le relais de Jacques Villeneuve

En emportant, dimanche 27 avril, le Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin, à Imola, Heinz-Harald Frentzen a offert à l'écurie Williams-Renault sa troisième victoire en quatre courses. Il a également signé le premier succès de sa carrière, à 30 ans, devant son compatriote Michael Schumacher (Ferrari). En dépit de son abandon au 41e tour, Jacques Villeneuve garde la tête au championnat du monde des conducteurs.

IMOLA
de notre envoyé spécial

En Formule 1, une Williams-Renault peut toujours en cacher une autre. Et c'est encore une Ferrari, celle de Michael Schumacher, qui a fait les frais de cette hégémonie à double détente, dimanche 27 avril, à Imola (Italie). Au vingt-cinquième tour du Grand Prix de Saint-Marin, l'ancien champion du monde venait de prendre l'avantage sur Jacques Villeneuve, à la faveur d'un arrêt-ravitaillement plus prompt. L'Allemand de la Scuderia pensait alors qu'il avait frappé un grand coup en écartant, même provisoirement, le favori de la course. Michael Schumacher n'a pourtant pas eu le temps de savourer son plaisir retrouvé de mener un Grand Prix : au tour suivant, une autre Williams, celle de son compatriote Heinz-Harald Frentzen, lui a filé sous le nez à sa sortie des stands.


FORMULE 1

L'aileron avant de Schumacher a alors flirté avec l'arrière de la monoplace de son compatriote. Intimidation, tentatives de débordement par la droite, par la gauche : la manœuvre a échoué et Frentzen s'est éloigné vers son premier succès en Formule 1. Celui qui n'était jusque-là que l'« autre » Allemand du paddock a, certes, bénéficié de l'abandon de Jacques Villeneuve (problème de boîte de vitesses). Mais le trentenaire au regard sombre a aussi su s'affranchir de l'ombre, plus envahissante que jamais, de son ancien compagnon de la « Junior Team » de Sauber-Mercedes, Michael Schumacher, et de celle, plus discrète mais tout aussi tenace, de son prédécesseur au volant de la Williams-Renault, l'Anglais Damon Hill. Décevant lors trois premières courses de la saison – I n'avait pas marqué le moindre point –, Frentzen commençait à semer le doute : n'avait-il pas usurpé sa place dans le cockpit du champion du monde en titre ?

En mars, à Melbourne, pour sa première course au volant de la Williams, l'ancien pilote de Sauber croyait tenir sa première victoire lorsqu'il dut s'arrêter à trois tours du drapeau à damier en raison d'un problème de freins vraisemblablement provoqué par une sollicitation trop importante des disques. Habitué à conduire une F1 équipée de trois pédales, il freinait normalement du pied droit. Sa Williams ne comportant que deux pédales (l'embrayage étant manuel), il n'a pu réprimer une pression du pied gauche sur le frein. Aussi légère que constante, cette sollicitation serait en partie à l'origine de son abandon en Australie. Sermonné par ses nouveaux employeurs, Frentzen n'avait plus qu'une obsession durant ses derniers kilomètres à Imola : ménager ses disques de carbone et ses étriers. *« J'ai essayé d'appuyer moins fort et d'aborder les virages plus doucement qu'au début de la course »*, a-t-il expliqué avec le large sourire du champion fier de son œuvre.

Sur la première ligne de la grille de départ à côté son coéquipier Jacques Villeneuve, auteur à Imola de sa quatrième pole position consécutive, Frentzen savait le circuit Enzo et Dino Ferrari impitoyable pour les freins : sur le tracé de 4,9 kilomètres, les pilotes les écrasent toutes les neuf secondes environ. Depuis les travaux effectués pour réduire la vitesse des monoplaces dans la courbe de Tamburello, fatale à Ayrton Senna en 1994, la piste italienne ne comprend en effet plus que des virages lents. *« De tous les circuits de F1, Imola est celui qui possède le plus de rythme accélération-freinage*, observe Damien Py, ingénieur de l'écurie Prost Grand Prix. *Ici, les pilotes ne dosent jamais leur conduite. Ils accélèrent à fond, puis ils freinent à fond. »*

Dans le contre-jour, l'Acque Minerali, seul « double-droite » d'une piste qui tourne toujours vers la gauche, offre un point de vue idéal pour admirer les pilotes qui « allument » littéralement leurs freins : dans le creux des jantes, les disques en carbone rougeoient violemment – leur température dépasse alors les 1 000 : *« L'équilibre idéal du freinage de la voiture suppose que les quatres disques s'allument en même temps sur un freinage puissant »*, précise Damien Py. Pour augmenter ses chances de finir la course, chaque écurie utilise à Imola des disques plus épais (jusqu'à 32 mm chez Prost) et privilégie des systèmes de refroidissement plus efficaces. Les concepteurs des Prost ont inauguré, dimanche, de nouvelles écopes : des conduits d'air plus ouverts, qu'un morceau de bande adhésive suffit à obturer en cas de nécessité (la pluie par exemple).

Olivier Panis n'a malheureusement pas pu tester la nouveauté à fond. Un problème à l'arrière de sa voiture – non élucidé à l'issue de la course dimanche – l'a empêché de suivre longtemps le rythme des voitures de tête. Jean Alesi, en dépit d'une séance d'essais catastrophique, a accroché la cinquième place. Cette réussite inespérée, le double podium des Ferrari et la quatrième place de la Jordan-Peugeot de Giancarlo Fischella ont fourni aux tifosi coiffés de rouge autant de raisons d'envahir bruyamment la piste.

Eric Collier

Eddie Irvine en voit de toutes les couleurs

L'Irlandais Eddie Irvine ne sait plus derrière quelles couleurs se ranger. Dimanche 13 avril, à l'issue du Grand Prix d'Argentine, sa deuxième place avait été saluée par la levée du drapeau vert-blanc-orange de la République d'Irlande. Mal en a pris aux organisateurs : la vision d'Eddie Irvine – né en Ulster mais résidant à Dublin et titulaire d'une super-licence en Eire – sous ces couleurs a été très mal accueillie par certains protestants d'Irlande du Nord, des loyalistes très attachés à l'Union Jack britannique. De sérieuses menaces auraient été proférées à l'encontre de la famille du pilote.

Pour apaiser ces passions, Eddie Irvine, qui arbore un trèfle à quatre feuilles vert sur l'arrière de son casque, souhaiterait *« un hymne et un drapeau neutres »*. A Imola, c'est l'Union Jack qui a flotté sur le podium. Mais, sur la piste, les fans du pilote brandissaient le drapeau de l'Eire.

En l'absence de maîtres, la Biélorussie a remporté les Masters de gymnastique

Cette compétition doit encore faire ses preuves

COMME BEAUCOUP, Nadia Comaneci a trouvé le temps long samedi 26 avril au Palais omnisports de Paris-Bercy, où les gymnastes de douze nations européennes disputaient les huitièmes de finale des Masters européens (*Le Monde* daté 27-28 avril). Le verdict de la première journée de cette compétition par équipes à élimination directe associant gymnastique artistique masculine et féminine et gymnastique rythmique s'est fait attendre cinq heures. L'Espagne, la Grande-Bretagne, la Grèce et la République tchèque en ont fait les frais devant un public clairsemé. Les spectateurs sont venus plus nombreux, dimanche 27 avril, pour voir la Biélorussie l'emporter devant la Bulgarie, et l'Ukraine arracher la deuxième place à une France quelque peu protégée par les juges en quart de finale.

Le format inédit de la compétition faisait la part belle à la gymnastique rythmique et sportive (GRS), spectaculaire mais souvent considérée comme moins noble que la gymnastique artistique. Les médaillées olympiques d'Atlanta avaient donc fait le déplacement. Mais, à quatre mois des championnats du monde à Lausanne, les grandes nations ont ménagé leurs meilleurs gymnastes artistiques. Le Russe Alexeï Nemov, deuxième à Atlanta et récemment opéré de l'épaule, était absent. Il ne s'en trouve pas moins à l'affiche du gala d'exhibitions France-CEI qui se produira dans une dizaine de villes françaises à partir du 29 avril. La Roumanie, faible en GRS, avait décliné l'invitation.

Lilia Podkopayeva, l'Ukrainienne qui cumule les titres olympique, mondial et européen, luttait avec un corps transformé. Désormais inadapté aux anciens programmes qu'elle s'entête à présenter, il l'a poussée à la faute à plusieurs reprises. Le nouveau code de pointage ne la sauvera pas nécessairement. Il encourage la prise de risque en favorisant, entre autres, les doubles rotations et les acrobaties vers l'avant, mais semble difficile à digérer si l'on en juge par le nombre inhabituel de chutes enregistrées.

MISE AU POINT

Ces Masters ont été l'occasion d'une mise au point officielle entre le président de la Fédération française (FFG), Jacques Rey, et Leonid Arkaïev, président de la Fédération russe et entraîneur national des équipes masculines et féminines. Le désaccord portait notamment sur la tournée France-CEI, qui fait double emploi avec celle des Défis d'or lancée cette année par la FFG et constituée de duels par agrès opposant les meilleurs gymnastes mondiaux. La Fédération internationale de gymnastique (FIG), qui considère les fédérations nationales souveraines sur leur territoire en matière d'organisation d'événements gymniques, aurait sanctionné une tournée France-CEI « sauvage » par une suspension dans les championnats internationaux des athlètes russes impliqués.

L'affaire s'est finalement réglée à l'amiable. La tournée aura lieu, mais pour la dernière fois sous cette forme, et Dimitri Karbanenko, le gymnaste russe naturalisé français, devait être libéré du veto de sa fédération d'origine pour concourir pour la France dès les Jeux méditerranéens au mois de juin.

Patricia Jolly

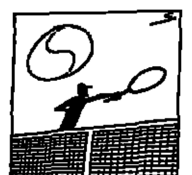
Le Chilien Marcelo Rios soigne sa réputation à l'Open de Monte-Carlo

Le jeune tennisman a gagné, dimanche 27 avril, le premier grand tournoi de sa carrière

Marcelo Rios s'est imposé, dimanche 27 avril, en finale de l'Open de Monte-Carlo qui fêtait son centenaire. Le Chilien, tête de série n° 7, a battu (6-4, 6-3, 6-3) l'Espagnol Alex Corretja (n° 12), qui avait éliminé le Français Fabrice Santoro en demi-finale. Champion du monde juniors 1993, spécialiste de terre battue, Marcelo Rios apparaît comme un possible favori pour les Internationaux de France qui se disputeront du 26 mai au 8 juin.

MONTE-CARLO
de notre envoyée spéciale

Alex Corretja ne veut pas perdre comme ça. Il joue depuis deux heures et ce match file de plus en plus vite, comme les gouttes de sueur qui dégringolent sur son visage. Avec lui, cette grosse fatigue qui lui est tombée sur ses épaules, hier, à la fin du match contre Fabrice Santoro, et dont il n'a pu se départir. En face de lui, Marcelo Rios à la vigueur insolente, aux coups profonds, parfois cruels. A l'invraisemblable tennis. Le Chilien en balade de santé sert pour le match. Mais voilà, Alex se rebiffe, serre les dents sur sa douleur. Ce sera le plus beau jeu de la partie. Un jeu d'orgueil.


TENNIS

Rios attaque puisqu'il est pressé. Alex va défendre, sauvant trois balles de match comme un perdu. Il court et souffre, multiplie les allers-retours vers le filet, rattrape les smashes, cueille une volée, frappe un passing-shot. Le temps s'arrête, le public se lève : lui, serre le poing. Il voudrait espérer. Marcelo hoche la tête et lance des regards mauvais. Les yeux dans le soleil, il rate quelques smashes. Le match voudrait basculer, mais Alex est trop fatigué, Marcelo trop conquérant.

Le Chilien était l'invité un rien surprise de l'Open de Monte-Carlo. Les Espagnols omniprésents depuis le début de la saison sur terre battue étaient attendus avec une pointe de fatalité. En terrassant deux des plus calés du moment, Alberto Costa et Carlos Moya, puis en se défaisant du dernier, Alex Corretja, récent vainqueur du tournoi d'Estoril, Marcelo Rios a tordu le cou à l'histoire annoncée.

Marcelo Rios, c'est le mauvais garçon du tennis mondial. Il est gaucher, de mauvaise humeur et terriblement doué, alors on l'a comparé à John McEnroe. Lui rétorque, imbécile ou superbe, qu'il n'a jamais vu jouer McEnroe. Il est d'un orgueil stupéfiant, explique froidement qu'il ne respecte aucun joueur sur le circuit, ne dit jamais merci, sait qu'il a une belle gueule de voyou et qu'il peut tomber une cohorte de minettes en claquant des doigts. Heureusement, il n'en a pas très envie.

Champion du monde juniors 1993, Rios devient professionnel un an plus tard et, très vite, fait passer un sale quart d'heure à ses adversaires. En 1994, à Roland-Garros, au deuxième tour, il fait suer Pete Sampras avant de céder devant l'expérience du numéro un mondial. Dès lors, c'est la folie. Ses yeux verts ardents, ses cheveux longs lui donnent l'air d'un desperado. Le tennis s'est trouvé un nouveau vaurien. La firme Adidas qui l'équipe exulte. En pleine bagarre avec Nike et les autres, elle trouve chez Rios les moyens de son renouveau sur le tennis. Chez les gamins, le Chilien fait vite de l'ombre aux classiques Steffi Graf et Stefan Edberg.

Sur les courts, la vérité du jeu met à mal sa réputation de dur. Marcelo Rios supporte mal la résistance et les parties accrochées, ce qui est fâcheux quand on est un spécialiste de terre battue. Contrairement à John McEnroe, ses colères le perdent. Il fait mine de s'en moquer. Pour un jeune talent arrogant, son palmarès est décevant : quatre tournois gagnés à Bologne, Kuala Lumpur ou Sankt-Pölten. Il ne sait pas conclure, mais ses performances – de nombreuses demi-finales – lui permettent d'être le premier Chilien de l'histoire du tennis à être classé parmi les dix meilleurs mondiaux. Il en est très fier, car Marcelo est un grand patriote qui retrouve de l'humilité au son de son hymne national quand il représente – avec succès – son pays en deuxième division de la Coupe Davis.

Mais il y a ce caractère. Dans ses tempêtes de colère ou de mépris, Rios emporte les dernières patiences de ses entraîneurs. En trois ans de carrière, il en a usé cinq. L'un d'eux a accepté de revenir travailler avec lui : Larry Stefanky, spécialisé dans les gauchers caractériels. Il fut l'un des anciens entraîneurs de... John McEnroe.

Avec lui, à Monte-Carlo, Marcelo Rios a su dresser ses nerfs. Il s'est parfois mis en colère, sachant ainsi relancer un match mal engagé. Plus souvent, il a tenu son tempérament, puisque tout allait bien. Dimanche, en finale contre Alex Corretja, il a surpris par son calme glacial. Il a enlevé les premiers deux sets en joueur appliqué, calmant les échanges du fond puisqu'il supportait leur langueur. Devant les amorties de l'adversaire et ses dernières balles sur les lignes – les ultimes cartouches de Corretja –, il n'a pas tonné. Pour un peu, il aurait admiré tant de vaillance. Dans sa victoire, il s'est montré fier et sûr. Belle semaine, beau jeu, grande satisfaction. Bien sûr qu'il se sent comme un favori des Internationaux de France de Roland-Garros qui se disputent du 26 mai au 8 juin. En 1996, Marcelo Rios avait été battu en huitième de finale par Cédric Pioline.

Bénédicte Mathieu

Fabrice Santoro en revenant

Fabrice Santoro s'est arrêté en demi-finale du tournoi de Monte-Carlo, samedi 26 avril, battu par l'Espagnol Alex Corretja, ses jambes trop lourdes et sa volonté fatiguée. Qu'importe. Dans cette semaine monégasque où il a battu l'Autrichien Thomas Muster et l'Espagnol Sergi Bruguera, deux anciens champions de Roland-Garros, il s'est forgé l'un des plus beaux souvenirs de sa carrière.

Vainqueur de l'Orange Bowl juniors 1988 à seize ans, le joueur français développait un jeu à deux mains des deux côtés en dépit d'une taille moyenne. En 1991, il devenait l'un des héros de la conquête de la Coupe Davis en qualifiant *in extremis* la France en quart de finale contre l'Australie à Nîmes. Classé vingt-quatrième mondial en mars 1993, il avait dégringolé au classement, victime de nombreuses blessures, et avait envisagé une retraite anticipée. Entraîné par son père depuis le mois de janvier, Fabrice Santoro s'offre une nouvelle jeunesse à un rythme moins fou, disputant deux tournois par mois, et peut nourrir de sereines ambitions pour Roland-Garros.

■ **LE TOURNOI DE MONTE-CARLO** a fêté son centenaire, samedi 26 avril, en présence de trente-cinq anciens champions invités par le directeur du tournoi, Bernard Noat. Du Suédois Lennart Bergelin à l'Autrichien Thomas Muster en passant par l'Italien Pietrangeli, l'Espagnol Santana, le Roumain Nastase et le Suédois Borg, toute la palette des joueurs de terre battue était représentée, des grands artistes aux plus purs crocodiles.

Bjarne Riis prépare le Tour en gagnant l'Amstel Gold Race

IL SERA encore l'homme à battre dans le Tour de France. Le Danois Bjarne Riis, victorieux sur les Champs-Elysées en 1996, s'est rappelé au bon souvenir du peloton en remportant, samedi 26 avril, l'Amstel Gold Race, course sur 258 kilomètres entre Heerlen et Maastricht, aux Pays-Bas. C'est en effet la première fois depuis la victoire de Bernard Hinault dans Liège-Bastogne-Liège en 1980 qu'un vainqueur de la Grande Boucle remporte une classique l'année suivante. A trente-trois ans, Bjarne Riis montre donc que sa puissance est intacte et qu'elle peut lui permettre de s'imposer en dehors des courses à étapes. Parti à 36 kilomètres de la ligne d'arrivée, après avoir été victime d'une crevaison, le Danois a livré un long raid solitaire, exercice proche des contre-la-montre dans lesquels il a toujours excellé.

DÉPÊCHES

■ **RUGBY : Pau a remporté la Coupe de France** en battant Bourgoin-Jallieu. Les joueurs béarnais ont obtenu ce succès (13-11), samedi 26 avril, au terme d'un match disputé à Nîmes. C'est la troisième fois que la Section paloise remporte le Challenge Yves-du-Manoir. Cette victoire permettra au club de participer, avec Brive, à la prochaine Coupe d'Europe.

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne a conservé la Coupe de France** en battant Nancy (67-58), dimanche 27 avril, à Paris. Les joueurs de l'ASVEL ont su réagir après la déception de leur quatrième place à l'issue de la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs, disputée la semaine dernière à Rome.

■ **HANDBALL : l'équipe de France féminine s'est qualifiée pour les championnats du monde** qui doivent avoir lieu du 30 novembre au 14 décembre, en Allemagne. Malgré une défaite (25-22), dimanche 27 avril, en Ukraine, les handballeuses obtiennent ainsi le droit de participer au Mondial pour la première fois depuis 1990. – (*AFP*.)

■ **HOCKEY SUR GLACE : l'équipe de France a été battue** (6-1) par la Finlande, samedi 26 avril, à l'occasion de son premier match des championnats du monde. Ceux-ci ont lieu jusqu'au 14 mai à Helsinki. – (*AFP*.)

■ **NATATION : Roxana Maracineanu a amélioré le record de France du 100 m dos** en parcourant la distance en 1 min 03 s 22, samedi 26 avril à Sarcelles. L'ancien record était détenu par Hélène Ricardo avec 1 min 03 s 52.

■ **OMNISPORTS : les Jeux olympiques de Sydney pourraient être perturbés** par les populations aborigènes en l'an 2000. Tel est l'avertissement lancé, dimanche 27 avril, par John Coates, le président du Comité olympique australien. Celui-ci estime qu'une réponse doit être apportée aux revendications territoriales des populations aborigènes. La Haute Cour de justice australienne vient de reconnaître que les titres de propriété historiques des aborigènes peuvent coexister avec les baux « *modernes* ». – (*AFP*.)

■ **TENNIS : le bureau européen de l'Association des joueurs professionnels (ATP)** restera à Monaco, a annoncé Peer Zebergs, vice-président de l'ATP chargé de l'Europe, samedi 26 avril, en marge de l'Open de Monte-Carlo. Un déménagement à Londres avait été décidé en novembre à Hanovre, mais il avait été vivement critiqué par les joueurs européens. Ceux-ci ont décidé de se rassembler en une association des joueurs de tennis européens (ETPA) afin de mieux défendre leurs intérêts. Outre l'annulation du déménagement, ils ont obtenu une répartition géographique des joueurs dans le bureau de l'ATP.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 34 du samedi 26 avril.** Premier tirage : 13, 15, 16, 18, 22, 28, numéro complémentaire : 23 ; rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 69 245 F. ; pour 5 bons numéros : 4 665 F. ; pour 4 bons numéros : 116 F. ; pour 3 bons numéros : 13 F. Second tirage : 3, 4, 8, 30, 31, 49, numéro complémentaire : 18 ; rapport pour 6 bons numéros : 16 239 515 F. ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 84 580 F. ; pour 5 bons numéros : 7 100 F. ; pour 4 bons numéros : 144 F. ; pour 3 bons numéros : 14 F.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de Saint-Marin
1. H.-H. Frentzen (All., *Williams-Renault*) ; 2. M. Schumacher (All., *Ferrari*) à 1 s 237 ; 3. E. Irvine (G.-B., *Ferrari*) à 1 mn 18 s 343 ; 4. G. Fisichella (Ita., *Jordan-Peugeot*) à 1 mn 23 s 388 ; 5. J. Alesi (Fra., *Benetton-Renault*) à un tour ; 6. M. Hakkinen (Fin., *McLaren-Mercedes*) à un tour.
Championnat du monde des pilotes : 1. J. Villeneuve (Can.), 20 pts ; 2. M. Schumacher (All.), 14 ; 3. D. Coulthard (G.-B.), G. Berger (Aut.), H.-H. Frentzen (All.), M. Hakkinen (Fin.) et E. Irvine (G.-B.), 10.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 30 pts ; 2. Ferrari, 24 ; 3. McLaren-Mercedes, 20 ; 4 Benetton-Renault, 13 ; 5. Jordan-Peugeot, 7.

BASKET-BALL

Coupe de France masculine
Finale

Villeurbanne-Nancy	67-58

Coupe de France féminine
Finale

Tarbes-Bordeaux	63-60

CYCLISME

Amstel Gold Race
1. B. Riis (Dan., *Telekom*) ; 2. A. Tafi (Ita.) à 46 s ; 3. B. Zberg (Sui.) m. t. ; 4. L. Roux (Fra.) m. t. ; 5. M. Gianetti (Sui.) m. t.
Classement individuel de la Coupe du monde : 1. M. Bartoli (Ita.), 196 pts ; 2. R. Sorensen (Dan.), 180 ; 3. L. Jalabert (Fra.), 107 ; 4. A. Tchmil (Ukr.), 104 ; 5. B. Riis (Dan.), 100 ; 6. F. Guesdon (Fra.), 100.
Classement par équipes de la Coupe du monde : 1. Lotto (Bel.), 32 pts ; 2. TVM (P.-B.), 31 ; 3. La Française des jeux (Fra.), 30 ; 4. Mapei (Ita.), 29 ; 5. Polti (Ita.), 25.

FOOTBALL

Championnat de France D 2
Trente-septième journée

Toulouse-Niort	3-0
Epinal-Toulon	0-1
Châteauroux-Gueugnon	1-0
Le Mans-Perpignan	0-0
Charleville-Valence	1-0
Amiens-Beauvais	0-0
Louhans-Cuiseaux - Troyes	1-1
Mulhouse - Saint-Etienne	1-1
Martigues-Sochaux	0-1
Red Star-Laval	0-0

Exempt : Lorient
Classement : 1. Toulouse, 63 pts ; 2. Châteauroux, 63 ; 3. Martigues, 58 ; 4. Niort, 58 ; 5. Gueugnon, 55 ; 6. Le Mans, 54 ; 7. Lorient, 54 ; 8. Sochaux, 51 ; 9. Beauvais, 50 ; 10. Toulon, 50 ; 11. Mulhouse, 49 ; 12. Laval, 48 ; 13. Amiens, 48 ; 14. Saint-Etienne, 48 ; 15. Valence, 48 ; 16. Perpignan, 46 ; 17. Red Star, 46 ; 18. Troyes, 43 ; 19. Charleville, 43 ; 20. Louhans-Cuiseaux, 41 ; 21. Epinal, 26.
Le club de Saint-Brieuc, en liquidation judiciaire, est exclu depuis le 24 mars.

Mondial 98 - Zone Afrique

● Groupe 1

Kenya-Guinée	1-0
Burkina Faso-Nigeria	1-2

Classement : 1. Nigeria, 10 pts , 2. Kenya, 7 , 3. Guinée, 6 ; 4. Burkina Faso, 0.

● Groupe 2

Tunisie-Liberia	2-0
Namibie-Egypte	2-3

Classement : 1. Tunisie, 12 pts ; 2. Egypte, 6 ; 3. Liberia, 4 ; 4. Namibie, 1.

● Groupe 3

Zaïre-Afrique du Sud	1-2
Zambie-Congo	3-0

Classement : 1. Congo, 7 pts ; 2. Afrique du Sud, 7 ; 3. Zambie, 5 ; 4. Zaïre, 2.

● Groupe 4

Cameroun-Togo	2-0
Zimbabwe-Angola	0-0

Classement : 1. Cameroun, 10 pts ; 2. Angola, 8 ; 3. Zimbabwe, 4 ; 4. Togo, 0.

● Groupe 5

Sierra Leone-Maroc	0-1
Ghana-Gabon	3-0

Classement : 1. Maroc, 10 pts ; 2. Ghana, 6 ; 3. Sierra Leone, 4 ; 4. Gabon, 1.

GYMNASTIQUE

Masters européens
● Groupe A
1. France, 138,212 pts ; 2. Italie, 136,986 ; 3. Grande-Bretagne, 130,247.
● Groupe B
1. Russie, 141,047 pts ; 2. Hongrie, 135,360 ; 3. Grèce, 133,937.
● Groupe C
1. Ukraine, 141,886 pts ; 2. Bulgarie, 138,085 ; 3. Espagne, 137,748.
● Groupe D
1. Biélorussie, 142,074 pts ; 2. Allemagne, 136,362 ; 3. République tchèque, 129,324.
Classement final : 1. Biélorussie ; 2. Bulgarie ; 3. Ukraine ; 4. France.

HOCKEY SUR GLACE

Mondial
● Poule A

Finlande-France	6-1
République tchèque-Allemagne	2-1
Russie-Slovaquie	2-2
République tchèque-Finlande	2-1

● Poule B

Canada-Norvège	7-0
Suède-Italie	5-3
Etats-Unis - Lettonie	5-4
Suède-Canada	7-2

RUGBY

Coupe de France
Finale

Pau-Bourgoin	13-11

TENNIS

Tournoi masculin de Monte-Carlo
Demi-finales : A. Corretja (Esp., n° 12) b. F. Santoro (Fra.) 6-4, 6-4 ; M. Rios (Chi., n° 7) b. C. Moya (Esp., n° 6), 6-4, 7-6 (7/5).
Finale : M. Rios (Chi., n° 7) b. A. Corretja (Esp., n° 12) 6-4, 6-3, 6-3.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97084

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III												
IV				■					■			
V			■								■	
VI		■								■		
VII					■				■			
VIII						■						
IX							■					
X												

HORIZONTALEMENT

I. Après cela, il n'y a plus qu'à repartir en campagne... si on le peut. – II. Contient les débordements. Révéla le secret. – III. Machine à bulle. Mit en place les décorations. – IV. Décoration. Bien raide. Se prend avant le repas. – V. Ile. Pascal en a semé quelques-unes. – VI. Travaillent à toutes pompes. Possessif. – VII. Gaz d'éclairage. Le grand garçon de Noé. Fouille les pavillons. – VIII. Tâtés n'importe comment. Ferai preuve d'attachement. – IX. Sans aucune réaction. Tire avec application sur les mamelles. – X. Vient peut-être de Pyongyang.

VERTICALEMENT

1. Frère qui ne manquait pas de classe. – 2. On peut lui faire avaler n'importe quoi. Les quatre points. – 3. Poisson épineux. Donner la valeur des choses. – 4. Esprit borné. N'est pas issu des meilleurs crus. – 5. Meneur de jeu. Et toute la suite. – 6. Cendriers. Chez Léon. – 7. Roule sur la piste. Le dictionnaire en est un. – 8. Brin d'avoine. S'est retiré dans un petit coin discret et tranquille. – 9. Sont mis aux bouts de toutes choses. Un grand morceau de notre histoire. – 10. Inscrits dans notre potentiel. Ville algérienne. – 11. Sa réorganisation pose problème à Boris Eltsine. Le moins rapide reste celui des sénateurs. – 12. Préparé pour durer.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97083

HORIZONTALEMENT

I. Shampouineur. – Canier. Dicta. – III. Enseigne. Top. – IV. Ennui. Dope. – Ars. Té. Dépit. – VI. Ré. Fusée. Léa. – VII. Inter. Octa. – VIII. Stases. Rasas. – IX. Tels. Thermies. – X. Escargotière.

VERTICALEMENT

1. Scénariste. – 2. Han. Rentes. – 3. Anses. Talc. – 4. Mien. Fessa. – 5. Peinture. – 6. Orgues. Stg. – 7. Ni. EO. Ho ! – 8. Ide. Décret. – 9. Ni. Dé. Tari. – 10. Ectoplasme. – 11. Utopie. Air. – 12. Rapetassée.

AFFAIRE DE LOGIQUE — PROBLÈME N° 15

Economie de cartes

Pour les besoins d'un jeu, un éditeur fait imprimer des cartes portant tous les nombres de 100 à 999.

Il remarque que certaines cartes permettent de lire deux nombres, selon qu'on les oriente dans un sens ou dans l'autre. Par exemple, **109** se lira **601** en retournant la carte.

Dans un tel cas, par mesure d'économie, il n'imprime qu'une carte au lieu de deux.

Combien de cartes doit-il imprimer en tout ?

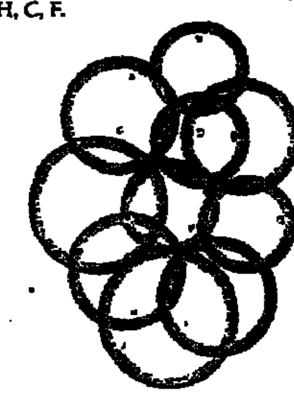
109	601

Solution dans *Le Monde* du 6 mai.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème n° 14 paru dans *Le Monde* du 22 avril

Les anneaux peuvent être enlevés dans l'ordre : E, A, B, D, G, I, J, H, C, F.



Les Jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

Averses sur le Nord et l'Est

LE SYSTÈME dépressionnaire responsable du mauvais temps de ces derniers jours se décale vers le Danemark. Il engendrera encore, mardi, des averses au nord et à l'est. L'anticyclone des Açores reviendra par le Sud-Ouest et regagnera peu à peu l'ensemble du pays les jours prochains.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Quelques averses séviront sur la Basse-Normandie en matinée. Par la suite, le temps sec se généralisera avec une alternance de nuages et d'éclaircies. Il fera 14 à 16 degrés.

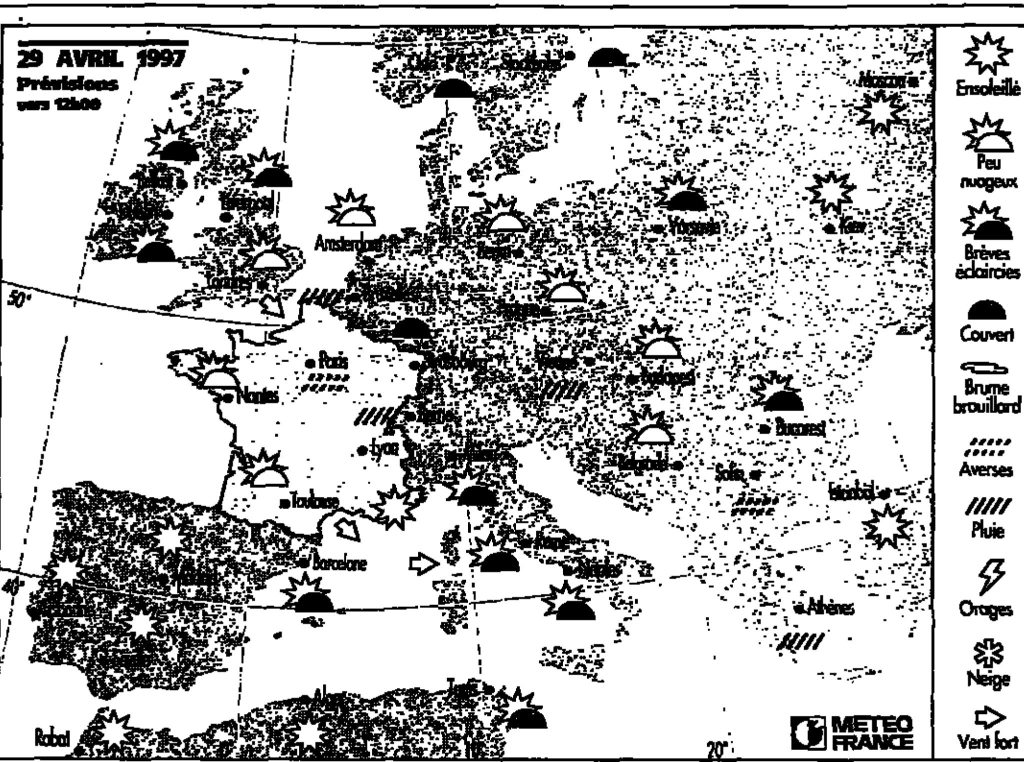
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Du Nord-Picardie aux Ardennes, les passages nuageux délivreront des averses. De la Haute-Normandie au Bassin parisien, les averses du matin se raréfieront l'après-midi. Le mercure indiquera 15 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Un temps instable prévaudra sur ces régions. Les averses seront plus fréquentes près de la frontière allemande. Quelques moments ensoleillés se dessineront sur le sud de la Champagne et la Bourgogne. Les températures ne dépasseront pas 14 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le piémont pyrénéen aura encore un ciel chargé en matinée. Ensuite, comme sur le reste de la région, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Le vent modéré de nord-ouest limitera le mercure entre 16 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Des éclaircies se développeront sur le Limousin et la moyenne vallée du Rhône. Plus au nord, les nuages seront prédominants et porteurs d'averses (neige au-dessus de 1 400 mètres). Il fera 14 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil ne sera pas contesté, mais il partagera l'affiche avec un fort vent de nord-ouest, les rafales approchant les 100 km/h du golfe du Lion au littoral varois. Il fera aux alentours de 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDONÉSIE.** Accor Asie Pacifique vient d'ouvrir son cinquantième Novotel sur l'île de Batam, en Indonésie. Cet établissement de 254 chambres est à 45 minutes de Singapour en ferry.

■ **FÉRIÉS.** Les services publics et les banques sont fermés en raison de fêtes nationales ou religieuses dans les pays suivants : mardi : Japon ; mercredi : Pays-Bas ; jeudi : tous les pays excepté Arabie saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Canada, Corée du Sud, Danemark, Emirats arabes unis, Etats-Unis, Géorgie, Hongkong, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Jamaïque, Japon, Koweït, Liberia, Libye, Lituanie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Porto Rico, Qatar, Roumanie, Sierra Leone, Soudan, Syrie, Taïwan, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan ; vendredi : Russie, Serbie, Slovénie, Espagne, Ukraine ; samedi : Japon et Pologne.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	5/16 S	VENISE	12/14 P	LE CAIRE	14/24 S
				POINTE-A-PIT.	23/31 P	LISBONNE	16/26 S	VIENNE	10/17 P	MARRAKECH	14/27 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 P	LIVERPOOL	9/14 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/22 C
				EUROPE		LONDRES	11/16 N	BRASILIA	18/25 S	PRETORIA	6/20 S
				AMSTERDAM	9/11 N	LUXEMBOURG	10/12 P	BUENOS AIR.	8/21 S	RABAT	14/27 S
FRANCE métropole		NANCY	5/14 P	ATHENES	13/17 P	MADRID	12/24 S	CARACAS	24/30 S	TUNIS	14/24 S
AJACCIO	8/18 P	NANTES	10/17 S	BARCELONE	15/20 S	MILAN	13/21 S	CHICAGO	5/20 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/17 S	NICE	11/18 S	BELFAST	8/12 S	MOSCOU	4/17 S	LIMA	20/25 C	BANGKOK	28/38 S
BORDEAUX	11/19 S	PARIS	8/15 P	BELGRADE	10/19 N	MUNICH	10/14 C	LOS ANGELES	13/21 S	BOMBAY	26/32 S
BOURGES	8/16 P	PAU	10/18 S	BERLIN	12/16 N	NAPLES	13/17 S	MEXICO	8/24 C	DJAKARTA	26/30 P
BREST	9/15 S	PERPIGNAN	15/22 S	BERNE	7/12 P	OSLO	4/15 C	MONTREAL	3/11 S	DUBAI	23/33 S
CAEN	10/13 P	RENNES	9/18 S	BRUXELLES	11/12 P	PALMA DE M.	12/22 S	NEW YORK	11/15 P	HANOI	21/30 P
CHERBOURG	8/15 P	ST-ETIENNE	5/15 P	BUCAREST	4/15 S	PRAGUE	9/14 N	SAN FRANCIS.	11/17 C	HONGKONG	22/24 P
CLERMONT-F.	7/16 P	STRASBOURG	7/15 C	BUDAPEST	11/16 N	ROME	12/15 S	SANTIAGO/CHI	10/21 P	JERUSALEM	13/22 C
DIJON	9/15 P	TOULOUSE	12/19 S	COPENHAGUE	8/13 N	SEVILLE	17/33 S	TORONTO	3/15 S	NEW DEHLI	24/36 S
GRENOBLE	8/19 P	TOURS	9/16 P	DUBLIN	9/14 S	SOFIA	7/11 P	WASHINGTON	12/17 P	PEKIN	12/22 S
LILLE	7/13 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/14 P	ST-PETERSB.	5/9 P	**AFRIQUE**		SEOUL	15/23 P
LIMOGES	9/14 S	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	10/13 C	STOCKHOLM	3/11 C	ALGER	11/24 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	10/17 P	FORT-DE-FR.	24/30 P	HELSINKI	2/12 P	TENERIFE	13/19 S	DAKAR	18/24 S	SYDNEY	15/25 S
MARSEILLE	13/20 S	NOUMEA	21/26 S	ISTANBUL	6/15 S	VARSOVIE	11/17 S	KINSHASA	21/29 P	TOKYO	15/24 S

Situation le 28 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 30 avril à 0 heure TU

AUTOMOBILE

Opel propose une Corsa trois cylindres

D.R.

Ce type de moteur diminue les émissions de matières polluantes

IL Y A juste un an, Opel France, filiale d'Opel Allemagne et de General Motors, lançait une invitation à rencontrer Maxx dans une proche banlieue parisienne dotée d'un circuit d'essai automobile le plus souvent utilisé à des compétitions de karting. Le temps était brumeux et la luminosité réduite, mais permettait quand même de découvrir un petit engin de lignes familières mais d'aspect général futuriste qui apparaissait très inspiré par la Corsa déjà distribuée avec succès dans toute l'Europe par la marque allemande.

Maxx était un prototype dont on pouvait imaginer sans grand risque qu'il représentait la réplique à la future Smart annoncée à l'époque par le nouvel associé de Mercedes, M. Hayek, l'inventeur des montres Swatch, comme la révolution du siècle en matière automobile. L'engin pouvait être démonté en quelques instants avec une simple clef de 8 et des écrous à oreilles, ce qui laissait, une fois qu'étaient déposés les portières, le capot, les pare-chocs et le hayon, une sorte de véhicule lunaire assez harmonieux mais insolite.

En fait, Maxx roulait, et un tour de piste *« à fond la caisse »*, selon l'expression des experts, prouvait assez vite que le *« proto »* avançait rapidement, dans une relative discrétion sonore et avec des qualités routières dont on aurait pu douter.

ÉCONOMIES DE CARBURANT

De nos jours, Maxx doit faire partie de la grande famille des enfants perdus que les constructeurs sèment, par-ci par-là, dans les musées. Mais Maxx n'est pas mort pour autant. Son descendant direct va être commercialisé par Opel en France dès le mois de mai. Ce n'est pas sous l'aspect d'un véhicule d'avant-garde qu'il sera distribué, mais simplement comme l'une des versions de la Corsa. Toutefois, bien des particularités notées à l'époque ont droit au montage en série. Le moteur d'abord, un trois-cylindres à douze soupapes et double arbre à cames en tête et une direction assistée électriquement qui ne consomme de l'énergie qu'à l'usage, c'est-à-dire uniquement quand le conducteur tournera le volant de la voiture.

Enfin, le train avant, qui fut critiqué sur les modèles de base de la gamme lors du lancement des Corsa, se voit modifié (et du même coup, la mesure est appliquée sur toutes les versions des Corsa) par des définitions de tarage nouveaux au niveau des ressorts. Une barre antiroulis réservée autrefois aux modèles les mieux équipés est désormais installée à l'avant dans tous les modèles.

L'apparition d'un trois-cylindres est pour l'Europe une sorte d'événement. Ses vertus touchent aux économies de carburant et favorisent de moindres émissions de matières polluantes. Economie de consommation, car on a affaire à un groupe moteur allégé du poids d'un cylindre ; gains de propreté, car une combustion complète est plus simple à obtenir si l'on y associe de surcroît une injection séquentielle, ce qui est le cas.

Les constructeurs japonais ont depuis des lustres livré des véhicules automobiles dotés de moteurs à trois cylindres. Daihatsu depuis 1976, Honda depuis 1988, Mazda depuis 1989, puis plus tard Kia (Corée), Suzuki (Japon encore) et même Lada (Russie), sous licence (de Daihatsu), ont toujours à leurs catalogues des modèles de ce type, qui se sont révélés bien utiles dans la circulation urbaine. L'encombrement des moteurs permet de réduire le volume général des voitures sur lesquels ils ont été montés. Les ruelles encombrées des grandes cités asiatiques s'en accommodent volontiers.

Claude Lamotte

★ Opel Corsa, 1 000 cm³, douze soupapes, trois cylindres, essence 95, trois et cinq portes, prix : 59 950 et 62 950 francs. Vitesse maximale : 150 km/h, 55 ch pour 4 CV fiscaux, consommation moyenne 5,5 litres/100 km (livrable fin mai). Autres modèles dans la gamme de 57 950 à 109 000 francs.

Le prix de la sécurité à vélo

Passage en revue des équipements du cycliste, du casque à l'antivol

*« **DEPUIS** le début de l'année, nous assistons à un redémarrage des ventes de vélos. La progression a été de 2,2 % au premier trimestre, et l'ensoleillement d'avril incite à l'achat »*, remarque Jean-Marie Caudron, secrétaire général du Conseil national des professions du cycle. Après l'année 1996, où les ventes ont chuté de 21,3 %, tombant à 2,257 millions de bicyclettes, cette embellie est la bienvenue. Elle s'accompagne de la vente d'équipements divers comme les casques, les maillots ou les antivols.

Les professionnels tentent de connaître les raisons du déclin de 1996 pour appréhender ce marché *« totalement dénué de visibilité »*. Considéré comme un produit de loisir, le vélo a souffert de la crise économique et de la baisse du pouvoir d'achat des ménages. A cette considération macroéconomique s'en ajoutent deux spécifiques : la chute de plus de 20 % des ventes de tout-terrain (VTT), le marché étant arrivé à maturité, et le décret de l'automne 1995 sur la sécurité des bicyclettes. Ce texte réglemente les conditions de distribution (vente et location) et impose que tout deux-roues vendu soit conforme aux normes de sécurité en vigueur (il doit en particulier être équipé d'éclairage).

Les conséquences ont été multiples. Conscients qu'il est impossible de mettre une dynamo sur des VTT, les pouvoirs publics ont autorisé simultanément le système d'éclairage à piles. *« Les vélos étant désormais équipés de lumières et de sonnette, la vente de ce type d'accessoire est freinée »*, reconnaît Christophe Robin, chef de rayon chez Décathlon. Néanmoins, cette obligation n'apparaît pas véritablement dans les faits. Nombre de magasins de cycles exposent dans leurs vitrines des modèles de compétition sans ces équipements.

Aux VTT, qui dopaient les ventes, ne se substitue pas pour l'instant de produit phare. La tendance, depuis plusieurs mois, est au retour vers le cyclisme de route, avec l'apparition du VTC (vélo tout chemin), compromis entre le tout-terrain et le modèle de course. Les ventes de VTC, embryonnaires au début de la décennie, ont dépassé les 10 % de parts de marché.

INUTILITÉ DES MASQUES

Du côté des casques, les ventes augmentent régulièrement. Mais, aussi étrange que cela puisse paraître, aucune norme de sécurité ne régissait jusqu'à présent ce type de protection. Après trois ans de discussions, les Européens sont parvenus à établir une norme de fabrication appelée EN 1078. La plupart des fabricants ont anticipé la réglementation.

Le port du casque n'est cependant pas une obligation. *« Les avis sont partagés*, reconnaît Jean-Michel Guemon, chargé d'étude à la direction de la sécurité et de la circulation routière. *Notre position est plus de recommander aux parents de le faire porter à leurs enfants. »* La politique d'incitation est assez forte dans les associations d'usagers. *« Plus d'un cyclotouriste sur deux est casqué*, renchérit Alain Dalouche, de la Fédération française du cyclotourisme. *Nous poussons nos adhérents à le porter et à mettre des vêtements réfléchissants. »* Les casques en polystyrène, qui ont remplacé les boudins, sont de plus en plus légers (entre 220 et 320 grammes). L'un des modèles en vogue est celui avec la visière amovible. Les prix varient entre 100 et 600 francs.

Pour les maillots, deux conceptions s'opposent, mais l'impératif est d'être vu. Les utilisateurs de VTT optent plutôt pour le bariolé. Les cyclistes sur route préfèrent s'identifier à leurs équipes vedettes, comme celles de Richard Virenque (Peugeot-Festina) ou de Laurent Jalabert (Once), et arborent leurs maillots bigarrés, dont les tarifs varient entre 160 et 250 francs.

L'essor du vélo en milieu urbain, pour sa part, ne s'est pas accompagné d'achats spécifiques, nombre d'utilisateurs ressortant leurs anciens engins. En revanche, avec les pics de pollution, ils s'intéressent depuis quelques mois aux masques de protection. Chaque alerte entraîne une vague d'achats dans les magasins de sport et les pharmacies.

La dernière étude parue au mois de mars dans *60 millions de consommateurs* a calmé les ardeurs. Les tests en laboratoire reconnaissent *« la totale inutilité de cinq masques parmi les six de l'essai »*. Le mensuel juge ce résultat *« intolérable pour des produits revendiquant des qualités ayant trait à la santé »*. Seul le Sports Mask Respro, proposé à 247 francs, est jugé *« acceptable »*, laissant *« cependant pénétrer 15 % des particules nocives »*.

Parmi les autres équipements de sécurité aux performances décevantes figurent l'écarteur de danger, une barre transversale fluorescente fixée à la roue arrière, destinée à empêcher un véhicule de frôler un cycliste en le doublant. Mais, au nom d'une autre sécurité, l'article le plus en vogue reste l'antivol, en forme de U ou en câble, à des prix oscillant entre 100 et 300 francs. Car le problème du vélo en ville est moins de rouler que d'être certain de retrouver son engin après une halte.

Dominique Gallois



MUSIQUE Liée au septième art dès sa naissance, boudée dans les années 50, réhabilitée par la nouvelle vague, la chanson a ancré bon nombre de films dans la mémoire collective. Depuis le premier film parlant, *Le Chanteur de jazz*, on lui a demandé de favoriser la promotion des films ou d'en être le ressort dramatique, mais aussi de s'en tenir à un rôle d'illustration. ● AU THÉÂTRE des Abbesses, à Paris, Lambert Wilson présente un récital de chansons du cinéma français, des grands classiques du genre *(Les Feuilles mortes)* à des chansons moins connues. ● LE HALL DE LA CHANSON ouvrira en 1998 au Parc de La Villette, à Paris. Premier lieu de conservation et d'exposition du patrimoine chantant français, voulu par le chanteur et acteur Serge Hureau, il disposera d'une borne interactive conçue avec l'INA, permettant de naviguer dans les musiques populaires.

Les noces prolifiques de la chanson populaire et du cinéma

Dès qu'il s'est soucié du son, le cinéma a fait appel aux chanteurs, compositeurs et paroliers, assignant à la musique différentes missions : promotion, ressort dramatique ou illustration. A Paris, un acteur, Lambert Wilson, passe en revue les meilleurs rejetons de ce mariage ancien

DE 1930, où Milton chantait *C'est pour mon papa* dans *Le Roi des resquilleurs*, de Pierre Colombier, à 1994, date de création par Tonton David de *Chacun sa route* pour *Un indien dans la ville* d'Hervé Palud, la chanson française et le cinéma ont formé un couple où la connivence l'a parfois cédé à l'orage. *« J'écoute uniquement des chansons parce qu'elles disent la vérité ; plus elles sont bêtes, plus elles sont vraies. D'ailleurs, elles ne sont pas bêtes, elles disent : "Ne me quitte pas", "Ton absence a brisé ma vie". "Sans amour, on n'est rien du tout" »* : François Truffaut, par la voix de Fanny Ardant, éclaircissait ainsi dans *La Femme d'à côté* les rapports parfois chaotiques des cinéastes avec la chanson.

En 1895, quand apparaît le cinéma, la musique est tenue en lisière. Des bateleurs postés à la porte des caf'conc' invitent le chaland à découvrir les images animées des frères Lumière. Rapidement, le cinéma emprunte rideaux rouges et balcons aux salles de concerts, et les chanteurs tentent de donner une voix au muet. Ainsi, en 1897, à la demande de Georges Méliès, Paulus chante-t-il *Derrière l'omnibus*, caché derrière l'écran. La domination du music-hall prend fin avec l'Armistice. Mobilisés, les artistes de cabaret ont laissé le champ libre. Cynique, le cinéma emploie les survivants dans le petit rôle qu'ils lui avaient jusqu'alors réservé : celui de « l'attraction ». En 1930, René Clair livre le premier film français sonorisé, trois ans après la sortie aux Etats-Unis du *Chanteur de jazz*, d'Alan Crosland. Ancien fantaisiste au Moulin-Rouge, Albert Préjean y chante sur une musique de Raoul Moretti (le compositeur de *La Fille du bédouin*) *« Sous les toits de Paris, tu vois ma p'tit'Nini/On peut vivre heureux et bien unis ! »* Sympathique, populaire, la chanson assure efficacement la promotion du film.

En 1931, Jean Renoir, dans *La Chienne*, utilise la chanson comme support dramatique : c'est sur un air suave *(« Soit douce, oh ma belle inconnue... »)*, mêlé de scènes de rues, que Maurice (Michel Simon) assassine Lulu, sa maîtresse. Michel Simon viendra plus tard à la chanson, tout comme Serge Reggiani, mais souvent les acteurs chantent comme des crécelles.



AU BON MOMENT

Les cinéastes recruteront donc des chanteurs sachant jouer la comédie. Apparaissent à l'écran Fréhel, Mistinguett, Joséphine Baker ou Maurice Chevalier. La recordwoman du genre, Florelle (1901-1974), tourne près de quatre films par an au début des années 30. Spécialiste du doublage des productions allemandes, elle donne sa voix aux versions françaises de *L'Opéra de quat'sous* et de *L'Atlantide*, de G. W. Pabst. Elle sera Valentine dans le *Crime de M. Lange*, de Renoir, où elle chante *A la belle étoile* (Prévert/Kosma).

Les femmes jouent d'ailleurs souvent leur propre rôle : Joséphine Baker est une future meneuse de revue dans *Zouzou*, de Marc Allégret (1934) ; Fréhel est une prostituée, Tania, dans *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier. *Où est-il donc ?* (*Le Moulin de la place Blanche*) est un monument érigé à la décadence du Pigalle parisien et des colonies. Pour ne pas casser le déroulement de l'intrigue, la chanson doit arriver au bon moment. Les scénaristes mettent la main à la pâte (Prévert) quand ce n'est pas le réalisateur lui-même : Jean Renoir a ainsi écrit *La Complainte de la Butte* (musique de Georges Van Parys), créée par Cora Vaucaire en 1951 dans *French Cancan* ; Julien Duvivier, *Quand on s'promène au bord de l'eau* (musique de Jean Poterat) interprété par Jean Gabin en 1936 dans *La Belle Equipe*. Jean Boyer, frère de Lucienne Boyer, laisse à la postérité *Comme de bien entendu* chanté par Arletty, Andrex et Michel Simon dans *Circonstances atténuantes* (1939).

Fort de cette osmose, des compositeurs comme Charles Trenet, Joseph Kosma ou Georges Van Parys (1902-1971) parviennent à imposer une priorité de la musique sur le scénario. On se souvient peu du film *Secrets d'alcôve* mais bien sûr d'*Un jour, tu verras* (Mouloudji/Van Parys, 1953) ; on a oublié *Une java*, de Claude Orval, mais pas *La Java bleue* qu'y chantait Fréhel (musique de Vincent Scotto). De *Je chante*, de Christian Stengel, ne restent que Charles Trenet et Paul Misraki.

« L'ATALANTE » CENSURÉE

Le cas de *L'Atalante*, de Jean Vigo, est différent : la musique, composée par Maurice Jaubert (1900-1940) – pionnier de la musique de film en France avec Georges Auric (1899-1984), membre du groupe des Six, et compositeur de *Laissez-moi rêver* (de Gervaise, sur des paroles de Raymond Queneau) – fut censurée par Gaumont. La production a exigé son remplacement par un succès italien de Bixio, chanté par Lys Gauty, *Le Chaland qui passe*, qui donna son nouveau titre au film.

La chanson du cinéma français, souvent comique et gouailleuse, devient alors un genre à l'instar des comédies musicales américaines. *Les Feuilles mortes*, fredonnées par Yves Montand dans *Les Portes de la Nuit*, de Marcel Carné, en est le symbole universel. Les années 50 voient le cinéma éliminer la chanson, lui préférant des thèmes forts au générique (*Jeux interdits*, *Le Troisième Homme*). La musique se contente de façonner les atmosphères, la parole est bannie. Il faudra attendre la nouvelle vague – et Truffaut faisant appel à Boby Lapointe dans *Tirez sur le pianiste* – pour que réapparaissent à l'écran des vedettes frondeuses et fredonnantes, comme Anna Karina, Jeanne Moreau ou Serge Gainsbourg. Les bandes originales d'aujourd'hui sont, dans la majorité des cas, des compilations de tubes du moment, ou de vieux succès remis en lumière, comme dans les films de Pedro Almodovar. Le jeune cinéma français n'échappe pas à la règle, qui n'a pas su imposer un style face aux séries télévisées telles que *Terre Indigo* (musique de Catherine Lara), dont les thèmes musicaux connaissent un succès croissant.

Véronique Mortaigne

A écouter, à lire

● **Disques.** Lambert Wilson, *Démons et merveilles, chansons du cinéma français 1933-1961*, 1 CD Virgin 556157-2. *La Chanson française et le cinéma, 1930-1939*, 1 double CD Polygram 191-504-2. *Chansons introuvables, chansons retrouvées (vol. 4, cinéma)*, 1 CD Musidisc 172042. *La Vie quotidienne en chanson, le cinéma et les salles*, 1 CD Arcade 099104. *Comme au cinéma (100 ans de cinéma français en chanson)*, 1 CD Arcade 682-565. *Les Plus Belles Chansons du cinéma français sous l'Occupation*, 1 CD Musidisc 171 672.

● **Livres.** *Les Musiques du cinéma français*, d'Alain Lacombe et François Porcile, éd. Bordas, 344 pages, 60 illustrations, 195 F. *Les Cahiers du cinéma*, numéro spécial « Musiques au cinéma », hors série, 1995, 50 F. Partitions : *Cent chansons pour cent ans de cinéma, Anthologie de chansons de films qui ont marqué le cinéma français*, éditions Peer Music, Sallabert et Warner Chapell.

« Folie chansons », un toit pour le répertoire à La Villette

APRÈS bientôt neuf années de tergiversations, le « Hall de la chanson » est en voie d'achèvement. Il dispose de 1 500 mètres carrés dans une des folies conçue par l'architecte Bernard Tschumi dans le parc de La Villette, à Paris. Son ouverture est prévue pour le début de 1998. Après s'être fait longtemps prier, l'Etat (la direction de la musique et de la danse du ministère de la culture et l'établissement public de La Villette) a accordé 9,6 millions de francs d'aide à l'équipement du Hall. Né d'une étude sur le patrimoine français de la chanson commandée en 1988 au comédien et chanteur Serge Hureau, il sera le premier lieu public à exposer ce patrimoine.

L'opposition de la Mairie de Paris à un projet étiqueté « socialiste » – son étude a pourtant été lancée sous le ministère Léotard – avait valu au Hall de la chanson une longue déshérence, puis une halte à Marne-la-Vallée, un temps candidate au rôle de « pôle français des industries musicales ». Il est enfin hébergé à proximité de la Cité de la musique et sur un site – entre la partie « culturelle » de La Villette (Grande Halle, Conservatoire) et la Cité des sciences – où transitent environ huit millions de personnes chaque année.

LE VŒU D'UN CENTRE NATIONAL

Le Hall est porté par une vision originale : patrimoniale, certes, mais nullement muséographique, s'attachant à souligner les liens de famille entre Khaled, Reda Caire ou Dalida (les Orientaux), entre Vincent Scotto et IAM (les Marseillais, thème de la première exposition prévue pour 1998), Marianne Oswald et MC Solaar (les rappers-diseurs). Serge Hureau voudrait créer un véritable Centre national de la chanson française, bénéficiant d'un statut et d'un budget équivalant à ceux d'un Centre dramatique national. Les pouvoirs publics ne se sont pas encore laissé convaincre.

Pour contrebalancer une vision souvent restrictive de la chanson, l'équipe du Hall a multiplié des actions de préfiguration, d'une intelligence et d'une qualité exceptionnelles : visites guidées des coulisses de l'Olympia ou du Casino de Paris ; parcours sonores en autobus sur les traces d'Edith Piaf ; promenades dans le Paris des cabarets ; spectacle-conférence consacré aux chansons du très politique Béranger (1780-1857), etc.

Rebaptisé « Folie chansons », l'ancien café CroiXement est réaménagé par l'architecte François Seigneur, à qui l'on doit le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Séville. Lieux de concerts, de bals, espace multimédia, bar, le Hall privilégiera les rapports ludiques. Non sans sérieux : en témoigne une borne multimédia mise au point en collaboration avec l'INA, et qui, depuis 1993, s'est promenée dans les écoles françaises, mais aussi à la Tate Gallery de Londres, à Rome, au Caire, à Hanoï... Trois chapitres de cette ludique encyclopédie sont présentés au public : « Le bastringue 50 », « Les Conquêtes de Piaf » et « La Chanson du film », créé en 1995 à l'occasion du centenaire du cinéma. A l'aide d'un écran tactile, l'utilisateur peut explorer le répertoire en répondant à des devinettes, en s'exerçant au karaoké, ou en demandant des précisions biographiques. Il visite les coulisses du Trianon, music-hall où débuta Mistinguett, sous la houlette de l'ouvreuse (Jacqueline Dano) : on frappe aux portes des loges, on tombe nez à nez avec Michel Simon... les jeunes, les écoliers adorent.

V. Mo.

Lambert Wilson, bel acteur et chanteur poli chez les arsouilles

DÉMONS ET MERVEILLES. Lambert Wilson (chant), Bruno Fontaine (piano, direction musicale), Tilly (mise en scène). THÉÂTRE DES ABBESSES, 31, rue des Abbesses, Mº Abbesses. A 20 h 30, jusqu'au 10 mai. Dimanche 27 avril, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77.

Lambert Wilson s'essaie à la gouaille, flirtant avec les airs coquins des arsouilles du cinéma français. En une trentaine de chansons – souvent sous formes d'extraits, pots-pourris ou courtes réflexions musicales –, l'acteur tente de basculer dans l'univers de la rue. Engagé dans un récital *« de poésie lyrique populaire »* entrecoupé de projections de films, il appartient au clan des jeunes gens bien élevés qui tirent la musique effrontée vers l'atmosphère policée des salons.

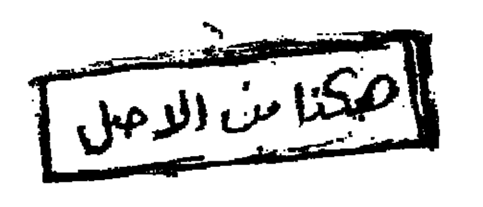
C'est ainsi que le tango a gagné ses lettres de noblesse et perdu de sa rugosité instinctive en passant du voyou-bâtard (Gardel) au musicien lettré (Piazzola). Mais la même alchimie peut-elle s'opérer lorsqu'on s'attaque à Poisson ou à Gervaise (Suzy Delair et Maria Shell dans *Gervaise*, de René Clément), à Tania la prostituée (Fréhel dans *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier), ou à Félix Bonnadieu (Bernard Blier dans *la Maison Bonnadieu*, de Carlo Rim) ? Il faudrait être un tantinet plus vicieux, plus tricheur que ne l'est Lambert Wilson, bel acteur et chanteur poli.

Lambert Wilson a choisi, dit-il, le dépouillement du noir et du blanc. La mise en scène, signée Tilly, à qui l'on doit pourtant quelques pièces d'une exemplaire acidité (*Les Trompettes de la mort*, *Charcuterie fine*...), laisse l'acteur-chanteur comme abandonné à lui-même. Veste et cravate noires, chemise blanche, l'interprète lance des clins d'œil répétés du côté d'Yves Montand, mais il est bien né de ce côté-ci des Alpes. Il n'a pas ce don du baiser volé et du fredonnement coquin. Lambert Wilson s'est laissé récupérer par le versant classique de son public – à l'initiative du projet, on trouve d'ailleurs le label discographique auquel il appartient, Virgin Classics.

Charmant, aimable, Lambert Wilson peut l'être quand il interprète des chansons qui appartiennent à son univers : *Le Tourbillon* (de *Jules et Jim*, composé par Rezvani), *Avanie et Framboise* de Boby Lapointe (pour *Tirez sur le pianiste*, de François Truffaut). D'autres, telle *La Complainte des infidèles* (Rim-Van Parys, créée par Mouloudji pour *La Maison Bonnadieu*), s'accordent parfaitement à sa voix, soutenue par un souffle de forgeron. Il est bon quand il est intimiste (*Le Tourbillon*, toujours), excellent quand il ne joue pas au gros dur, mais reste ce qu'il est, tendre, soyeux (*Trois Petites Notes de musique*, créée en 1960 par Cora Vaucaire pour *Une aussi longue absence*, d'Henri Colpi). Il est convaincant et drôle quand il fait vraiment l'acteur, grimé en faux nain de music-hall le temps d'un *Ernestito* (tiré d'*Ernest le Rebelle*, de Christian Jaque, où Bourvil faisait des siennes).

Au Casino de Paris en 1990, pour son premier récital, cet amateur de Sondheim, de Gershwin et de Bernstein, de Ferré et de Kosma, avait fait la preuve qu'une voix de baryton seyait à la comédie musicale et à la chanson poétique. Il l'applique aujourd'hui à des versions au ralenti d'*Avoir un bon copain*, en totale opposition avec l'esprit qui préside aux agapes vocales du populo, avec d'autant moins de bonheur que les très beaux arrangements du pianiste Bruno Fontaine et le sextet qui l'accompagne (violoncelle, trompette, piano, violon, accordéon, clarinette) ne se privent pas d'esthétisme décalé. Ils habillent les bruits du cinéma, les crachotements de la copie, les outrances du Technicolor, d'une image sonore techniquement parfaite, belle, agréable, mais parfois privée d'émotion.

V. Mo.





L'Orchestre philharmonique de Liège donne sa leçon de musique à Paris

La formation dirigée par Pierre Bartholomée sert avec cœur le répertoire moderne et contemporain

Elève de Franck et frère en musique de Gustav Mahler, le compositeur français Charles Tournemire, injustement délaissé par les programmateurs, fait l'objet des soins attentifs de l'Orchestre philharmonique de Liège, qui le défend par le disque et en concert, comme aujourd'hui à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées. Sa *Sixième Symphonie* a séduit, comme les promesses du jeune Belge Denis Pousseur.

DENIS POUSSEUR : *Les Mille Voix du fleuve* (création française). JEAN MARTINON : *Concerto nº 2* pour violon et orchestre op. 51. CHARLES TOURNEMIRE : *Sixième Symphonie op. 48.* Régis Pasquier (violon), Daniel Galves-Vallejo (ténor), Chœur symphonique de Namur, Orchestre philharmonique de Liège, Pierre Bartholomée (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 22 avril.

Le programme est somme toute d'un classicisme éprouvé : ouverture, concerto, symphonie. Mais l'ouverture est du jeune compositeur Denis Pousseur, le concerto un incunable de Jean Martinon et la symphonie est la *Sixième* de Charles Tournemire, rarissime apparition au concert de la musique orchestrale de celui qu'on appelle parfois « *le Mahler français* ». Le *Concerto nº 2* (1958-1960) de Jean Martinon, écrit pour Henryk Szeryng, est une sorte de frère jumeau manqué du *Concerto à la mémoire d'un ange* de Berg. L'écriture est librement atonale et fortement empreinte de contrepoint. Mais la pièce s'enlise progressivement dans son manque d'inspiration, dans la banalité de ses thèmes. Et lorsque, à la manière de Berg, encore, un « objet trouvé » sonore en forme de valse fugitive surgit dans le deuxième mouvement, la vulgarité apparaît flagrante derrière une façade au bon chic « moderne ». L'excellent Régis Pasquier ne peut réussir à transcender une telle œuvre.

Denis Pousseur est en revanche une excellente surprise. Ce jeune pianiste belge, depuis des années inscrit dans le courant du jazz, s'était volontairement tenu en dehors des arcanes de son père, Henri Pousseur. *Les Mille Voix du fleuve* sont son premier opus pour l'orchestre et la réussite est étonnante. Denis Pousseur écrit clair, net, les rapports de masse vents/cordes sont étonnants de naturel, et la pièce, lyrique, rythmique, sveltement dessinée, passe comme un charme, aidée par une interprétation soignée. Dépassant les questions vaines sur « *l'idéologie sociale de cet outil* » qu'est l'orchestre, Denis Pousseur a réussi tout bonnement à écrire de la musique qui ne soit ni spectrale, ni tonale, ni néo-modale, ni... Comme aurait pu l'écrire à son propos Hermann Hesse (inspirateur de la pièce) : « *Je plane aux limites des mondes...* » Pour autant, une voix est perceptible, nettement, et nous aimerons la réentendre.

Le plat de résistance du programme est l'inattendu – osons dire qu'on ne l'attendait *plus* – Charles Tournemire, familier des programmes d'orgue mais rarissimement joué par les orchestres. Une intégrale courageuse des symphonies, confiée par Naxos à un orchestre russe à la dérive, avait compromis la résurrection du compositeur dont Olivier Messiaen a souvent dit la force et l'originalité. Heureusement, l'excellent Orchestre philharmonique de Liège bâtit pas à pas une anthologie de la meilleure tenue (chez Auvidis), rendant pleinement justice à cet élève de Franck, homme discret et intelligent qui, comme Mahler, écrivait sa musique l'été, le plus souvent dans un moulin d'Ouessant, lorsque ses fonctions d'organiste titulaire et de professeur de musique de chambre au Conservatoire lui laissaient quelque répit.

EFFECTIFS MAHLÉRIENS

Sa manière de penser large la musique, sa faculté de construire de vastes marches, de donner un soubassement contrapuntique à la charpente de sa musique, le placent dans la lignée d'un Bruckner. Mais c'est la figure de Mahler – dont il était l'un des très rares à connaître la musique en France – qui habite d'une lumière plus « *méditerranéenne* » sa musique orchestrale. Sa *Sixième Symphonie* emprunte des effectifs précisément mahlériens (grand orchestre, ténor solo et chœur) et peut confiner, si l'on n'y prend garde, au pompeux. Mais c'est aussi l'écueil de la musique d'Albéric Magnard (*Hymne à la justice*, l'opéra *Guercœur*) ou de Florent Schmitt (*Psaume 137*), musiciens d'une sensibilité proche de celle de Tournemire qui ont flirté avec l'héroïsme en musique.

Pierre Bartholomée et l'Orchestre philharmonique de Liège savent contenir les éventuels débordements et porter loin les longues lignes souvent poignantes de cette musique. Tournemire a vécu quelques infortunes : celles d'écrire des symphonies « allemandes » après la première guerre mondiale et de mourir en 1939. En 1920, Cocteau faisait la loi, rejetant tout à la fois l'impressionniste français et Wagner ; en 1945, Boulez rasait tout oripeau postromantique et son contrepoison hexagonal distillé par le groupe des Six, tentant de reconstruire l'après-guerre musical. Il était temps d'entendre à Paris, au concert, une symphonie de ce grand compositeur. L'exemple belge réveillera-t-il les torpeurs de la capitale française ? Il reste des opéras et des oratorios à ressusciter... Il n'est pas interdit de rêver.

Renaud Machart

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Lucie et Raymond Aubrac ont demandé à leur avocat, Mᵉ Georges Kiejman, de porter plainte pour diffamation** contre Gérard Chauvy, auteur d'un livre les mettant en cause, intitulé *Aubrac – Lyon 1943*, et contre son éditeur Albin Michel. Mᵉ Kiejman a précisé que cette plainte serait « *déposée dans le courant de la semaine* ».

■ **ARCHITECTURE : les premiers « Rendez-vous de l'Architecture »**, qui devaient avoir lieu les 29 et 30 mai à la Grande Halle de La Villette, à Paris, sont reportés au 24 septembre, a annoncé la direction de l'architecture au ministère de la culture. Ce report, décidé en accord avec les organisateurs et les partenaires de la manifestation, est dû à la tenue des élections législatives anticipées dont le deuxième tour aura lieu le 1ᵉʳ juin.

■ **THÉÂTRE : le metteur en scène allemand Claus Peymann devrait prendre la direction artistique du Berliner Ensemble.** La direction du théâtre fondé par Bertolt Brecht a qualifié de « *très fructueuses* » les discussions en cours. Claus Peymann succéderait à l'acteur Martin Wuttke qui a démissionné de son poste en décembre 1996. Né en 1937 à Brême, Claus Peymann mène depuis le début des années 70 une carrière de metteur en scène et de directeur de théâtre, à Stuttgart, Bochum, Salzbourg et Vienne. Son mandat au Burgtheater de Vienne (Autriche) prend fin le 30 août 1999.

■ **DANSE : Claude Bessy est sélectionnée pour les Awards 1997 de la revue américaine *Dance Magazine*.** Créées en 1954, ces distinctions récompensent des personnalités internationales du monde de la danse. Claude Bessy dirige l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris depuis 1972. L'ex-danseuse étoile de l'Opéra devait recevoir son prix le 5 mai.

■ **MARCHÉ DE L'ART : Paris Photo, premier salon pour la photographie d'art organisé en Europe,** aura lieu du 20 au 24 novembre à Paris. Quatre-vingt-dix marchands et galeries du monde entier doivent présenter au Carrousel du Louvre des œuvres du XIXᵉ siècle, modernes et contemporaines. Le comité de sélection est constitué d'Eleanor Barefoot (galeriste de New York), Andrew Cowan (Londres), Rudolf Kicken (Cologne), Michel Durand-Dessert, Harry Lunn et Alain Paviot (Paris). Une exposition d'une importante collection privée est prévue ainsi que la remise d'un prix à un jeune photographe d'un montant de 100 000 F.

■ **PATRIMOINE : la façade de la basilique Saint-Pierre de Rome** va être restaurée dans les trois années à venir : les travaux devront être achevés en septembre 1999, pour le lancement officiel du jubilé de l'an 2000. Les activités habituelles de la basilique ne seront pas affectées et elle demeurera accessible aux pèlerins.

■ **MUSIQUE : les Chorégies ont rapporté 24,4 MF à Orange et ses environs en 1996.** Les 31 050 spectateurs venus de l'étranger ou de France sur un total de 44 700 places vendues pendant le festival d'été, ont dépensé 17,6 MF dans l'achat de biens et de services, indique une enquête de l'Association des jeunes développeurs portant sur 3 151 questionnaires. Les Chorégies et leur personnel salarié ont dépensé 3,4 MF. Les artistes et le personnel technique ont dépensé près de 3,5 MF.

Le quatuor Cello au service du compositeur Jean-Louis Florentz

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Lorsqu'elles étaient venues jouer au Festival de Beauvais, voilà deux ans (*Le Monde* du 20 avril 1995), on avait souhaité aux quatre jeunes femmes de l'Ensemble Cello de trouver rapidement quelques bons compositeurs qui leur écrivent la musique manquant à leur répertoire. Mais quatre violoncelles, est-ce bien raisonnable, quand le quatuor traditionnel (deux violons, alto et violoncelle) a fourni les preuves de sa légitimité ? Ce dernier n'a certes pas le monopole de l'équilibre sonore, le quintette à vent (auquel rend hommage ces jours-ci le Salon Musicora, à Paris) est plus stable sur ses cinq pattes (flûte, hautbois, clarinette, cor et basson). En fait, quatre violoncelles, c'est quatre fois Yma Sumac, quatre gosiers étendus, capables des graves les plus moelleux et d'aigus surprenants, quoique avant tout à l'aise dans la tessiture de « taille », comme on nommait au Grand Siècle le ténor. C'est d'ailleurs au plus beau de la tessiture (grave jusqu'au haut médium) de certains clavecins français que fait penser cette formation de basses d'archet.

BATAILLE GAGNÉE

« *Nous ne manquons pas de répertoire*, confie Maureen McDermott, membre fondateur de Cello, *mais de pièces denses, réellement bien écrites pour notre formation. Ce n'est que fort récemment que le public américain a accepté les programmes mixtes. Nous n'entrions dans aucune catégorie. Aujourd'hui, nous pouvons donner des pièces de jazz et l'œuvre plus "difficile" de Florentz ici, dans une galerie new-yorkaise comme la Landon Gallery, ou dans une grande salle de concert du Lincoln Center. C'est une bataille que nous avons gagnée. Et nous souhaitons continuer de commander des pièces "sérieuses" et "légères"*. »

Le compositeur « sérieux » qui leur manquait s'est imposé vite à leurs oreilles. Jean-Louis Florentz – jeune membre de l'Institut mais que nous suspectons d'être plus à l'aise dans les sables du Sahara – aime le violoncelle. Il lui a consacré un magnifique concerto où l'instrument soliste se dédouble, entretenant une relation gémellaire avec le premier violoncelle du rang. Cette pratique démultiplicatrice affecte également *Chant de Nyandarua*, puisque la partition pour quatre violoncelles créée à New York par Cello existe aussi dans une version pour huit violoncelles, ou avec orchestre. On retrouve dans cette étrange polyphonie toute la singularité de l'univers de Florentz : une harmonie personnelle, un goût pour la mélopée, une mélancolie mêlée d'allégresse.

L'œuvre, fluide, se resserre parfois, à la faveur de « nœuds » rythmiques, d'urgences ornementales qui font penser à l'inspiration extra-orientale dont Florentz ne peut être que marqué, lui qui enseigne l'ethnomusicologie au Conservatoire national supérieur de Lyon. Pour autant, rien ne sonne comme cette *world music* souvent bâtarde et attiédie. *Chant de Nyandarua* est une pièce brûlante – sorte de *Chansons madécasses* modernes – que les quatre musiciennes jouent magnifiquement et dont elles comptent faire le plat de résistance de leurs programmes, délicieux de légèreté, de virtuosité. Les savoureux petits fours sonores qu'elles jouent à l'habitude n'en prendront que plus de relief.

R. Ma.





Les images altérées de Tom Drahos

Un parcours dans l'œuvre photographique à Pontault-Combault



APRÈS quelques incertitudes, le Centre photographique d'Ile-de-France, installé à Pontault-Combault (Seine-et-Marne), vient de voir arriver à sa tête Sylvain Lizon, vingt-sept ans, diplômé de l'Ecole nationale de la photographie d'Arles et à qui l'on doit un inventaire précieux des fonds photographiques de la région Nord-Pas-de-Calais. Au moment de son arrivée, le centre propose un *« parcours dans l'œuvre photographique »* de Tom Drahos, un artiste d'origine tchécoslovaque installé à Paris depuis près de trente ans, à qui l'on doit également des sculptures, vidéos et installations.

Onze séries sont présentées, depuis « Horreurs de la guerre » (1972) jusqu'à « Apparence » (1997) en passant par « Mémoire d'Egypte » (1973-1975), « Désert » *(1979)* ou « Troglodytes » *(1982)*. Drahos est exemplaire de ces photographes issus du reportage, qui, dès la fin des années 60, se sont plongés dans des images fabriquées, mélangeant actualité et fiction, réalité et imaginaire. Drahos suggère aussi une réflexion sur la matière photographique, son altération par le biais de meurtrissures – *traces d'agrafes, coutures*, grattages, déchirures – qui sont sa marque.

★ Centre photographique d'Ile-de-France, « La Graineterie », Ferme briarde/Hôtel de ville, 77 Pontault-Combault. Du mardi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. Tél. : 01-64-43-47-10. Entrée libre.

RETENEZ VOS PLACES

29e FESTIVAL DE SAINT-DENIS

BASILIQUE

1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. Tous les concerts ont lieu à 20 h 30.

mardi 10 juin
Tchaïkovski : *Iolanta*. Marina Chagoutch (soprano). Dimitri Hvorostovsky (baryton). Chœur et Orchestre du Kirov de Saint-Pétersbourg. Valery Gergiev (direction).

jeudi 12 et vendredi 13 juin
Mahler : *Symphonie nº 2*. Ines Galante (soprano), Nathalie Stutzmann (contralto). Choeur de Radio-France et Orchestre national de France. Myung-Whun Chung (direction).

mardi 17 juin
Du Mont : *Cantica Sacra* et *Magnificat*. Charpentier : *Missa Assumpta est Maria*. Pages et Chantres de la Chapelle. Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles. Olivier Schneebeli (direction).

mardi 24 juin
Récital Pierre Pincemaille (orgue). Œuvres de Franck, Duruflé, Vierne, Messiaen.

jeudi 26 et vendredi 27 juin
Berlioz : *Requiem*. Daniel Galvez-Vallejo (ténor). Choeur de Radio-France et Orchestre national de France. Charles Dutoit (direction).

jeudi 3 juillet
Mahler : *Symphonie nº 3*. Doris Soffel (mezzo-soprano). Maîtrise de Radio-France. Chœur de Düsseldorf. Orchestre national de Lille. Jean-Claude Casadesus (direction).

ANCIENNE ABBAYE-LÉGION D'HONNEUR

Pavillon de Musique (1), Chapelle (2), Concerts en plein air (3), 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. Tous les concerts ont lieu à 20 h 30.

mercredi 11 juin (1)
Lieder de Schubert et Schumann. Textes de Goethe et Schiller. Charlotte Hellekant (mezzo-soprano).

samedi 14 juin (2)
Couperin : *Leçons de ténèbres*. Véronique Gens, Sandrine Piau (soprano). Les Talens lyriques. Christophe Rousset (orgue et direction).

mercredi 18 juin (1)
Alexandra Troussowa (piano). Œuvres de Chopin, Liszt, Beethoven, Fauré.

jeudi 19 juin (1)
Haydn : *Symphonie nº 8 « Le Soir »*. Wagner : *Siegfried*. Mahler : transcription pour orchestre à cordes de *La Jeune Fille et la Mort* de Schubert. Orchestre de Paris. Daniel Harding (direction).

vendredi 20 juin (2)
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix*. Schubert : *La Jeune Fille et la Mort*. Quatuor Turner. Daniel Mesguich (récitant).

lundi 30 juin ((1)
Schoenberg : *La Nuit transfigurée*. Beethoven : *Concerto pour piano nº 4*. Hanna Schygulla (récitante). Giovanni Bellucci (piano). Orchestre national d'Ile-de-France. Jacques Mercier (direction).

mardi 1er juillet (1)
Berlioz : *Les Nuits d'été*. Debussy : *Trois chansons de Bilitis*. Fauré : *Mélodies sur des textes de Verlaine*. Véronique Gens (soprano), Thierry Félix (baryton). Roger Vignoles (piano).

vendredi 4 juillet (3)
Bernstein : *West Side Story, Danses symphoniques et chansons*. Heidi Grant Murphy (soprano), Sylvie Sullé (mezzo-soprano), Greg Fedderly (ténor). Orchestre national de France. Lawrence Foster (direction).

CRÉATIONS

MC 93 Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mº Bobigny-Pablo-Picasso :
du samedi 31 mai au samedi 7 juin à 20 h 30 (dimanche à 15 h 30)
Mahagonny Songspiel and Conversations With Fear and Hope After Death, de Kurt Weill et Bertolt Brecht. J. S. Bach : *Cantates BWV 60*. Lorraine Hunt (soprano). Craig Smith (direction musicale). Peter Sellars (mise en scène).

La Chaufferie, 10 *bis*, rue Maurice-Thorez. RER ligne D Gare-de-Saint-Denis :
du mercredi 11 juin au vendredi 4 juillet à 20 h 30 (dimanche à 16 heures, relâche lundi) représentations supplémentaires les samedi 14, 21 et 28 juin à 15 heures
Stella (titre provisoire). Création de Philippe Decouflé/Compagnie DCA.

Centre culturel espagnol, 10, rue Cristino-Garcia, La Plaine-Saint-Denis. RER B station La Plaine-Voyageurs ou Mº Saint-Denis-Basilique :
mercredi 25, vendredi 27, samedi 28 juin à 20 h 30
Allegria Opus 147 de Joël Jouanneau, avec François Chattot, Yves Jenny, Virginie Michaud. Joël Jouanneau (mise en scène). Dmitri Chostakovitch (musique).

Festival de Saint-Denis, 6 place de la Légion-d'Honneur, 93200 Saint-Denis. Du 31 mai au 4 juillet. Location ouverte par téléphone, sur place, FNAC et Virgin. Le Kiosque, 2, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-06-07. Du lundi au vendredi de 11 heures à 18 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures. De 100 F à 250 F, selon les spectacles.

UNE SOIRÉE À PARIS

All Ze World
La Compagnie de l'Oiseau-Mouche que dirige Stéphane Verrue à Roubaix est une troupe de vingt-trois comédiens que l'on nomme handicapés mentaux. Ce sont des femmes et des hommes qui, en accédant au métier d'acteur, interrogent le spectateur et le théâtre sur eux-mêmes et sur le monde convenu des habitudes culturelles et sociales. L'Espace Kiron accueille *All Ze World*, un spectacle qui, selon Stéphane Verrue, oscille *« entre Pétrarque et l'Almanach Vermot, entre sonnet et rock'n'roll... »*.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, du mardi au samedi. Jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-44-64-11-50. Durée : 1 h 40. De 60 F à 120 F.

Collectif Mu
Ils sont neuf : deux batteurs, deux contrebassistes, trois saxophonistes, un guitariste et un pianiste. Leur répertoire de composition s'inspire de manière créative des formes cycliques de Coltrane et des architectures de Mingus. La scène est le lieu de tous les débordements de cette jeune formation qui sait où elle va, au cœur de la musique.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Christophe Marguet Trio
Ses qualités de mélodiste et son sens du *drive* ont déjà attiré Claude Barthélémy, Hubert Dupont avec Altissimo ou François Corneloup pour son Calligraphes. Christophe Marguet se révèle aussi leader et compositeur avec un trio furieux en compagnie de Sébastien Texier (saxophone et clarinette) et Olivier Sens (contrebasse). Ils viennent d'enregistrer *Résistance poétique* pour Label bleu.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Quatuor Amati
Compositeur, chef d'orchestre, professeur, Joseph Guy Ropartz a laissé une œuvre abondante qui n'est plus jouée depuis sa mort, en 1955, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Dommage, sa musique est d'une vigueur, d'une clarté irrésistibles.
Debussy : *Quatuor à cordes*. Ropartz : *Quatuor à cordes nº 1*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 29. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

London Symphony Orchestra
Sir Georg Solti dirige avec une énergie, une force vitale que les années n'ont pas amoindries, bien au contraire. En cela, il est le digne héritier de Toscanini, dont il fut l'assistant.
Mahler : *Des knaben Wunderhorn, extraits*. Chostakovitch : *Symphonie nº 15*. Charlotte Hellekant (mezzo-soprano), Georg Solti (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 510 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEKO
Film allemand-arménien de Nizamettin Aric, avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye Tital (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LA CIBLE
Film français de Pierre Courrège, avec Daniel Russo, Sagamore Stévenin, Hippolyte Girardot, Anémone, Jean-Claude Dreyfus, Bernard Rosselli (1 h 35).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
Film français de Gérald Caillat, (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

INSIDE
Film américain d'Arthur Penn, avec Nigel Hawthorne, Eric Stoltz, Louis Gossett Jr. (1 h 34).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

JOURS DE COLÈRE
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (3 h).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +).

PORT DJEMA
Film franco-gréco-italien d'Eric Heumann, avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 +) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +).

QUADRILLE
Film français de Valérie Lemercier, avec Valérie Lemercier, André Dussollier, Sandrine Kiberlain, Sergio Castellitto, Lise Lamétrie, Franck de La Personne (1 h 36).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

SEXY SADIE
Film allemand de Matthias Glasner, avec Corinna Harfouch, Jürgen Vogel, Thomas Heinze, Richy Müller, Andreja Schneider, Stephanie Philipp (1 h 32).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +).

WHEN WE WERE KINGS
Film américain de Leon Gast, avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer (1 h 28).
VO : *UGC Ciné-Cité les Halles, dolby,* 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 28 AVRIL

François Salque (violoncelle), Claire-Marie Leguay (piano)
Debussy : *Préludes pour piano, Sonate pour violoncelle et piano*. Escaich : *Création pour violoncelle et piano*. Dutilleux : *Strophes sur le nom de Sacher*. Fauré : *Sonate pour violoncelle et piano op. 109*.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 19 heures, le 28. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Brundibar
de Krasa. Philippe Servain (Brundibar), Ensemble vocal Opus 14, Enfants de la maîtrise de Paris, Choeur d'enfants de Créteil, Maîtrise de Dôle, Ensemble Denojours, Scott Alan Prouty (direction), Charlotte Nessi (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, le 29 avril et les 1er, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 13 mai ; 15 heures, le 4 mai, jusqu'au 15 juillet. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.

Orchestre symphonique des jeunes d'Ile-de-France
Schumann : *Concerto pour piano et orchestre op. 54*. Brahms : *Concerto pour piano et orchestre op. 83*. François-Marc Durand, Guillaume Cornut (piano), Fayçal Karaoui (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-45-61-53-00. 100 F.

Orchestre de chambre de Cologne
Mozart : *Symphonie KV 366, allegro et allegro vivace, Concerto pour clarinette et orchestre KV 622, récitatif et air KV 369 et KV 416, Symphonie KV 385 « Haffner »*. Elisabeth Magnusson (soprano), Paul Meyer (clarinette), Helmut Müller-Brühl (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Solistes de l'Orchestre national d'Ile-de-France
Bach : *Concertos brandebourgeois BWV 1048 et BWV 1050*. Mozart : *Sérénade KV 250 « Haffner »*. Gérard Jarry (violon, direction).
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 29. Tél. : 01-48-68-00-22. De 85 F à 105 F.

Montserrat Caballé
Œuvres de Scarlatti, Paisiello, Morlacchi, Mercadante, Barbieri et Caballero. Montserrat Caballé (soprano), Manuel Burgueras (piano).
Massy (91). Opéra-Théâtre, place France. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-60-13-13-13. 350 F.

La Reprise, the Repetition, die Wiederholung
Œuvres de Bach, Beethoven, Schubert, Chopin, Brahms, Prince et Gobbels. textes de Kierkegaard. Robbe-Grillet. Prince. Marie Goyette, Johan Leysen, John King, Heiner Goebbels (mise en scène).
Nanterre (92). Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda. Mº RER Nanterre-Préfecture. 21 heures, le 29 ; 20 h 30, le 30. Tél. : 01-46-14-70-00. 140 F.

Monsieur de Pourceaugnac
de Lully et Molière. La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Jean-Louis Martin-Barbaz (mise en scène), Marie-Geneviève Massé (chorégraphie).
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-47-32-24-42. De 100 F à 160 F.

Régis Pasquier (violon), Anne Queffélec (piano)
Œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven et Saint-Saëns.
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 29. Tél. : 01-30-86-77-77. 125 F.

MERCREDI 30 AVRIL

La Clémence de Titus
de Mozart. Keith Lewis (Titus), Choeur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Willy Decker (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, le 30 avril et les 3, 7, 10, 13, 16 et 19 mai, jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Carmen
de Bizet. Béatrice Burley, Valérie Marestin (Carmen), Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, le 30 avril et les 1er, 2, 3, 7, 8, 9 et 10 mai ; 15 h 30, les 4 et 11 mai, jusqu'au 15 juin. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

Olga Borodina (mezzo-soprano), Dmitri Hvorostovsky (baryton)
Œuvres de Rossini, Verdi, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov et Saint-Saëns, Orchestre national de France, Patrick Summers (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

SAMEDI 3 MAI

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Taïra : *Convergence III*. Pärt : *Fratres*. Schoeller : *Songs of Violetta*. Zimmermann : *Sonate pour violon*. Xenakis : *Mikka, Mikka « S »*. Reich : *Violin Phase*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 3 mai. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

DIMANCHE 4 MAI

Solistes de la Philharmonie de Berlin
Debussy : *Rapsodie pour clarinette et piano nº 1*. Weber : *Grand Duo concertant pour clarinette et piano*. Mozart : *Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson KV 452*. Paul Meyer (clarinette), François-René Duchable (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 4 mai. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Mardi 29 avril (suite de « Classique »)

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 28. Tél. : 01-44-73-13-00. 100 F.

Classe de chant d'Isabel Garcisanz
Œuvres de Brahms, Gounod, Meyerbeer, Mozart et Schubert.
Auditorium Francis-Poulenc, 11, rue la Fontaine, Paris 16e. Mº Jasmin. 20 h 30, le 28. Entrée libre.

Ensemble Ader
Œuvres de Lekeu, Delaistier, Britten, Schubert et Faure. James Taylor (ténor).
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 120 F.

L'Enfant et les sortilèges
Musique de Ravel. Textes de Colette et théâtre d'ombres. Isabelle Philippe, Laurence Jouanne, Lucienne Deval, Armelle de Frondeville (sopranos), Théâtre du Bambou, Compagnie Führmann, Andrée-Claude Brayer (direction).
Jouy-le Moutier (95). Centre culturel, 96, avenue des Bruzacques. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-34-43-38-00. 70 F.

MARDI 29 AVRIL

Nouvel Ensemble instrumental du CNSMDP
Schumann : *Genoveva, ouverture, Symphonie nº 4, Concerto pour violoncelle et orchestre*. Classe de direction du CNSMDP, Lucas Pfaff (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 12 h 30, le 29. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

La Dame blanche
de Boieldieu. Ghyslaine Raphanel (Anna), Gregory Kunde (Brown), Xenia Konsek (Jenny), Ensemble orchestral de Paris, Marc Minkowski (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Bernard Pisani (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, le 29. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Nabucco
de Verdi. Sergei Leiferkus (Nabucco), Maria Guleghina (Abigaïlle), Choeur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 29 avril et les 7, 10 et 13 mai ; 15 heures, le 4 mai, jusqu'au 19 mai. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Pelléas et Mélisande
de Debussy. Luc Berthomieu, Dominique Ploteau (Pelléas), Régine Blanes, Angélique Greuter, Anne Lapalus (Mélisande), Frédéric Guieu, Claude Massoz, Alain Zürcher (Golaud), Pascale Jeandroz (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).

JAZZ

Alain Jean-Marie
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 28. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Olivier Ker Ourio, Frédéric Loiseau
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 28. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Naturel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 29 et 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Gilles Clément Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 29. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Georges Arvanitas Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 29 avril et les 6 et 13 mai, jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Rollins Band
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 19 heures, le 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.

Roger Guérin, Jazz Echange Orchestra
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Blenvenüe. 21 heures, le 30. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Jeffery Smith Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 30 avril et les 1er, 2, 3, 5 et 6 mai. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

George Brown, Alexandre Tassel, Olivier Temine
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 30 avril et le 1er mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Foley
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 1er et 2 mai. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Mike Ellis Sextet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 1er mai. Tél. : 01-42-33-37-71. 70 F.

André Cécarrelli Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 1er, 2 et 3 mai. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Marie-José Alie Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, les 2 et 3 mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 100 F.

Ray Charles
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 20 heures, le 3 mai. De 775 F à 925 F.

Dany Doris and his Orchestra
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, le 4 mai. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

ROCK

Jamiroquaï
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 28. Tél. : 01-44-68-44-68. 168 F.

Nick Cave
Au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 9e. Mº Bonne-Nouvelle. 20 h 30, les 28 et 29. Location Fnac. 157 F.

Fugees
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 29. Tél. : 01-44-68-44-68. 168 F.

Brand New Cadillac
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mº Pernety. 22 heures, le 29. Tél. : 01-43-22-79-66.

John Hammond
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Faith no More
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 3 mai. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

Peter André
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 4 mai. Tél. : 01-44-92-45-45. 165 F.

Calvin Russel
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 01-69-43-03-03. 110 F.

CHANSON

Chanson Plus bifluorée
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, le 28. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Les Ménilmarlous
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 21 h 15, les 28 et 29 avril et les 5 et 6 mai. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Lambert Wilson
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 29 et 30 avril et les 1er, 2, 3 et 6 mai ; 15 heures, le 4 mai, jusqu'au 10 mai. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Autour de Lucie
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-47-00-02-71. 79 F.

Art Mengo
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 135 F.

Le Quatuor : Il pleut des cordes
mise en scène d'Alain Sachs, avec Laurent Vercambre, Pierre Ganem, Laurent Cirade et Jean-Claude Camors.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. Durée : 1 h 30. De 70 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, les 29 et 30 avril et les 1er, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10 et 13 mai, jusqu'au 3 juin. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 180 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 29 et 30 avril et les 1er, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10 et 13 mai ; 17 heures, les 4 et 11 mai, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Miossec
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 1er mai. Tél. : 01-69-43-03-03. 100 F.

MC Solaar
Saint-Ouen-l'Aumône (95). Salle des fêtes, 23, rue du Général-Leclerc. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 01-34-20-14-14. 150 F.

MUSIQUE DU MONDE

Ray Lema, Henri Dikongué
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Oscar D'Leon
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 21 heures, le 2 mai. Tél. : 01-47-00-55-22. 165 F.

Lounis Aït Menguellet
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 heures, le 3 mai. Tél. : 01-40-68-00-05. De 175 F à 215 F.

Adalberto Alvarez y su Son
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Shashank, Ghayathri, Ramana Murthy, Radhakrishnan
Salle Jussieu, 12, rue Guy-de-La-Brosse, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 01-43-56-85-41. 95 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballets Ethery Pagava
Miro, La Reine des neiges.
Théâtre du Jardin, jard. d'Acclimatation-bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. 14 h 30, le 30 avril et le 7 mai, jusqu'au 25 juin. Tél. : 01-40-67-97-86. 45 F.

Compagnie Sangs mêlés
Suite de pièces courtes.
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mº Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 30, le 3 mai ; 17 heures, le 4 mai. Tél. : 01-43-58-55-93.

STRATÉGIE La banque Paribas, actionnaire du groupe Havas depuis sa privatisation en 1987, a confirmé sa sortie du capital du premier groupe français de communication. Ce départ était attendu depuis la démission de Michel François-Poncet du conseil d'administration d'Havas, en signe de protestation contre la diminution des parts de certains actionnaires depuis l'arrivée de la Compagnie générale des eaux. ● L'ACTIONNARIAT du groupe de communication, après ce départ et celui, prévisible, d'Alcatel-Alsthom, de la Caisse des dépôts et de France Télécom, pourrait prendre une tournure plus internationale. ● L'AMÉRICAIN Time Warner, premier groupe de communication mondial, pourrait entrer dans le capital de CanalSatellite et de la filiale câble de la Compagnie générale des eaux, ce qui pourrait à terme lui permettre d'accéder au capital d'Havas.

Un rapprochement se prépare entre Havas et Time Warner

Le retrait de la banque Paribas du groupe de communication est le prélude à une réorganisation plus vaste du capital d'Havas. Le géant américain Time Warner, qui négocie déjà deux accords partiels avec la Générale des eaux et CanalSatellite, cherche à entrer dans le groupe de Pierre Dauzier

LE GROUPE Havas n'en finit pas de se restructurer depuis que la Compagnie générale des eaux (CGE) est devenue son actionnaire de référence, le 6 février. Partenaire depuis la privatisation d'Havas en 1987, Paribas a confirmé, au cours du week-end des 26 et27 avril, sa sortie définitive du capital du groupe avec la cession de sa participation. Celle-ci était passée de 3,5 % à 2,9 % après la montée à 30 % de la CGE.

Cette opération, estimée à plus d'un milliard de francs, s'est faite *« au fil de l'eau et non pas en un seul bloc »*, selon la banque, qui n'a pas précisé le montant exact de la plus-value réalisée. Le départ de l'établissement financier que préside André Lévy-Lang semblait prévisible ; il s'inscrit dans la foulée de la démission du conseil d'administration d'Havas de Michel François-Poncet, président du conseil de surveillance de Paribas, suivi en février par les représentants de la Lyonnaise des Eaux, des AGF et de la Caisse des Dépôts (*Le Monde* du 7 février). Face à la montée en puissance de la CGE dans Havas – et, indirectement, dans Canal Plus –, ces actionnaires se sont sentis fortement dilués.

Le départ de Paribas revêt toutefois un caractère symbolique dans la reconstitution du capital d'Havas : la banque est en effet l'alliée privilégiée du financier belge Albert Frère, qui contrôle de fait la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) récemment associée à Bertelsmann. Il détient toujours, *via* Audiofina-Fratel, 3,3 % d'Havas.

Même si Albert Frère penche très fortement pour la nouvelle entité Lyonnaise-Suez, dont il détient désormais 7 %, l'homme d'affaires belge n'a pas l'intention pour autant de démissionner de son fauteuil d'administrateur d'Havas. Ni, pour l'heure, de céder ses participations dans le groupe de communication français. Même si Pierre Dauzier, président d'Havas, a tenté récemment de le mettre au pied du mur en lui demandant de choisir son camp, entre la CGE/Havas/Canal Plus et Suez-Lyonnaise/CLT/TF 1.

S'il semble raisonnable de parier sur la sortie à terme d'autres actionnaires d'Havas – comme Alcatel-Alsthom qui a déjà préparé les conditions de cession de ses participations restantes (7,1 %), France Télécom (3,5 %) ou encore la Caisse des dépôts et consignations –, le capital du groupe devrait prendre à terme un tour plus international.

D'autant que Pierre Dauzier appelle de ses vœux, depuis plusieurs mois, l'arrivée d'un actionnaire de référence anglo-saxon. Même s'il n'hésitait pas, il y a plus d'un an, à agiter le chiffon rouge auprès des pouvoirs publics français en présentant sous des jours peu accorts un éventuel renforcement de Rupert Murdoch en Allemagne avec la CLT. En rappelant aussi qu'il n'était pas souhaitable d'offrir aux groupes cinématographiques américains une tête de pont en Europe...

Le groupe Pearson a démenti toute négociation avec Havas. En revanche, des rapprochements sont envisagés avec Time Warner. D'une part, une première cession de 10 % du capital de CanalSatellite à l'une des filiales du géant américain, Warner Bros, est quasiment bouclée. D'autre part, Jean-Marie Messier, président de la CGE, a indiqué en février son intention de céder à Time Warner sa filiale câble, la Compagnie générale de Vidéo-communications (CGV). Des discussions sont sérieusement engagées avec Time Warner Cable, déjà opérateur en France, à Montreuil ou à Limoges.

Le bouclage de ces négociations pourrait permettre au groupe américain d'accéder, à terme, au capital d'Havas. *« Aujourd'hui, il n'y a pas de discussions concrètes pour une entrée de Time Warner dans le capital d'Havas. Cela pourrait un jour être le prolongement de partenariats spécifiques et opérationnels, mais pour l'heure ce n'est pas le cas »*, nous a affirmé Nicolas Duhamel, directeur général adjoint d'Havas. Il précise en outre qu'*« aucun mandat n'a été donné à une banque, ni la Société Générale ni une autre, pour préparer l'arrivée d'un grand groupe dans le capital d'Havas »*.

> Pierre Dauzier appelle de ses vœux, depuis plusieurs mois, l'arrivée d'un actionnaire de référence anglo-saxon

Parallèlement, la CGE change son fusil d'épaule et renonce à abandonner totalement le secteur du câble. Après avoir rendu la CGV *« vendable »*, en procédant au premier plan important de suppressions de postes dans l'histoire du câble en France et après avoir enregistré 300 millions de francs de pertes l'an dernier, le groupe de Jean-Marie Messier souhaite désormais que Canal Plus augmente sa participation dans ces réseaux câblés aux côtés de Time Warner, pour qu'ils soient tous deux à plus de 20 %. Un changement de stratégie qui s'explique par la compétition de plus en plus rude avec la Lyonnaise des Eaux, qui est également très présent sur le marché du câble français. La CGE/Havas/Canal Plus redoute en effet qu'en renonçant à son métier de câblo-opérateur, ses chaînes thématiques ne soient plus diffusées sur le câble , ce qui mettrait en péril leur équilibre économique déjà fragile.

De plus, l'abandon total du câble par la Générale des Eaux pourrait sembler étonnant, au moment précis où il devient possible – à condition de procéder à des aménagements techniques – de commercialiser Internet, voire du téléphone, sur les réseaux câblés français. Ce que la CGE réalise déjà avec succès en Grande-Bretagne, même si les conditions de marché sont différentes. En effet, le multimédia, l'une des raisons affichées pour justifier la prise de contrôle d'Havas et de Canal Plus par la Générale des eaux, peut prendre son sens par une complémentarité entre les différents supports, qu'il s'agisse du satellite, du câble ou du *« on-line »*.

Nicole Vulser

Time Warner-TBS, numéro un mondial de la communication

Depuis sa fusion de l'été 1996 avec le groupe Turner Broadcasting System (TBS), Time Warner est devenu le numéro un mondial de la communication, devant Disney/ABC-Capital Cities, avec 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires cumulé (environ 116 milliards de francs). A côté de CNN, chaîne d'informations en continu, Time Warner-TBS contrôle aussi les studios de cinéma Warner Bros, New Line Cinema et Castle Rock Entertainment, les éditions musicales Warner Music, les chaînes TNT et Cartoon Network, les magazines *Time*, *Fortune* et *Sports Illustrated* et l'équipe de basket-ball d'Atlanta. En outre, le groupe américain détient la chaîne de cinéma à péage HBO.

Câblo-opérateur, Time Warner-TBS dessert 7,5 millions de foyers auxquels peuvent s'ajouter les 12 millions de foyers contrôlés par Tele-Communications Inc. (TCI), premier câblo-opérateur américain et actionnaire (8 %) du numéro un mondial de la communication. En France, Time Warner est présent à travers sa filiale Cité-Réseau, câblo-opérateur de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et Limoges (Haute-Vienne).

Les élections sur Internet et Minitel avec « Le Monde »

LUNDI 28 AVRIL, le service Multimedia du *Monde* a mis en place sur Internet un ensemble de rubriques qui permettent aux francophones du monde entier de suivre la campagne électorale française, d'en comprendre les enjeux, et de participer au débat politique. Dès 16 heures, le « journal des élections » rendra compte, au jour le jour et en détail, de la campagne, de ses acteurs, de ses thèmes, en permettant l'accès à des articles publiés dans le quotidien depuis le 22 avril, et aux infographies qui résument la situation.

Dans la partie « Les enjeux », il est possible de retrouver les tribunes, les opinions, les analyses qui forgent les grands thèmes de la campagne ; enfin, dans le forum électronique qu'ouvre *Le Monde* pour la première fois sur Internet, les utilisateurs pourront s'exprimer, débattre, questionner. D'autres rubriques s'ouvriront en cours de campagne (notamment « La tribune des candidats », qui accueillera leurs contributions à partir du 5 mai), jusqu'aux soirées de résultats couvertes en direct. Et parce que la politique ne s'arrête pas aux urnes, ces services continueront au moins jusqu'au 5 juin, pour analyser les retombées du scrutin.

L'ensemble de ces services gratuits sont accessibles à l'adresse ***http://www. lemonde.fr/elections/***

Pour ceux qui ne disposent pas d'un accès à Internet, une partie de ces informations seront aussi accessibles sur Minitel *via* le 3615 LEMONDE (2,23 F/mn), avec également les services de l'AFP mis à jour en permanence, et les résultats dès leur arrivée.

Aux abonnés à Compuserve est réservée, dans le forum du *Monde* (GO MONDEFOR), une rubrique spéciale de débat animée par Michel Tatu.

Outre ce service « Législatives 97 », il est possible de découvrir sur ***www. lemonde.fr*** les rubriques habituelles (livres, offres d'emploi, multimédia... et tous les jours le journal complet en vente), ainsi que le service spécial « Cannes 97 », en direct du cinquantième Festival international de Cannes.

La Société des lecteurs du « Monde » réunit ses membres

L'AMPHITHÉÂTRE DU CNIT à la Défense a accueilli, samedi 26 avril, les membres de la Société des lecteurs du *Monde* pour leur onzième assemblée générale annuelle. Fidèles au rendez-vous, un millier d'actionnaires sont venus chercher des nouvelles de « leur » journal.

Répondant à une synthèse des questions écrites ou aux interventions directes de participants, Jean-Marie Colombani, directeur de la publication et président du directoire, Edwy Plenel, directeur de la rédaction, Dominique Alduy, directeur général, et Noël-Jean Bergeroux ont évoqué la vie de l'entreprise et les évolutions à venir dans la présentation du quotidien.

DIALOGUE AVEC LA RÉDACTION

Ensuite Alain Minc, président de la Société des lecteurs, et d'autres membres du conseil d'administration ont dialogué avec les actionnaires avant que l'assemblée adopte plusieurs résolutions. L'une renouvelle pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de Michel Bon et une autre désigne Jean-Marc Monteil, professeur de psychologie à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, comme administrateur en remplacement de Jean-Louis Funck Brentano, dont le mandat était arrivé à expiration.

Autour de petites tables, les responsables des séquences du journal, des rédacteurs en chef, des représentants des services commerciaux, de la publicité, du multimédia, des publications périodiques et du Monde Editions attendaient les participants à leur sortie de l'assemblée pour dialoguer avec eux.

De la place de la météo à l'importance de la vie régionale, en passant par le courrier, les actionnaires et lecteurs ont donné leur point de vue, se plaignant quelquefois, approuvant souvent les nouveaux choix rédactionnels.

Les discussions, parfois vives et passionnées, se sont poursuivies autour de buffets.



Problème gastrique

par Alain Rollat

EN PÉRIODE électorale, le Conseil supérieur de l'audiovisuel devrait recommander à la télévision de censurer les images en provenance de l'étranger. Certaines scènes filmées au-delà de nos frontières sont en effet de nature à troubler les électeurs. Nous en témoignons au vu de ce qui s'est produit, dimanche soir, sur toutes les chaines hexagonales, à l'heure de la plus grande écoute.

Alain Juppé, invité de TF 1, était très convaincant. Il avait réponse à tout. Il n'était pas candidat à sa succession, mais c'était tout comme. Il savait déjà ce qu'il ferait au cas où il se succéderait à lui-même. Il ne lui faudrait que quarante jours pour remettre la France en forme. Il lui suffirait de changer un peu sa politique, sans la changer beaucoup, tout en la changeant assez. Assez pour le dire sans trop avoir à le faire. Et, hop ! tout irait mieux. On verrait même la *« rigueur »* se métamorphoser en *« sagesse »* comme citrouille en carrosse...

Jean-Pierre Chevènement, invité de tout le monde, était moins optimiste mais tout aussi persuasif. A défaut d'avoir réponse à tout, il avait une certitude : l'heure était grave, l'enjeu capital, la bataille décisive, le guet-apens assuré. Se fier à Alain Juppé, c'était voter pour le parti de l'étranger, les banquiers de Francfort, l'austérité à perpétuité, *« la fin de la République »*... Bigre !

Jack Lang, invité de France 2, était également fort éloquent. Il avait encore mieux qu'une certitude : *« la pêche »* ! Foin des sornettes des autres ! Ce qu'il fallait à la France anémiée, asphyxiée, tétanisée, c'était un remède de cheval, une bonne vieille potion du père François : une bouffée d'oxygène, un brin de tigre dans le moteur et, surtout, *« la volonté d'aller de l'avant »*. *« La pêche »* quoi ! La pêche socialiste contre la pomme chiraquienne devenue blette. Gare aux gelées de printemps...

On avait donc de quoi réfléchir tranquillement entre la poire et le fromage.

C'est à ce moment-là qu'ont fait irruption à l'écran, en provenance directe du marché des images africaines, les *« petits problèmes »* de Laurent-Désiré Kabila, le soi-disant libérateur du Zaïre. Perdus de vue depuis plusieurs jours dans la jungle des prétendus « réfugiés », au grand dam de l'ONU, ces *« petits problèmes »* réapparaissaient soudain dans nos assiettes. Localisés quelque part par ces satanées caméras qui n'en finissent pas d'injecter leur agonie dans notre confort. Ils avaient des visages d'enfant. Ou plutôt de ce qui reste des enfants du Rwanda et d'ailleurs quand ils meurent de faim dans l'indifférence générale. L'un de ces *« petits problèmes »*, de sexe masculin, n'avait plus que la peau sur les os. Prostré, cet enfant-squelette fixait le sol d'un regard déjà mort. Il portait au poignet gauche un bracelet en plastique de couleur orange. On l'avait bagué comme on bague les oiseaux migrateurs. Pourquoi ai-je eu un haut-le-cœur en fuyant cette image ? Quel est mon petit problème gastrique ? Est-ce aussi le vôtre, docteur ?

Tziganes dans un coin de banlieue

Evelyne Ragot et Leonardo Antoniadis décrivent les errances d'une communauté venue de Roumanie se chercher un avenir en région parisienne. Une chronique sensible sur un peuple banni

ILS SONT ARRIVÉS de Roumanie en plusieurs vagues, lorsque les frontières se sont ouvertes, en 1989, avec la chute du communisme. De la France, ils ne connaissent que les terrains vagues de la banlieue parisienne, coincés entre RER et chantiers, et le métro où ils envoient leurs enfants faire la manche... Ils sont tziganes roumains. Ils ont fui la misère, laissant derrière eux leurs maisons, dans l'espoir de gagner un peu d'argent et de s'assurer un avenir meilleur une fois de retour au pays natal.

Ils sont près de quatre mille en France, un millier sur le seul département des Hauts-de-Seine. Ils vivent dans de vieilles caravanes et perpétuent les traditions tziganes mais aussi roumaines. D'avis d'expulsion en intervention des forces de police, ils sont devenus des itinérants : des gens du voyage ballottés d'un terrain vague à un autre, qu'ils investissent à la faveur de la nuit.



Pourtant, en Roumanie comme dans le reste des pays de l'Est, depuis cinquante ans, les Tziganes ne voyagent plus. Les communistes les ont obligés à se sédentariser, leur ont fourni des maisons dans des villages ou dans des cités-dortoirs en périphérie des grandes villes, les ont intégrés dans les usines ou les coopératives agricoles d'Etat. Les Tziganes ont abandonné leur métier traditionnel pour un emploi fixe et un salaire. Ceausescu leur a donné un statut... pour mieux les contrôler.

Depuis la révolution roumaine, les choses ont changé. Les Tziganes subissent de plein fouet la crise de la transition économique : ils ont été les premiers à perdre leur travail et sont devenus des candidats à l'exil, comme tant d'autres ressortissants de l'Est. Ce n'est pas l'attrait du voyage mais la précarité qui les conduit vers les « riches » démocraties d'Europe de l'Ouest.

Jusqu'en 1989, les pays d'accueil leur accordaient assez facilement l'asile politique. Depuis, ils se voient refuser leurs papiers. Aujourd'hui, en France, l'Ofpra (Office de protection des réfugiés et apatrides) rejette 99 % des demandes d'asile. La plupart vivent en clandestins avec la hantise d'un retour forcé en charter. Ils ne se risquent que rarement en dehors du campement et envoient leurs enfants jouer de l'accordéon dans le métro pour subvenir aux besoins de la famille. Ici, ils sont perçus comme des gens sales, voleurs, mendiants et misérables. En Roumanie, ils sont confrontés à la réapparition du racisme anti-tzigane d'une partie de la population, qui les accuse de complicité avec l'ancien régime.

Qui a peur des Tziganes roumains ? est l'histoire de ce peuple banni, condamné à l'exode et rejeté de toutes parts. Evelyne Ragot et Leonardo Antoniadis, les auteurs de cette chronique sensible, ont choisi une approche originale. Ils refusent la vision folklorique habituelle, *« générique et superficielle »*. La musique est là, en toile de fond, mais l'identité tzigane, la réalité, les problèmes quotidiens constituent le centre de ce film, qui évite les clichés. Pour pénétrer dans ce monde fermé, interdit aux gadjos (les non-Tziganes), la caméra a suivi Leonardo Antoniadis, photographe argentin parlant roumain, qui côtoie depuis trois ans les Tziganes de la région parisienne. Une certaine proximité s'est établie, mais les barrières restent fortes. *« Ils se méfient de la télé, l'image n'exerce aucune séduction sur eux. Pour les filmer, il a fallu accepter de se tenir dans une zone de négociation et faire abstraction de nos désirs. Tout au long du tournage, les règles du jeu ne pouvaient jamais être oubliées »*, raconte Evelyne Ragot.

Pour faire accepter l'équipe de tournage, Leonardo Antoniadis devra payer et rendre toutes sortes de services. En échange, l'« intrus » peut suivre Georghe et sa famille. Il les accompagnera lors du retour en Roumanie. Un voyage qui permet aux téléspectateurs de découvrir les aspects méconnus de la vie des Tziganes venus de l'Est.

Florence Hartmann

« La Vie en face » : ***Qui a peur des Tziganes roumains ?*** **Arte, mardi 29 avril, à 20 h 45.**

LUNDI 28 AVRIL

TF 1

20.45

COLUMBO
Un seul suffira.
Série de Vince McEveety, avec Peter Falk, Gref Evigan (100 min). 344335
Un joueur invétéré, poursuivi par l'un de ses créanciers, demande une nouvelle fois à son oncle de l'aider financièrement. Mais celui-ci refuse catégoriquement...

22.25

▶ PROFESSION REPORTER
Magazine. Le pays des interdits (95 min). 3665409
Cette nouvelle émission d'information permet au public de percevoir la face cachée de l'actualité. Ce premier numéro est consacré à l'Afghanistan.

0.00 F1 magazine.
0.35 et 1.35, 2.35, 3.35, 4.15, 5.00 TF 1 nuit.

0.45 7 sur 7. Magazine (rediff.). 1.45 et 3.45, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.45 Histoire des inventions. Documentaire. [4/6] Inventer pour inventer (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

UNE FEMME EN BLANC
Feuilleton d'Aline Issermann, avec Sandrine Bonnaire. [5/6] (110 min). 7313157
Le fils de Margaux doit subir une opération difficile, et le seul spécialiste apte à la réaliser s'appelle Maxime de Montpensy.

22.45

TATORT
Un mort à zéro.
Série (90 min). 372954

0.15 Journal, Météo.

0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Mémoires : Danielle Mitterrand (70 min). 5748707. 1.40 Histoires courtes. 2.30 Les Prêtres des oubliés. Documentaire. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 4.40 Chip et Charly. 5.05 D'un soleil à l'autre (45 min).

A l'occasion des élections législatives, France 2 a mis au point un dispositif spécial. Jusqu'au dimanche 25 mai, chaque mardi, une édition spéciale accueillera, de 20 h 20 à 20 h 45, les leaders des cinq principaux partis politiques.

France 3

20.50

NÉ UN 4 JUILLET
Film ○ d'Oliver Stone, avec Tom Cruise (1989, 145 min). 98042683
Né en 1946, le 4 juillet, jour de la fête nationale, un adolescent s'engage dans les marines par patriotisme, pour se battre au Vietnam.

23.15 Journal, Météo.

23.50

LE PRIX DE L'HONNEUR
Téléfilm de Jud Taylor, avec Ben Gazzara (105 min). 5905596
Un policier new-yorkais, avide de célébrité, s'oppose à des hommes puissants et devient une menace qu'il faut éliminer...

1.35 Lignes de mire.
Magazine. Invités : Patrick Sébastien, Richard Anconina (rediff.).

2.30 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 2.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. (55 min).

Arte

20.45

AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS (BRUTTI, SPORCHI, CATTIVI) ■ ■
Film d'Ettore Scola, avec Nino Manfredi, Ettore Garofolo (1976, v.o., 110 min). 875816
Comédie d'humour noir sur les « mauvais pauvres » engendrés par les sociétés industrielles capitalistes.

22.35 Kinorama. Magazine.

22.45

DOUCE NUIT
Téléfilm de Dani Levy, avec Maria Schrader, Mark Schlichter (85 min). 170008
Une femme est partagée entre l'homme qui vit depuis plusieurs années avec elle et un autre, un barman, de fraîche rencontre. Cru, loufoque et inattendu. Un hommage grinçant aux vertus réconciliatrices des télécommunications. Mention spéciale du Festival de Berlin 1996.

0.10 Court circuit. Magazine.
Photo-Finish, court-métrage de Söntke Wortmann (1988, v.o., 30 min). 18455
Un chômeur veut faire sauter la tour du parc olympique de Munich...

0.40 Dalida, le grand voyage.
Documentaire de Philippe Kohly *(rediff., 130 min).* 36776271

M 6

20.45

BRUBAKER ■
Film de Stuart Rosenberg, avec Robert Redford, Yaphet Kotto (1980, 145 min). 617393
A la fin des années 60, un criminologiste se fait interner dans une ferme-prison dans le but de découvrir – et réformer – les abus.

23.10

PASSIONS TROUBLES
Téléfilm △ de Kevin Meyer, avec Jennifer O'Neill (100 min). 3889393
Une ancienne top model devenue journaliste est persécutée par un maniaque, libéré sur parole depuis peu et qui a été engagé pour être son assistant.

0.50 Jazz 6. Magazine.
Steve Coleman et Five Elements (80 min). 8437078

2.10 Best of. 3.10 Fréquenstar. Magazine. Jean-Jacques Goldman. 3.55 Movida opus 5. Documentaire. 4.45 Fan de. Magazine (rediff.). 5.10 Turbo. Magazine (rediff., 35 min).

Canal +

20.35

LES TROIS FRÈRES ■
Film de Bernard Campan et Didier Bourdon (1994, 105 min). 578409
Ce premier film des « Inconnus » est une comédie loufoque sur un trio d'imposteurs.

22.20 Flash d'information.
22.25 Qu'en pensez-vous ?

22.35

▶ MADAME BUTTERFLY ■ ■ ■
Film de Frédéric Mitterrand, avec Ying Huang, Richard Troxell (1995, v.o., 133 min). 1451003
Frédéric Mitterrand a réussi un accord parfait de la musique, du chant, du jeu de théâtre et de la mise en scène cinématographique.

0.50 Pour l'amour de l'Inde.
Documentaire (60 min). 4308271

1.50 Fantôme avec chauffeur ■ ■
Film de Gérard Oury (1995, ♦, 80 min). 7908875

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat.
Faut-il avoir peur de l'immigration ? 1.
21.30 Fiction : Parole donnée.
Bernard Mazeas.
22.40 Toit ouvrant.
Le magazine qui décoiffe.

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Max Méjean (Fellini, un rêve, une vie). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Résonance 97.
Donné le 18 janvier, au Konzerthaus de Vienne, par l'Ensemble baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman : Œuvres de Haendel.
22.30 Musique pluriel.
Œuvres de Martin, Campo.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La Rose des vents. Concert donné le 28 février, à l'église de la Trinité. Corse. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Paul Tortelier, violoncelle. Sonate pour violoncelle et piano nº 4, de Beethoven ; Variations symphoniques pour violoncelle op. 23, de Boëllmann ; Marche des petits soldats de plomb, nº 6 de l'album Pour mes petits amis, op. 14, de Pierné ; Sonate pour violoncelle et piano nº 1 op. 109, de Fauré. Œuvres de Canteloube, Saint-Saëns, Elgar.

22.35 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 18 août 1996, en l'abbaye de Royaumont, par le Chœur du Patriarcat russe et Anatoly Gridenko. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 25.4.97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous.
Invité : Ita Farron (France 2 du 20.4.97).
0.00 Festival franco-ontarien.
Ouverture [2/2].
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.35 Francis Bacon, au-delà du réel : la vérité.
21.35 Apartheid. [2/2].
22.40 Danseuses célestes du pays khmer.
23.30 Les Voix du miracle.
23.55 L'Autre Amérique. [4/6].
Miroirs des âmes.
0.50 Saqqarah : La Légende des pyramides (55 min).

Animaux

20.30 Le Guépard.
21.00 Animaux d'Australie.
21.30 et 0.30 Aventure animale. Magazine.
22.00 Les Singes masqués.
23.00 Planète sauvage.
Les glaciers des Rocheuses.
23.30 Beauté sauvage.
Oiseaux africains (30 min).

Paris Première

20.00 et 0.15 20 h Paris Première.
Invité : Bruno Peyron.
21.00 Retour à la bien-aimée ■ ■
Film de Jean-François Adam (1976, 100 min). 15729867
22.40 Le J.T.S. Magazine.
23.10 Grant Lee Buffalo - Freak Power. Concert enregistré à l'Astoria de Londres en 1994 (65 min). 21254428

France Supervision

20.30 Bix ■ ■
Film de Pupi Avati (1990, 105 min). 13769409
22.15 Cybervision. Magazine.
23.30 Festival Chopin. Concert.
Etudes composées (100 min). 90591157
1.10 Ram Dam.
Ballet (110 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Idiot (Hakuchi) ■ ■ ■
Film d'Akira Kurosawa (1951, N., v.o., 160 min). 68711954
23.10 L'Homme qui faisait des miracles (The Man Who Could Work Miracles) ■
Film de Lothar Mendes (1936, N., v.o., 85 min). 75625577
0.35 Rigolboche ■
Film de Christian-Jaque (1936, N., 95 min). 35419165

Ciné Cinémas

20.30 Radio Days ■ ■ ■
Film de Woody Allen (1987, 90 min). 9445515
22.00 Excalibur ■ ■
Film de John Boorman (1981, v.o., 135 min). 34517683
0.15 Mon dîner avec André (My Dinner With André) ■
Film de Louis Malle (1981, v.o., 115 min). 78824610

Festival

19.00 Eclats de famille. Téléfilm de Didier Grousset (1994).
20.30 Les Maîtres du pain.
Téléfilm de Hervé Baslé [1/3] (1993).
22.20 Banlieue sud-est. Téléfilm de Gilles Granger [1/3].
23.50 Comme les doigts de la main. Court métrage d'Eric Rochant (10 min).

Série Club

20.15 L'Île aux naufragés.
Love My, Love My Skipper.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Les Charmes de l'été.
21.45 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes.
Le sacrifice de Lady Beryl.
23.00 ▶ Two.
Vision prémonitoire.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
Affectueusement vôtre.

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. Gaz délirants.
20.30 How to Irritate People.
21.05 Souvenir. Cravate noire.
21.50 New York Police Blues.
Promotion personnelle.
22.30 Chronique de la route.
22.35 Le Chemin de la gloire ■
Film de Walter Hill (1986, 100 min). 48203683
0.15 La Nuit des Enfants du rock (190 min).

Disney Channel

19.30 Dinosaures.
Quand les poupons s'en mêlent.
20.10 Madame Holle.
Téléfilm de Juraj Jakubisko (90 min). 2039596
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney.
23.50 Les Aventuriers du lac fantôme (70 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Les Rescapés de l'Alaska.
Téléfilm de Zale Dalen (1990, 100 min).
22.35 Murphy Brown. L'été 77.
23.00 Téva débat (30 min).

Eurosport

18.00 Hockey sur glace.
En direct. Championnats du monde (Groupe B) : Norvège - Etats-Unis (60 min). 956312
19.00 Hockey sur glace.
En direct. Championnats du monde (Groupe A) : France - Slovaquie (Finlande, 150 min). 4330490
21.30 Speedworld.
23.00 Eurogoals (60 min).

Voyage

19.00 Destination : Inde du Sud.
19.55 et 23.25 Chronique Polac.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières.
Australia, Victoria.
22.30 L'Heure de partir.
Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 Arvo Pärt, portrait.
De Dorian Supin.
21.00 Fidelio.
Opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven (130 min). 4541480
23.10 Best of jazz 2.
Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1994 (60 min). 3584206
0.10 Le Journal de Muzzik.
0.40 L'Art du chant : Les Sopranos.
De Jacques Deschamps, Thierry Thomas et Gérard Caillat.
2.00 All That Jazz.
Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1995 (60 min). 4448504

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.15 Eurozoom. 0.45 Sportsweek. 1.45 Art et Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Marianne » donne des armes aux citoyens-lecteurs

Le nouvel hebdomadaire de Jean-François Kahn, libéral « au sens de 1789 », entend s'opposer au « pancapitalisme », au « repli nationaliste » et à la « mercantilisation » de la culture

JEAN-FRANÇOIS KAHN réfléchissait depuis 1994 à un nouvel hebdomadaire, alors qu'il travaillait encore pour *L'Evénement du jeudi*, le journal qu'il avait fondé contre vents et marées en 1984 et dont il a dû ensuite céder le contrôle et la direction à l'éditeur Thierry Verret, soutenu par le groupe Hachette. Le nº 1 de son nouvel hebdomadaire, *Marianne*, dont le titre reprend celui d'un périodique lancé, en 1932, par Gaston Gallimard et Emmanuel Berl, a paru lundi 28 avril. Avec une maquette, au format de *Time Magazine*, réalisée par Nathalie Baylaucq, qui conçut la nouvelle formule du *Monde* de janvier 1995, il est vendu 10 francs pour 118 pages. Ce premier numéro a été tiré à 600 000 exemplaires.

Marianne est le fruit d'une réflexion et d'un concept longuement mûris, exposés par le directeur et son équipe dans une *« profession de foi »* qui ouvre le journal. Conçu pour s'adresser aux *« citoyens-lecteurs »*, *Marianne*, placé sous l'égide des valeurs *« républicaines »*, sera *« libéral, au sens de 1789 »*, se fixe un *« impératif civique, c'est-à-dire citoyen et révolutionnaire »*, opposé au *« pancapitalisme »* qui aliène l'homme, au *« repli nationaliste »*, à la *« mercantilisation »* de la culture et aux *« assauts de l'obscurantisme »*.

Marianne ne veut pas être un news-magazine de plus, mais un journal *« vivant, réactif, différent »*, dont les liens avec les lecteurs seront soudés à la fois par leur participation à « l'Association Marianne » et par le dialogue qu'ils pourront nourrir dans les pages du journal et via son service Internet.



Révéler, démystifier, faire comprendre : tels pourraient être les trois piliers de ce nouvel hebdomadaire du lundi. Le titre de « une » *« Dassault, l'empereur tricolore de la corruption »*, illustre le premier axe. L'enquête sur les pots-de-vin versés en Belgique à des responsables politiques par l'avionneur français souligne que *« sans l'avouer, les services de Jacques Toubon laissent désormais à Serge Dassault lui-même le soin de démêler cet écheveau »* politico-financier.

Ce premier pavé lancé dans la mare, *Marianne* dévoile les mystifications du « modèle britannique », version concrète de l'« horreur économique » décrite par Viviane Forrester. Au Royaume-Uni, *« la privatisation des compagnies de gaz, d'eau et d'électricité a certes arrondi la cagnotte des petits porteurs, mais surtout celle des directeurs autorisés à acheter des paquets d'actions de leur propre firme (...) et un tiers des enfants britanniques travaillent pendant les vacances, dans des restaurants ou sur les chantiers. »*

Les grands entretiens de *Marianne* devraient permettre à ses lecteurs d'aller plus loin. Pour le premier numéro c'est le directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani, qui est interrogé.

Enfin, après l'échec du film de Bernard-Henri Lévy *le Jour et la nuit*, *Marianne* décortique « le système BHL » et la *« foi inébranlable dans la promo »* arborée par ce *« philosophe qui préfère parler à Dieu qu'à ses saints, aux maîtres de la presse, aux stars plutôt qu'aux échelons intermédiaires »*...

Nul doute qu'en bon adepte des modes parisiennes, notre nouveau philosophe s'intéressera aux pages de *Marianne* qui dévoilent la carte des eaux de sources parfois méconnues du consommateur moyen, et à la plus snob d'entre elles : la Chateldon.

Yves-Marie Labé

EN VUE

■ L'intendant de la maison royale d'Angleterre vient de commander à **Douglas Buchanan**, l'inventeur du gilet « pare-coup de couteau » des policiers britanniques et des bottines « de terrain » permettant à leurs chiens de fouler du verre brisé, deux paires de chaussures à semelles de mousse à l'intention des chiens welsh-corgis de la reine. **Elizabeth II**, à qui son père, **George VI**, a transmis la passion des corgis – elle en possède une meute –, souhaite ainsi venir en aide aux plus âgés d'entre eux, que les coussinets des pattes font souffrir.

■ **Marija Milosevic**, fille de **Slobodan Milosevic**, vient d'ouvrir une boîte de nuit à Belgrade en présence de *« nombreux invités du monde de la politique, du spectacle, des affaires et de la culture »*, selon le journal gouvernemental *Politika*. Par ailleurs, **Marko**, le fils du président serbe, possède une boîte de nuit à Pozarevac, au sud-est de Belgrade, où il s'est également fait construire un bunker (*Le Monde* du 6 février).

■ Le maire d'une ville d'eaux du Japon a été récemment accusé de voyeurisme pour avoir pénétré dans les vestiaires des dames des bains-douches municipaux, surprenant les curistes dans leur plus simple appareil. *« Je voulais tout simplement inspecter les lieux après la quinzaine "portes ouvertes" »*, a expliqué **Yiroshi Lino**. Mercredi 23 avril, un gardien de la paix à l'aéroport d'Orly avait été condamné pour exhibitionnisme par le tribunal correctionnel de Créteil. *« J'ai seulement voulu, tout en urinant, continuer à assurer mon service sur la voie publique »*, s'était-il justifié à l'audience.

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Nous étions au son du canon. Voici le chant du violon. Jugeant sans doute que ses troupes sont suffisamment réveillées – et surtout qu'une posture trop agressive risquait de lui nuire – Alain Juppé a brusquement changé de ton hier soir. Adieu brutalité, arrogance et philippiques contre le socialo-communisme. Le premier ministre est souriant, calme, courtois et pondéré. Il écoute, il sourit, il rend même des points à l'adversaire. Il était pitbull ; le voici cocker. Comme les socialistes cherchent eux aussi à gommer les aspérités (Ah ! les circonvolutions de Jack Lang autour des 700 000 emplois pour les jeunes...), la campagne va gagner en convivialité, en politesse et en amabilité. Elle risque fort de perdre en clarté.

BFM
Philippe Alexandre

■ Une fois de plus, la voix de Charles Pasqua a fait retentir un vilan bruit de crécelle aux oreilles de son ami de vingt ans Jacques Chirac. L'ancien ministre de l'intérieur a réuni à Rueil-Malmaison un parterre de vieux gaullistes blanchis sous le harnais et il leur a lancé ce message simple : il n'y aura pas de nouvel élan sans une nouvelle politique. Et de marteler : pas de nouvel élan si nous continuons de sacrifier l'emploi à la monnaie, l'investissement à des critères comptables, si nous continuons de laisser la France se disloquer. Pas de nouvel élan si Chirac ne pose pas les conditions qui rendront l'Europe de demain acceptable pour les Français. Mais Charles Pasqua a été moins tonitruant dans sa conclusion : difficile de faire comprendre que l'on fera une autre politique avec les mêmes hommes. Les socialistes, eux, jouent gros dans près de 200 circonscriptions où ils présentent des femmes, pour la plupart inconnues et étrangères au monde clos, meurtrier et misogyne de la politique. De toutes façons, Jospin et Juppé ont promis d'en terminer avec le cumul des mandats, ce qui conduira à coup sûr au rajeunissement et à la féminisation de la politique.

THE TIMES

■ La troupe serrée des correspondants américains qui suivent la campagne électorale en Grande-Bretagne a été frappée par les similitudes entre Tony Blair et Bill Clinton. Ce parallèle n'a rien d'original, et a été à l'occasion encouragé par la direction du Parti travailliste. Mais la déception éprouvée par la presse américaine à l'égard de M. Clinton fait que l'imitation de l'un par l'autre aboutit à des commentaires peu flatteurs. La parenté entre Blair et Clinton a d'ailleurs été surévaluée. Il y a des différences entre les deux systèmes institutionnels, la conjoncture politique et la personnalité des deux hommes. En dépit de cela, le caractère lisse et la minceur du contenu de la campagne travailliste ont rendu irrésistible la comparaison avec Clinton. Dans son entretien la semaine dernière avec le *Times*, M. Blair a lui même remarqué, sur le mode défensif, que le président Clinton a pour le moins réussi à se faire réélire.

MARDI 29 AVRIL

TF 1

16.30 Dingue de toi. Série. [2/2] Beau mariage.
17.05 Melrose Place. Série. Le vainqueur.
18.00 Sous le soleil. Série. La menace.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Légende de Cannes, Tiercé.

20.45

LA CHANTEUSE ET LE MILLIARDAIRE ■
Film de Jerry Rees (1990, 120 min). 319078
Une comédie un peu languissante, en forme d'hommage au cinéma hollywoodien des années 50.

22.45

FACE-À-FACE
Débat entre Edouard Balladur et Jacques Delors, animé par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Marie Colombani, directeur du journal *Le Monde* (110 min). 7486894
0.35 et 1.15, 2.55, 3.55 TF 1 nuit.
0.50 Reportages. Magazine. La solitude des cimes (rediff.).
1.30 Felicity Lott et le Kammer ensemble. Concert. Enregistré à Maisons-Laffitte. 3.05 Histoire des inventions. Documentaire. [5/6] Inventer pour tuer (rediff.). 4.05 et 4.35, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air. Série. Diffamation.
17.50 Waikiki Ouest. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Julien Clerc.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

LA BOUM ■
Film de Claude Pinoteau, avec Sophie Marceau, Brigitte Fossey (1980, 110 min). 7380829
Charmant, bien écrit, bien réalisé, bien interprété.
22.45 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.00

FATAL BEAUTY ■
Film △ de Tom Holland (1987, 100 min). 1815894
Un petit film policier où abondent les clichés, mais que défend vaillamment Whoopi Goldberg.
0.40 Au bout du compte.
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit. Cinéma. Invité : Michel Deville (80 min). 1395450
2.50 Les Coureurs des bois. Documentaire. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.30 Troisième pôle. Documentaire (rediff.). 4.55 Aux marches du palais. Documentaire. Stavisky. 5.10 Chip et Charly. Les fingots de mamie Cold (30 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 1.07 Un livre, un jour. *Guerre d'Espagne*, d'Abel Paz.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu. Présenté par Julien Lepers. Spéciale langue française. Le championnat du monde de « Questions pour un champion » (105 min). 926287
22.35 Journal, Météo.

23.10

LA PREUVE PAR TROIS
Magazine présenté par Laurent Bignolas. Le cinéma en France.
A l'occasion du cinquantenaire du Festival de Cannes, "La preuve par trois" s'interroge sur l'avenir du cinéma français. (55 min). 2226691
0.05 Cinéma étoiles. Magazine. Invités : Christopher Hampton, Arthur Penn etc. (30 min). 52653
0.35 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 0.40 Rencontres à XV. Magazine (rediff., 27 min). 1.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Les démons (55 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. L'île de l'oiseau retrouvé. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [31/50] 1977.

Arte

19.00 Ivanhoé. Série. [6/30] La rançon.
19.30 7 1/2. La sécheresse.
20.00 Archimède. Magazine (30 min). 9810
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : QUI A PEUR DES TSIGANES ROUMAINS ?
Documentaire (1996, 55 min). 5470542
Evelyne Ragot, accompagnée par un anthropologue et photographe, a filmé une communauté de Tziganes roumains qui ont élu domicile sur un terrain vague, entre le RER et l'autoroute.
● Lire page 32.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ALBERT CAMUS
21.45 ▶ Albert Camus. Un combat contre l'absurde. Documentaire de James Kent (1997, 90 min). 1163523
Un portrait qui privilégie le vécu au détriment de la genèse de l'écrit, au risque de faire disparaître l'écrivain derrière le séducteur.
23.15 La Peste ■ Film de Luis Puenzo, avec William Hurt (1992, 145 min). 3577981
1.40 Music Planet : Cesaria Evora, destination Cap-Vert. Documentaire (rediff., 50 min). 9547320
2.30 Photo Finish. Court métrage (1988, v.o., rediff., 20 min). 2468950

M 6

17.30 Classe mannequin. Un prince à Top Model.
18.05 Agence Acapulco. Série. Trafics d'armes.
19.00 Loïs et Clark. Série. Luthor, Wanda et le clone.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 E = M 6 junior. La musique.

20.50

LE SIXIÈME CONTINENT ■
Film de Kevin Connor, avec Doug McClure (1974, 105 min). 190320
Trop sage adaptation d'un roman exotico-fantastique d'Edgar Rice Burroughs, le père de Tarzan.

22.35

MANIGANCES MEURTRIÈRES
Téléfilm △ d'E. W. Swackhamer, avec Bruce Boxleitner, Joanna Cassidy (100 min). 4480184
Une veuve, mère de deux petites filles, engage une employée de maison qui emménage bientôt, accompagnée de son frère qui a sombré dans l'alcool à la mort de sa femme.
0.15 Capital (rediff.).
2.15 ▶ Culture pub (rediff.).
2.35 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.00 Coulisses. Documentaire. Patricia Kaas. 3.25 Jazz 6. Magazine. [1/ (rediff.). 4.35 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.00 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

16.30 Fantôme avec chauffeur ■ ■ Film de Gérard Oury (1995, 80 min). 6148087
17.50 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.35 Best of Nulle part ailleurs. Magazine. Avec Elodie Bouchez, Henri Rollins.

20.15

FOOTBALL
En direct. 35ᵉ journée du championnat de France D1 : Strasbourg - Monaco. 20.35 Coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 5488233
22.30 Flash d'information.
22.35 Q'en pensez-vous ?

22.45

ENFANTS DE SALAUD ■
Film de Tonie Marshall, avec Nathalie Baye, François Cluzet (1996, 99 min). 7483184
Trois demi-sœurs nées d'un même homme et de mères différentes se retrouvent au palais de justice à l'occasion du procès pour meurtre de leur père qu'elles n'ont jamais vu. Elles y rencontrent leur demi-frère.
0.25 Crossing Guard ■ ■ Film de Sean Penn (1994, v.o., 145 min). 4774011
2.50 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Diane de Margerie. 2.
20.30 Archipel médecine. Bernard Pire (Le Rêve des physiciens).
21.32 Grand Angle (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours : Portraits d'avant-garde.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Izzo (Les Marins perdus). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

France-Musique

19.30 Concert. Donné en direct du Rudolfinum, à Prague, par le Chœur philharmonique de Prague et l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague, dir. Vladimir Valek, Pavel Kuhn, chef de chœur : Requiem, de Dvorák. Joanna Borowska, soprano, Iris Vermillon, contralto, Jamez Lotric, ténor, Alfred Muff, basse.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bœuf, Aue, Tisné.
23.07 Atout Chœur. Œuvres de Chvedov, Kastalski, Tavener.
0.00 Des notes sur la guitare. 30ᵉ anniversaire de la mort de la guitariste française Ida Presti. Œuvres de Sor, Corbetta, Bach, Campion, Diabelli, Coste. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hector Berlioz, critique musical. Der Freischütz, ouverture, de von Weber ; Iphigénie en Tauride, extraits, de Gluck ; Symphonie nº 6, de Beethoven ; Œuvres de Ries, Liszt, Haendel.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Rossini, Mozart, Chopin, Spontini, Paganini, Cherubini, Berlioz. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 24/4/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 25/4/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.05 La Vie secrète des machines. [17/18]. Le fax.
20.35 Vol au-dessus des mers. [4/11]. Crusader, le dernier des vrais chasseurs.
21.25 Captain Karma.
22.20 Paysans d'Haïti.
23.20 Francis Bacon, au delà du réel : la vérité.
0.20 Apartheid. [2/2].

Animaux

20.00 Planète sauvage.
20.30 Faune ibérique. La perdrix rouge.
21.00 Monde sauvage. Une classe laborieuse.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Korup.
23.00 From the Horse Mouth.
23.30 Les Insectes.
0.00 Monde sauvage (30 min).

Paris Première

20.00 et 0.15 20 h Paris Première. Invitée : Ute Lemper.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
22.00 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Mamma Roma ■ ■ Film de Pier Paolo Pasolini (1962, N., v.o., 105 min). 24778558

France Supervision

20.45 Marisa Monte. Concert enregistré à New York par Arto Lindsay (105 min). 79452455
22.30 Les Fleurs du miel ■ Film de Claude Faraldo (1976, 95 min). 11521504
0.05 Des religions et des hommes. De Jean Delumeau. Le réveil religieux au XXᵉ siècle : catholiques et protestants.
0.20 La Chambre de verdure.

Ciné Cinéfil

20.30 Un ami viendra ce soir ■ ■ Film de Raymond Bernard (1946, N., 125 min). 83088146
22.35 Romance à trois ■ Film de Roger Richebé (1942, N., 100 min). 80111504
0.15 Le Journal d'une femme de chambre ■ ■ Film de Jean Renoir (1946, N., v.o., 85 min). 40508090

Ciné Cinémas

20.30 Allonsanfan ■ ■ ■ Film de Paolo et Vittorio Taviani (1974, 110 min). 9891748
22.20 Priscilla, folle du désert (Priscilla, Queen of the Desert) ■ ■ Film de Stephan Elliot (1994, v.o., 105 min). 79891523
0.05 King Kong II Film de John Guillermin (1986, 105 min). 89208363

Festival

20.30 Les Maîtres du pain. Téléfilm de Hervé Baslé [2/3] (1993).
22.20 Banlieue sud-est. Téléfilm de Gilles Grangier [2/3].
0.00 La Baby-sitter. Un chien dans un jeu de filles (25 min).

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Buck Rogers. Croisière sidérale.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes. Shakespeare à l'aide de Sherlock Holmes.
23.00 Les Charmes de l'été.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Mon rêve le plus fou.
0.40 Médecins de nuit. Amalgine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. L'illusion.
21.30 Le Fugitif. Dossier d'un diplomate.
22.15 Chronique de la route. Magazine.
22.20 Dancing in the Street. De David Espar. Crossroads.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. Symbiose (v.o.).
0.15 VR5. Retrouvailles (v.o.).
0.55 L'Homme invisible. La chambre close.

Disney Channel

19.30 Dinosaures.
20.10 Sister Act, acte 2 Film de Bill Duke (1993, 90 min) 2933368
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley. La vengeance du vampire.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. Le secret de Spiggy Holes.
23.05 Opération Mozart.
23.35 Zorro. Zorro sauve un ami (25 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Deux belles en cavale. Téléfilm de Burt Brinckerhoff, avec Phylicia Rashad.
22.35 Murphy Brown. L'émission du matin.
23.00 Téva débat (30 min).

Eurosport

18.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde (Groupe A) : Allemagne - Finlande, à Helsinki (150 min). 2815436
20.30 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A (Play-offs) : quarts de finale aller Le Mans-PSG Racing (90 min). 285320
22.00 Boxe. En direct. Championnat d'Irlande (Poids lourds-légers) : Darren Corbett - Noel McGee (60 min). 722900
23.00 Voitures de tourisme (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Lanzmann. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Australia, Queensland.
22.30 L'Heure de partir.

Muzzik

21.00 Brahms : Symphonie nº 3 et nº 4. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Glasgow (95 min). 8813962
22.35 Martha Argerich et Brigitte Meyer. Concert enregistré en 1986 (45 min). 4113639
23.20 Les Instantanés de la danse. Magazine.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Paradis. Film de Mary Agnes Donoghue (1991, 120 min). Avec Melanie Griffith. *Comédie dramatique.* 22.30 C'est arrivé entre midi et trois heures. Film de Frank D. Gilroy (1976, 100 min). Avec Charles Bronson. *Western.* 0.10 Le Beau Serge. Film de Claude Chabrol (1958, N., 95 min). Avec Gérard Blain. *Drame.*

TMC

20.35 Capitaine Sindbad. Film de Byron Haskin (1962, 90 min). Avec Guy Williams. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 29 AVRIL 1997

Un jour, un mois, un rêve

par Pierre Georges

LA CONFÉDÉRATION des cordonniers se réunit un jour. Et elle arriva à cette conclusion que les cordonniers étaient les plus mal chaussés. Ou, au moins, les plus mal formés. L'Ecole nationale des cordonniers, où ils avaient tous, ou presque, fait leurs humanités, ne répondait pas à leurs attentes : elle fabriquait, à la chaîne, des maîtres chausseurs, de gauche comme de droite, notoirement coupés des attentes, envies et goûts de la population. Dans un grand élan rénovateur, les anciens de l'ENC promirent donc la fermeture de l'établissement qui les avait faits ce qu'ils étaient. Ce qui montre bien, plutôt que de l'ingratitude, la claire conscience qu'avait, de ses manques, une honorable corporation.

La Confédération des mandataires se réunit un mois. Et elle arriva à cette conviction que les mandataires à succursales multiples et enseignes diverses cumulaient par trop les fonctions. A trop embrasser, on mal étreignait. A trop vouloir représenter, on ne représentait plus que soi-même. Au grand désespoir d'une clientèle qui trouvait l'interlocuteur un rien boulimique. Dans un grand élan, la Confédération élabora une belle et bonne motion : halte au cumul des mandats, qui nuit à l'image et à l'efficacité des mandatés !

La Confédération des hommes se réunit un rêve. Et elle arriva au constat douloureux, injurieux presque, que cela manquait singulièrement de femmes. On en débattit. On fit des projets, des promesses, des schémas et même des quotas. On élabora, ici, un fulgurant programme, dit du tiers candidat, comme il est un tiers état ou un tiers Picon. On assura là qu'on allait féminiser promptement le métier d'homme, au motif de répondre, sans louvoyer, à l'attente des populations.

Et ainsi de suite. La période était féconde, merveilleuse. Chez les partisans de Superphénix renaissait l'interrogation. Les zélateurs du pharaonique canal Rhin-Rhône étaient comme saisis d'un doute existentiel. Les contempteurs ordinaires du partage du travail et de l'aménagement du temps de travail se disaient prêts à réviser leurs classiques. Les jacobins se juraient girondins, régionalisation toute. Les moins d'Etat juraient leurs grands dieux que cela ne serait pas l'absence d'Etat. Les plus d'Etat affirmaient que cela ne pourrait être trop d'Etat. Et tous, absolument tous, avaient, enfin, trouvé l'introuvable Graal, la philosophale pierre : le remède, partiel, au chômage.

Il faut aimer ces périodes-là de congrès, d'élections. Non pour les moquer en une facilité poujadiste. Mais pour ce moment, fugace, où le rêve caresse la réalité. Plus d'ENA. Plus de cumul des mandats. Une société politique plus conforme à la société tout court. Plus de monstres dévoreurs de fonds publics. Plus de tabous et de dogmes sur le temps de travail. Plus de tout-libéralisme ni de tout-socialisme. Et plus de fatalité sur l'emploi.

En somme, ce week-end, s'est enfin ouverte la campagne électorale. Une campagne un peu apaisée, de meilleure tenue, passé le temps des anathèmes réciproques. Une campagne crédible ? C'est autre chose. Mais toujours mieux que cette phase imprécatrice qui la limitait, dans le fracas des mots et des caricatures, au douteux combat des archaïques de Cro-Magnon contre les buveurs de sang de Cro-Mondialisation.

En Grande-Bretagne, les libéraux-démocrates ne parviennent pas à bousculer le bipartisme

La « troisième force » est pénalisée par le système électoral majoritaire à un tour

LONDRES
correspondance

ÉLECTIONS

En finir avec la fatalité du bipartisme à l'échelle nationale : cette gageure, le Parti libéral-démocrate de Paddy Ashdown espère la réussir lors des élections du 1er mai. Malgré le charisme de son chef de file, une campagne imaginative et des idées originales, la « troisième force » a du mal à faire entendre sa voix aux deux grands partis, travailliste et conservateur. Le dernier sondage, publié le 27 avril par le *Sunday Times*, crédite la formation centriste de 16 % des voix, contre 47 % au Labour et 29 % aux tories.

Le public apprécie le style direct, l'allure juvénile, le dynamisme et l'aisance naturelle devant les caméras de Paddy Ashdown, âgé de cinquante-trois ans. Face aux deux grands partis qui jouent la prudence « attrape-tout », les libéraux-démocrates ont choisi de se différencier. Pour financer les réformes en matière d'éducation et de santé, deux des préoccupations majeures de l'opinion, ils n'hésitent pas à promettre une hausse de l'impôt sur le revenu. Le Labour, lui, s'est engagé à ne pas accroître la pression fiscale pour financer ses réformes.

Européen dans l'âme, le leader des centristes met en avant ses sentiments pro-Maastricht et défend la monnaie unique, avec l'organisation d'un référendum populaire à la clé. Son programme volontariste, espère-t-il, permettra d'élargir sa base électorale en attirant les déçus de gauche comme de droite : des militants travaillistes, notamment les intellectuels (comme la comédienne Vanessa Redgrave, chantre de toutes les luttes de libération du tiers-monde), que rebutent le vide idéologique du *new Labour* ou la démagogie du Parti indépendant socialiste, créé par le leader des mineurs, Arthur Scargil, et des tories « europhiles », se sentant orphelins au sein de leur parti désormais dominé par les « eurosceptiques ». En outre, dans bon nombre de circonscriptions du sud-ouest de l'Angleterre, où un duel serré les oppose aux conservateurs, les *lib-dem* espèrent bénéficier d'un vote tactique de la part des travaillistes déterminés à battre le député sortant de la majorité.

Les centristes sont toutefois pris dans l'étau. La « troisième force » est pénalisée par le système électoral majoritaire à un tour, qui défavorise les petits partis. En 1992, avec 18 % des voix, les libéraux-démocrates n'avaient fait élire que 20 députés sur 651. En Ecosse, l'un de leurs bastions traditionnels, les nationalistes du SNP, qui ont le vent en poupe, ne cessent de leur mordre les mollets. En Cornouailles, dans le Devon et le Somerset, autres citadelles de Paddy Ashdown, le mécontentement envers l'Europe communautaire, qu'il soit lié à l'affaire de la « vache folle » ou à la politique de la pêche, risque de le priver de nombreux suffrages.

Si l'on en croit les sondages, un Parlement sans majorité dans lequel les *lib-dem* joueraient les arbitres et non plus les figurants, à l'image des libéraux allemands, est peu probable. Dès lors, la question de fond demeure : doivent-ils continuer à revendiquer le pouvoir par et pour eux-mêmes, alors que chacun sait que leur seul espoir d'y parvenir est de s'entendre avec le Labour ? Déjà, les deux partis se sont mis d'accord avant le scrutin sur les réformes de la Chambre des Lords et le vote d'une loi sur la liberté de l'information. Mais pour aller au-delà de ces changements institutionnels, les travaillistes doivent prendre position en faveur de l'adoption de la représentation proportionnelle, qui est contraire à leurs intérêts électoraux. A cette revendication de Paddy Ashdown, Tony Blair a répliqué en citant une phrase du légendaire premier ministre conservateur Benjamin Disraeli : *« L'Angleterre n'aime pas les coalitions. »*

Marc Roche

Lire aussi notre éditorial page 20

Légère hausse à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en hausse, lundi 28 avril, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,40 %, à 2 546,40 points. Il avait ouvert sur une progression de 0,69 %. Les actions françaises étaient soutenues par la hausse du dollar, favorable aux exportations des entreprises européennes, et par la publication de sondages, durant le week-end, prédisant une victoire de la droite lors des élections législatives.

Quelques heures auparavant, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance sur une progression de 0,31 %, à 18 670,37 points.

Sur le marché des changes, le dollar était très ferme, à 1,7330 mark, 5,8420 francs et 126,85 yens (contre 1,7150 mark, 5,79 francs et 125,60 yens vendredi 25 avril en clôture). A l'issue de leur réunion, dimanche, à Washington, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7) s'étaient contentés de mettre en garde les marchés contre une *« volatilité excessive »* des taux de changes.

Sur les marchés de taux d'intérêt, enfin, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était stable, à 128,28 points pour l'échéance juin.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	28/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	107155	59312425
Paribas	153275	56149729,90
Alcatel Alsthom	88273	55843041
Total	107639	49903041,90
Accor	56040	46778435
L'Oreal	20236	39814230
Carrefour	10850	37411655
Casino Guichard	130367	34625547,10
Saint-Gobain	44534	34146731
Rhone Poulenc A	175449	32093007,70

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 28 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18612,90	− 0,46	− 3,56
Honk Kong index	12645,80	− 0,64	− 5,98

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/04	Var. en % 24/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2536,26	− 0,14	+ 9,52
Londres FT 100	—	—	− 5,91
Zurich	—	—	+ 22,30
Milan MIB 30	—	—	+ 1,67
Francfort Dax 30	3374,26	− 0,68	+ 16,80
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 20,82
Madrid Ibex 35	—	—	− 12,91
Amsterdam CBS	—	—	+ 17,92

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/04	% 24/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,7000	+ 0,21	325	349
Ecu	6,5695	+ 0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7932	− 0,01	5,4900	6,0900
Belgique (100 F)	16,3650	+ 0,19	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	300,2000	+ 0,21	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3895	− 0,19	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,6700	+ 0,23	83,2500	93,2500
Irlande (1 iep)	8,9755	+ 0,09	8,5300	9,3700
Gde-Bretagne (1 L)	9,4065	+ 0,87	8,9600	9,8100
Grèce (100 drach.)	2,1215	− 0,07	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,2200	− 0,53	70	80
Suisse (100 F)	396,5000	+ 0,41	382	406
Norvege (100 k)	82,1200	+ 0,01	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,9810	+ 0,21	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0040	− 0,11	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	+ 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1502	− 0,33	3,8600	4,4600
Japon (100 yens)	4,6143	+ 0,43	4,3800	4,7300

PARITES DU DOLLAR	28/04
FRANCFORT : USD/DM	1,7265
TOKYO : USD/Yens	126,3030

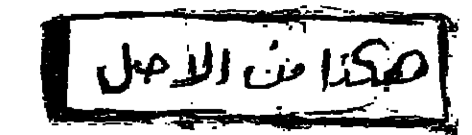
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,18	5,79
Allemagne	3,03	5,65
Grande-Bretagne	—	7,56
Italie	6,45	7,66
Japon	—	2,32
Etats-Unis	—	6,83

MATIF

Échéances 25/04	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 97	—	128,28
Sept. 97	—	125,74
Déc. 97	—	96,30

Tirage du *Monde* daté dimanche 27-lundi 28 avril 1997 : 571 499 exemplaires 3



CONJONCTURE L'Egypte n'arrive pas à relancer sainement sa croissance page IV

IDÉES Les fausses vertus du libéralisme en Europe page V

Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

ENQUÊTE Le ralentissement de la croissance révèle les déséquilibres du développement en Asie page VIII

ANNONCES CLASSÉES pages VI et VII et de la page IX à la page XII

MARDI 29 AVRIL 1997

D O S S I E R

L'euro en campagne

▼ Déficits publics

Les échéances électorales en France, mais aussi en Allemagne et en Grande-Bretagne, relancent le débat

Les crispations se font plus fortes au fur et à mesure que se rapproche le 1er janvier 1999, qui devrait voir l'euro se substituer aux monnaies, nationales ou du moins à celles qui auront réussi, au printemps 1998, leur examen de passage. Le débat a naturellement retrouvé sa légitimité politique au regard des échéances électorales qui, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France, pour n'évoquer que les plus immédiates d'entre elles, ont fait de l'euro un thème de campagne.

En Allemagne, c'est bien la troisième étape de l'Union économique et monétaire qui a conduit le chancelier Helmut Kohl à annoncer qu'il briguerait en 1998 un cinquième mandat. Au Royaume-Uni, où la monnaie unique s'affirme chaque jour davantage comme la véritable pomme de discorde que se renvoient John Major et Tony Blair à l'aube des législatives du 1er mai, le Labour, pro-euro, aura plus de mal que prévu, à en juger par les derniers sondages, à l'emporter sur un parti conservateur ressoudé autour de *« l'euroscepticime »*. En France, le renvoi des députés devant leurs électeurs, avant la fin normale de leur mandat, voulu par Jacques Chirac, oblige aussi à rouvrir des plaies que les résultats du référendum de septembre 1992 n'avaient pas vraiment cicatrisées.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la vive querelle qui s'est développée ces derniers jours – en France, mais aussi en Allemagne et dans les pays du Sud européen – à propos du sort qu'il convient de réserver à l'un des plus importants critères de Maastricht, celui des déficits publics qui ne doivent pas dépasser le seuil de 3 % du produit intérieur brut national, à savoir s'il faut *« l'interpréter »* ou non, selon la lecture qu'on fait des annexes au traité. La question n'est pas de pure sémantique à en juger par les réactions qui ont suivi la publication, par la Commission européenne, de ses prévisions économiques de printemps, lesquelles, de fait, disqualifient la Grèce – et surtout l'Italie –, pour la participation à l'euro dès le 1er janvier 1999. Elle est d'autant plus justifiée que, selon le Fonds monétaire international, la France et l'Allemagne devraient afficher à la fin de l'année un déficit public de 3,3 % du PIB, supérieur même à celui de la Grande-Bretagne (3,1 %) et de l'Espagne (3,2 %).

Ces batailles de décimales expriment à la fois les difficultés de l'exercice et les limites de sa portée. Lorsqu'ils avaient été arrêtés, au moment de la négociation du traité, ces critères ne pouvaient naturellement pas prendre en compte la situation économique dégragée qu'allait connaître l'Europe continentale peu de temps après. De la même façon, continuer à s'enfermer aujourd'hui dans une logique de *« respect des critères »* purement arithmétique, que les opinions publiques ne supportent plus et qui risque de freiner la progression de la croissance, apparaît une position de plus en plus difficile à défendre. Surtout quand les artisans les plus orthodoxes de cette politique en viennent à évoquer des accommodements, quand ce n'est pas un régime d'exception.

Ainsi, l'Allemagne, après avoir longtemps exigé que ne soient remis en cause ni le calendrier ni les critères de Maastricht, admet aujourd'hui par l'entremise du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, que, après tout, *« un report de quelques mois »* de la date d'entrée en vigueur de la monnaie unique ne serait pas catastrophique. Dans le même temps, le patron de la banque centrale considère que le coût de la réunification allemande devrait être pris en compte dans le calcul de la dette germanique, laquelle dépasse le critère de 60 % par rapport au PIB national.

Pourquoi pas ? Mais dans ce cas, la France serait tout aussi fondée à invoquer ce qui pourrait être un nouvel étalon, un *« critère de compensation »* qui calculerait les dégâts causés à la politique monétaire et économique française par le dogme du franc fort et du maintien, à tout prix, de la parité franc-mark !

Le dossier est délicat à traiter, surtout en période électorale. Habilement, la droite veut faire de la marche vers l'euro une des principales justifications de cet appel aux urnes précipité. Elle sait la gauche fortement divisée sur le sujet. De leur côté, les socialistes qui, d'ailleurs, sont à l'origine du fameux 3 %, se bornent à évoquer *« une nouvelle discussion »* des critères et le refus de toute nouvelle rigueur qu'exigerait leur respect. Finalement, après s'y être longtemps refusée, et quelle que soit la sanction des urnes, c'est peut-être auprès des pays du Sud européen que Paris devra rechercher une solidarité de fait.

Serge Marti

▼

CHRONIQUE

par Eric Le Boucher

La vraie convergence

A l'heure où la Commission européenne annonce que les résultats de l'Italie lui interdiront de prendre le premier train de l'euro du 1er janvier 1999, et qu'ainsi un membre fondateur de la Communauté sera très probablement exclu d'une étape décisive de sa construction, il ne faut pas perdre de vue la manœuvre d'ensemble. Les fameux « critères de convergence » ne sont que des outils au service de la cohésion économique de l'Union. Cette cohésion, les pères de l'Europe l'ont considérée comme essentielle. Ils savaient la construction toujours menacée parce que jamais achevée. Ils savaient qu'à mille reprises les efforts mal récompensés alimenteraient les partisans de la rupture. C'est pourquoi l'objectif de « cohésion » a été rappelé à chaque étape, en 1986 lors de la signature de l'Acte unique, en décembre 1991, lors de l'approbation du traité de Maastricht, et que des moyens financiers croissants y ont été consacrés. Les fonds structurels et fonds de cohésion ont été dotés de près de 59 milliards d'écus entre 1980 et 1995 (450 milliards de francs).

La cohésion, les économistes l'appellent « convergence ». Optimistes, les théories néoclassiques du développement expliquent que dans un même marché, les zones moins développées vont bénéficier des capitaux et des technologies des plus avancées et, ainsi, combler naturellement leur retard. Les pays riches trouveront, eux, de nouveaux débouchés. C'est toute l'idée, disons chrétienne-démocrate, de la construction européenne, d'agréger les pays sans laisser aucune région en déshérence.

L'exclusion probable de l'Italie – pour un délai qui sera sans doute fixé dès le départ entre six mois et deux ans – conduit à s'interroger sur le bon fonctionnement de ces mécanismes de cohésion. Y a-t-il, derrière les critères normatifs, une convergence réelle des économies européennes ? L'Europe se fait-elle au fil des ans ou se défait-elle ?

La réponse est rassurante. Les pays les plus pauvres rattrapent, conformément aux dires des économistes, les plus riches. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne et de l'Irlande atteignait en moyenne 73 % de la moyenne générale dans l'Union en 1995, contre 67 % en 1980. L'Irlande bénéficie de la meilleure performance : son PIB par habitant est passé de 60 % de la moyenne européenne en 1980 à 91 % en 1995. Le niveau de vie dans l'Ile verte est désormais tout proche de celui de la Grande-Bretagne (situé à 94 % de la moyenne). Le taux de chômage se réduit, passant de 16,7 % en 1993 à 11,8 % cette année (chiffres OCDE). La terre ingrate d'où sont partis tant d'affamés... est en passe de devenir un pays d'immigration. De son côté, le Portugal décolle en laissant les experts admiratifs : taux de chômage de 7,1 % et un PIB par tête qui atteint 66 % de la moyenne des Douze, contre 57 % en 1980. Certains pays ont plus de difficultés : l'Espagne – à l'exception de régions comme la Catalogne – et, surtout, la Grèce.

Cette convergence européenne s'observe plus encore entre les deux pays moteurs, la France et l'Allemagne. Si les comportements, les visions et les âmes diffèrent encore radicalement des deux côtés du Rhin, les évolutions conjoncturelles et les problèmes structurels y sont désormais les mêmes de façon frappante.

par rapport à la moyenne (100) des Douze

125 / 115 / 105 / 95 / 85 / 75 / 65 / 55

118,2 — 118,7 — 116,9 — 119,9 Allemagne

114 — 112,8 — 110,5 — 105,9 France

95,9 — 105,9 Grande-Bretagne

91,5 Irlande

71,3 — 71,6 — 61,9 — 75,5 Espagne

1980 — 85 — 90 — 95

Source : Institut der deutschen Wirtschaft

PIB par tête des pays européens

L'Institut d'études économiques de Cologne (Institut der Deutschen Wirtschaft) vient de publier les résultats d'une enquête portant sur le niveau plus fin de l'espace régional européen. L'évolution de cent quarante-trois régions, entre 1980 et 1993, est également rassurante. Selon l'institut, les habitants des régions les plus pauvres de Grèce, d'Irlande comme de l'Italie du Sud, ont connu une croissance de leur pouvoir d'achat un peu plus rapide que la moyenne. Leur niveau atteint 67,6 % du pouvoir d'achat moyen des Douze en 1993, contre 65 % en 1980. Les anciennes régions industrielles, elles, régressent. Le niveau de vie y reste toutefois au-dessus de la moyenne.

L'Europe se construit en convergence donc. Ses partisans peuvent s'en flatter. Mais son rythme est celui de l'escargot. Il faudra quarante ans, à la vitesse actuelle, pour que les inégalités entre les pays soient réduites de moitié. On dira que l'Europe, après mille ans de guerre, ne peut s'unir en une seule génération. C'est une façon de voir. On peut aussi penser qu'il y a urgence tant le Vieux Continent perd des places dans la croissance économique mondialisée. Marché unique et monnaie unique vont aussi radicaliser la compétition. La réussite de la manœuvre d'ensemble de l'Europe, jusqu'ici, doit quand même plutôt nourrir l'optimisme.

Monnaie unique : la course d'obstacles n'est pas terminée...

Faut-il reporter le lancement de l'euro ? Devra-t-il être une monnaie forte ou faible ?... Inventaire des thèmes qui seront au cœur de la campagne législative

▼ LE RESPECT DES CRITÈRES DE CONVERGENCE

Faut-il s'en tenir à un strict respect des critères de convergence, au risque d'accroître la rigueur budgétaire en Europe et de peser sur la croissance, ou faut-il, au contraire, les assouplir, quitte à renier le traité de Maastricht et à mécontenter les Allemands ? Ce dilemme devrait être un des thèmes importants de la campagne des élections législatives en France.

Afin d'éviter une trop grande hétérogénéité à l'intérieur de l'Union monétaire européenne et d'empêcher une instabilité de la zone euro, le traité de Maastricht a fixé cinq critères censés mesurer le degré de convergence économique entre les Etats. Un pays désireux d'accéder à la monnaie unique doit les respecter.

De nombreux experts ont contesté le bien-fondé économique de ces critères, établis selon eux de façon totalement arbitraire. Certains économistes ont aussi déploré qu'un critère de taux de chômage n'ait pas été introduit, d'autres que le niveau de richesse par habitant des pays n'ait pas été pris en compte.

Parmi les cinq critères retenus par le traité, deux d'entre eux ne font l'objet d'aucun débat dans la mesure où ils seront respectés par la totalité des pays (Grèce exceptée). Il s'agit des critères d'inflation (laquelle ne doit pas être supérieure de plus de 1,5 % à la moyenne des trois pays les plus vertueux) et de taux d'intérêt à long terme (pas plus de 2 % de la moyenne des trois pays les moins inflationnistes). Conséquence du grand mouvement de désinflation dans le monde, les prix à la consommation progressent à un rythme très lent dans l'ensemble des nations européennes (2,4 % en moyenne en 1996). Même les pays du Sud, historiquement peu vertueux dans ce domaine, ont vu leur inflation fondre. En Italie, la hausse des prix est revenue de 6 % il y a un an à moins de 2 % aujourd'hui

Le critère de taux d'intérêt à long terme ne pose pas davantage problème. Les rendements obligataires ont connu en Europe, depuis le début de l'année 1996, un important mouvement de convergence qui a bénéficié, de façon spectaculaire, aux pays du Sud, traditionnellement défavorisés. C'est ainsi que l'écart de taux à dix ans entre l'Italie et l'Allemagne, qui s'établissait à près de 5 % début 1996, est revenu à 1,8 %.

Le critère de taux de change prévoit que la monnaie d'un pays doit avoir respecté les marges de fluctuation au sein du système monétaire européen (SME) pendant deux ans au moins, sans avoir dévalué par rapport à la devise d'un autre Etat membre. La plupart des Etats, dont la France, respectent ce critère. Il n'en va pas de même, en revanche, pour la Suède ou le Royaume-Uni, dont les devises n'ont toujours pas intégré, ou réintégré, le mécanisme de change européen.

Les critères concernant les finances publiques (le niveau du déficit et de l'endettement des Etats), qui tentent de mesurer la discipline budgétaire des pays et leur solvabilité, sont les plus contestés, non seulement en France, mais aussi en Allemagne. La plupart des pays de l'Union, compte tenu d'une croissance économique très faible et des coûts budgétaires qu'entraîne la progression du chômage, éprouveront de très grandes difficultés pour les atteindre. C'est par exemple le cas de la France et de l'Allemagne, dont les déficits publics pourraient dépasser le niveau de 3 % du produit intérieur brut exigé par le traité, mais aussi des Pays-Bas, dont le ratio de dette publique rapportée au PIB frôle 80 % (contre une limite fixée à 60 %). Au sens strict, seul le Luxembourg répond aujourd'hui aux deux critères de finances publiques.

Mais le traité de Maastricht a prévu des marges d'interprétation. L'article 104 C admet ainsi que le rapport de déficit public peut dépasser la valeur de référence si *« le rapport a diminué de manière substantielle et constante »* au cours des années précédant l'examen ou s'il n'est *« qu'exceptionnel et temporaire »*. Un degré de souplesse existe aussi pour la dette publique, à condition qu'elle ait *« diminué suffisamment »*.

Les gouvernements de l'Union, avec le soutien des banques centrales, prônent officiellement un respect strict des critères et ils mettent tous en œuvre des politiques budgétaires pour atteindre l'objectif, décisif, de 3 % de déficit public. Officieusement, une certaine souplesse ne peut être exclue. Le président de l'Institut monétaire européen, Alexandre Lamfalussy lui-même, estime qu'il faut appliquer *« le traité de Maastricht dans la lettre et l'esprit »*, en utilisant les marges d'interprétation prévues par celui-ci.

D'autres voix réclament au contraire un assouplissement des critères, estimant que la rigueur budgétaire imposée par le traité est insupportable et qu'elle met en péril la stabilité sociale des pays. C'est le point de vue défendu par le premier secrétaire du Parti socialiste. *« Si pour respecter le critère de 3 % (...)*, a affirmé dimanche 20 avril Lionel Jospin, *il faut imposer, avec le taux de chômage qui est le nôtre, avec la faiblesse de la demande, de la consommation et du pouvoir d'achat qui sont les nôtres, avec la faiblesse de la croissance économique, une nouvelle cure d'austérité au pays, ma réponse est non »*.

▼ LE CALENDRIER

La monnaie unique doit être lancée le 1er janvier 1999. Ce jour-là, les cours des monnaies participant à la zone monétaire commune seront définitivement fixés entre eux et les transactions sur les marchés monétaires et financiers s'effectueront en euro. La mise en circulation des billets et pièces de monnaie n'aura lieu que trois ans plus tard.

Paris et Bonn sont favorables au strict respect du calendrier. C'est aussi la position du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, pour qui retarder le lancement de l'euro reviendrait à abandonner le projet d'une monnaie unique. Le Néerlandais Wim Duisenberg, qui est à la tête de l'institut d'émission de son pays, pressenti pour devenir le premier président de la Banque centrale européenne (BCE) craint qu'un report ne soit *« définitif »*.

La position de l'Allemagne est plus ambiguë. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a récemment affirmé que retarder d'un ou deux mois le lancement de l'euro n'aurait rien de catastrophique en ajoutant qu'une telle décision était *« l'affaire des hommes politiques »*. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, répète pour sa part que le respect des critères l'emporte sur celui du calendrier.

D'autres responsables monétaires européens, comme Jean-Pierre Gérard, membre du conseil de la Banque de France, mais aussi plusieurs membres de la Bundesbank, ont prôné un report de l'euro afin d'adoucir la rigueur budgétaire actuelle et permettre au plus grand nombre possible d'Etats d'adhérer dès le départ à la zone euro. En Allemagne, l'idée – très populaire – d'un report du lancement de la monnaie unique est reprise, dans la classe politique, par Gerhard Schröder, numéro deux du parti d'opposition (SPD) et possible rival du chancelier Helmut Kohl lors des élections de l'automne 1998.

▼ LE GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE

Si le traité de Maastricht a prévu la création d'une banque centrale européenne, il n'a en revanche pas retenu l'idée d'un gouvernement économique de la zone euro. Les organes de décision économique que sont aujourd'hui le Conseil européen, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, ou le conseil Ecofin, qui réunit les ministres des finances des Quinze, ne seront plus adaptés à partir du 1er janvier 1999, puisqu'ils comprendront des pays n'ayant pas l'euro comme monnaie.

Pour mettre fin à cette anomalie, la France a réussi à imposer la mise en place d'un *« conseil de stabilité »* dont la mission principale sera de veiller à l'harmonisation des politiques économiques et budgétaires. Ce conseil restera toutefois informel et il n'aura pas de pouvoir de décision sur la politique de change de l'euro. L'Allemagne, par la voix de son ministre des finances, Theo Waigel, s'y est déclarée résolument hostile. Les partisans d'un gouvernement économique fort font valoir que, sans lui, la banque centrale européenne (BCE) disposera de tous les pouvoirs. Ils redoutent une dictature monétaire, uniquement préoccupée de contenir l'inflation et indifférente au soutien à la croissance et à la lutte contre le chômage. C'est la crainte exprimée par le Parti socialiste français.

En Allemagne, au contraire, on redoute qu'un gouvernement économique trop puissant ne remette en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne. Une troisième position est défendue par ceux qui prônent à la fois une banque centrale européenne forte et un gouvernement économique fort. Selon eux, en l'absence d'une structure politique, la BCE risque de cristalliser contre elle, en cas de difficultés économiques, la colère des peuples, des syndicats, des milieux patronaux, mais aussi des gouvernements européens. Attaquée de toutes parts, son existence serait menacée et, avec elle, celle de l'Union monétaire.

▼ EURO FAIBLE OU EURO FORT ?

L'euro devra-t-il être une monnaie forte ou faible ? La question divise les dirigeants européens. Lionel Jospin a prévenu que *« l'euro ne devra pas être surévalué par rapport au dollar »*, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises européennes. En Allemagne, les responsables politiques et monétaires s'emploient, au contraire, à rassurer une opinion publique inquiète sur la perte de sa monnaie, en lui expliquant que l'euro sera aussi fort que le deutschemark. Paris se contente, de façon plus nuancée, d'affirmer que *« l'euro devra être aussi fort que le franc français »*.

Au-delà de ces prises de positions idéologiques, les experts s'efforcent de passer en revue, objectivement, les éléments qui détermineront la parité de l'euro. Le fait que la devise européenne puisse devenir, après le 1er janvier 1999, une monnaie de réserve, rivale du dollar, jouera dans le sens d'une appréciation. Parallèlement, la création d'un espace financier très vaste et homogène en Europe, sera de nature à attirer des capitaux étrangers. Enfin, il est peu probable que la BCE, qui cherchera dans un premier temps à asseoir sa crédibilité auprès des investisseurs, s'engage volontiers dans une politique de « dévaluation compétitive » de l'euro. Mais d'autres facteurs devraient jouer dans le sens d'un affaiblissement de l'euro. La monnaie unique qui naîtra de la fusion de monnaies moins prestigieuses que le deutschemark devrait être a priori moins forte que la monnaie allemande. Otmar Issing, chef économiste de la Bundesbank, n'exclut pas que, pendant la phase de démarrage de l'Union monétaire, les investisseurs internationaux préfèrent, par prudence, placer leurs capitaux aux Etats-Unis. Les experts du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), dans une étude intitulée *L'euro et le dollar*, qui vient de paraître, annoncent pour leur part de *« fortes fluctuations de change »* et ne croient pas que *« l'unification monétaire européenne induira une plus grande stabilité entre les grandes monnaies »*.

▼ LA PARTICIPATION DES PAYS D'EUROPE DU SUD

En affirmant, dimanche 21 avril, que *« l'Italie et l'Espagne doivent rentrer d'entrée de jeu »* dans l'Union monétaire, Lionel Jospin a nourri le débat, passionné, sur la participation des pays d'Europe du Sud à la zone euro. Au mois de février, l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, s'était lui aussi déclaré favorable à une entrée de l'Italie et de l'Espagne dès le lancement de l'euro. *« Si nous nous limitons aux pays proches du Rhin*, avait-il affirmé, *elle apparaîtra seulement comme un élargissement de la zone mark et non comme un effort vraiment européen »*.

A l'inverse, la Bundesbank dissimule à peine son opposition à une adhésion rapide de ceux qu'elle nomme volontiers les *« pays du Club Med »*. La banque centrale allemande estime que l'entrée de pays qu'elle juge insuffisamment préparés à ce choc monétaire sans précédent, menacera la stabilité de l'euro. Elle est en phase avec l'opinion publique d'outre-Rhin, réticente à l'idée de marier le deutschemark avec des devises de « mauvaise réputation » comme la lire italienne, la peseta espagnole ou l'escudo portugais.

Pierre-Antoine Delhommais

Le calendrier

▼ 25 mars 1957
Signature à Rome par les Six (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Italie) des traités créant la Communauté économique européenne (CEE) et l'Euratom.

▼ 1er janvier 1958
Entrée en vigueur des traités de Rome.

▼ janvier 1962
Adoption des règlements de base de la politique agricole.

▼ 1er janvier 1973
La Communauté passe de six à neuf Etats membres, avec l'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark.

▼ 13 mars 1979
Entrée en vigueur du système monétaire européen (SME).

▼ 1er janvier 1981
Entrée en vigueur du traité d'adhésion de la Grèce. la Communauté passe de neuf à dix membres.

▼ 1er janvier 1986
Entrée en vigueur des traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal sept ans après l'ouverture des négociations. La Communauté compte douze Etats membres.

▼ 1er juillet 1987
Entrée en vigueur de l'Acte unique européen approuvé le 2 décembre précédent par le Conseil européen. L'échéance du 31 décembre 1992 est fixée pour la réalisation du grand marché intérieur.

▼ juin 1989
Approbation d'un plan d'union monétaire en trois étapes par le conseil européen de Madrid.

▼ 10-11 décembre 1991
Approbation du traité sur l'Union européenne par le conseil européen de Maastricht. Le traite est signé à Maastricht le 7 février 1992.

▼ 1er janvier 1993
Achèvement du marché unique.

▼ 1er novembre 1993
Entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne.

▼ 1er janvier 1995
Adhésion de la Finlande, de la Suède et de l'Autriche.

▼ Printemps 1998
Les chefs d'État et de gouvernement décident quels Etats membres participent les premiers à la monnaie unique, en fonction des critères de convergence et à partir des résultats économiques de 1997.

▼ 1er janvier 1999
Début de la troisième phase de l'UEM.
Le Conseil fixe de façon irrévocable les taux de conversion des monnaies entre elles des pays participants à l'euro.
L'euro devient une monnaie à part entière.

▼ 1er janvier 2002 au plus tard
Les Etats membres mettent progressivement en circulation les pièces en euro et retirent les pièces en monnaies nationales.

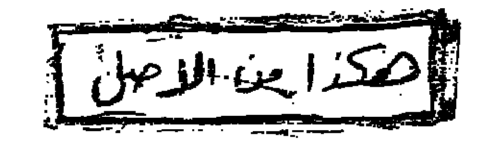
▼ La situation des Quinze par rapport aux critères de Maastricht

• 3,3 — Pays ne respectant pas le critère

	Déficit budgétaire		Dette publique brute		Inflation		Taux d'intérêt à long terme	
	1996	1997*	1996	1997*	1996	1997*	1996	1997*
ALLEMAGNE	• -4,1	-3,2	• 61	63,2	1,5	1,6	6,3	6
FRANCE	• -4	-3,1	56	58	2	1,6	6,6	6
BELGIQUE	• -3,3	-2,9	• 130	127,2	2,1	2	6,4	6,1
LUXEMBOURG	0,9	0	7,8	7,8	1,4	1,8	6,4	6,1
PAYS-BAS	-2,6	-2,5	• 78,2	76	2,1	2	6,3	6
ITALIE	• -6,8	-4,5	• 124,5	123	• 3,8	2,6	• 9	7,1
GRANDE-BRETAGNE	• -1,8	-3,1	56,2	56,5	• 2,4	3	• 9	7,7
IRLANDE	-1,6	-1,1	• 80,2	76	1,7	2	7,5	6,6
DANEMARK	-1,4	-0,5	• 71	70,5	2,1	2,4	7,2	6,5
GRÈCE	• -7,9	-5,7	• 110,6	105	• 8,2	7,2	-	-
ESPAGNE	• -4,6	-3,2	• 68	68,9	• 3,6	2,7	• 8,9	7,1
PORTUGAL	• -4	-3,4	• 70,5	67,6	• 3,1	2,8	• 9	7
SUÈDE	• -3,9	-2,9	• 78,7	78,5	0,8	1,8	8,1	7
FINLANDE	• -3,3	-1,7	• 60,1	60,2	0,6	1,7	6	5,3
AUTRICHE	• -4,3	-3	• 71,7	73,3	1,9	1,8	5,4	5,1
VALEUR DE RÉFÉRENCE	-3	-3	60	60	2,4	3,1	8,3	7,3

*Prévisions

Source : OCDE



Michel Sapin, ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, membre du Conseil de la politique monétaire jusqu'en juin 1995

« Le problème fondamental est : l'euro, pour quoi faire ? »

« Pensez-vous qu'il faille assouplir les critères de Maastricht, à commencer par la barre des fameux 3 % de déficit public sur le PIB ?

– L'idée qu'il convient d'avoir des critères de convergence entre les économies des pays candidats à la monnaie unique est intelligente et nécessaire. On se focalise sur la date du passage à la monnaie unique, mais il faut aussi se préoccuper de sa durabilité. Je crois aux effets bénéfiques de l'euro et il serait désastreux d'avoir à subir dans le futur son éclatement et un retour aux monnaies nationales. Mais les critères pour accéder à l'Union économique et monétaire ont été fixés au moment de la négociation du traité, avant la crise actuelle. Par la suite, les Etats frappés par le ralentissement économique, ont eu recours à une stimulation budgétaire.

La question est de savoir si les critères sont adaptés à la situation d'aujourd'hui. L'augmentation massive du chômage représente une préoccupation majeure. Il faut être attaché à la convergence des économies, mais juger du respect des critères en fonction de leur dynamique et non en fonction d'une vision notariale, comptable.

– Pensez-vous qu'il soit bon que l'Italie et l'Espagne soient dans le premier cercle ?

– Dès lors qu'on a une vision politique de la monnaie unique, et non une vision financière et comptable, on doit se poser la question de savoir pourquoi on veut l'euro et avec qui on le fait. Il faut remettre la politique européenne au cœur du débat. La France doit très clairement répondre à la question *« avec qui ? »* dans un souci d'équilibre nord-sud.

Cet équilibre géographique et culturel fait partie de l'histoire de l'Europe. C'est l'intérêt des pays du Sud comme des pays du Nord, afin de lutter contre les tentations de dévaluations compétitives.

La question est simple : les pays du Sud font-ils les efforts de convergence avec les économies de leurs voisins du Nord ? C'est le cas, depuis longtemps, de l'Espagne et du Portugal et, plus récemment, de l'Italie. Il serait dommageable de les décourager. Afficher aujourd'hui que tel ou tel pays ne sera pas dans la monnaie unique l'empêche d'y accéder. Les marchés financiers sont ainsi fait qu'un pays dont on dit qu'il ne sera pas au rendez-vous est pénalisé, dès maintenant, par des taux d'intérêt élevés qui rendent plus difficile son rééquilibrage budgétaire. Si les efforts de ces pays se poursuivent, l'intérêt de l'Europe et de la France est qu'ils soient dans le premier cercle.

– Vous étiez ministre de l'économie et des finances sous le gouvernement de Pierre Bérégovoy et partisan du franc fort, estimez-vous avoir fait fausse route à l'époque ?

– En 1992, nous avons dû faire face à deux problèmes : d'une part, le retournemement brutal de l'activité économique ; d'autre part, la question stratégique de la construction de la monnaie unique avec le référendum de septembre 1992. C'était le nœud gordien. A l'époque, François Mitterrand a choisi de privilégier la construction de l'Europe par rapport à ce qui aurait été souhaitable, à court terme, pour l'économie française. Si nous avions cédé à la spéculation internationale et à la pression anglo-saxonne, c'en était fini de l'Union monétaire. Je me dis que nous avons eu raison.

– La France a-t-elle beaucoup à attendre de l'euro ?

– Le premier avantage est mécanique. Nous bénéficions d'une baisse des taux d'intérêt, déjà constatée sur les marchés financiers. L'autre avantage, décisif, est politique. Il porte sur le rééquilibrage que va permettre la monnaie unique vis-à-vis du dollar, la seule monnaie qui profite des avantages de la dévaluation sans en payer le prix, à savoir des taux d'intérêts élevés. Si nous mettons en place l'euro et que nous le gérons politiquement de manière offensive, nous pourrons ôter au dollar son privilège actuel ou en bénéficier aussi. Nous aurons alors redonné à l'Europe la capacité de faire valoir ses qualités, technologiques, scientifiques et commerciales. C'est de la croissance en plus et, si chaque nation sait gérer cette croissance, de l'emploi en plus.

– L'Allemagne a invoqué un régime d'exception pour le critère de dette, compte tenu de la réunification. Cela vous semble-t-il sain ?

– Il est certain que la réunification allemande a déséquilibré non seulement ce pays mais aussi la France et l'Europe. Nous l'avons mal gérée collectivement, en essayant d'en faire supporter le seul poids à l'Allemagne, et nous l'avons payé cher avec des taux d'intérêts élevés. Mais un régime d'exception n'est pas approprié. Chacun peut trouver aujourd'hui des arguments à faire valoir auprès des autres afin que sa propre situation soit regardée en tendance et non en niveau.

– Un report de l'entrée en vigueur de l'euro est-il envisageable ?

– Un report d'un ou deux mois est une décision d'ordre technique. Mais un vrai report signifierait la fin de l'euro. Le traité de Maastricht ne le prévoit pas, ce qui signifie qu'il faudrait le renégocier dans son ensemble. Les marchés mondiaux se déchaineraient. Toutes les positions prises en fonction de la monnaie unique seraient dénouées dans le désordre, ce qui serait préjudiciable à nos économies.

– Lionel Jospin a dit qu'il refuserait le passage à la monnaie unique, si le respect des 3 % devait passer par une nouvelle cure d'austérité. Ne serait-ce pas la fin de tous les efforts engagés ?

– Ma lecture des choses n'est pas tout à fait celle que vous faites. Dans la situation économique où se trouve la France, une rigueur supplémentaire qui aurait pour seul objectif d'atteindre le niveau de 3 % de déficit serait préjudiciable à l'économie. Ce que veut dire Lionel Jospin, c'est que cet objectif comptable ne doit pas être atteint à tout prix, mais qu'il faut une lecture tendancielle des économies. Le plus important, pour le premier secrétaire du Parti socialiste, est qu'il existe un pouvoir politique capable de peser sur l'utilisation que nous ferons de la monnaie unique. Le problème fondamental est : l'euro, pour quoi faire ? Et la réponse appartient aux seuls représentants des peuples.

Le débat sur l'euro gagnerait en ampleur et en pertinence si l'on s'interrogeait sur sa finalité. Veut-on faire de l'euro un outil social, de lutte contre le chômage ? Un outil de solidarité budgétaire entre les pays ? Il existe là de vraies différences d'appréciation entre la droite et la gauche. On nous répète que nous devons être dans la monnaie unique, mais nous devons dire aux Français ce que nous voulons en faire !

– L'Allemagne ne partage pas cette vision...

– Ce qui compte dans la construction européenne, c'est un lieu où s'élaborent les politiques communes. L'Europe gagne à ce que les positions soient exprimées, et l'Allemagne nous reproche justement de ne pas dire ce que nous voulons faire. La construction européenne souffre d'absence d'idées. Il faut un lieu où s'élabore le cadre économique dans lequel la Banque centrale européenne inscrit sa gestion quotidienne de la monnaie unique comme le prévoit, d'ailleurs, le traité de Maastricht.

Propos recueillis par Martine Laronche

Bibliographie

- **Les Institutions européennes**, de Marcel Scotto (*Le Monde* Editions-Marabout, 1995, 212 p., 39 F).
- **L'Europe de Yalta à Maastricht 1945-1993** (*Le Monde* Editions, 1993, 167 p., 140 F).
- **L'Europe monétaire**, d'Andrew Brociner, et **L'Europe économique**, de Bertrand Commelin (Seuil, 1997, 63 p., 29 F chacun).
- **La Monnaie unique en débat, « Appel des économistes pour sortir de la monnaie unique »** (Syros, 1997, 150 p., 69 F).

LES CRITÈRES
Questions-réponses

1 Que stipule le traité de Maastricht pour les déficits publics ?

L'article 104 C prévoit que *« les Etats membres évitent les déficits publics »* à partir de deux critères dont les valeurs sont fixées dans un protocole annexé au traité (3 % du PIB pour le déficit budgétaire, 60 % du PJB pour la dette). Cet article sur le respect des deux critères les plus controversées dit exactement :

« La commission surveille l'évolution de la situation budgétaire et du montant de la dette publique dans les Etats membres en vue de déceler les erreurs manifestes. Elle examine notamment si la discipline budgétaire a été respectée, et ce sur la base des deux critères ci-après :

a) si le rapport entre le déficit public prévu ou effectif et le produit intérieur brut dépasse une valeur de référence, à moins :

– que le rapport n'ait diminué de manière substantielle et constante et atteint un niveau proche de la valeur de référence,

– ou que le dépassement de la valeur de référence ne soit qu'exceptionnel et temporaire et que ledit rapport ne reste proche de la valeur de référence ;

b) si le rapport, entre la dette public et le produit intérieur brut dépasse une valeur de référence, à moins que ce rapport ne diminue suffisamment et ne s'approche de la valeur de référence à un rythme satisfaisant (...). »

2 L'Italie respectera-t-elle le critère de taux de change ?

La devise italienne n'a rejoint le système monétaire européen (SME) qu'au mois de novembre 1996, c'est à-dire trop tard si l'on s'en tient à une lecture stricte du traité de Maastricht, qui est celle de la Bundesbank. Celui-ci prévoit qu'une monnaie doit avoir été stable dans les deux ans précédant l'examen des critères, qui aura lieu au mois d'avril 1998. La lire aurait donc dû rejoindre le SME avant le mois d'avril 1996. D'autres spécialistes ont une interprétation plus souple du traité et estiment que la période de deux ans mentionnée est celle qui précède la création de la monnaie unique, prévue pour le 1er janvier 1999. L'Italie, dans ce cas, serait éligible.

Que dit exactement le traité sur ce point ? L'article 109J prévoit d'examiner si un degré élevé de convergence durable a été réalisé au regard de quatre critères dont *« le respect des marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du système monétaire européen pendant deux ans, au moins, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre Etat membre »*. Les critères sont définis dans un protocole annexé au traité, précise l'article.

Ce protocole dit à propose du taux de change : *« Le critère de participation au mécanisme de change du système monétaire européen, visé à l'article 109 J (...) signifie qu'un Etat membre a respecté les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du sytème monétaire européen sans connaître de tensions graves pendant au moins les deux dernières années précédant l'examen. Notamment, l'Etat membre n'a, de sa propre initiative, pas dévalué le taux central bilatéral de sa monnaie par rapport à la monnaie d'un autre Etat membre pendant la même période. »*

3 Quels arguments opposer au « racisme monétaire » de la Bundesbank ?

Les partisans d'une entrée rapide de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal dans la zone euro accusent les pays du Nord –au premier rang desquels l'Allemagne – de faire preuve d'un véritable « racisme monétaire » anti-Sud. Selon eux, exclure Rome, Madrid et Lisbonne constituerait un acte injuste, car il ne tiendrait aucun compte des immenses efforts budgétaires accomplis par les gouvernements de ces trois pays au cours des dernières années. Injuste aussi dans la mesure où les nations d'Europe du Sud posséderont, fin 1997, des ratios économiques très proches de ceux de certains pays de la zone mark. Comment serait-il possible d'exclure le Portugal, dont la dette publique atteint 68 % du PIB, et d'inclure la Belgique avec sa dette record de 127 % du PIB ?

Un rejet serait également suicidaire car les pays d'Europe du Sud pourraient décider de renoncer à leurs politiques économiques vertueuses et se lancer dans des stratégies de dévaluation de leurs monnaies. Si l'Italie ne fait pas partie du premier groupe, a déjà menacé le président du conseil Romano Prodi, *« la lire subira des assauts. Il y aura une dévaluation et l'inflation reprendra »*.

Suicidaire aussi dans la mesure où le bloc du Sud – avec le soutien du Royaume-Uni – serait à même de bloquer, sur le terrain institutionnel, la création de la monnaie unique.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mars	fév.	fév.	fév.	janv.	fév.	janv.
Dernier mois connu	+0,9	-3,6	+1,1	[illegible]	+0,5	+0,2	+0,9
Cumul sur 12 mois	+6,6	+3,2	+6,5	+4,7	+1,5	+1,8	+3,9
Taux de chômage (en %)	mars	fév.	mars	fév.	janv.	mars	mars
Dernier mois connu	5,2	3,3	11,2	12,8	12,4	6,1	9,3
Un an avant	5,5	3,3	10,4	12,1	12,2	7,8	9,4
Indice des prix (en %)	mars	fév.	mars	mars	avr.	mars	mars
Dernier mois connu	+0,1	-0,2	-0,2	+0,1	+0,1	+9,3	+0,2
Sur 12 mois	+2,7	+0,6	+1,5	+1,1	+1,7	+2,7	+2
Solde commercial (en milliards)	fév.	mars	janv.	[illegible]	janv.	janv.	fév.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-16,9	+448,2	+6,5	[illegible]	+ 5 497,2	-0,6	+2,2
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-175,1	+ 6 478,7	+98,8	+100,6	+68 703,8	-11,6	+34,1
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-175,1	+ 57,7	57,7	+19,5	+44,6	-18,1	+25
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,8	+3,9	+0,3	[illegible]	-0,9	+4,7	+2,9
Sur 12 mois	+3,1	+3,1	+2,2	+2	+0,1	+2,6	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB 1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	[illegible]	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	[illegible]	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	[illegible]	124,4	56,1	100,5

COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR

Les ménages	niveau du trimestre précédent	mars 97
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chômage	↘	↗
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Situation financière	↗	→
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Opportunité d'épargner	→	↗

Les industriels	niveau du trimestre précédent	mars 97
Carnets de commandes	↗	↗
Commandes étrangères	↗	↗
Prix de vente	↗	↗
Perspectives personnelles de production	↗	↘
Perspectives générales de production	↗	↘

Après plusieurs mois d'amélioration, le moral des ménages mesuré par l'Insee s'est légèrement infléchi en mars. Ils étaient plus nombreux à s'attendre à une hausse du chômage, à l'érosion du pouvoir d'achat, à juger moins urgent de consommer et plus d'épargner.

Chez les industriels, la tendance reste bonne en ce qui concerne les carnets de commande étrangers et français, l'évolution des stocks et le raffermissement des prix. Mais les perspectives personnelles et générales de production retombent un peu.

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards [illegible])	SMIC [illegible]	Population active	Nombre de chômeurs
[illegible]	[illegible]	25 590 000	3 121 500

Une « mondialisation » plus calme et mieux répartie en 1996

▼Commerce international
L'année dernière marque une rupture avec la période 1990-1995

D'après les premières statistiques sur l'évolution du commerce mondial en 1996 que vient de publier l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'année passée diffère fort des six précédentes (1990-1995) : elle est le témoin de quatre changements importants qui donnent de la « mondialisation », trop souvent divinisée ou diabolisée, l'image d'une croissance à la fois plus calme et mieux répartie à travers le monde.

Pour la première fois depuis 1990, le taux de croissance (2,5 %) du volume des exportations des biens est moins du double du taux de croissance (25 %) du volume de *la production manufacturière des* pays membres de l'OMC. Ceci contraste fortement avec les années 1990-1995, pendant lesquelles la croissance du commerce mondial a été, en moyenne, quatre fois supérieure à celle de la production. Pour 1997, l'OCDE s'attend à des croissances du même ordre qu'en 1996.

La seconde nouveauté est que de nouveaux pays apparaissent sur la scène commerciale : en d'autres termes, la mondialisation devient... plus mondiale. Ainsi, la croissance (11 %) du volume des exportations des pays d'Amérique latine est le double de celle des Etats-Unis et du Canada, et presque le triple de celle de la Communauté européenne et de celle (surprise !)... de six dragons d'Asie (Hongkong, Corée, Malaisie, Singapour, Taïwan et Thaïlande). Cette performance, surtout due au Mexique, confirme le redressement des pays latino-américains observé dans d'autres domaines.

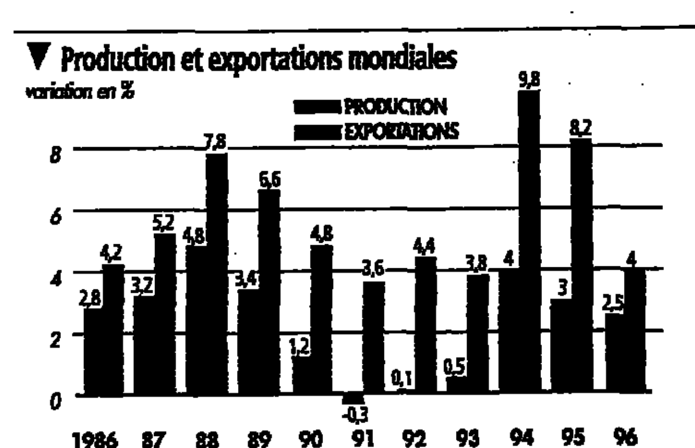
La troisième nouveauté vient d'Asie. En 1996, les pays de cette région (hors Japon) ont connu une croissance intérieure plus importante que celle de leurs exportations, une évolution d'autant plus inattendue que le commerce entre ces pays représente plus de la moitié de leurs échanges totaux. L'OMC explique cette baisse d'allure de deux façons (probablement liées) : la hausse du dollar qui a réduit la compétitivité sur les marchés japonais et européens des pays d'Asie alignant leur monnaie sur le dollar ; et la forte contraction des ventes des équipements de télécommunication et de bureautique qui forment le gros des exportations de ces pays d'Asie. Quant au Japon, il connaît une légère baisse du volume de ses exportations, alors que ses importations continuent de croître.

La dernière nouveauté concerne l'Afrique. L'OMC ne dispose pas de données pour tous les pays africains, mais les chiffres disponibles suggèrent plutôt de bons résultats. Pour être confirmés, ceux-ci exigeront, à l'évidence, une ouverture encore plus grande des économies africaines, une politique du taux de change encore plus réaliste et un démantèlement encore plus rapide des innombrables monopoles intérieurs qui entravent le développement de ces pays.

Dans cette croissance plus calme et plus mondiale, quelle est la place de l'Union européenne ? Malgré la croissance soutenue en Grande-Bretagne et en Irlande, la quasi-stagnation sur le Continent se reflète dans des importations languissantes.

En revanche, la forte croissance aux Etats-Unis et en Asie a assuré un meilleur taux de croissance des exportations européennes, d'où un excédent commercial substantiel. Celui-ci ne doit pas être *compris comme un succès en soi* : en l'occurrence, il reflète, en partie, les grandes difficultés que chaque pays européen continental rencontre pour synchroniser ses politiques macroéconomiques – monétaire, budgétaire et marché du travail.

L'OMC produit une dernière information intéressante : la liste des principaux pays exportateurs et importateurs. Ces listes n'étant pas très différentes, le tableau ci-contre reprend seulement la liste des pays exportateurs fournie par l'OMC. Mais il la modifie en ne retenant, pour les pays de la Communauté, que leur commerce *extra*-communautaire (entre chacun de ces pays et les pays n'appartenant pas à la Communauté). En effet, le degré élevé d'intégration entre les pays de la Communauté enlève toute raison sérieuse de garder, dans les statistiques du commerce mondial, le commerce *intra*-communautaire : ce dernier est régi par des décisions prises à Bruxelles, non pas à Genève (au siège de l'OMC).



Source : Organisation Mondiale du commerce, Avril 1997

Ainsi, la France n'apparaît plus comme la quatrième puissance exportatrice mondiale (ce qu'elle est quand le commerce intra-communautaire est pris en compte), mais comme la douzième. La Grande-Bretagne n'est plus la cinquième, mais la dixième ; l'Allemagne n'est plus la deuxième, mais la troisième, etc. Certains verront ce résultat comme la marque du déclin européen. Cette vue pessimiste est une erreur : il est plus exact de lire ce tableau comme un signe de sagesse politique et de succès économique de la part des Européens. Sagesse politique : le rang plus modeste de chaque pays européen a pour corollaire le succès collectif de l'Union. Selon l'OMC, les exportations de la Communauté dans son ensemble vers le reste du monde se montent à 800 milliards de dollars (face aux 624,8 milliards des Etats-Unis).

Succès économique aussi, puisque le rang plus modeste des pays européens s'est accompagné d'une amélioration constante du niveau de vie dans chaque pays membre de la Communauté. La taille d'un Etat n'est pas un facteur déterminant dans le commerce international. Bien plus décisive est sa capacité à offrir à ses citoyens une bonne éducation, une administration efficace – en bref, les moyens de participer pleinement à la vie des marchés mondiaux.

Patrick Messerlin
Professeur à l'IEP-Paris

L'Egypte n'arrive pas à relancer sainement sa croissance

▼ Proche-Orient
Le Caire est indifférent aux déboires du processus de paix israélo-arabe

Les déboires du processus de paix israélo-arabe, et plus spécifiquement israélo-palestinien, ne semblent pas affecter outre mesure la capitale égyptienne. La Bourse du Caire vibre au rythme des annonces des cessions d'actifs de l'Etat dans les entreprises publiques, tandis que le président Moubarak a lancé au début de l'année le projet – pharaonique – de la deuxième vallée du Nil. L'Egypte semble animée aujourd'hui de deux ambitions prioritaires : le maintien de l'approvisionnement en eau du pays et la poursuite d'un mouvement de libéralisation entamé à reculons il y a maintenant plus de cinq ans.

Les responsables égyptiens ont su habilement négocier avec leurs bailleurs de fonds pour bénéficier de traitements de faveur. Depuis 1991, l'ajustement structurel remis sur les rails après un premier échec a porté d'incontestables fruits macroéconomiques. L'allègement de la dette extérieure de 50 %, décidé cette année-là par le Club de Paris, constituait une indéniable motivation. Réintégrée au sein du monde arabe et choyée pour s'être rangée du bon côté lorsque les « alliés » ont bouté les troupes irakiennes hors du Koweït, l'Egypte est entrée dans une phase de stabilisation, préalable à celle – plus délicate – des réformes.

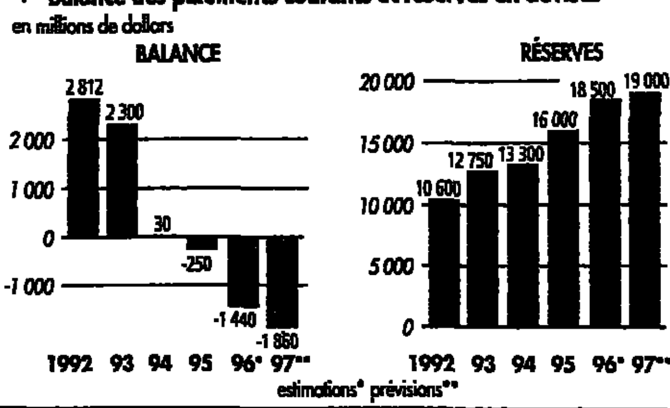
Le taux de change de la livre égyptienne a été unifié, mettant fin à des subventions déguisées, mais aussi à de nombreuses pratiques « informelles », et la monnaie nationale n'a cessé depuis de s'évaluer par rapport aux principales devises. L'inflation a amorcé une nette décrue, passant de plus de 20 % à moins de 10 % (8,5 % en 1996), tandis que les finances publiques étaient soumises à un effort de rigueur sans précédent : le déficit public a été réduit à moins de deux points de PIB (1,3 % au cours de l'année fiscale 1er juillet 1995-30 juin 1996), tandis que les moyens de financement des déficits se portaient vers l'émission de bons du Trésor au détriment des avances de la banque centrale.

L'assainissement a été salué par tous, mais, en 1995, les premiers grains de sable de l'ajustement structurel sont apparus. L'Egypte, devenue « riche », dotée de réserves en devises représentant près du quart du PIB (environ 60 milliards de dollars), était dans une position plus confortable pour négocier et imposer ses priorités. Les discussions avec le FMI se sont enlisées : les contentieux portaient à la fois sur la surévaluation de la livre, le rythme trop lent des réformes, notamment concernant la libéralisation du commerce extérieur, et les privatisations. Finalement, le marchandage aboutira à un statu quo sur le taux de change et à une demande, en contrepartie, d'engagements significatifs sur les autres points litigieux. En janvier 1996, le président Moubarak remaniait son gouvernement, plaçant à sa tête un ancien ministre du Plan, récemment converti aux vertus d'un libéralisme tempéré.

Un an plus tard, le bilan reste mitigé. Certes, le dégraissage du « périmètre » de l'Etat dans la sphère productive (le terme « privatisation » serait excessif) a débuté, mais avec parcimonie, une absence certaine de ligne de conduite, et de façon chaotique. Le résultat en a été un dopage excessif de la Bourse du Caire, dont l'activité reste trop concentrée sur quelques titres phares.

Du côté du commerce extérieur, la baisse des tarifs douaniers a été largement appliquée, mais les taux demeurent élevés, car ils doivent encore protéger de puissants intérêts économiques locaux. Surtout, de nouveaux écueils et des défauts de structure n'ont pas disparu. L'Egypte n'arrive pas à relancer sa croissance, l'endettement public domestique est élevé (désormais près des deux tiers du PIB), et l'économie rentière ne donne pas signe de transformation.

Certes, avec une progression du PIB de 4,2 % en 1995-1996, la croissance se situe bien au-dessus de la progression démographique, qui s'est stabilisée à 2,1 % par an. Mais cette performance est plus le fait de la consommation que de l'investissement ou des exportations. Le premier est en deçà de ce que nécessiteraient les besoins du pays (17 % du PIB), et les deuxièmes contribuent à perpétuer, sinon creuser, une balance commerciale lourdement, et structurellement, déficitaire.



Source : banque centrale, FMI, NSE Conseil

Les exportations, handicapées par une livre forte, mais aussi par les mauvaises habitudes du « confort » du marché intérieur, sont encore tributaires de matières premières que sont le pétrole et le coton : elles ont atteint 4,5 milliards de dollars en 1995-1996, dont 2,2 milliards pour les seuls hydrocarbures. De leur côté, les importations ont progressé de plus de 8 % la même année, à 13,7 milliards.

Les revenus du canal de Suez, dont le trafic est tendanciellement orienté à la baisse, rapportent encore à l'Egypte environ 1,9 milliard de dollars par an ; le tourisme, dont le rendement est sensible aux aspects sécuritaires, et donc fragile, est en augmentation depuis 1994 et a généré 3,1 milliards de revenus en 1995-1996. Enfin, les immigrés égyptiens, pour la plupart expatriés dans les pays du Golfe, et majoritairement en Arabie saoudite (près d'un million), rapatrient chaque année environ 3 milliards de dollars dans leur pays d'origine. Si l'on ajoute à ces transferts privés les transferts publics liés au statut de pays stratégique (l'Egypte est le deuxième récipiendaire d'aide militaire américaine dans le monde), ces flux en devises permettent encore d'équilibrer les comptes courants.

L'Egypte, entrée dans une phase de réformes irréversibles, même si elles sont longues – et elles le seront –, a donc des réserves, dans tous les sens du terme. Mais, à trop s'endormir sur ses lauriers, elle risque de laisser passer l'occasion d'un redémarrage vigoureux de la croissance, tirée par des investissements privés seuls mobilisables pour l'heure. Le maintien de l'état d'urgence pour lutter contre une violence islamiste endémique – et l'opposition politique – tout comme la défense des intérêts acquis ne forment pas, en la matière, des conditions particulièrement séduisantes.

Jacques Seguin
NSE Conseil

Les fausses vertu
L
Pour une stratégie
P
Visibl
IBA

Les fausses vertus du libéralisme en Europe

par Yves Durrieu

La domination actuelle du libéralisme anglo-américain sur l'Europe résulte de trois événements : l'hégémonie sans partage des Etats-Unis sur le monde depuis l'écroulement soviétique, le désir des Européens d'accrocher à tout prix la Grande-Bretagne au char continental, enfin, les difficultés économiques de l'Allemagne et de la France qui prétendaient prendre une voie différente. D'après les observations faites sur les Etats-Unis, la Grance-Bretagne et les pays qui les ont imités, la marche forcée vers le libéralisme se mène en trois étapes : d'abord la libéralisation des capitaux et des marchandises, ensuite la privatisation des entreprises publiques, enfin la réduction drastique de la protection sociale.

La première phase, amorcée par l'Acte unique européen en 1985, est pratiquement bouclée. Dès juin 1988, le conseil des ministres européens décidait la libéralisation des capitaux, puis des marchandises et enfin des services, y compris des services publics. Cela voulait dire que la règle de gestion devenait la concurrence. A partir de ce principe, on devait pourchasser toute situation monopolistique ou même dominante, ainsi que les aides d'Etat, susceptibles de fausser la concurrence.

La seconde phase est celle des privatisations systématiques : le marché seul assure l'optimum économique, l'Etat est un mauvais actionnaire et l'entreprise publique ne peut répondre à la libéralisation des capitaux ; enfin, il faut débusquer les situations de *« monopoles naturels »* qu'occupent souvent ces entreprises dans les services publics. On commença l'opération dans le secteur le plus facile, l'industrie à caractère concurrentiel, et dans les banques. La plus grosse difficulté fut de faire admettre la privatisation des services publics, car ceux-ci répondent à une logique différente de celle de la firme privée, dont le but est tout naturellement de faire du profit, et non pas d'atteindre des objectifs d'intérêt général.

D'abord on s'est attaqué au secteur où la notion de service public était la moins marquée : l'aviation civile ; la Commission européenne n'accepta de nouveaux crédits publics pour les compagnies nationales qu'à condition que cette aide s'inscrive dans la perspective d'une privatisation. Ensuite, on a inventé la notion de *« service universel »* qui se substitue à celle de service public en la limitant : au lieu que les télécommunications et La Poste incluent l'ensemble de leurs prestations dans le service public, on sélectionne certaines d'entre elles (par exemple, les services téléphoniques nationaux et les courriers privés de faible poids), auxquelles on applique le principe d'égalité de traitement. Pour le reste, on s'en rapporte à la concurrence, ce qui justifie la future privatisation de France Télécom. Enfin, pour éviter que les salariés de ces entreprises encore publiques ne s'opposent à leur privatisation, on leur accorde des avantages particuliers et le maintien de leur statut de fonctionnaire !

La troisième phase dans laquelle nous entrons, qui est celle du passage de la déréglementation économique à la déréglementation sociale, va rendre très aléatoire la réalisation de telles promesses, l'égalisation de traitement dans le travail devant s'établir au niveau le plus bas. D'après celle-ci, la politique sociale consiste à tendre le *« filet de protection »* le plus mince possible pour les plus démunis ; par exemple, en Grande-Bretagne, la retraite est payée par l'Etat, pour tous, à raison de 16 % du dernier salaire, ce qui donne à chaque retraité une moyenne de 540 F par mois ; chacun devant compléter cette somme par un financement privé auprès des fonds de pension. De même, pour ce qui concerne l'emploi, la précarisation tend à devenir la règle, les prestations aux chômeurs devenant de plus en plus faibles et rares, comme dans nos *« modèles »* anglo-américains. Parallèlement, on vante la *« flexibilité »* des salaires, des conditions de travail, du code du travail et la marginalisation des centrales syndicales. On fixe comme justification à cette démarche la lutte contre le chômage, en vantant les résultats obtenus par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, en omettant de dire que ce sont ces pays où les inégalités sont les plus accentuées et le taux de pauvreté le plus élevé.

L'Europe continentale ne veut pas de ce processus inexorable, comme le démontrent diverses enquêtes et le succès d'ouvrages le dénonçant. Cependant, grâce à l'habileté des dirigeants européens et nationaux qui ont su agir avec précaution, elle a accepté les deux premières phases de l'opération sans savoir que celles-ci l'entraînaient inéluctablement vers la troisième. Si elle refuse de se soumettre, elle ne doit pas se borner à des combats défensifs sur des points particuliers, mais opposer projet contre projet : projet qui tienne compte de la réalité économique qu'est la mondialisation des mouvements de capitaux et des réseaux de l'information, mais qui propose, aux niveaux appropriés, des règles destinées à faire respecter l'intérêt général et non pas seulement la concurrence ; projet qui mette sur le même plan que la concurrence la coopération avec le service public : projet, enfin, qui ne sacrifie pas l'homme à la rentabilité, au nom de la flexibilité.

Yves Durrieu est docteur en sciences économiques et représentant d'une association d'entreprises publiques européennes.

Pour une stratégie régionale de l'emploi

par Jean Gadrey

Pour l'instant, les politiques de l'emploi sont nationales. Les échelons décentralisés, ceux des régions, des départements, des collectivités locales, semblent voués à des fonctions de « réparation sociale » et d'accompagnement. Ce que l'on peut y faire est déterminé par des règles du jeu nationales. Il est donc tentant de considérer qu'aucune stratégie régionale pour l'emploi n'est possible. Pourtant, bien des indices convergent vers l'idée suivante : un « plus régional pour l'emploi » est possible si se mettent en place des stratégies régionales globales, assorties de dispositifs concrets, irriguant l'ensemble des actions relevant traditionnellement de l'initiative régionale, et plaçant l'emploi au cœur des différents programmes et du projet global de développement régional. Une des conditions de son efficacité, comme stratégie globale, réside donc dans une rupture avec la politique de dissémination de fonds régionaux au coup par coup, et dans une « rationalisation » concertée de l'usage de ces fonds en faveur de l'emploi.

Quels sont, plus concrètement, les axes possibles d'une telle stratégie ? On peut en dénombrer trois, liés entre eux :

– privilégier les effets de réseaux, de synergie, les actions collectives, la mise en commun de ressources pour l'emploi (à l'échelle de territoires locaux ou régionaux), les partenariats.

– privilégier l'ingénierie, l'apprentissage, le conseil et le suivi de projets, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations, de collectivités locales (services de proximité), etc. ;

– privilégier dans ces réseaux, et dans les projets retenus, des objectifs d'emploi « durable », même lorsqu'on s'appuie pour une part sur des mesures nationales dites d'insertion.

Au fond, une telle stratégie repose sur l'hypothèse qu'on peut être plus « efficace en emploi » en coopérant et en développant à l'échelle d'un territoire une intelligence collective sur ces questions. D'une part, parce que les ressources financières existantes sont utilisées plus judicieusement ; d'autre part, parce qu'on crée alors de nouvelles ressources, de nouveaux circuits d'activité, d'échange et de solvabilité. C'est une stratégie d'innovation plus qu'une politique palliative.

Mais ce n'est pas une solution de facilité, car les réseaux d'acteurs, l'ingénierie et l'apprentissage collectif, la coopération et la confiance, sont des investissements largement « immatériels » dont on peut attendre des effets durables, mais dont la construction est lente, progressive, parfois conflictuelle.

De plus, le passage à une telle stratégie ne peut se faire qu'en modifiant assez sensiblement la structure, l'organisation des actions publiques à l'échelle régionale, les relations entre les principales institutions présentes sur le terrain de l'emploi, en même temps que les critères, valeurs et « conventions » qui les guident. Les inerties, les jeux politiques, peuvent donc bloquer les velléités de passage à une telle dynamique, plus offensive mais plus dérangeante, sauf si une mobilisation de la société civile et de réseaux déjà actifs bouscule certaines habitudes,

Il n'existe en France aucun modèle effectif permettant de conclure à la faisabilité et à l'efficacité d'une telle stratégie. Mais une expérience est en cours, depuis plus d'un an, dans le Nord-Pas-de-Calais, et elle prouve que des acteurs régionaux divers, adversaires sur d'autres terrains, peuvent s'accorder sur l'intérêt d'une telle stratégie. Sans entrer dans les détails, et en se limitant aux actions déjà entrées dans les faits, on mentionnera :

1) Plusieurs programmes « sectoriels » identifiés en raison de la capacité de mobilisation régionale rapide et de l'existence de « leviers » d'action : les emplois de l'environnement, les services de proximité, le bâtiment (un secteur où les leviers régionaux sont importants, compte tenu du rôle de la commande publique), quatre secteurs industriels (plasturgie, industries ferroviaires, électronique, textile technique). Dans chaque cas, on vise la prise de conscience d'intérêts communs, le conseil stratégique, la structuration d'un acteur professionnel patronal, les complémentarités et non la politique de « guichet ». Les contacts, inexistants, avec les syndicats de salariés, font partie des points faibles actuels.

2) Un programme intéressant « les chômeurs comme acteurs », aidant à fédérer les associations de chômeurs (charte régionale), à mettre en place un « fonds régional à l'innovation sociale » (montage de projets à destination des chômeurs et avec leur participation).

3) Un programme de signature et d'accompagnement de « chartes pour l'emploi » avec de grandes municipalités, en faveur d'activités sociales et publiques.

4) Un ambitieux programme visant à faire du Nord-Pas-de-Calais une région pilote dans l'aménagement et la réduction du temps de travail. On y trouve l'organisation concrète d'expériences par la mise en place de réseaux d'entreprises (au total 8 réseaux englobant 68 entreprises), et d'un réseau de consultants ; la constitution d'un « pôle de compétences (veille documentaire et juridique, productions de connaissances, études), regroupant 30 universitaires provenant de 7 laboratoires régionaux de recherche ; l'organisation de débats publics au sein d'un « Groupe régional pour la réduction et l'aménagement du temps de travail » ; l'information et la formation, par la publications d'études et de rapports, l'organisation de séminaires, la réalisation de plaquettes, la mise en place d'un réseau documentaire, la construction d'un programme de formation à destination des représentants des salariés et des responsables ressources humaines. Au cours du deuxième semestre 1996, dix accords d'entreprise, en majorité « offensifs », ont été signés dans ce cadre, avec en moyenne une progression de 10 % de l'emploi dans les entreprises concernées.

Personne ne nourrit l'illusion que cette stratégie offensive puisse réduire fortement, à elle seule, le chômage dans une région. Mais si elle dépassait le stade expérimental, si d'autres régions et d'autres territoires s'en inspiraient, le « plus régional pour l'emploi » pourrait devenir un « plus national » et contribuer à faire émerger d'autres conceptions, moins mécaniques, moins strictement macro-économiques, plus « durables », de la lutte contre le chômage.

Jean Gadrey appartient à la faculté des sciences économiques et sociales de l'université Lille-I.

LIVRES

L'individu, ciment du Vieux Continent

par Yves Mamou

L'EUROPE DES EUROPÉENS
de Henri Mendras
Gallimard, « Folio », 416 p., 46 F.

Après tout, les Etats-Unis n'ont rien d'une nation homogène. Pas plus que l'Europe. Pourtant, ce pays aux allures de continent, composé de populations d'origines et de confessions multiples, de langues et de coutumes diverses, n'a jamais inquiété par sa fragilité. Henri Mendras a donc eu raison d'aller prospecter l'« Europe des Européens » au-delà des apparences. Ce n'est pas parce que les Allemands ne parlent pas le français ni les Néerlandais l'espagnol qu'il est impossible de rassembler douze ou quinze peuples au sein d'un ensemble institutionnel plus vaste que les frontières géographiques issues de la seconde guerre mondiale.

L'auteur ne s'encombre pas d'excessifs scrupules méthodologiques. Ce qui aboutit à des idées fraîches qui obligent le lecteur à sortir des sillons dont il ne se savait pas prisonnier. Pour Henri Mendras, les obstacles à l'Europe ne sont pas d'ordre linguistique, et la diversité des cultures est plutôt considérée comme un vecteur de fécondité et de tension créatrice. Preuve que les pays du Nord sont résolument ouverts à l'Europe des citoyens : ils ont appris à goûter et à apprécier la cuisine des pays du Sud ! Enfin, à quoi bon créer un ensemble de plus de 300 millions de personnes, si c'est pour s'inquiéter de leurs différences au lieu de s'en féliciter...

Henri Mendras part du principe que si l'idée d'Europe est née au XXe siècle, c'est parce qu'elle a été préparée pendant vingt siècles. De ce long passé qui a forgé lentement et par à-coups un socle commun émergent quatre points de référence fondamentaux. Primo, un individualisme dont la genèse remonte aux origines de la chrétienté romaine ; secundo, une idée de nation que les paysanneries (notamment française) ont structurée au fil du temps ; tertio, un capitalisme que les rapports particuliers de la science et de la technologie ont cimenté ; et enfin, quarto, une idée de démocratie qui se définit par le pouvoir arithmétique de la moitié de la population plus un contre l'autre moitié, mais dans le respect des droits fondamentaux de la minorité. Ces quatre points structurants de la *« civilisation européenne »* permettent la monnaie et les institutions communes.

Ces quatre critères sont aussi excluants. Henri Mendras rejette les Russes et la quasi-totalité des autres pays slaves orthodoxes –sans parler des Turcs musulmans – loin de l'Europe en marche. Ces sociétés sont bâties, d'après lui, selon de tout autres critères que ceux de l'Europe occidentale : le groupe prime l'individu, par exemple, et, dans l'Islam, la propriété n'a rien d'individuel ; elles ne sauraient donc s'agréger à l'Union européenne qu'au prix d'un violent renoncement.

L'individualisme semble toutefois le critère majeur des thèses d'Henri Mendras. Si son origine apparaît inscrite dès la naissance du monothéisme, si elle se balbutie dans l'organisation monastique, il n'explose que tardivement et s'accélère au XXe siècle avec la montée de l'autonomie des femmes dans le couple et le relâchement des liens entre les enfants adultes et leurs parents. Cette émergence de l'individu s'effectue en parallèle avec le déclin des classes sociales en tant qu'instruments structurants de l'identité et se parachève avec la constitution de réseaux de relations sociales. L'exemple militaire, donné par l'auteur, est particulièrement éclairant. Alors que la France recrute ses généraux par concours d'entrée à Coëtquidan et que l'Angleterre a organisé un système complexe de cooptation au sein de chaque régiment, au bout du compte, ce sont les officiers des Royal Green Jackets en Grande-Bretagne et du 2e régiment étranger de parachutistes en France qui composent majoritairement les états-majors de chacune des deux armées. Ce sont aussi dans ces deux pays, aux traditions si différentes, que les mafias d'anciens élèves des grandes écoles sont les plus présentes aux postes de commande économiques et politiques.

Bien entendu, la question de l'évolution de l'Etat est centrale dans chacun des pays de l'Union. Après avoir mis plusieurs siècles à cristalliser un peuple, chaque Etat de l'Union doit aujourd'hui en rabattre et composer avec Bruxelles et la future banque centrale européenne. Ce n'est donc pas sans inquiétude que les différents peuples d'Europe voient leur autonomie décisionnelle limitée quotidiennement par une jurisprudence européenne et par la volonté d'approfondir les mécanismes de l'Union. Cette inquiétude commune est fondée sur le flou qui naît, non pas de la disparition de l'Etat national, mais de celui qui entoure la recomposition de ses fonctions. C'est dans les pays très centralisés comme la France que les difficultés sont les plus grandes.

Nombre de thèses soutenues par Henri Mendras soulèveront l'ire des chercheurs très spécialisés, mais les fresques, même trop vastes, ont un avantage : elles décapent les idées reçues. Cette tentative de montrer que l'Europe doit tout à l'histoire et à la sociologie, et très peu à la géographie ou à l'économie moderne, est l'un des grands mérites du livre. L'optimisme qui court de la première à la dernière page n'appartient pas non plus à la science économique ou sociologique. Ce n'est pas sa moindre qualité.

Vous voulez une entreprise en pleine croissance et des projets diversifiées ?



Vous n'êtes pas trop exigeant, vous êtes intéressant !





DIVISION TÉLÉCOM

Le Groupe CAP GEMINI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche pour sa Division TELECOM en très fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

CONCEPTEURS - CHEFS DE PROJETS CONSULTANTS - ARCHITECTES

Billing and Customer Care - Call Centers - Intelligent Networks - Telecom Network Management ...

Vous interviendrez dans le cadre de missions d'envergure ou de grands projets de réalisation de systèmes d'information, pour nos clients **opérateurs de téléphonie (fixe ou mobile)**, en France, en Europe ou dans le reste du monde (Continents Nord et Sud Américain, Asie, Afrique). Vous serez chargé d'effectuer avec les décideurs et les utilisateurs, les choix stratégiques en matière de développements spécifiques et/ou d'intégration de progiciels. Vous saurez démontrer votre compréhension du métier du client et votre aptitude à maîtriser ses enjeux stratégiques.

Ingénieur Grande Ecole, vous possédez une solide expérience acquise en société de services, en cabinet de conseil ou au sein d'une grande entreprise du secteur des télécommunications (opérateur ou constructeur). Des compétences dans l'un des domaines précités sont fortement souhaitées (en particulier **Billing and Customer Care**) L'anglais courant est bien sûr indispensable.

Au-delà de vos compétences techniques ou fonctionnelles, vos qualités personnelles seront déterminantes : forte implication, tempérament opérationnel, adaptabilité, sens aigu du service et du contact client. Nous vous offrons de réelles et nombreuses possibilités d'évolution, au sein d'un grand groupe international, dans un environnement particulièrement ouvert et stimulant. Les postes sont basés à **Paris-La Défense** mais supposent une réelle mobilité géographique.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.5201R/LM portée sur lettre et enveloppe en précisant la ou les fonctions souhaitées.

Un enjeu mondial

Groupe international en forte croissance, nous sommes reconnus parmi les leaders [illegible] dans la transformation des [illegible]. Pour [illegible] notre développement hors de France, nous recrutons deux

CHEFS DE PROJETS INDUSTRIELS

ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE — *30 ANS +*

- *PARIS* — *RÉF. 61.5262/LM*
- *RHÔNE-ALPES* — *RÉF. 61.5331/LM*

*Nous vous confions la responsabilité totale de démarrages de sites industriels en **Europe/Amériques/Asie.***

Vous êtes maître d'œuvre de l'ensemble du projet : travaux neufs / moyens industriels / systèmes informatiques... et pilotez une équipe de spécialistes internes, de fournisseurs et de sous-traitants.

*A vous de gérer de manière autonome les objectifs budget/délai/qualité. Pour réussir ce premier challenge et évoluer dans le groupe, vous êtes un ingénieur généraliste, rompu aux pratiques industrielles modernes (**high tech, automobile, équipement ménager...**). Concrètement, vous avez déjà managé des projets industriels significatifs : start-up, transfert, industrialisation... et ce. à l'international.*

Nous vous proposons une opportunité rare de vivre une expérience passionnante vous ouvrant les portes de notre groupe. N'attendez pas pour en savoir plus. Confidentialité assurée. Anglais courant impératif. Autre(s) langue(s) souhaitée(s).

Merci d'adresser lettre, CV, courrier ou carte de visite en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence choisie. portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

consultant

esprit d'équipe...



Branche Conseil d'un groupe international comptant plus de 3000 ingénieurs et techniciens, nous mettons au service de nos clients l'expérience acquise par nos consultants à des postes de responsabilité opérationnelle.

activité

Organisation et gestion des processus industriels, gestion de production, pilotage et contrôle de fabrication, depuis les phases d'analyse jusqu'à la mise en oeuvre de solutions reposant sur des progiciels intégrés.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous avez un minimum de 3 ans d'expérience réussie à un poste opérationnel dans des secteurs tels que la **chimie**, la **pharmacie**, le **pétrole**, l'**automobile**, l'**aéronautique**, les **télécoms**, la **métallurgie**, la **sidérurgie**, l'**agro-alimentaire**... ou à un poste de consultant dans ces secteurs au sein d'un cabinet de conseil. Idéalement, vous êtes familiarisé à un progiciel intégré **(SAP R/3, BAAN, JDE...)**. Nous vous proposons d'intégrer notre équipe en qualité de **consultant** au sein de notre pôle **progiciels intégrés** si vous avez des connaissances fonctionnelles approfondies et/ou des expériences réussies dans l'un des domaines suivants :

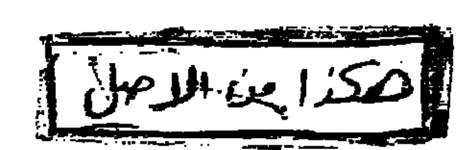
- **Gestion de production** (production, planification, ordonnancement...)
- **Achats / Logistique / Stocks**
- **Gestion commerciale** (commandes clients, tarification, devis...)
- **Contrôle de gestion / Finances** (prix de revient, costing ABC...)
- **M.E.S.** (traçabilité, ordonnancement à fortes contraintes, suivi de production...).

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, votre CV détaillé ainsi que vos prétentions sous la référence MA2104 à notre conseil : EuroWin Consulting Group SA 65, rue Martre - 92110 Clichy-sur-Seine - Tél. 01 47 30 40 19 - Confidentialité assurée.

...logique industrielle

Chez Paribas, on ne vous reprochera jamais d'avoir l'esprit un peu ailleurs.

Ingénieurs in



...atique - Réseaux Télécommunications

En conjuguant la puissance de Nortel (Northern Telecom) et de Matra Communication, NORTEL MATRA CELLULAR s'impose aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM. Globales et novatrices, ses compétences s'étendent de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète d'infrastructures clés en main. Le siège mondial, implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents.

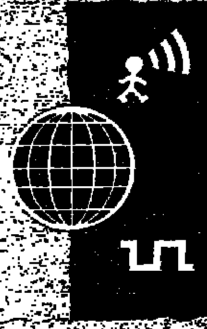
INGÉNIEUR EN TRAITEMENT DU SIGNAL

Intégré à l'équipe dédiée au "traitement de signal pour les stations de base", vous participez au développement de nouveaux algorithmes de traitement de signal et à leur implémentation sur cible, en contribuant à toutes les phases : analyse mathématique, définition de l'algorithme, validation sur simulateur, implémentation en virgule fixe et validation en laboratoire.

Ce poste nécessite une bonne connaissance de la théorie du traitement de signal, particulièrement pour les communications numériques, ainsi qu'une bonne maîtrise de toutes les techniques utiles à sa mise en œuvre, particulièrement :

- mathématiques du traitement de signal,
- informatique (développement de simulateurs en C sous Windows).

A 25/28 ans, de formation ingénieur Grande Ecole (thèse appréciée), vous êtes débutant ou fort d'une 1ère expérience, et possédez un goût prononcé pour les activités Recherche & Développement. Anglais nécessaire. Réf. TS/M1



Building the ... for a mobile generation

INGENIEUR INTÉGRATION SOUS SYSTÈME - LOGICIEL

Responsable d'un ou de plusieurs axes d'intégration, vous assurez l'écriture des spécifications et des logiciels de tests, la mise en œuvre des configurations en environnement simulé puis réel. Chargé du support à l'intégration système sur les versions logicielles livrées, vous êtes également garant de la régénérabilité des versions déployées.

Ingénieur confirmé par environ 3 ans d'expérience dans le développement de systèmes, vous maîtrisez le développement de logiciels de tests en C et connaissez les outils de mise au point logiciel/télécom (émulateur, analyseur de protocoles ...). Vous maîtrisez l'anglais. Réf. ISS/M2

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae, photo et prétentions) en précisant la référence choisie, à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA CELLULAR

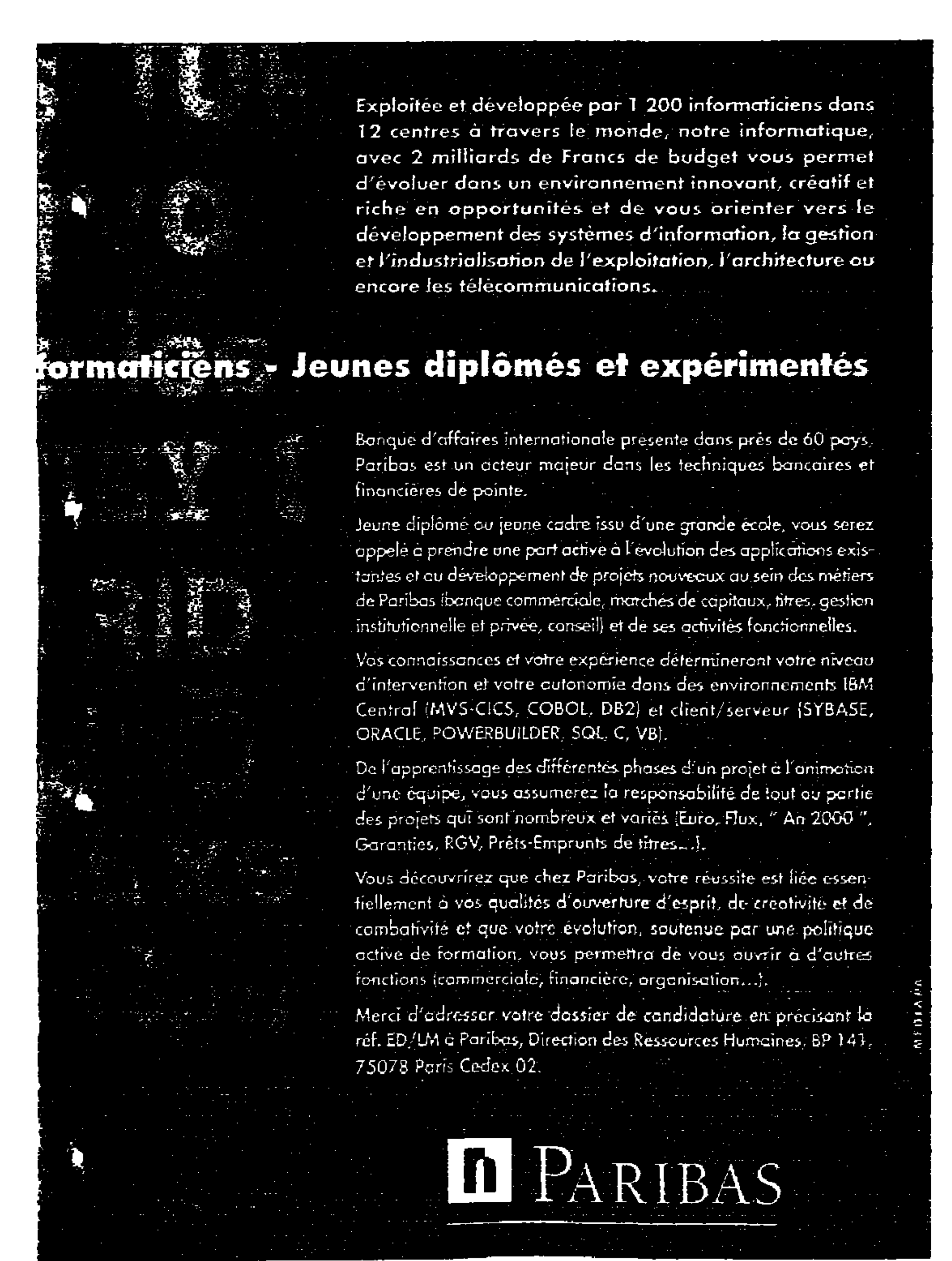
Cabinet Conseil en Propriété Industrielle, recherche

un Ingénieur Télécom

Ingénieur d'une grande école type ENST, ESE ou ECP..., vous souhaitez valoriser votre expérience dans le développement de techniques nouvelles et diversifier vos interventions et compétences dans le conseil aux entreprises pour prendre en charge la préparation et la délivrance de brevets nationaux et étrangers.

Une expérience similaire serait appréciée. Vous maîtrisez l'anglais et lisez l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, photo et CV) au Cabinet MARTINET & LAPOUX (recrutement Ingénieur Télécom) BP 405, Guyancourt, 78055 S-Quentin-en-Yvelines cedex.



DIVISION SERVICES PUBLICS

CAP GEMINI

Le Groupe CAP GEMINI est leader européen du conseil et des services en informatique et télécommunications. Notre Division SERVICES PUBLICS, en forte croissance, intervient auprès des Grands Comptes Publics, en particulier EDF-GDF, SNCF, RATP, AIR FRANCE, LA POSTE, les compagnies des EAUX et le secteur de la DEFENSE. Le fort développement de notre activité CONSEIL nous amène à créer plusieurs postes, basés à PARIS/RP :

CONSULTANTS CONFIRMÉS
Systèmes d'information
Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Vous intervenez auprès de nos clients (Direction Informatique) en assistance à la maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de grands projets de systèmes d'information. Vous réalisez des missions à forte valeur ajoutée, aussi bien en amont (études préalables, schémas directeurs, ...) qu'en assistance à la conduite du projet (méthodes de conception, architecture fonctionnelle et technique, gestion de projet, qualité, ...). Vous développez vous-même votre activité en fidélisant vos clients. Vous pouvez être amené à encadrer d'autres consultants sur vos missions.

A 30 - 45 ans, de formation Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une solide expérience acquise en cabinet de conseil, en SSII ou au sein d'une grande entreprise. Vous avez déjà une expérience du conseil ou avez été amené à intervenir dans un rôle de maître d'œuvre ou de maître d'ouvrage de systèmes d'information. Vous connaissez si possible un ou plusieurs clients du secteur public et/ou possédez de bonnes connaissances fonctionnelles (gestion clientèle, achat, GED, ...)

Vos qualités personnelles seront déterminantes : autonomie, écoute, sens du contact client, goût de l'efficacité et du résultat. De réelles perspectives d'évolution vous attendent, dans un environnement particulièrement stimulant et porteur.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.5305/LM portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée

---






ROVER FRANCE ***filiale du groupe*** **BMW/ROVER** ***recherche pour son siège basé à Argenteuil (150 personnes, CA 4 Milliards de Francs) un(e)***

Chef du Service Informatique

Argenteuil (95)

Directement rattaché au Directeur Financier, en liaison permanente avec notre Groupe basé en Grande-Bretagne, votre mission vous conduira principalement à :

- ❒ Assurer la forte disponibilité des systèmes en environnement HP 3000 (MPEX) et HP9000 (UX/ORACLE) et optimiser notre parc Micro sous les aspects performance, organisation et sécurité.
- ❒ Mener l'analyse des besoins utilisateurs, maintenir nos applicatifs existants, obtenir du Groupe les améliorations applicatives nécessaires à la filiale, et encadrer nos projets d'évolution internes et externes (informatisation du personnel itinérant, communication siège/terrain, Internet,...).
- ❒ Administrer notre architecture de réseaux LAN sous NOVELL et WAN (LS, X25) en intégrant de nouvelles solutions (WINDOWS NT, INTRANET, LOTUS NOTES).
- ❒ Encadrer l'équipe en place (5 personnes), en développant sa compétence et sa polyvalence.
- ❒ Proposer le plan stratégique annuel, ainsi que les budgets d'investissement et de fonctionnement.

Agé de 35/45 ans, de formation supérieure de type BAC + 4/5, vous justifiez d'une expérience d'environ 10 années en informatique, dont 2 à 3 ans dans des fonctions similaires, acquise dans un groupe international. ***Pour ce poste, un anglais courant est impératif.***

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Stéphane Amiot, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 MPage sous référence SAM16625.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Le ralentissement de la croissance révèle les déséquilibres du développement en Asie

HONGKONG
correspondance

Les économistes de la Banque asiatique de développement (BAD), qui viennent de publier leur perspectives économiques pour 1997 et 1998, se montrent plutôt sereins. Car si les exportations des jeunes comme des moins jeunes « dragons » asiatiques ont subi un quasi-arrêt de leur croissance l'année dernière (+ 4,8 % en 1996 après une croissance spectaculaire de 22,1 % en 1995 et de 18,6 % en 1994), l'année 1997 se présente sous de meilleurs auspices.

A l'origine de ce rebond dont on perçoit aujourd'hui les prémices figure la reprise du secteur électronique dont les pays asiatiques sont de gros producteurs et qui génèrent jusqu'à 57 % des exportations totales de Singapour, 49 % de la Malaisie, et 40 % des Philippines. L'Institut de recherche spécialisé Dataquest annonce pour l'industrie des semi-conducteurs, qui est le meilleur thermomètre de l'ensemble du secteur, une croissance de 13 % en 1997, puis de 22 % en 1998. Voilà qui devrait donner une bouffée d'oxygène à ces économies après la sévère contraction de 7 % en 1996.

Le coup de frein subi par les exportations l'année dernière, qui reflète avant tout un retour à la normale après des années 1994 et 1995 exceptionnelles, a eu quatre causes, expliquent les économistes de la BAD : outre le retournement du cycle électronique, il faut y voir aussi l'effet des politiques monétaires et budgétaires restrictives adoptées pour éviter les risques de surchauffe en Malaisie, en Thaïlande, à Hongkong, à Singapour, à Taïwan, et en Chine populaire ; puis l'effet de l'appréciation du dollar, auquel sont liées la plupart des monnaies asiatiques, qui a pesé sur la compétitivité-prix de leurs produits ; enfin, des raisons plus

▼Risques
L'activité redémarre, mais les difficultés du secteur bancaire et de l'immobilier sont des bombes à retardement

structurelles dans les pays spécialisés dans la fabrication de produits fortement consommateurs de main-d'œuvre. Ces économies subissent la concurrence de pays comme le Vietnam, le Cambodge, le Sri Lanka, la Chine ou même les Philippines, dont la main-d'œuvre est encore parmi la moins chère au monde. « *Dans la plupart des pays, le ralentissement économique est venu d'un retournement du cycle et de politiques locales, et non d'un problème de compétitivité structurelle* », affirme Vishavanath Desai, directeur et économiste en chef de la Banque asiatique de développement.

Ainsi en Thaïlande, la faiblesse de la croissance actuelle et le creusement du déficit commercial masquent les transformations profondes de l'industrie vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée : « *L'observation des flux d'investissement étrangers et une analyse fine des exportations thaïlandaises révèlent que ce pays est en train de réaliser une profonde révolution industrielle*, explique Neil Saker, économiste en chef chez SocGen-Crosby à Singapour. *C'est dans les secteurs fortement exportateurs que se créent les nouvelles entreprises.* » De fait, l'année dernière, au moment où les échanges mondiaux de matériels électroniques s'effondraient, les exportations thaïlandaises d'ordinateurs et de composants faisaient un bond de 22 % et devenaient le premier poste d'exportation du pays devant les produits textiles..., preuve que cette toute jeune industrie était déjà compétitive.

Faut-il pour autant en conclure que les alertes de 1996 ne sont qu'un mauvais souvenir ? Pas sûr. Car il aura suffi d'une année de fort ralentissement pour qu'émergent les déséquilibres de certaines économies, jusque-là masqués par la croissance. Parmi ceux-ci : l'aggravation des déficits de paiements courants, mais aussi les goulots d'étranglement créés par des infrastructures saturées, qui rendent les coûts opérationnels extrêmement élevés ; ou parfois une corruption de l'administration de plus en plus onéreuse. Mais surtout, il apparaît qu'une part non négligeable de la croissance à deux chiffres des années précédentes avait été tirée par les investissements immobiliers, encouragés ici par des incitations fiscales, là par un relâchement du contrôle de la masse monétaire, et de façon générale, par des espoirs de plus-values rapides.

CRÉANCES DOUTEUSES

Dès que la dynamique a faibli, des surcapacités immobilières sont apparues, tandis que nombre de grands projets étaient livrés en même temps. C'est ce qui s'est passé en Thaïlande, et qui pourrait bien se produire en Malaisie, même si les mesures prises au début du mois d'avril par les autorités monétaires visent à casser l'alimentation en mètres carrés supplémentaires par un contrôle du crédit. 1 9 000 000 m² de bureaux vont être livrés en Malaisie cette année, soit plus que le cumul des dix dernières années, et 3 500 000 m² en 1999. « *Les mesures du gouvernement arrivent trop tard*, estime Neil Saker, de chez SocGen-Crosby. *Nous n'éviterons pas une crise sérieuse du système bancaire.* » Le problème resterait sectoriel si les banques n'étaient à la fois les leviers de la croissance et les courroies de transmission des risques sur l'ensemble de l'économie.

Or, dans toute l'Asie, les banques sont fortement exposées sur l'immobilier : près de 30 % des prêts totaux des banques en Malaisie, 20 % en Indonésie, 33 % à Singapour, 43 % à Hongkong. La chute des prix des biens immobiliers, utilisés en nantissement par les banques, entraînent des provisions massives dans leurs bilans. Et même quand les créances douteuses semblent maîtrisées – en Malaisie, elles ont été réduites à 4 % des prêts –, une redistribution du crédit s'est opérée. L'industrie malaise en fait les frais dans un contexte de contrôle de la croissance de la masse monétaire : en janvier dernier, les crédits à l'immobilier continuaient à progresser de 30 % l'an, tandis que la croissance annuelle des prêts à l'industrie était tombée à 14 %. Les rumeurs se multiplient aussi sur les Philippines. Il semble toutefois que l'archipel soit moins exposé.

Même en Thaïlande, il se pourrait que l'on n'ait pas encore perçu le bout du tunnel : l'institut de notation Moody's estime que ce n'est qu'en 1998 que l'on sentira le plein effet des créances douteuses sur ses établissements financiers. Partout, ce gonflement des prêts immobiliers dans des conjonctures incertaines constitue des bombes à retardement dans ces économies où le ralentissement constitue un risque majeur. Sans compter qu'un jour, comme l'explique Richard Margolis, directeur de l'analyse des risques politiques sur l'Asie chez Merrill Lynch, « *les risques associés aux problèmes de succession du pouvoir seront les nouveaux révélateurs des déséquilibres et des dysfonctionnements asiatiques* ».

Valérie Brunschwig

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

L'inflation, les Etats-Unis et M. Greenspan

L'inflation est l'ennemie déclarée des autorités monétaires. Pour les banques centrales, il s'agit d'assurer la stabilité des prix. On va appeler inflation la hausse des prix (mesurée par l'indice des prix à la consommation ou l'indice des prix du PIB) et se centrer sur le lien entre le niveau d'activité (mesuré par le PIB) et la hausse des prix.

Le grand art de la politique monétaire est d'essayer de moduler la croissance. Il s'agira d'éviter le « trop peu » (la croissance trop faible qui peut devenir récession) et le « trop » (la croissance trop forte, qui peut engendrer une dynamique inflationniste). Pour cela, il faut étudier ce fameux lien entre activité et prix et, mieux, agir le plus tôt possible.

Le premier graphique rapproche le taux d'utilisation des capacités manufacturières aux Etats-Unis de l'indice des prix à la consommation. Il est retraité hors alimentation et énergie, c'est-à-dire plus sensible à la dynamique économique proprement dite. De fin 1978 à fin 1982, le taux d'utilisation des capacités baisse (de 87 à 70 %) et, avec un délai, le taux d'inflation (de 14 à 3 %) ; ensuite le taux d'utilisation remonte (jusqu'à fin 88), suivi par les prix ; puis on assiste à une nouvelle baisse du taux d'utilisation (jusqu'à fin 90), qui enclenche une nouvelle décélération de l'inflation.

A partir de fin 1993, un nouveau phénomène semble apparaître : le taux d'utilisation des capacités manufacturières monte, alors que l'inflation continue de décélérer. Le lien entre activité et prix a-t-il donc disparu, s'est-il distendu... et que peut donc faire M. Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine ?

Il faut peut-être reconnaître que « quelque chose » s'est passé et que l'économie américaine serait devenue beaucoup moins pro-inflationniste qu'auparavant (ouverture, dérégulation...). En même temps, il faut noter que nous ne prenons en compte que l'industrie manufacturière, c'est-à-dire celle des usines que nous connaissons le mieux, mais où des phénomènes tels que la délocalisation, les vagues d'innovation ou les concentrations ont pu changer la dynamique des coûts.

▼ Taux d'utilisation des capacités manufacturières et inflation

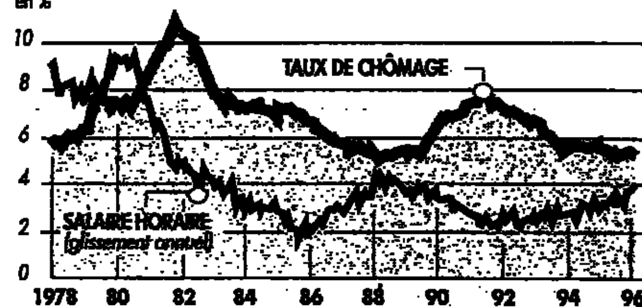
TAUX UTILISATION DES CAPACITES MANUFACTURIERES — INFLATION

en % — en %

1978 80 82 84 86 88 90 92 94 96

Source : Crédit lyonnais

▼ Taux de chômage et salaires horaires



Source : Crédit lyonnais

M. Greenspan regarde donc également le deuxième graphique, celui où le taux de chômage est relié aux coûts salariaux. Nous sortons des unités manufacturières pour entrer dans l'économie dans son ensemble, avec le vaste domaine des services. On constate des ressemblances avec le graphique précédent : un taux de chômage faible en début de période s'accompagne d'une hausse élevée des coûts salariaux ; puis l'augmentation du chômage (de 6 à 11 % environ) fait chuter cette hausse (2 % à fin 98) ; enfin, une nouvelle phase apparaît (baisse du chômage-hausse des salaires), calmée à partir de début 90 jusqu'à fin 93.

On voit que la baisse du taux de chômage redynamise effectivement la hausse des salaires horaires sur toute la période, et donc encore maintenant. Bref, il peut y avoir une certaine déconnexion, dans le secteur manufacturier, entre activité et prix, mais il n'y en a pas sur le marché du travail entre activité et salaire. Cela explique pourquoi les marchés financiers ne regardent plus seulement ce qui se passe dans l'industrie (avec le fameux taux d'utilisation), mais dans les services : l'industrie est profondément désinflationniste, les services moins. C'est là que l'on vend, plus directement, des prestations à haut contenu salarial.

Il reste à M. Greenspan à espérer que, dans une certaine mesure, le secteur manufacturier calme l'inflation du non-manufacturier. Mais, surtout, il lui faut étudier les délais entre hausse des coûts salariaux et inflation proprement dite, et agir avant que le processus se mette en place. Voilà pourquoi les marchés financiers attendent fébrilement les indicateurs de taux de chômage et de création d'emplois, et moins ceux d'activité ou de commandes de biens d'équipement. Ce n'est plus l'utilisation manufacturière des capacités qui compte, c'est l'utilisation par les services des capacités de main-d'œuvre.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

Marcus Noland, économiste à l'Institute for International Economics de Washington

« Il n'y a pas de modèle asiatique spécifique »

TOKYO
de notre correspondant

Spécialiste des questions asiatiques, Marcus Noland, économiste à l'Institute for International Economics de Washington, a fait ses études au Japon et en Corée. Il est coauteur de *Pacific Basin Developing Countries Prospects for the Future* (1990) et de *Pacific Dynamism and the International Economic System* (1993).

« La poursuite de la croissance des économies de l'Asie du Nord et du Sud-Est paraît acquise. Partagez-vous cet optimisme ?

– Trois facteurs peuvent affecter le succès économique de cette partie du monde : une déstabilisation de la péninsule coréenne, la situation en Chine et le vieillissement rapide de la population au Japon. En ce qui concerne la Corée du Nord, il y a trois scénarios. Le régime se réforme. C'est peu vraisemblable. Seconde possibilité : un effondrement, comme ce fut le cas de l'Allemagne de l'Est. C'est très possible, mais pas à court terme : c'est une société encore très disciplinée. Troisième hypothèse, la plus vraisemblable, le régime va continuer à colmater les brèches par des ajustements au coup par coup.

» Le troisième scénario suppose une progressive intégration économique entre la Corée du Nord et la Chine, d'une part, et la Corée du Sud de l'autre. Cette dernière a commencé à transférer son industrie à fort coût de main-d'œuvre en Chine, et elle pourrait très bien le faire au Nord. Mais, sans des investissements massifs, le revenu par tête en Corée du Nord restera dramatiquement faible par rapport au Sud. Selon la Banque de Corée (Séoul), son produit national brut s'élevait, en 1995, à 25 milliards de dollars contre 451 milliards au Sud (soit une chute de 25 % par rapport à 1989). Aussi, au fur et à mesure que le Nord s'entrouvrira, sa population sera tentée d'émigrer au Sud. Il y a là des risques d'instabilité.

– Le deuxième facteur de déstabilisation potentielle est la Chine...

– La Chine est la grande puissance montante. La grande question du début du siècle prochain sera son intégration à la communauté mondiale. Quelle sera la direction qu'entendent adopter ses dirigeants sur le sujet ? La poursuite de la voie du défunt Deng Xiaoping ou un retour en arrière ? La première hypothèse paraît la plus vraisemblable, mais rien n'est certain. Il ne faut pas écarter le scénario d'un approfondissement du fossé entre Pékin et les régions côtières en expansion, et le reste du pays.

– Y-a-t-il un modèle asiatique de développement destiné à perdurer ?

– Je dirais qu'il n'y a pas de modèle asiatique spécifique. Les pays de cette région ont en commun certaines caractéristiques : une forte population et peu ou pas de matières premières. Pour se développer, ils n'avaient qu'un choix : faire porter l'effort sur l'industrie. Néanmoins, un héritage « civilisationnel » leur a sans doute permis de maintenir une stabilité macroéconomique en dépit de la rapidité de leur développement : un encadrement juridique, un marché du travail relativement flexible, un fort taux d'épargne permettant de mobiliser le capital, et un effort constant sur l'éducation. La politique industrielle ou commerciale est secondaire dans ce schéma.

– De supposées « valeurs asiatiques » sont-elles derrière le dynamisme de ces pays ?

– Il n'y a pas de « valeurs asiatiques ». Cette partie du monde est plus diverse que l'Europe. En revanche, ces sociétés ont eu la capacité de maintenir une certaine continuité du système de valeurs traditionnel de chaque pays au cours de leur modernisation, ce qui leur a permis de façonner celle-ci à leur manière.

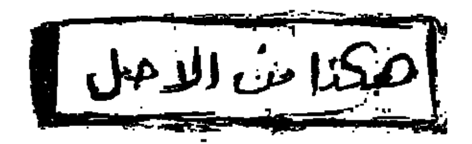
– Et le Japon, qui vieillit rapidement... ?

– Charge sociale accrue, et par conséquent augmentation de la pression fiscale sur la population active. Conséquences : le taux d'épargne japonais va baisser, entraînant une diminution de l'excédent commercial. Le Japon du XXI[e] siècle sera un pays à taux de croissance faible, qui connaîtra peut-être un déficit commercial. L'archipel est-il fini pour autant ? Bien sûr que non. L'économie nippone est entrée dans une phase plus mûre et elle va ressembler de plus en plus à celle des Etats-Unis ou de certains pays d'Europe, avec un secteur des services important. Tokyo peut devenir une place d'intermédiation financière rivalisant avec New York.

– Les Asiatiques ne parlent pas d'une seule voix. Comment voyez-vous l'intégration de la région ?

– Par mentalité, ces peuples sont pragmatiques. L'exemple de l'intégration européenne ne les incite guère à changer : ils en tirent au contraire les leçons. Je crois que l'intégration s'opérera à deux niveaux : dans le cadre de l'APEC (l'organisation de coopération économique Asie-Pacifique) avec les autres puissances du Pacifique, mais aussi entre eux. Même s'ils sont en désaccord avec les Etats-Unis (sur les questions des droits de l'homme, de la propriété intellectuelle, etc.), les Asiatiques savent qu'ils ont besoin des Etats-Unis. Ils se méfient des deux grandes puissances de la région que sont la Chine et le Japon. Dans ce contexte, les Etats-Unis peuvent être un élément de stabilisation et le moyen d'éviter qu'éclate un conflit. »

Propos recueillis par Philippe Pons



Informatique - Réseaux Télécommunications

Secteurs de Pointe

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

▪ASSISTANT MARKETING▪

Filiale du Groupe FRAMATOME, F C I (près de 7000 personnes dans le monde) est un des leaders mondiaux de la Connectique. Ses produits sont utilisés dans de nombreux domaines industriels.

Pour renforcer l'équipe Marketing qui coordonne, au niveau international, le développement des activités de notre Branche Automobile, nous recherchons un **jeune Ingénieur grande école.**

Vous avez impérativement acquis une formation complémentaire en Marketing. Débutant ou possédant une première expérience dans ce domaine, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous avez de réelles qualités de synthèse et de communication.

Le poste proposé recouvre des missions diversifiées (supports marketing, analyses de marchés...), en relation avec nos unités en Europe, aux USA et en Asie. Il vous préparera à des évolutions de carrière très ouvertes au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, C.V. et photo), sous la référence AD/6245, à

F C I - Direction des ressources Humaines
BAL 0912 A - Tour Framatome
92084 Paris La Défense Cedex

FCI
FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

Nous sommes un groupe spécialisé dans les composants et systèmes en hyperfréquences. Dans le cadre de notre croissance, nous recrutons un

Responsable industriel

Sous la responsabilité du Directeur Général, vous supervisez l'ensemble des actions de nos différents services : Bureau d'Etudes, Méthodes, Logistique, Achats et Production.

Véritable moteur dans la recherche constante de l'amélioration de la productivité, vous mettez en œuvre avec votre équipe (40 personnes environ) tous les moyens pour atteindre cet objectif notamment par la réduction des coûts de conception et de production.

De formation supérieure en *Electronique* ou *Mécanique*. Ingénieur de préférence, vous êtes doté d'une expérience de 10 ans environ dans le management d'un service Méthodes ou Production.

Discrétion et confidentialité assurées.

Merci d'adresser votre *dossier de candidature* : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la Réf. LM / 317 sur l'enveloppe à : TOUCCAN - 26, rue Jacques Dulud 92200 *Neuilly-sur-Seine qui transmettra.*

Région parisienne Ouest

Groupe en forte croissance recherche, pour sa filiale spécialisée dans la conception et la fabrication de moules pour l'injection plastique, son

Directeur d'Etablissement

Oise (60) **450 KF à objectifs atteints**

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 5 à 10 ans de direction de production ou de site, en PMI ou en petite filiale de groupe, dans le secteur de l'injection plastique ou de l'outillage. La pratique de l'allemand est un plus

Rattaché au Président Directeur Général du Groupe, vous assurez le suivi technico-commercial des affaires en cours, auprès des clients et des commerciaux du groupe, tout en développant de nouvelles propositions. Vous proposez de nouveaux investissements et mettez en place les actions concrètes d'une nouvelle organisation (BE, méthodes, ateliers), vous permettant d'atteindre les objectifs que vous vous fixez

Vous êtes un homme de terrain, un manager confirmé, doté d'un excellent relationnel et d'un potentiel élevé qui vous permettra d'assurer un fort développement interne et externe de votre structure.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Benoît Binachon Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV *sur* le 3617 code MPage sous réf. BB16460.

MP Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

à la rencontre de nos énergies

Chez EDF, l'énergie est sans limite. Pas étonnant qu'elle multiplie votre talent.

Dans un univers de plus en plus compétitif, EDF attire les énergies nouvelles pour donner à l'entreprise son efficacité maximale.

Dans le cadre de cette dynamique, nous recherchons des jeunes ingénieurs Grandes Ecoles débutants ou disposant d'une première expérience dans les domaines électrotechnique, mécanique, pour devenir après une période de formation alternée, responsable d'une équipe de production ou ingénieur dans une centrale nucléaire. Votre sens des relations, votre dynamisme et vos capacités d'animation seront déterminants. Mobile, vous aurez l'opportunité de changer de métier, de connaître des activités et des expériences très variées.

Jeunes ingénieurs production nucléaire



Merci d'adresser votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à Henri Monistrol sous la réf. LM28, EDF-GDF, Département Recrutement, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

Grand groupe international, leader sur son marché, recherche pour l'un de ses sites mondiaux basé à Amiens (80)
un

Logistic and Delivery Manager

Rattaché au Directeur Général, vous prenez en charge toute la logistique support et de production, la gestion de la chaîne de distribution et le process de livraison au niveau européen. Pour cela, vous supervisez une équipe de 120 personnes environ dans un contexte d'optimisation permanente.

Agé de 35/45 ans, de formation ingénieur idéalement complétée par un 3ème cycle en logistique, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction équivalente appliquée à des produits technologiques et êtes rompu à la conduite du changement en environnement industriel et international.

Votre expérience du management d'équipes importantes, votre implication et votre démarche pro-active vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer dans le groupe.

Votre anglais est courant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Fabrice Lacombe, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 code MPage sous la référence FLI16522.

MP Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

G-TELCOM

-RADIO-COMMUNICATIONS-

Pour faire face à son développement, G-TELCOM, l'une des toutes premières sociétés de maîtrise d'oeuvre Radio, recherche un

DIRECTEUR des OPERATIONS

Télécom Paris, Bretagne, INT, ... 320 KF+

Qui sous la responsabilité du Fondateur, souhaitant se consacrer à d'autres projets, prendra en charge l'ensemble des équipes, tant internes qu'externes, (30p.), assurant la recherche et la réalisation de sites radio-électriques, relatifs au déploiement de réseaux de radio-communications **cellulaires ou PMR.**

De la HF aux Hyper-Fréquences, (Intermodulation, isolation, CEM,...), en passant par les stations fixes ou mobiles, **VOTRE SENSIBILITE RADIO, associée à des qualités de Manager**, devrait vous permettre de réussir dans cette fonction. **Tremplin "naturel" vers la Direction Générale** de cette Entreprise à taille humaine.

Après une première expérience de trois à cinq ans chez un Opérateur ou un Constructeur, de préférence technico-commerciale, mais sans exclusive, l'aventure de la PME vous tente, votre talent de Dirigeant ne demandant qu'une opportunité pour se manifester,... Qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

René DAGIRAL Conseil, 39 Avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS, attend votre Résumé de Carrière, sous Réf. : GT/LM.

René DAGIRAL Conseil

Chef de Projet Constructions à l'International
Infrastructures Télécom
ALLEMAGNE + EUROPE

Opérateur télécom mondial de premier plan recherche, dans le cadre du développement des infrastructures de son réseau en Europe, un Chef de Projet Constructions à l'International.

Votre mission : à partir d'un cahier des charges défini avec les équipes internes, vous êtes responsable de la maîtrise d'ouvrage de différents projets de construction d'infrastructures télécom (installation de locaux techniques destinés à accueillir des centraux téléphoniques, travaux d'infrastructure pour fibre optique avec négociation auprès des autorités locales ...) en Allemagne et dans les autres pays d'Europe.

Vous avez l'entière responsabilité du projet jusqu'à la livraison clé en main des installations aux équipes internes des opérations. A ce titre, vous êtes totalement responsable du budget et du planning.

Votre profil : technicien ou ingénieur de formation, vous possédez une expérience significative à l'international comme **Chef de Projet ou Directeur de Travaux** de préférence dans le second oeuvre de l'industrie, des Télécoms ou dans la réalisation BTP.

Anglais courant indispensable, **allemand** courant fortement apprécié.

Poste basé à Paris, ou à Francfort si le candidat le souhaite.

De réelles perspectives d'évolution sont possibles au sein de cette société en plein développement.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + rémunération souhaitée sous réf. PA0497A à Bruno LAVASTE, ***RH PARTNERS,*** 365 rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

RH PARTNERS

Ingénieur Qualité Avancée

Equipementier automobile de renom, nous sommes un spécialiste mondialement reconnu et une référence pour les principaux constructeurs européens.

Rattaché au Directeur Qualité Division, votre rôle est celui d'un Consultant Interne Expert en qualité. Votre mission consiste à promouvoir, développer et mettre en place les techniques qualités préventives en tendant vers la Qualité Totale : • intégrer la qualité dans la gestion d'un projet dès son démarrage • développer, mettre en place et faire évoluer les outils de qualité totale • former le personnel et véhiculer un "esprit qualité" à tous les niveaux de la hiérarchie • s'assurer que les nouveaux concepts qualité sont développés et maintenus dans un système qualité de pointe.
Ce poste basé à Paris implique de nombreux contacts au siège et sur les différents sites.

Agé(e) de 30/35 ans, ingénieur généraliste, vous parlez couramment l'anglais et pratiquez la micro-informatique. Votre expérience, acquise dans l'industrie automobile dans un environnement Qualité Totale et la maîtrise des outils qualité vous rendent opérationnel. La connaissance du système européen EFQM est un atout. Créatif, force de proposition, vous savez faire passer les messages, influencer, motiver, convaincre. Vos qualités relationnelles et votre capacité à travailler en équipe vous permettent de vous imposer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée, sous réf. 154-20/LM (sur l'enveloppe) à notre Conseil ARPE 43, rue Laffitte - 75009 Paris.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

Informatique - Secteurs de Pointe

مكتبة الأهرام

Informatique - Secteurs de Pointe